

OPEL GRANDLAND /

Manuel d'utilisation



O P E L

Contents

Introduction.....	2
Présentation du véhicule.....	4
Instruments et commandes du tableau de bord.....	67
Infodivertissement.....	90
Démarrage et utilisation.....	115
Systèmes avancés d'aide à la conduite.....	148
En cas d'urgence.....	191
Maintenance et entretien du véhicule..	204
Spécifications techniques.....	220
Informations au client.....	235

Introduction

Votre véhicule associe technologie avancée, sécurité, écologie et économie.

Le présent Manuel d'utilisation contient toutes les informations qui vous seront nécessaires pour conduire votre véhicule efficacement et en toute sécurité.

Certaines fonctions ne sont opérationnelles que lorsque le contact est mis, lorsque le moteur thermique est en marche ou lorsque le moteur électrique est prêt.

Informez les occupants du véhicule des risques éventuels d'accident et de blessure dus à une mauvaise utilisation.

Vous devez toujours respecter les lois et réglementations en vigueur dans le pays dans lequel vous vous trouvez. Ces lois peuvent différer des informations contenues dans ce Manuel d'utilisation.

L'ignorance de la description donnée dans ce manuel peut affecter votre garantie.

Si le Manuel d'utilisation préconise une visite en atelier, contacter un atelier agréé qui dispose des informations techniques, des compétences et des équipements requis. Il est recommandé

de s'adresser à un Partenaire de Service Opel.

La documentation destinée au client doit toujours être conservée à portée de main, dans le véhicule.

Bonne route !

Votre équipe Opel

Caractéristiques spécifiques du véhicule

Veillez vous reporter aux sections "Maintenance et entretien du véhicule" et "Caractéristiques techniques" ainsi qu'à la plaquette d'identification du véhicule et aux documents nationaux d'immatriculation.

Utilisation de ce manuel

- Le présent manuel décrit toutes les options et fonctions disponibles pour ce modèle. **Certaines descriptions, notamment celles des fonctions de menu et d'affichage, peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en raison des variantes de modèle, de spécifications propres à votre pays, à des accessoires ou des équipements spéciaux.**
- Le sommaire situé au début de ce manuel et à chaque chapitre indique où se trouvent les informations.

- L'index vous permet de rechercher des informations spécifiques.
- Le présent Manuel d'utilisation montre des véhicules avec direction à gauche. L'utilisation de véhicules avec direction à droite est similaire.
- Le manuel d'utilisation utilise l'appellation du moteur. Les désignations de vente et le code technique correspondants se trouvent dans le chapitre « Caractéristiques techniques ».
- Les indications de direction, telles que à gauche, à droite ou vers l'avant et vers l'arrière, sont toujours données par rapport au sens de la marche.
- Les affichages peuvent ne pas prendre en charge une langue spécifique.
- Les messages affichés et l'étiquetage intérieur sont écrits en caractères **gras**.

Danger, attention et avertissement

DANGER

Le texte suivant la mention **Danger** fournit des informations concernant un risque de blessure mortelle. Ignorer ces informations peut entraîner un danger de mort.

Avertissement

Le texte suivant la mention **Avertissement** fournit des informations sur le risque d'accident ou de blessures. Le non-respect de ces informations peut provoquer des blessures

ATTENTION

Le texte suivant la mention **Attention** fournit des informations sur l'endommagement possible du véhicule. Le non-respect de ces informations peut provoquer des dommages matériels du véhicule.

Pictos



Contribution à la protection de la nature

Les références à une page sont marquées d'un symbole ⇨.

⇨ signifie « voir page ».

Les références à une page sont marquées d'un symbole ⇨.

⇨ signifie « voir page ».

Les références des pages et les entrées d'index se rapportent aux titres des rubriques donnés dans la table des matières.

Types de propulsion

Véhicule hybride 48 V

Un véhicule hybride 48 V est propulsé par une combinaison de moteur thermique et de moteur électrique.

Le moteur électrique assiste le moteur thermique, mais peut également propulser le véhicule à lui seul. La batterie 48 V est principalement chargée par le freinage moteur.

Véhicule électrique hybride rechargeable (PHEV)

Un PHEV est entraîné par un moteur thermique et un moteur électrique. Le moteur thermique et le moteur électrique fonctionnent soit indépendamment l'un de l'autre, soit ensemble, en fonction des conditions de conduite et du style de conduite. La batterie haute tension est chargée à l'aide d'un câble de recharge et par freinage régénératif.

Véhicule électrique à batterie (BEV)

Un BEV est propulsé uniquement par un moteur électrique.

La batterie haute tension est chargée à l'aide d'un câble de recharge et en plus par le frein moteur.

Présentation du véhicule

Clés.....	5
Fonction télécommande.....	5
Fonction de clé électronique.....	6
Verrouillage central.....	9
Système de sécurité du véhicule.....	10
Dispositif antivol.....	10
Alarme antivol.....	11
Blocage du démarrage.....	13
Vitres.....	13
Pare-brise.....	13
Autocollants sur le pare-brise.....	13
Pare-brise chauffant.....	14
Lunette arrière chauffante.....	14
Lève-vitres électriques.....	14
Rétroviseurs extérieurs.....	16
Forme convexe.....	16
Réglage électrique.....	16
Rabattement.....	17
Rétroviseur intérieur.....	17
Réglage du rétroviseur intérieur.....	17
Position nuit automatique.....	17
Appuie-tête.....	18
Réglages mémoire.....	18
Réglages mémoire conducteur.....	18
Sièges avant.....	19
Réglage manuel des sièges avant	
.....	20
Réglage électrique des sièges avant	
.....	21
Réglage du soutien lombaire.....	22

Chauffage.....	23
Ventilation.....	24
Sièges massants.....	24
Sièges arrière.....	24
Dossiers rabattables.....	25
Chauffage.....	25
Ceinture de sécurité.....	26
Ceinture de sécurité à trois points	
.....	27
Système d'airbag.....	28
Système d'airbag frontal.....	31
Système d'airbag latéral.....	31
Système d'airbag rideau.....	31
Désactivation d'airbag.....	32
Systèmes de retenue pour enfant.....	33
Systèmes de sécurité pour enfant	
.....	33
Sélection du système adéquat.....	35
Emplacements de montage d'un	
système de retenue pour enfant.....	37
Volant et Commandes.....	42
Réglage du volant.....	42
Volant chauffant.....	42
Commandes au volant.....	42
Avertisseur sonore.....	43
Start/Stop.....	43
Essuie-glace et lave-glace avant.....	44
Essuie-glace et lave-glace de lunette	
arrière.....	46
Feux extérieurs.....	46
Commutateur d'éclairage.....	46
Feux arrière.....	47

Commande automatique des feux	
.....	47
Feux de route.....	47
Réglage de la portée des phares.....	47
Phares pour conduite à l'étranger	
.....	48
Feux de jour.....	48
Appel de phares.....	48
Feux de détresse.....	48
Feux de direction.....	48
Feux antibrouillard arrière.....	49
Phares Intelli-Lux HD.....	49
Feux de stationnement.....	51
Lentilles de feu embuées.....	52
Lampes intérieures.....	52
Éclairage de courtoisie.....	52
Éclairage du tableau de bord.....	52
Fonctionnalités d'éclairage.....	52
Éclairage de la console centrale.....	52
Éclairage pour entrer dans le véhicule	
.....	52
Éclairage pour quitter le véhicule.....	53
Éclairage de localisation du véhicule	
.....	53
Protection contre la décharge de la	
batterie.....	53
Toit ouvrant.....	53
Espace de rangement intérieur.....	54
Espaces de rangement.....	54
Porte-gobelets.....	56
Anneaux d'arrimage.....	57
Filet de sécurité.....	57
Triangle de présignalisation.....	58

Trousse de premiers soins.....	58
Informations sur le chargement.....	58
Chargement du véhicule.....	59
Coffre.....	61
Hayon.....	61
Hayon électrique.....	61
Remarques générales sur la manœuvre du hayon.....	64
Capot.....	65
Ouverture / Fermeture.....	65

Clés

Clé électronique avec accès et démarrage sans clé

Utilisation de la clé intégrée à la télécommande.

⚠ Avertissement

La clé électronique peut affecter un pacemaker.

Tenir la clé électronique à l'écart de la poitrine.



- Pour éjecter la clé ou la remettre en place, maintenir le bouton tiré.

⚠ Avertissement

Une fois la clé intégrée éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

FONCTION TÉLÉCOMMANDE



- 🔒 : déverrouille le véhicule
- 🔒 : verrouille le véhicule
- 🚗 : une pression longue déverrouille et ouvre le hayon

Active les fonctions suivantes par l'utilisation des boutons de télécommande :

- système de verrouillage centralisé ⇒ la page 9
- dispositif antivol ⇒ la page 10
- alarme antivol ⇒ la page 11
- déverrouillage du hayon ⇒ la page 9
- lève-vitres électriques ⇒ la page 14
- rabattement des rétroviseurs ⇒ la page 17
- Éclairage de localisation du véhicule ⇒ la page 53

FONCTION DE CLÉ ÉLECTRONIQUE

Permet une utilisation sans la clé des fonctions suivantes :

- système de verrouillage centralisé ⇒ la page 9
- hayon motorisé ⇒ la page 61
- mise en fonction de l'allumage et démarrage du moteur ⇒ la page 116

Il suffit que le conducteur porte la clé électronique sur lui.

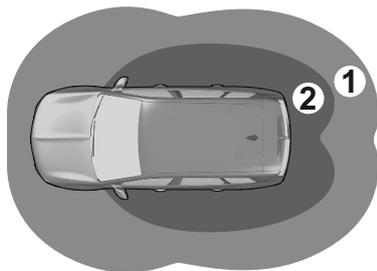
Pour des raisons de sécurité, la clé électronique peut être équipée d'un capteur de mouvements. Si c'est le cas,

il est impossible de démarrer le véhicule tant que la clé électronique n'a pas été déplacée pendant un certain temps.

Lorsque le conducteur tente de faire démarrer le véhicule, un message correspondant s'affiche au combiné. Déplacer la clé électronique et essayer à nouveau de faire démarrer le véhicule.

En outre, la clé électronique inclut la fonction de télécommande radio. ⇒ la page 5

Manipuler la télécommande avec précaution, la protéger de l'humidité et des températures élevées, éviter tout actionnement inutile.



Zone 1 : éclairage d'accueil à l'approche (entre 2 et 5 mètres du véhicule).

Zone 2 : déverrouillage automatique à l'approche (entre 1 et 2 mètres du véhicule).

Remarque

Si la clé électronique reste plus de 15 minutes dans la zone 1, le déverrouillage automatique est désactivé.

Déverrouiller le véhicule en appuyant

sur  ou sur  de la commande à distance ou toucher le capteur sur la poignée de la porte conducteur pour déverrouiller le véhicule.

Le verrouillage et le déverrouillage automatiques sont réactivés.

Remarque

Peu de temps après le déverrouillage automatique, le véhicule se verrouille si aucune porte n'a été ouverte.

Déverrouillage

Passer la main derrière la poignée de porte d'une porte avant pour déverrouiller le véhicule ou appuyer sur le bouton du hayon.

Le mode déverrouillage peut être réglé à l'écran d'informations. Deux réglages peuvent être choisis :

- Seules la porte conducteur et la trappe de remplissage de carburant

seront déverrouillées en passant la main derrière la poignée de la porte du conducteur.

- Toutes les portes, le coffre et la trappe de remplissage de carburant se déverrouillent en passant une main derrière la poignée de porte passager ou en appuyant sur le bouton du hayon.

- Seul le hayon est déverrouillé en appuyant sur le bouton du hayon.

Écran d'informations ⇒ la page 68

Verrouillage

Appuyer sur le marquage des poignées de porte avant.

Tout le véhicule sera verrouillé.

Si le véhicule n'est pas fermé correctement, que la clé électronique reste dans le véhicule ou que le contact n'est pas coupé, le verrouillage n'est pas autorisé et un signal sonore retentit.

Maintenir la main derrière la poignée de porte ou maintenir la pression sur le bouton du hayon pour fermer les vitres.

Déverrouillage et ouverture du hayon

Le hayon peut être déverrouillé et ouvert sans les mains en appuyant sur le bouton sous la moulure du hayon lorsque

la clé électronique est dans la plage de portée.

Les portes restent verrouillées ⇒ la page 61

Verrouillage central

Il déverrouille et verrouille les portes, le coffre et la trappe à carburant.

La porte correspondante est déverrouillée et s'ouvre en tirant la poignée intérieure de la porte.

Remarque

En cas d'accident avec déploiement des airbags ou des prétensionneurs de ceinture de sécurité, le véhicule se déverrouille automatiquement.

Remarque

Peu de temps après le déverrouillage avec la commande à distance ou la clé électronique, les portes sont verrouillées automatiquement si aucune d'entre elles n'a été ouverte. Une condition préalable est que le réglage soit activé à l'écran d'informations ⇒ la page 68

Lorsque seule la fonction de la porte conducteur est activée dans les paramètres de personnalisation du véhicule, seule la porte conducteur se déverrouille quand sa poignée intérieure est tirée. Lorsque la fonction est

désactivée, toutes les portes seront déverrouillées.

Bouton de verrouillage central

Verrouille ou déverrouille toutes les portes, le coffre et la trappe à carburant depuis l'intérieur de l'habitacle.

Verrouille ou déverrouille toutes les portes, le coffre et la trappe à carburant depuis l'intérieur de l'habitacle.



Appuyer sur  pour verrouiller. La LED du bouton s'allume.

Appuyer de nouveau sur  pour déverrouiller. La LED du bouton s'éteint.

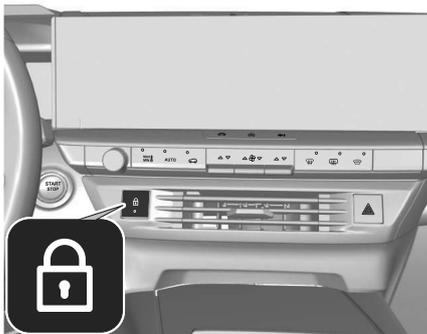
Verrouillage automatique après démarrage

Ce système permet le verrouillage automatique dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

Si le véhicule n'est pas fermé correctement, le verrouillage automatique ne fonctionnera pas. Ceci est signalé par un son de rebond des serrures,

accompagné de l'allumage de  au combiné d'instruments, d'un signal sonore et de l'affichage d'un message d'alerte.

Activation ou désactivation



Contact mis, appuyer sur , un message correspondant s'affiche.

L'état du système reste mémorisé après avoir coupé le contact.

Verrouillage automatique après déverrouillage

Cette fonction verrouille à nouveau automatiquement le véhicule peu de temps après son déverrouillage à l'aide de la commande à distance ou de la clé électronique, à condition que le véhicule n'ait pas été ouvert.

Remplacement de la batterie

Remplacement de la pile de la clé

Remplacer la pile dès que le système ne fonctionne plus correctement ou que la portée est réduite.



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.



1. Pour déclipper le cache, insérer un petit tournevis entre le cache arrière et la télécommande.
2. Extraire le cache arrière.
3. Extraire la pile déchargée de son emplacement.
4. Remplacer la pile par une pile du même type. Veiller à la position lors de la repose.
5. Clipper le cache.

Anomalie

Si un actionnement du verrouillage central n'est pas possible à l'aide de la télécommande radio, cela peut être dû à l'une des causes suivantes :

- Défaillance de la télécommande radio.

- La clé électronique se trouve en dehors de la zone de réception.
- La tension de la pile est trop basse.
- La tension de la pile est trop haute.
- Utilisation fréquente et répétée de la télécommande radio alors que le véhicule est hors de portée.
- Surcharge du verrouillage central suite à des manœuvres trop fréquentes, ce qui interrompt l'alimentation électrique pendant quelques instants.
- Recouvrement des ondes radio par des installations radioélectriques externes plus puissantes.

Déverrouillage manuel ⇒ la page 9.

Clés de rechange

Le numéro de clé est mentionné sur une étiquette détachable. Le numéro de clé doit être communiqué lors de la commande des clés de rechange car il s'agit d'un composant du système d'antidémarrage.

Serrures ⇒ la page 216

Démarrage du moteur ⇒ la page 116

Fonction télécommande ⇒ la page 5

Le numéro de code de l'adaptateur pour écrous de blocage de roue est précisé

sur une carte. Il doit être mentionné lors de toute commande d'un adaptateur de rechange.

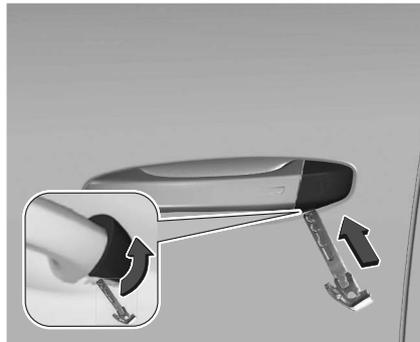
Changement d'une roue ⇒ la page 194

Verrouillage central

Utilisation avec la clé en cas de défaillance du verrouillage central

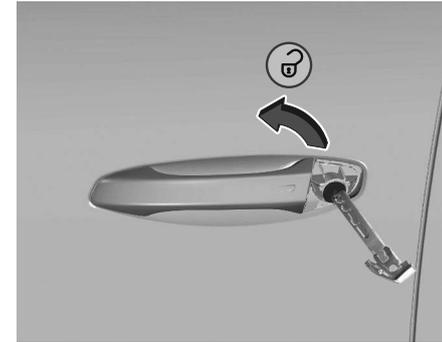
En cas de défaillance, par ex. si la batterie du véhicule ou la pile de la télécommande/clé électronique est plate, le véhicule peut être verrouillé ou déverrouillé avec la clé mécanique.

Déverrouillage manuel



Le barillet de serrure de la porte conducteur est recouvert d'un capuchon.

Pour déposer le capuchon, extraire la lame de clé intégrée de son logement. Introduire la clé dans le renforcement au bas du capuchon et faire pivoter la clé vers le haut.



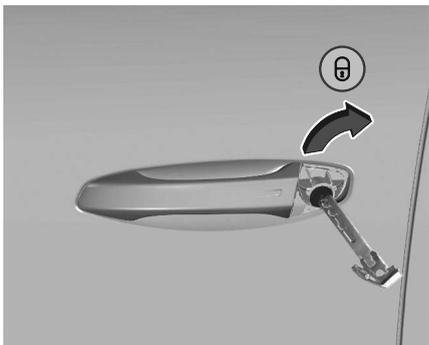
Insérer la clé dans le barillet de serrure et la tourner dans le sens anti-horaire.

Après le verrouillage, recouvrir le barillet de serrure avec le capuchon : insérer le bas du capuchon dans le renforcement, le faire pivoter et le pousser jusqu'à ce que le haut du capuchon s'enclenche.

Le dispositif antivol se désactive en mettant le contact.

Les autres portes peuvent être ouvertes en tirant la poignée intérieure. Le coffre et la trappe de remplissage de carburant peuvent ne pas se déverrouiller.

Verrouillage manuel

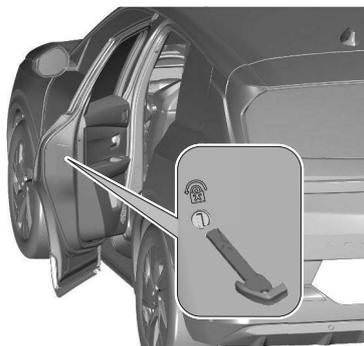


Verrouiller manuellement la porte avant gauche en introduisant et en tournant la clé dans le barillet de la serrure. Si le système de verrouillage centralisé est opérationnel, le véhicule sera verrouillé.

Sécurité enfants

Avertissement

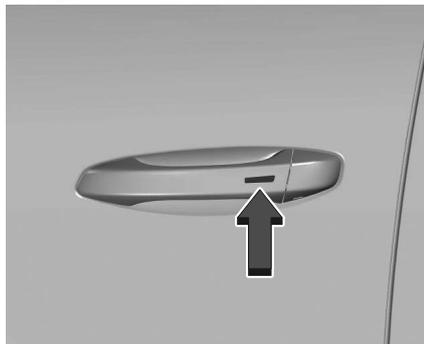
Si des enfants se trouvent sur les sièges arrière, enclencher la sécurité enfants du lève-vitre électronique.



Faire tourner la sécurité enfants rouge des portes arrière en position horizontale en utilisant une clé. La porte ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur.

Pour désactiver, tourner la sécurité enfants en position verticale.

Poignée de porte conducteur



Le verrouillage central peut également être actionné en touchant le capteur de la poignée de porte conducteur.

Toucher le capteur de la poignée de porte conducteur pour déverrouiller ou pour verrouiller.

Confirmation

Le fonctionnement du système de verrouillage centralisé est confirmé par les feux de détresse.

Système de sécurité du véhicule

DISPOSITIF ANTIVOL

Avertissement

Ne pas utiliser le système si des occupants se trouvent dans le véhicule ! Les portes ne peuvent pas être déverrouillées depuis l'intérieur.

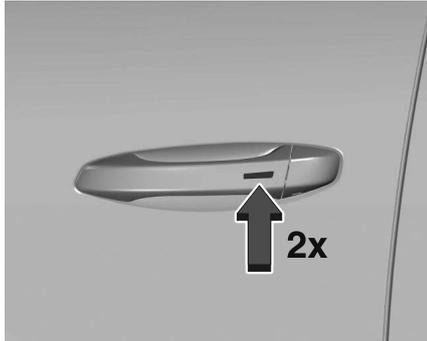
Le système condamne toutes les portes.

Toutes les portes doivent être fermées pour pouvoir activer le système.

Un déverrouillage du véhicule désactive le dispositif antivol mécanique.

Cela n'est pas possible avec le bouton de verrouillage central.

Activation



Appuyer sur sur la télécommande radio  ou toucher deux fois le capteur sur la poignée de la porte conducteur en cinq secondes.

ALARME ANTIVOL

L'alarme antivol est combinée avec le dispositif antivol.

Il surveille :

- portes, hayon et capot
- habitacle ainsi que le coffre
- inclinaison du véhicule, par ex. s'il est soulevé
- allumage

Si le toit ouvrant reste ouvert, l'habitacle n'est pas surveillé.

Pendant le préconditionnement de la température, l'habitacle et l'inclinaison du véhicule ne sont pas surveillés.

Activation

Toutes les portes, le coffre et le compartiment moteur doivent être fermés.

Le système est activé automatiquement 45 secondes après le verrouillage du véhicule.

Si une porte, le hayon ou le capot n'est pas correctement fermé, le véhicule n'est pas verrouillé. Cependant, l'alarme antivol est auto-activée après 45 secondes.

Remarque

La fonction de verrouillage automatique du véhicule n'active pas le système antivol.

Pour activer le système antivol, verrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande radio ou en touchant le capteur sur la poignée de la porte conducteur.

Verrouillage central ⇒ la page 9

Remarque

Toute modification de l'environnement intérieur du véhicule telle que usage de housses de siège et vitres ouvertes risque de perturber la fonction de surveillance de l'habitacle.

Activation sans surveillance de l'habitacle et de l'inclinaison du véhicule

Désactiver la surveillance de l'habitacle et l'inclinaison du véhicule quand des animaux sont laissés dans le véhicule en raison de la grande quantité de signaux ultrasoniques ou de leurs mouvements déclenchant l'alarme. Le désactiver également quand le véhicule est à bord d'un ferry ou d'un train.

Fermer le hayon, le capot, les vitres.



1. Appuyer sur . La LED du bouton  s'allume pendant 10 minutes maximum.
2. Fermer les portes.
3. Activer l'alarme antivol.

Indication

La LED du bouton  clignote si le système antivol est activé.

En cas de défaillances, prendre contact avec un atelier.

Désactivation

Télécommande radio : Déverrouiller le véhicule en appuyant sur  de la clé désactive l'alarme antivol.

Le système n'est pas désactivé en déverrouillant la porte conducteur avec la clé intégrée ou avec le bouton de verrouillage centralisé de l'habitacle.

Alarme

Une fois déclenchée, la sirène de l'alarme retentit tandis que les feux de détresse clignotent. Le nombre et la durée des signaux d'alarme sont spécifiés par la législation.

L'alarme antivol se désactive en appuyant sur  ou en mettant le contact.

Une alarme déclenchée, qui n'a pas été interrompue par le conducteur, sera signalée par les feux de détresse. Ils clignoteront rapidement quatre fois de suite la prochaine fois que le véhicule sera déverrouillé avec la télécommande de la radio.

Si la batterie du véhicule a été débranchée (par ex. pour un entretien), désactiver la sirène d'alarme de la manière suivante : mettre le contact, le couper, puis désactiver la batterie du véhicule dans les 15 secondes.

Si la batterie a été rebranchée (par ex. après un travail d'entretien), attendre dix minutes avant de faire redémarrer le moteur.

Anomalie

Si, en mettant le contact, la LED du bouton  s'allume de manière permanente, demander l'aide d'un atelier.

Verrouillage du véhicule sans activation de l'antivol Verrouiller le véhicule en verrouillant la porte avant avec la clé.

Si un actionnement du verrouillage central n'est pas possible à l'aide de la télécommande radio, cela peut être dû à l'une des causes suivantes :

- Défaillance de la télécommande radio.
- La clé électronique se trouve en dehors de la zone de réception.
- La tension de la pile est trop basse.
- La tension de la pile est trop haute.
- Utilisation fréquente et répétée de la télécommande radio alors que le véhicule est hors de portée.
- Surcharge du verrouillage central suite à des manœuvres trop fréquentes, ce qui interrompt l'alimentation électrique pendant quelques instants.
- Recouvrement des ondes radio par des installations radioélectriques externes plus puissantes.

Déverrouillage manuel ⇨ la page 9.

BLOCAGE DU DÉMARRAGE

Le système fait partie du contact d'allumage et vérifie si le véhicule peut être démarré avec la clé utilisée.

Le blocage du démarrage est activé automatiquement.

Remarque

Les étiquettes d'identification de fréquence radio (RFID) peuvent provoquer des interférences avec la clé. Ne pas les placer près de la clé en démarrant le véhicule.

Remarque

L'antidémarrage ne verrouille pas la porte. Toujours verrouiller le véhicule après l'avoir quitté ⇒ la page 9
Activer l'alarme antivol ⇒ la page 11

Vitres

PARE-BRISE

AUTOCOLLANTS SUR LE PARE-BRISE



Ne pas fixer d'autocollants sur le pare-brise comme des autocollants de péage ou tout autre élément identique dans la zone du rétroviseur intérieur du pare-brise. Le champ du capteur de pluie doit rester propre, c'est-à-dire sans poussière, saletés, ni givre. Sinon, la zone de détection du capteur de pluie / capteur de luminosité et la zone de vision de la caméra dans le boîtier du rétroviseur peuvent être restreintes. ⇒ la page 44

Remplacement du pare-brise

ATTENTION

Si le véhicule est doté d'un capteur de caméra orienté vers l'avant pour les systèmes d'assistance au conducteur, il est très important que tout remplacement de pare-brise soit effectué précisément et conformément aux spécifications d'Opel. Faute de quoi ces systèmes peuvent ne pas fonctionner correctement et il existe un risque de comportement et/ou de messages inattendus de ces systèmes.

Fonction de protection

Si la vitre rencontre une résistance en cas de fermeture automatique, elle est immédiatement stoppée et abaissée.

PARE-BRISE CHAUFFANT



Appuyer sur le bouton pour activer la fonction.

Le chauffage fonctionne uniquement par très basses températures extérieures et se coupe automatiquement après un certain temps, en fonction de la température extérieure.

LUNETTE ARRIÈRE CHAUFFANTE



Appuyer sur le bouton pour activer la fonction.

Le chauffage s'arrête automatiquement après un certain temps en fonction de la température extérieure.

Les rétroviseurs extérieurs sont également chauffants.

Pare-soleil

Les pare-soleil peuvent être abaissés et pivotés latéralement pour éviter les éblouissements.

Si les pare-soleil sont équipés de miroirs de courtoisie, les caches de ces derniers doivent être fermés en roulant.

Un porte-billet se trouve sur la face arrière du pare-soleil.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES

 **Avertissement**

Manipuler les lève-vitres électriques avec prudence. Risque de blessure, en particulier pour les enfants.

Si des enfants se trouvent sur les sièges arrière, enclencher la sécurité enfants du lève-vitre électronique.

Fermer les vitres en observant bien la zone de fermeture.

S'assurer que rien ne puisse être coincé.

Mettre le contact pour actionner les lève-vitres électriques.



Manœuvrer le commutateur de la vitre concernée en l'appuyant pour l'ouvrir ou en le relevant pour la fermer.

En enfonçant ou en relevant le commutateur doucement (jusqu'au premier cran) : la vitre monte ou descend tant que le commutateur est actionné.

En enfonçant ou en relevant fermement jusqu'au deuxième cran, puis en le relâchant : la vitre monte ou descend automatiquement avec la fonction de protection activée. Pour mettre fin au mouvement, actionner à nouveau le commutateur dans la même direction

Fonction de protection

Si la vitre rencontre une résistance au-dessus du milieu de la vitre pendant la fermeture automatique, elle est immédiatement stoppée et abaissée.

Désactivation de la fonction de sécurité

En cas de problème de fermeture suite à la présence de gel, etc, couper le contact, puis tirer le commutateur sur le premier cran et le maintenir enfoncé. La vitre remonte, sans que la fonction de sécurité soit activée.

Pour arrêter le mouvement, relâcher le commutateur.

Sécurité enfants pour les vitres arrière



Appuyer sur le bouton pour désactiver les lève-vitres électriques des portes arrière. La LED s'allume. Pour l'activation, appuyer de nouveau sur le bouton.

Fermeture des vitres depuis l'extérieur

Les vitres peuvent être actionnées à distance depuis l'extérieur du véhicule.



Appuyer sur le bouton  et le maintenir enfoncé pour fermer les vitres.

Relâcher le bouton pour arrêter le mouvement des vitres.

Si les vitres sont complètement fermées, les feux de détresse clignoteront deux fois.

Surcharge

Si les vitres sont manœuvrées répétitivement à des intervalles rapprochés, la commande de la vitre est désactivée pour un certain temps.

Initialisation des lève-vitres électriques

Si les vitres ne se ferment pas automatiquement (par ex. après déconnexion de la batterie du véhicule), un message d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments.

Activer l'électronique des vitres comme suit :

1. Fermer les portes.
2. Mettre le contact.
3. Tirer le commutateur jusqu'à ce que la vitre soit fermée et continuer à tirer pendant deux secondes supplémentaires.
4. Pousser le commutateur jusqu'à ce que la vitre soit complètement ouverte et continuer à pousser pendant deux secondes supplémentaires.
5. Effectuer cette opération pour chaque vitre.

Anomalie

Dans certaines circonstances, les lève-vitres électriques ouvrent les vitres à plusieurs reprises ou peuvent ne pas fonctionner correctement.

Agir comme suit :

1. Fermer les portes.
2. Mettre le contact.
3. Tirer sur le commutateur trois fois en moins de dix secondes pour déclencher la fonction de protection.
4. La fonction de protection n'est plus active. Tirer sur le commutateur une quatrième fois jusqu'à ce que la vitre soit totalement fermée.
5. Relâcher le commutateur et tirer à nouveau dessus pendant au moins une seconde.
6. Ouvrir complètement la vitre en appuyant sur le commutateur.
7. Fermer complètement la vitre en tirant à nouveau sur le commutateur.

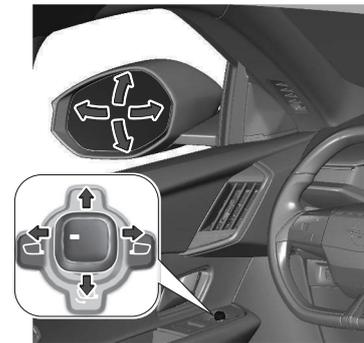
Rétroviseurs extérieurs

FORME CONVEXE

La forme du miroir rend les objets d'apparence plus petite, ce qui rend plus difficile l'estimation des distances.

Alerte d'angle mort latéral ⇒ la page 157

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE



Sélectionner le rétroviseur extérieur souhaité en tournant la commande.

Ensuite, faire pivoter la commande pour régler le rétroviseur sélectionné.

RABATTEMENT

Rabattement

Rabattement électrique
manuel

Pour la sécurité des piétons, les rétroviseurs extérieurs se rabattent s'ils sont violemment heurtés. Repositionner le rétroviseur en appuyant légèrement sur son boîtier.



Pour rabattre ou déployer les deux rétroviseurs extérieurs, sélectionner la fonction de rabattement en tournant la commande sur .

Si un rétroviseur rabattu électriquement est déployé manuellement, seul l'autre rétroviseur sera déployé électriquement.

Rabattement électrique
automatique

Lorsque le véhicule est déverrouillé, les rétroviseurs basculent à la position normale de montage. Lorsque le véhicule est verrouillé, les rétroviseurs se rabattent.

Rétroviseur intérieur

RÉGLAGE DU RÉTROVISEUR
INTÉRIEUR

Pour régler le rétroviseur, déplacer le boîtier du rétroviseur dans la direction désirée.

POSITION NUIT AUTOMATIQUE



L'éblouissement causé par les véhicules qui suivent est automatiquement réduit en conduite de nuit.

Appuie-tête

Position des appuie-tête

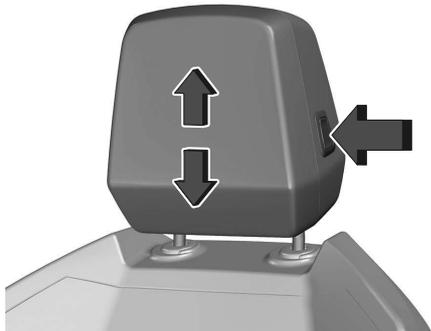
Avertissement

Conduire uniquement avec l'appuie-tête réglé dans la bonne position.

Le bord supérieur de l'appuie-tête doit toujours être au niveau du haut de la tête. Si cela s'avérait impossible pour des personnes de très grande taille, l'appuie-tête doit être réglé sur la position la plus haute. Pour des personnes de très petite taille, régler l'appuie-tête sur la position la plus basse.

Appuie-tête avant

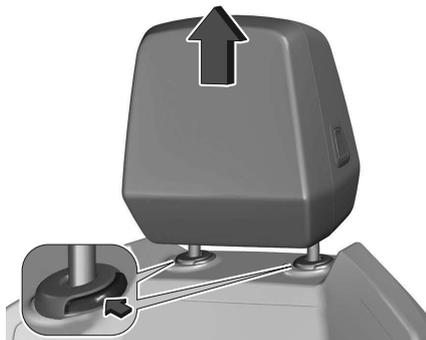
Réglage de hauteur



Appuyer sur le bouton, régler la hauteur, engager.

Réglage longitudinal

Tirer l'appuie-tête vers l'avant, appuyer sur le bouton et le pousser pour l'adapter vers l'arrière.



Dépose

Appuyer sur le loquet, tirer l'appuie-tête vers le haut et l'extraire.

Appuie-tête arrière

Réglage de hauteur

Tirer l'appuie-tête vers le haut ou appuyer sur le loquet pour le déverrouiller et abaisser l'appuie-tête.

Dépose

Par ex. en cas d'utilisation d'un système de sécurité pour enfant ⇒ la page 33.

Tirer l'appuie-tête vers le haut, appuyer sur le loquet pour le déverrouiller et tirer l'appuie-tête droit vers le haut.

Remise en place d'un appuie-tête

- Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.
- Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Procéder au réglage en hauteur.

Réglages mémoire

RÉGLAGES MÉMOIRE CONDUCTEUR

Associée au siège électrique conducteur, cette fonction permet de mémoriser deux positions de conduite pour faciliter ces réglages en cas de changements fréquents de conducteur.

Elle prend en compte les réglages électriques du siège et des rétroviseurs extérieurs.

Elle prend également en compte les réglages électriques de l'affichage tête haute étendu.



Avec les boutons 1/2/M

- S'installer et mettre le contact.
- Régler le siège, les rétroviseurs extérieurs et l'affichage tête haute étendu.
- Appuyer sur le bouton **M**, puis dans un délai de 4 secondes, appuyer sur le bouton **1** ou **2**.

Un signal sonore retentit pour indiquer la mémorisation. La mémorisation d'une nouvelle position annule la précédente.

Rappel d'une position mémorisée

⚠ Avertissement

Lors du déplacement du siège, s'assurer que personne, ni aucun objet n'entrave le mouvement automatique du siège.

Contact mis ou moteur tournant

- Appuyer sur le bouton **1** ou **2** pour rappeler la position correspondante.

Un signal sonore retentit à la fin du rappel.

Il est possible d'interrompre le mouvement en cours en appuyant sur le bouton **M**, **1** ou **2** ou en utilisant une commande de réglage du siège.

Le rappel de position est impossible en roulant. Le rappel de position est désactivé environ 45 secondes après la coupure du contact.

Fonction entrée confort

La fonction **entrée confort** facilite l'accès et la sortie du véhicule.

Le siège avant recule automatiquement à la coupure du contact et à l'ouverture de la porte conducteur, puis reste en position pour un futur accès au véhicule.

À la mise du contact, le siège avant avance pour atteindre la position de conduite mémorisée.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Sièges avant

Position

⚠ Avertissement

Ne conduire que si le siège est correctement réglé.

⚠ DANGER

Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant, afin de permettre le déploiement de l'airbag en toute sécurité.

⚠ Avertissement

Ne réglez jamais les sièges pendant la conduite, car ils pourraient se déplacer de manière incontrôlable.

Avertissement

Ne jamais stocker des objets sous les sièges.



- S'asseoir avec les fesses aussi près que possible du dossier.

Ajuster la distance entre le siège et les pédales de sorte que les jambes soient légèrement fléchies en enfonçant complètement les pédales. Reculer au maximum le siège du passager avant.

- Régler la hauteur du siège suffisamment haut que pour disposer d'un champ de vision claire de tous les côtés et sur le combiné d'instruments.

Respecter un écartement d'au moins une main entre la tête et le cadre

du toit. Les cuisses doivent reposer légèrement sur le siège sans s'y enfoncer.

- S'asseoir avec les épaules aussi près que possible du dossier.

Régler l'inclinaison du dossier de sorte qu'il soit possible d'atteindre le volant avec les bras légèrement fléchis. En tournant le volant, le contact entre les épaules et le dossier doit être maintenu. Ne pas trop incliner le dossier vers l'arrière. Angle d'inclinaison maximal recommandé d'environ 25°.

- Ajuster le siège et le volant de sorte que le poignet repose sur le dessus du volant avec le bras entièrement déplié et les épaules sur le dossier.
- Régler le volant ⇨.
- Régler l'appui-tête ⇨ la page 18.
- Régler l'appui-cuisses de manière à respecter une distance d'environ deux largeurs de doigt entre le bord du siège et le creux du genou.
- Régler le soutien lombaire de manière à épouser la forme naturelle de la colonne vertébrale.

RÉGLAGE MANUEL DES SIÈGES

AVANT

Conduire uniquement le véhicule si les sièges et les dossiers sont correctement encliquetés.

Réglage longitudinal



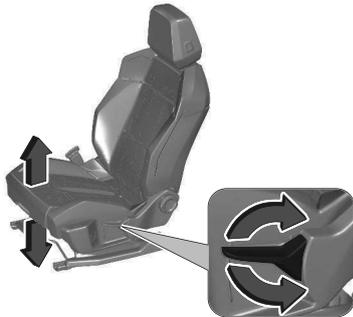
Tirer la poignée, déplacer le siège et relâcher la poignée. Essayer de déplacer le siège d'avant en arrière pour s'assurer qu'il est bien verrouillé en place.

Inclinaison du dossier



Faire tourner la molette vers l'avant ou vers l'arrière pour incliner le siège.

Hauteur de siège



Mouvement de pompage du levier

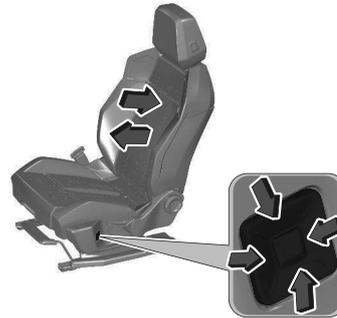
vers le haut

relever le siège

vers le bas

abaisser le siège

Soutien lombaire

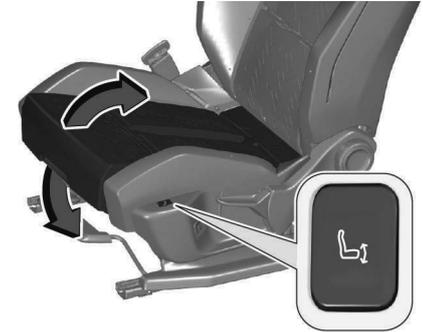


Régler le soutien lombaire en utilisant le commutateur à quatre positions pour qu'il s'adapte à vos souhaits personnels.

Maintenir enfoncé l'avant ou l'arrière du commutateur pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.

Maintenir enfoncé le haut ou le bas du commutateur pour relever ou abaisser le soutien lombaire.

Angle du siège



Maintenir l'avant ou l'arrière du bouton enfoncé pour régler l'angle.

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE DES SIÈGES AVANT

Conseil

Sièges à réglages électriques

Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Longitudinal



- Tirer la poignée, déplacer le siège et relâcher la poignée. Essayer de déplacer le siège d'avant en arrière pour s'assurer qu'il est bien verrouillé en place.

Hauteur et inclinaison de l'assise



- Basculer la partie arrière de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir la hauteur désirée.
- Basculer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir l'inclinaison désirée.

Inclinaison des dossiers



- Basculer la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

RÉGLAGE DU SOUTIEN LOMBAIRE

Lombaire

La commande permet de régler indépendamment la profondeur et la hauteur du maintien au niveau des lombaires.

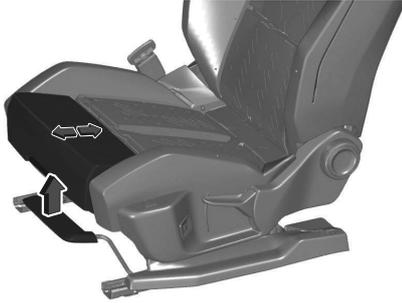


- Maintenir l'appui sur l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.
- Maintenir l'appui sur le haut ou le bas de la commande pour monter ou descendre la zone d'appui lombaire.



- Appuyer sur ce bouton pour accéder à l'application Sièges à l'écran d'infodivertissement pour procéder au réglage des capitonnages de siège.

Appui-cuisses



Tirer la manette et déplacer l'appui-cuisses.

CHAUFFAGE

Activation / Désactivation

Appuyer sur le bouton au centre de la commande de réglage du siège ou appuyer sur le raccourci de commande de climatisation sous l'écran d'infodivertissement pour accéder à l'application.

Dans l'application **Sièges** de l'écran



tactile, sélectionner l'onglet **Fonctions de chauffage**.

- Sélectionner le siège conducteur ou passager.

La page correspondante s'affiche avec les derniers réglages mémorisés.

Si les réglages conviennent, appuyer sur



pour activer/désactiver la fonction dans l'application **Sièges**.

Sans action, l'affichage revient à son état initial.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Modification des réglages

- Dans la page **Fonctions de chauffage**, sélectionner le siège souhaité.
- Sélectionner une intensité parmi les trois niveaux prédéfinis : "1" (Faible), "2" (Normal) ou "3" (Élevé). Les réglages sont mémorisés à la coupure du contact.

Restriction

Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.

Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.

Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet

une diminution de la consommation d'énergie.

Avertissement

L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.

Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (par exemple, maladie, prise de médicament).

Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempeée.

VENTILATION



Régler la ventilation sur l'intensité voulue en appuyant une ou plusieurs fois sur  du siège correspondant. Le témoin dans le bouton indique l'intensité sélectionnée.

Les réglages sont mémorisés lorsque le contact est coupé. La ventilation peut également être réglée dans l'application des options de siège de l'écran d'informations. Appuyer sur  pour activer ou désactiver la ventilation. Régler la ventilation à l'intensité souhaitée en touchant le témoin sur l'écran. Le siège conducteur et le siège passager peuvent être réglés indépendamment.

SIÈGES MASSANTS

Système avec choix du type de massage et réglage de son intensité.

Ce système fonctionne moteur tournant, ainsi qu'en mode STOP du Stop & Start.

Activation / Désactivation



Dans l'application **Sièges** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Massage**.

- Sélectionner le siège conducteur ou passager. La page correspondante s'affiche avec les derniers réglages mémorisés.



Si les réglages conviennent, appuyer pour activer/désactiver la fonction dans l'application **Sièges**.

Sans action, l'affichage revient à son état initial.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Modification des réglages

- Dans la page **Massage**, sélectionner le siège concerné.
- Sélectionner une intensité de massage parmi les trois niveaux prédéfinis : "1" (Faible), "2" (Normal) ou "3" (Élevé).

- Sélectionner un autre type de massage parmi ceux proposés.

Les modifications sont prises en compte immédiatement et mémorisées à la coupure du contact.

Une fois activé, le système démarre un cycle de massage d'une heure, composé de séquences de 6 minutes de massage suivies de 4 minutes de pause.

Le système s'arrête automatiquement à la fin du cycle.

Sièges arrière

Conduire uniquement le véhicule si les sièges et les dossiers sont correctement encliquetés.

 **Avertissement**

Ne réglez jamais les sièges pendant la conduite, car ils pourraient se déplacer de manière incontrôlable.

Dossiers rabattables ⇨ la page 25.

DOSSIERS RABATTABLES

Rabattement du dossier



Tirer sur le levier de déverrouillage et rabattre les dossiers sur l'assise de siège.



Les dossiers arrière ne sont verrouillés que si les repères rouges près des

poignées de déverrouillage ne sont plus visibles.

Remise en place des dossiers

⚠ Avertissement

Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.

- Redresser le dossier et le pousser fermement pour le verrouiller.
- Vérifier que la sangle de déverrouillage est bien revenue en position.
- Vérifier que les ceintures de sécurité latérales n'ont pas été coincées pendant la manœuvre.

⚠ Avertissement

Attention, un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc.

Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

CHAUFFAGE



Le chauffage peut être réglé en tournant les molettes dans la console centrale.

Le chauffage fonctionne uniquement lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.

L'utilisation prolongée de l'intensité maximale est déconseillée aux personnes à peau sensible.

Les réglages sont mémorisés lorsque le contact est coupé.

Ceinture de sécurité



Les ceintures de sécurité sont bloquées lors d'accélération ou de décélération fortes du véhicule, ce qui assure le maintien des occupants en position assise. Le risque de blessure est ainsi sensiblement réduit.

Avertissement

Boucler la ceinture de sécurité avant chaque trajet.

En cas d'accident, les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité mettent en danger les autres passagers et eux-mêmes.

Les ceintures de sécurité sont conçues pour n'être utilisées que par une seule personne à la fois.

Système de sécurité pour enfant ⇒ la page 33.

Vérifier régulièrement toutes les parties du système de ceinture de sécurité pour s'assurer qu'elles fonctionnent correctement, qu'elles ne sont pas endommagées ou encrassées.

Faire remplacer les pièces endommagées. Après un accident, faire remplacer par un atelier les ceintures de sécurité et les rétracteurs de ceinture déclenchés.

Remarque

S'assurer que les ceintures de sécurité ne sont pas endommagées par des chaussures ou des objets tranchants ou coincés. Veiller à ce que des saletés ne pénètrent pas dans les rétracteurs de ceintures de sécurité.

Remarque

Utiliser la boucle de ceinture prévue pour boucler la ceinture de sécurité correspondante afin d'assurer un bon fonctionnement.

Rappel de ceinture de sécurité

Chaque siège est équipé d'un rappel de ceinture de sécurité indiqué par un

témoin pour le siège concerné dans la console de toit.

Rappel de ceinture de sécurité ⇒ la page 82.

Limiteurs d'effort

Ils réduisent la charge sur le corps grâce à un relâchement progressif de la ceinture de sécurité pendant une collision.

Rétracteurs de ceinture de sécurité

En cas de collision frontale, arrière ou latérale d'une certaine gravité, les ceintures de sécurité des sièges avant et latéraux arrière sont tendues par les rétracteurs de ceinture de sécurité.

Avertissement

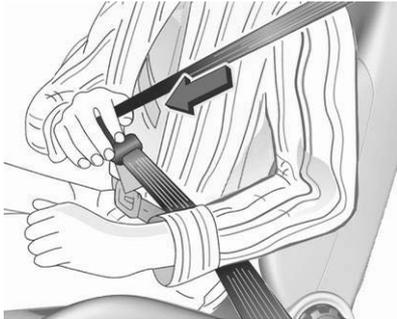
Une manipulation incorrecte (par ex. la dépose ou la pose des ceintures) peut déclencher les rétracteurs de ceinture.

Le déclenchement des rétracteurs de ceinture est indiqué par un témoin qui est allumé en continu.

Faire remplacer les rétracteurs de ceinture déclenchés par un atelier. Les rétracteurs de ceinture ne se déclenchent qu'une seule fois.

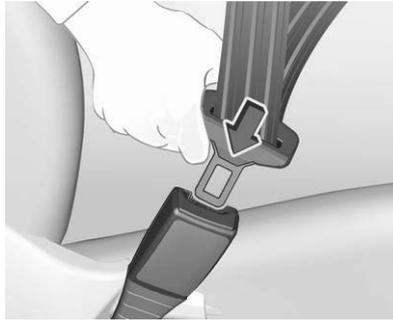
Remarque

Ne pas fixer ou installer d'accessoires ou d'autres objets qui peuvent interférer avec le fonctionnement des rétracteurs de ceintures de sécurité. Ne pas apporter de modifications aux composants des rétracteurs de ceinture, car cela annulerait l'homologation d'usage du véhicule.

CEINTURE DE SÉCURITÉ À TROIS POINTS**Bouclage**

Tirer la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur, la guider sur le corps sans la vriller et insérer la languette de verrouillage dans la boucle. S'assurer que la ceinture de sécurité soit placée

en travers de l'épaule et qu'elle est bien ajustée au corps pendant la conduite.



Le port de vêtements larges ou épais gêne la position tendue de la ceinture de sécurité. Ne pas placer d'objets, comme un sac à main ou un téléphone portable, entre la ceinture de sécurité et le corps.

⚠ Avertissement

La ceinture de sécurité ne doit pas reposer contre des objets durs ou fragiles dans les poches des vêtements.

Rappel de ceinture de sécurité ⇨ la page 82.

Réglage en hauteur, selon l'équipement.

Débouclage

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyer sur le bouton rouge de la boucle de ceinture de sécurité et accompagner la ceinture.

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

Avertissement

La ceinture sous-abdominale doit être placée aussi bas que possible sur le bassin pour éviter toute pression sur l'abdomen.

Système d'airbag

Le système d'airbags comporte une série de systèmes individuels en fonction de l'étendue de l'équipement.

Une fois déclenchés, les airbags se déploient en quelques millisecondes. Il se dégonfle si rapidement que cela passe souvent inaperçu pendant la collision.

Avertissement

Le système d'airbags se déploie d'une manière explosive. Les réparations doivent être confiées exclusivement au personnel qualifié.

Avertissement

L'ajout d'accessoires qui modifient le châssis du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle métallique à l'avant ou sur le côté, peut entraver le bon fonctionnement du système d'airbags. Le fonctionnement du système d'airbags peut également être affecté par la modification de parties des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic des airbags, du volant, du combiné d'instruments, des joints intérieurs de porte, y compris les haut-parleurs, d'un des modules d'airbag, du garnissage du plafond ou des montants, des capteurs avant, des capteurs de chocs latéraux ou du câblage des airbags.

Avertissement

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.

Remarque

Dans la zone de la console centrale se trouve l'électronique de commande du système d'airbags et de rétracteurs de ceinture. Ne ranger aucun objet magnétique à cet endroit.

Ne fixer aucun objet sur les couvercles d'airbags et ne pas les couvrir d'autres matériaux. Faire remplacer les couvercles endommagés par un atelier.

Chaque airbag ne peut être déclenché qu'une seule fois

Faire remplacer les airbags déployés par un atelier. En outre, il peut être nécessaire de remplacer le volant, le combiné d'instruments, les parties du revêtement, les joints de porte, les poignées et les sièges.

Ne pas apporter de modifications au système d'airbags, car cela annulerait l'homologation d'usage du véhicule.

Systèmes de sécurité pour enfant sur le siège passager avant avec systèmes d'airbag



EN : NEVER use a rearward-facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it; DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.

DE : Nach hinten gerichtete Kindersitze NIEMALS auf einem Sitz verwenden, der durch einen davor befindlichen AKTIVEN AIRBAG geschützt ist, da dies den TOD oder SCHWERE VERLETZUNGEN DES KINDES zur Folge haben kann.

FR : NE JAMAIS utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE ACTIF placé devant lui, sous peine d'infliger des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES à l'ENFANT.

ES : NUNCA utilice un sistema de retención infantil orientado hacia atrás en un asiento protegido por un AIRBAG FRONTAL ACTIVO. Peligro de MUERTE o LESIONES GRAVES para el NIÑO.

RU : ЗАПРЕЩАЕТСЯ устанавливать детское удерживающее устройство лицом назад на сиденье автомобиля, оборудованном фронтальной подушкой безопасности, если ПОДУШКА НЕ ОТКЛЮЧЕНА! Это может привести к СМЕРТИ или СЕРЬЕЗНЫМ ТРАВМАМ РЕБЕНКА.

NL : Gebruik NOOIT een achterwaarts gericht kinderzitje op een stoel met een ACTIEVE AIRBAG ervoor, om DODELIJK of ERNSTIG LETSEL van het KIND te voorkomen.

DA : Brug ALDRIG en bagudvendt autostol på et forsæde med AKTIV AIRBAG, BARNET kan komme i LIVSFARE eller komme ALVORLIGT TIL SKADE.

SV : Använd ALDRIG en bakåtvänd barnstol på ett säte som skyddas med en framförvarande AKTIV AIRBAG.

DÖDSFALL eller ALLVARLIGA SKADOR kan drabba BARNET.

FI : ÄLÄ KOSKAAN sijoita taaksepäin suunnattua lasten turvaistuinta istuimelle, jonka edessä on AKTIIVINEN TURVATYYNY, LAPSI VOI KUOLLA tai VAMMAUTUA VAKAVASTI.

NO : Bakovervendt barnesikringsutstyr må ALDRI brukes på et sete med AKTIV KOLLISJONSPUTE foran, da det kan føre til at BARNET utsettes for LIVSFARE og fare for ALVORLIGE SKADER.

PT : NUNCA use um sistema de retenção para crianças voltado para trás num banco protegido com um AIRBAG ACTIVO na frente do mesmo,

poderá ocorrer a PERDA DE VIDA ou FERIMENTOS GRAVES na CRIANÇA.

IT : Non usare mai un sistema di sicurezza per bambini rivolto all'indietro su un sedile protetto da AIRBAG ATTIVO di fronte ad esso: pericolo di MORTE o LESIONI GRAVI per il BAMBINO!

EL : ΠΟΤΕ μη χρησιμοποιείτε παιδικό κάθισμα ασφαλείας με φορά προς τα πίσω σε κάθισμα που προστατεύεται από μετωπικό ΕΝΕΡΓΟ ΑΕΡΟΣΑΚΟ, διότι το παιδί μπορεί να υποστεί ΘΑΝΑΣΙΜΟ ή ΣΟΒΑΡΟ ΤΡΑΥΜΑΤΙΣΜΟ.

PL : NIE WOLNO montować fotelika dziecięcego zwróconego tyłem do kierunku jazdy na fotelu, przed którym znajduje się WŁĄCZONA PODUSZKA POWIETRZNA.

Niezastosowanie się do tego zalecenia może być przyczyną ŚMIERCI lub POWAŻNYCH OBRAŻEŃ u DZIECKA.

TR : Arkaya bakan bir çocuk emniyet sistemini KESİNLİKLE önünde bir AKTİF HAVA YASTIĞI ile korunmakta olan bir koltukta kullanmayınız. ÇOCUK ÖLEBİLİR veya AĞIR ŞEKİLDE YARALANABİLİR.

UK : НІКОЛІ не використовуйте систему безпеки для дітей, що встановлюється обличчям назад, на сидінні з УВІМКНЕНОЮ ПОДУШКОЮ

БЕЗПЕКИ, инакше це може призвести до СМЕРТІ чи СЕРІОЗНОГО ТРАВМУВАННЯ ДИТИНИ.

HU : SOHA ne használjon hátrafelé néző biztonsági gyerekülést előlről AKTÍV LÉGZSÁKKAL védett ülésen, mert a GYERMEK HALÁLÁT vagy KOMOLY SÉRÜLÉSÉT okozhatja.

HR : NIKADA nemojte koristiti sustav zadržavanja za djecu okrenut prema natrag na sjedalu s AKTIVNIM ZRAČNIM JASTUKOM ispred njega, to bi moglo dovesti do SMRTI ili OZBILJNJIH OZLJEDA za DIJETE.

SL : NIKOLI ne nameščajte otroškega varnostnega sedeža, obrnjenega v nasprotni smeri vožnje, na sedež z AKTIVNO ČELNO ZRAČNO BLAZINO, saj pri tem obstaja nevarnost RESNIH ali SMRTNIH POŠKODB za OTROKA.

SR : NIKADA ne koristiti bezbednosni sistem za decu u kome su deca okrenuta unazad na sedištu sa AKTIVNIM VAZDUŠNIM JASTUKOM ispred sedišta zato što DETE može da NASTRADA ili da se TEŠKO POVREDI.

MK : НИКОГАШ не користете детско седиште свртено наназад на седиште заштитено со АКТИВНО ВОЗДУШНО ПЕРНИЧЕ пред него, затоа што детето

може ДА ЗАГИНЕ или да биде ТЕШКО ПОВРЕДЕНО.

BG : НИКОГА не използвайте детска седалка, гледаща назад, върху седалка, която е защитена чрез АКТИВНА ВЪЗДУШНА ВЪЗГЛАВНИЦА пред нея - може да се стигне до СМЪРТ или СЕРИОЗНО НАРАНЯВАНЕ на ДЕТЕТО.

RO : Nu utilizați NICIODATĂ un scaun pentru copil îndreptat spre partea din spate a mașinii pe un scaun protejat de un AIRBAG ACTIV în fața sa; acest lucru poate duce la DECESUL sau VĂTĂMAREA GRAVĂ a COPILULUI.

CS : NIKDY nepoužívejte dětský zádržný systém instalovaný proti směru jízdy na sedadle, které je chráněno před sedadlem AKTIVNÍM AIRBAGEM. Mohlo by dojít k VÁŽNÉMU PORANĚNÍ nebo ÚMRTÍ DÍTĚTE.

SK : NIKDY nepoužívajte detskú sedačku otočenú vzad na sedadle chránenom AKTÍVNÝM AIRBAGOM, pretože môže dôjsť k SMRTI alebo VÁŽNYM ZRANENIAM DIEŤAŤA.

LT : JOKIU BŪDU nemontuokite atgal atgręžtos vaiko tvirtinimo sistemas sėdynėje, prieš kurią įrengta AKTYVI ORO PAGALVĖ, nes VAIKAS GALI ŽŪTI arba RIMTAI SUSIŽALOTI.

LV : NEKĀDĀ GADĪJUMĀ neizmantojiet uz aizmuguri vērstu bērnu sēdekļīti sēdvietā, kas tiek aizsargāta ar tās priekšā uzstādītu AKTĪVU DROŠĪBAS SPILVENU, jo pretējā gadījumā BĒRNS var gūt SMAGAS TRAUMAS vai IET BOJĀ.

ET : ÄRGE kasutage tahapoole suunatud lapseturvaistet istmel, mille ees on AKTIIVSE TURVAPADJAGA kaitstud iste, sest see võib põhjustada LAPSE SURMA või TÕSISE VIGASTUSE.

MT : QATT tuża trażżin għat-tfal li jħares lejn in-naħa ta' wara fuq sit protett b'AIRBAG ATTIV quddiemu; dan jista' jikkawża l-MEWT jew ĠRIEHI SERJI lit-TFAL.

GA : Ná húsáid srian sábháilteachta linbh cúil RIAMH ar shuíochán a bhfuil mála aeir ag feidhmiú os a chomhair. Tá baol BÁIS nó GORTÚ DONA don PHÁISTE ag baint leis.

En outre, pour des raisons de sécurité, vous ne devez utiliser un système de sécurité pour enfant face à la route que conformément aux instructions et restrictions du tableau ⇒ la page 33.

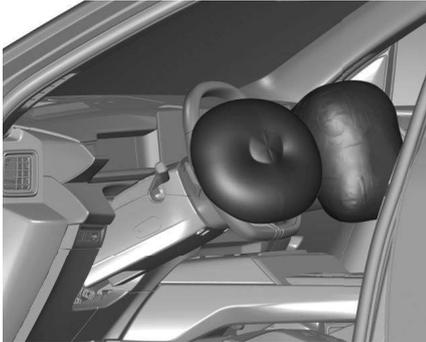
L'étiquette d'airbag se trouve des deux côtés du pare-soleil du passager avant.

Désactivation d'airbag ⇒ la page 32.

SYSTÈME D'AIRBAG FRONTAL

Le système d'airbag frontal se compose de deux airbags, un dans le volant et un autre dans le tableau de bord du côté du passager avant. Ils sont reconnaissables à l'inscription **AIRBAG**.

Le système d'airbag avant se déclenche en cas de collision frontale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.



Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure du tronc et de la tête des occupants avant.

Avertissement

Une protection optimale n'est assurée que si le siège se trouve dans la position correcte.

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags. Fixer correctement la ceinture de sécurité et l'enclencher fermement. C'est indispensable pour que la protection de l'airbag soit efficace.

SYSTÈME D'AIRBAG LATÉRAL

Le système d'airbags latéraux se compose d'un airbag dans chacun des dossiers de siège avant.

Ils sont reconnaissables à l'inscription **AIRBAG**.

Le système d'airbag latéral se déclenche en cas de collision latérale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.



Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure du tronc et du bassin en cas de collision latérale.

Remarque

N'utiliser que des housses de protection de siège qui sont homologuées pour le véhicule.

Ne pas couvrir les airbags.

SYSTÈME D'AIRBAG RIDEAU

Le système d'airbags rideaux se compose d'un airbag de cadre de toit, de chaque côté du véhicule. Il est reconnaissable à la mention **AIRBAG** sur les montants de toit.

Le système d'airbag rideau se déclenche en cas de collision latérale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.



Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure de la tête en cas de choc latéral.

⚠ Avertissement

Les crochets dans les poignées de cadre de toit peuvent uniquement servir à suspendre des vêtements légers, sans cintre. Ne pas garder d'objets dans ces vêtements.

DÉSACTIVATION D'AIRBAG

Le système d'airbag du passager avant doit être désactivé pour les systèmes de

retenue pour enfant placés sur le siège passager, conformément aux instructions du tableau.

Les systèmes d'airbags rideau et latéral, les rétracteurs de ceinture et tous les systèmes d'airbags du conducteur restent actifs. Le système d'airbag du passager avant peut être désactivé via un commutateur côté passager du tableau de bord.

Emplacements de montage d'un système de retenue pour enfant ⇒ la page 37



Utiliser la clé de contact pour choisir la position :

OFF



l'airbag passager avant est désactivé et ne se gonfle pas en cas de collision. Le témoin

s'allume en permanence dans la console centrale.

ON l'airbag passager avant est activé.

⚠ DANGER

Désactiver l'airbag passager uniquement en utilisation combinée avec un système de retenue pour enfants, selon les instructions et restrictions précisées dans le tableau Systèmes de retenue pour enfant.

Le non-respect de cette consigne présente un risque de blessures mortelles pour la personne occupant un siège avec airbag passager avant désactivé.



Si le témoin ON s'allume pendant environ 60 secondes après avoir mis le contact, le système d'airbag passager avant se déploiera en cas de collision.

Si le témoin OFF s'allume après avoir mis le contact, le système d'airbag passager avant est désactivé. Il reste allumé tant que l'airbag est désactivé.

Si les deux témoins sont allumés en même temps, le système présente une défaillance. Le statut du système est indéterminé et personne n'est autorisé à occuper le siège de passager avant. Prendre immédiatement contact avec un atelier.

Prendre immédiatement contact avec un atelier si aucun des deux témoins n'est allumé.

Ne changer de mode que si le véhicule est à l'arrêt avec le contact coupé.

Témoin de désactivation d'airbag ⇒ la page 32.

Systèmes de retenue pour enfant

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ POUR ENFANT

DANGER

Veiller à protéger les enfants en dessous de la taille et du poids suffisants au moyen d'un système de retenue pour enfants approprié. Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

DANGER

Avec un système de retenue pour enfant dos à la route sur le siège passager avant, les systèmes d'airbag du siège passager avant doivent être désactivés. Cette consigne s'applique également à certains systèmes de retenue pour enfant face à la route, comme indiqué dans le tableau Systèmes de retenue pour enfant.

Désactivation d'airbag ⇒ la page 32

Étiquette d'airbag ⇒ la page 28

Nous conseillons un système de retenue pour enfant spécialement adapté

au véhicule. Pour de plus amples informations, consulter l'atelier.

En cas d'interférence du système de sécurité pour enfant avec l'appuie-tête du siège du La véhicule, régler ou retirer l'appuie-tête correspondant .

Quand un système de retenue pour enfant est employé, faire attention aux instructions de montage et d'utilisation qui suivent ainsi qu'à celles fournies avec le système de retenue pour enfant. Les restrictions indiquées dans le tableau se réfèrent à un corps d'essai, qui est l'enveloppe maximale de tous les systèmes de retenue pour enfant existants. S'assurer que les sièges avant n'interfèrent pas avec le système de retenue pour enfant utilisé.

Toujours respecter les réglementations locales ou nationales. Dans certains pays, l'utilisation de systèmes de retenue pour enfant est interdite sur certains sièges.

Ne conduire que si le siège conducteur est correctement réglé ⇒ la page 19

⚠ DANGER

Danger extrême !

Ne pas utiliser un système de retenue pour enfant sur un siège protégé par un airbag en face du système.

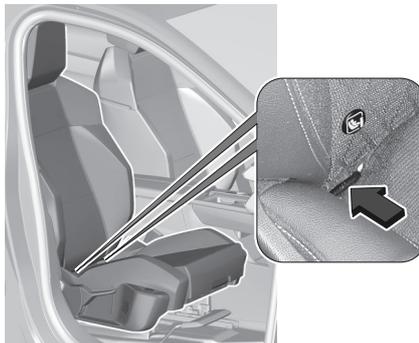
Les systèmes de retenue pour enfant peuvent être fixés avec :

- Ceinture de sécurité à trois points
- Supports ISOFIX
- Ancrage d'attache supérieure

Ceinture de sécurité à trois points

Les systèmes de retenue pour enfant peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité à trois points. Après avoir fixé le système de sécurité pour enfant, la ceinture de sécurité doit être serrée ⇒ la page 37

Supports "SOFIX"



Fixer les systèmes de retenue pour enfant ISOFIX homologués pour le véhicule aux supports ISOFIX. Les positions des systèmes de retenue pour enfant ISOFIX spécifiques au véhicule sont indiquées dans le tableau Systèmes de retenue pour enfant.



Les supports ISOFIX sont signalés par une étiquette sur le dossier. Pour accéder aux supports ISOFIX, ouvrir d'abord la fermeture éclair.

Un système de retenue pour enfant i-Size est un système ISOFIX universel selon la réglementation n° 129 des Nations Unies.

Tous les systèmes de retenue pour enfant i-Size peuvent être utilisés sur un siège de véhicule convenant au système i-Size, comme indiqué dans le tableau Systèmes de retenue pour enfant ⇒ la page 37.

Lors de la fixation des systèmes de retenue pour enfant ISOFIX sur les sièges passager réglables, il faut d'abord incliner le dossier autant que nécessaire vers l'arrière pour pouvoir accéder aux supports ISOFIX.

Après la fixation correcte du système de retenue pour enfant ISOFIX, incliner à nouveau le dossier vers l'avant.

Une sangle de fixation supérieure ou une jambe d'appui doit être utilisée en plus des supports ISOFIX.

Les sièges pour enfant i-Size et sièges du véhicule homologués i-Size sont identifiés par le symbole i-Size, voir l'illustration.



Ancrages d'attache supérieure



Les ancrages de l'attache supérieure sont marqués par un symbole de siège pour enfant.



En plus des supports ISOFIX, attacher la sangle du Top-Tether aux ancrages du Top-Tether.

Les positions des systèmes de retenue pour enfant ISOFIX de catégorie universelle sont indiquées dans le tableau. ⇒ la page 37

SÉLECTION DU SYSTÈME ADÉQUAT

Les sièges arrière constituent l'emplacement idéal pour fixer le système de retenue pour enfant.

Les enfants devraient voyager aussi longtemps que possible avec le dos à la route. En cas d'accident, ceci assure que moins de contraintes sollicitent la colonne vertébrale de l'enfant, toujours très fragile.

Ne pas utiliser de système de retenue pour enfants face à la route sur tous les sièges pour des enfants de moins de 13 kg, mesurant moins de 76 cm et âgés de 15 mois maximum.

Les systèmes de retenue pour enfant adaptés sont tous ceux conformes aux réglementations UN ECE en vigueur. Vérifier les lois et réglementations locales concernant l'utilisation obligatoire de systèmes de retenue pour enfant.

Les systèmes de retenue pour enfant suivants sont recommandés pour les classes de poids suivantes :

- Römer Baby-Safe 3 i-Size

Taille : 40 - 83 cm

Âge : de la naissance à 15 mois

Poids : jusqu'à 13 kg

Recommandé avec sa base ISOFIX.

S'installe uniquement dos à la route.

- Römer TriFix 2 i-Size

Taille : 76 - 105 cm

Âge : de 15 mois à 4 ans

Poids : de 9 à 22 kg

S'installe avec des fixations ISOFIX et Top-Tether.

S'installe uniquement face à la route.

- Römer Kidfix i-Size

Taille : 100 - 150 cm

Âge : de 3,5 à 12 ans

Poids : de 15 à 36 kg

avec ou sans fixation ISOFIX

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.

Acheté sur Stellantis & You, Sales and Services.

Il est conseillé d'utiliser le siège enfant avec le dossier.

En cas de dépose du dossier en présence d'un enfant de plus de 138 cm, il faut également enlever la protection de sécurité.

S'assurer que le système de retenue pour enfant à installer est compatible avec le type de véhicule.

Siège pour enfant à l'avant : Régler le siège du passager avant à la position de réglage la plus haute et la position longitudinale entièrement vers l'arrière avec le dossier redressé.

Siège pour enfant à l'arrière : Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier afin que les jambes de l'enfant assis dans le siège pour enfant face à la route ou dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.

En cas d'interférence du système de retenue pour La enfant avec l'appuie-tête du siège du véhicule, ajuster ou retirer l'appuie-tête correspondant du siège du véhicule.

Suivre les instructions des fabricants de dispositifs de retenue pour enfants afin

d'installer le dispositif de retenue pour enfants approprié dans le véhicule.

Pour les systèmes de retenue pour enfant semi-universels ou spécifiques à un véhicule (ISOFIX ou système de retenue pour enfant à ceinture), voir la liste des véhicules fournie dans le manuel d'utilisation du système de retenue pour enfant.

S'assurer que la position de montage du système de retenue pour enfant dans le véhicule est correcte. Voir le tableau suivant.

Ne laisser les enfants monter et descendre du véhicule que du côté opposé au trafic.

Quand le système de retenue pour enfant n'est pas employé, attacher le siège avec une ceinture de sécurité ou l'enlever du véhicule.

Remarque

Ne rien fixer sur les systèmes de retenue pour enfants et ne pas les couvrir d'autres matériaux. Un système de retenue pour enfants soumis à des contraintes en cas d'accident doit être remplacé.



Airbag frontal **passager activé**.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué universellement "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**", (U) de groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué universellement** "**face à la route**" (UF) de groupes **1, 2** et **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.



Place autorisant l'installation d'un siège enfant **i-Size**.



Place autorisant l'installation d'un siège enfant **i-Size** "**face à la route**"



Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.



Présence d'un ancrage **Top Tether** Une arrière du dossier, autorisant l'installation d'un **siège enfant ISOFIX universel**.



Présence d'un ancrage TOP TETHER à l'arrière du dossier, autorisant l'installation d'un **siège enfant ISOFIX universel** "**face à la route**".



Siège enfant **ISOFIX** dos à la route :

- **R1** : Siège enfant ISOFIX pour nourrisson
- **R2** : Siège enfant ISOFIX de taille réduite.
- **R3** : siège enfant ISOFIX de grande taille



Siège enfant **ISOFIX** face à la route :

- **F2X** : Siège enfant ISOFIX pour tout-petits.

- **F2** : Siège enfant ISOFIX de hauteur réduite.
- **F3** : Siège enfant ISOFIX de grande hauteur.



Réhausseur de siège enfant, par ceinture de sécurité ou fixations ISOFIX :

- **B2** : Siège réhausseur de largeur réduite.
- **B3** : Siège réhausseur de grande largeur.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant ISOFIX.

Pour les réglages des sièges, se reporter au tableau "Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size".



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Siège enfant ISOFIX de type "Nacelle" :

- **L1** : Orienté du côté gauche.
- **L2** : Orienté du côté droit.

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants fixés par la ceinture de sécurité et homologués universellement (a), ainsi que les sièges enfant les plus grands ISOFIX et i-Size sur les places assises équipées de fixations ISOFIX dans le véhicule.

Oui : Convient pour l'installation de la catégorie désignée du système de retenue pour enfant.

Non : Ne convient pas pour l'installation de la catégorie désignée du système de retenue pour enfant.

Tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants universel, ISOFIX et i-Size.

	Numéro du siège					
	Sièges avant ^(b)		Sièges arrière ^(b) rangée 2			
	1	2	3	4	5	
Airbag frontal passager		Désactivé "OFF" ^(c)	Activé "ON" ^(d)			
Position compatible avec un siège enfant universel^(a) dos à la route^(e)	non	oui ^{(g)(h)}	non	oui	oui ⁽ⁱ⁾	oui
Position compatible avec un siège enfant universel^(a) face à la route^(f)	non	oui ^{(g)(h)}		oui	oui ⁽ⁱ⁾	oui
Position compatible avec un siège pour enfant i-Size dos à la route	non	non ^(j) / oui ^(k)	non	oui	non	oui
Position compatible avec un siège pour enfant i-Size face à la route	non	non ^(j) / oui ^(k)		oui	non	oui
Place compatible avec une attache TOP-TETHER	non	non ^(j) / oui ^(k)		oui	non	oui
Siège enfant de type " Nacelle " (L1 / L2)	non	non		non	non	non
Siège enfant ISOFIX "dos à la route" (R1/R2/R3)	non	non ^(j) / R3 ^{(h)(k)}	non	R3	non	R3
Siège enfant ISOFIX "face à la route" (F1/F2X/F3)	non	non ^(j) / F3 ^{(h)(k)}		F3	non	F3
Siège enfant " Rehausseur " (B2/B3) ^(m)	non	B3 ^{(h)(j)(k)}		B3	B3 ⁽ⁱ⁾ (j)	B3

(a) Siège pour enfant universel : siège pour enfant pouvant être installé dans tous les véhicules à l'aide de la ceinture de sécurité.

- (b) En fonction de la version, se reporter à la législation en vigueur dans le pays avant de transporter un enfant sur cette position de siège.
- (c) Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver "**OFF**" IMPÉRATIVEMENT l'airbag passager avant.
- (d) Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé "**ON**".
- (e) Pour un siège enfant universel "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**" (U) des groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.
- (f) Pour un siège enfant universel "**face à la route**" (UF) de groupes **1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.
- (g) Pour un siège avec réglage en hauteur, régler celui-ci en position haute maximale.
- (h) Régler le siège du passager avant en position longitudinale complètement vers l'arrière.
- (i) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé sur la place passager arrière centrale.
- (j) Siège non équipé de supports conformes ISOFIX.
- (k) Siège équipé de fixations conformes ISOFIX.
- (l) Si un système de retenue pour enfant est installé sur ces sièges, régler l'appuie-tête du siège à la hauteur maximale ou le retirer au besoin.
- (m) Il n'est pas possible d'installer 3 sièges rehausseurs en même temps sur les sièges arrière.

Règles :

- Une place compatible i-Size est également compatible pour R1, R2 et F2X, F2, B2.
- Une place compatible R3 est également compatible pour R1 et R2.
- Une place compatible R2 est également compatible pour R1.
- Une position compatible F3 est également compatible F2X et F2.
- Une position compatible B3 est également compatible B2.

Volant et Commandes

RÉGLAGE DU VOLANT



- À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.
- Régler la hauteur et la profondeur pour adapter la position de conduite.
- Pousser la commande pour verrouiller le volant.

Avertissement

Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

Conseil :

Les informations relatives à la conduite et l'infodivertissement sont disponibles sur un écran 10" et un écran 16".

Les informations du combiné sont visibles au-dessus du volant pour plus de sécurité et de confort de conduite.

Régler la hauteur du volant de façon qu'il ne masque pas le combiné.

VOLANT CHAUFFANT

Par temps froid, cette fonction chauffe la partie circulaire du volant.

Elle est activable lorsque la température extérieure est inférieure à 20 °C.



Dans l'application Climatisation de l'écran tactile, sélectionner l'onglet Volant et sièges.



Appuyer sur  pour activer / désactiver la fonction.

La fonction est mémorisée à chaque coupure du moteur.

COMMANDES AU VOLANT



Certains systèmes d'assistance au conducteur, le système d'infodivertissement et un téléphone mobile connecté peuvent être actionnés via les commandes au volant.

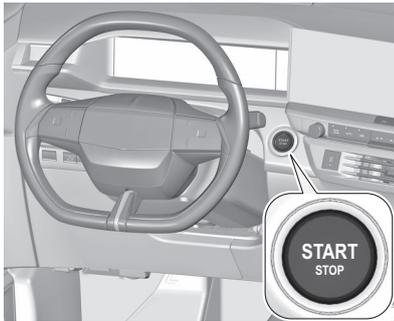
Systèmes avancés d'aide à la conduite ⇒ la page 148

Système d'infodivertissement ⇒ la page 90

AVERTISSEUR SONORE



Start/Stop



Démarrage du moteur

Actionner la pédale de frein et appuyer sur Start/Stop.

Contact mis, mode alimentation sans démarrage du moteur du véhicule

Appuyer sur Start/Stop sans actionner la pédale de frein. Les témoins s'allument et la plupart des fonctions électriques sont opérationnelles.

Moteur du véhicule et contact coupé

Appuyer brièvement sur **Start/Stop** dans chaque mode, ou lorsque le moteur tourne et que le véhicule est à l'arrêt. Certaines fonctions restent actives jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur.

En quittant le véhicule

⚠ Avertissement

Ne quitter le véhicule qu'après avoir coupé le système de propulsion, appliqué le frein de stationnement et, selon la transmission, engagé le premier rapport ou sélectionné **P**.

Stationnement

⚠ Avertissement

Ne pas garer le véhicule sur une surface facilement inflammable. La température élevée du système d'échappement pourrait enflammer la surface.

- Serrer le frein de stationnement.
- Si le véhicule se trouve sur une surface plane ou en montée, engager le premier rapport ou appuyer sur **P**. En montée, tourner les roues avant côté opposé du trottoir.
- Si le véhicule se trouve sur une descente, engager la marche arrière ou appuyer sur **P**. Tourner les roues avant vers le trottoir.
- Fermer les vitres.
- Arrêter le moteur.
- Couper le contact du véhicule avec le bouton d'alimentation. Selon la version, tourner le volant jusqu'à ce que le blocage du volant s'enclenche.

Blocage du volant

Le blocage du volant s'active automatiquement lorsque :

- le véhicule est à l'arrêt.
- le contact a été coupé.

Pour débloquer la direction, ouvrir et fermer la porte conducteur, mettre le contact en mode alimentation ou faire démarrer directement le moteur du véhicule.

Avertissement

Le véhicule ne peut pas être remorqué lorsque la batterie est déchargée ou ne peut pas démarrer en étant tracté car le volant ne peut pas être débloqué.

Essuie-glace et lave-glace avant

Remarque

Avec la manette d'essuie-glace en position AUTO ou INT, 1 ou 2 et le contact mis après plus d'une minute : Lorsque la température extérieure est inférieure à +3°C, l'essuie-glace avant s'active uniquement à une vitesse supérieure à 10 km/h. Lorsque la température extérieure est supérieure à +3°C, l'essuie-glace avant s'active immédiatement.

Remarque

En position 1 ou 2, la fréquence de balayage est automatiquement réduite à une vitesse inférieure à 5 km/h et revient à la fréquence initiale à une vitesse supérieure à 10 km/h.

Essuie-glace avant avec fréquence de balayage réglable



- 2 : rapide
 1 : lent
 INT : balayage intermittent
 0 : éteint
 x1 : balayage simple

Ne pas mettre en marche lorsque les vitres sont gelées.

Ne pas enclencher les essuie-glaces ou les lave-glaces dans les stations de lavage de voiture.

Pour activer le mode balayage intermittent lorsque le contact est remis, pousser le levier vers le bas en position OFF puis revenir en position INT.

Fréquence de balayage

Manette d'essuie-glace en position INT, la fréquence de balayage dépend de la vitesse du véhicule.

Essuie-glace avant avec détecteur de pluie



- 2 : rapide

1 : lent

INT : balayage intermittent

0 : éteint

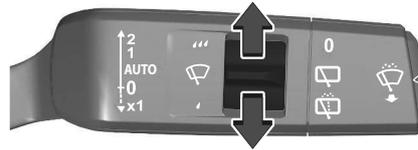
AUTO : balayage automatique avec capteur de pluie

En position **AUTO**, le détecteur de pluie détecte la quantité d'eau sur le pare-brise et règle automatiquement la vitesse de l'essuie-glace avant. Si le contact est coupé pendant plus d'une minute, le mode automatique de l'essuie-glace est désactivé. Pour activer le mode balayage automatique lorsque le contact est remis, pousser le levier vers le bas en position **OFF** puis revenir en position **AUTO**.

Ne pas mettre en marche lorsque les vitres sont gelées.

Ne pas enclencher les essuie-glaces ou les lave-glaces dans les stations de lavage de voiture.

Sensibilité réglable du capteur de pluie



Manette d'essuie-glace en position **AUTO**.

En position **AUTO**, le détecteur de pluie détecte la quantité d'eau sur le pare-brise et règle automatiquement la vitesse de l'essuie-glace avant.

La sensibilité peut être réglée à l'aide du contacteur du levier. Le pousser vers le haut pour augmenter la sensibilité et vers le bas pour la diminuer.

Vérifier que le capteur n'est pas obstrué
⇒ la page 13.

Témoin ⇒ la page 118.

Lave-glace avant



Tirer la manette. Le produit de lave-glace est pulvérisé sur le pare-brise et l'essuie-glace exécute quelques balayages.

Liquide de lave-glace ⇒ la page 213.

Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière

Essuie-glace de lunette arrière



0 : éteint

 : balayage intermittent

 : lave-glace

Ne pas mettre en marche lorsque la lunette arrière est gelée et si un porte-vélo est utilisé. Ne pas enclencher les essuie-glaces ou les lave-glaces dans les stations de lavage de voiture. L'essuie-glace de lunette arrière s'enclenche automatiquement si l'essuie-glace avant est en marche et que la marche arrière est engagée.

Lave-glace de lunette arrière

Sélectionner .

Le liquide de lave-glace est pulvérisé sur la lunette arrière et la caméra arrière et

l'essuie-glace fonctionne tant que  est sélectionné.

Liquide de lave-glace ⇒ la page 213

Feux extérieurs

Éclairage principal

COMMUNTEUR D'ÉCLAIRAGE

Avertissement

Ne pas regarder directement dans les phares LED. Risque de lésion oculaire.



Tourner le commutateur d'éclairage :

 feux de position

AUTO La commande automatique des feux passe automatiquement des feux de jour aux feux de croisement

 / Feux de croisement / Feux de route



Témoin ⇒ la page 80.

FEUX ARRIÈRE

Les feux arrière sont allumés en même temps que les feux de croisement et les feux de jour.

COMMANDE AUTOMATIQUE DES FEUX



Quand la fonction de commande automatique des feux est activée, le système bascule automatiquement entre les feux de jour et les feux de croisement, en fonction des conditions d'éclairage extérieur et des informations communiquées par le système d'essuie-glaces.

Allumage automatique des phares

Mettre le commutateur en position : **AUTO**

En cas de mauvaises conditions d'éclairage, les feux de croisement s'allument automatiquement.

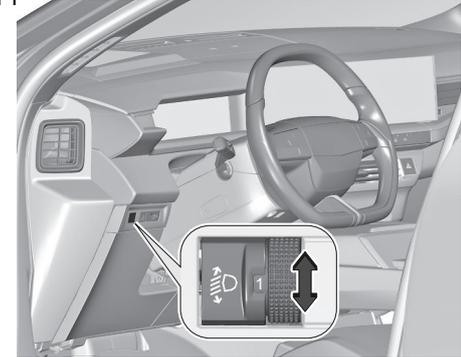
En outre, les phares sont allumés si les essuie-glaces de pare-brise ont effectué plusieurs balayages.

FEUX DE ROUTE



Tirer sur le levier au-delà du point de résistance pour alterner entre les feux de croisement et les feux de route.

RÉGLAGE DE LA PORTÉE DES PHARES



Pour adapter la portée des phares en fonction du chargement du véhicule afin d'éviter l'éblouissement : tourner la molette dans la position désirée.

Tableau 1 : MHEV/PHEV

0	Siège du conducteur occupé
1	Tous les sièges occupés
2	Tous les sièges occupés et coffre chargé

3	Siège du conducteur occupé et coffre chargé
---	---

Tableau 2 : BEV

0	Siège du conducteur occupé
---	----------------------------

1	Tous les sièges occupés
---	-------------------------

1	Tous les sièges occupés et coffre chargé
---	--

2	Siège du conducteur occupé et coffre chargé
---	---

PHARES POUR CONDUITE À L'ÉTRANGER

En cas de circulation dans un pays où la conduite se fait du côté opposé de la route, il n'est pas utile de régler les phares.

FEUX DE JOUR

Les feux de jour augmentent la visibilité du véhicule pendant la journée ⇨ la page 47.

APPEL DE PHARES



Tirer jusqu'au point de résistance pour faire des appels de phares.

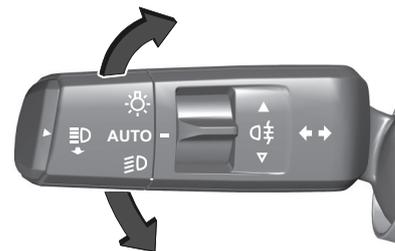
FEUX DE DÉTRESSE



Appuyer sur le bouton pour les allumer.

En cas de freinage dans une situation d'urgence, les feux de détresse s'allument automatiquement en fonction de l'intensité de la décélération. Lorsque le véhicule redémarre, il faut désactiver les feux de détresse manuellement.

FEUX DE DIRECTION



vers le haut : feu de direction du côté droit

vers le bas : feu de direction du côté gauche

Un point de résistance peut être ressenti lors du déplacement du levier des clignotants.

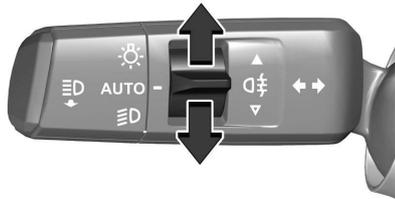
Un clignotement continu débute lorsque le levier des clignotants est déplacé au-delà du point de résistance. Il s'arrête

lorsque le volant est tourné dans la direction opposée ou lorsque le levier des clignotants est replacé manuellement en position neutre. Après 20 secondes, le volume du signal sonore augmente si la vitesse est supérieure à 80 km/h.

Activer un clignotement temporaire en maintenant le levier des clignotants juste avant le point de résistance. Les clignotants resteront actifs jusqu'à ce que le levier des clignotants soit relâché.

Pour activer trois clignotements, appuyer brièvement sur le levier des clignotants sans passer le point de résistance.

FEUX ANTIBROUILLARD ARRIÈRE



Pousser le commutateur vers le haut pour allumer le feu antibrouillard arrière.

Pousser le commutateur vers le bas pour éteindre le feu antibrouillard arrière.

PHARES INTELLI-LUX HD

Le système de phares Intelli-Lux HD se compose de plusieurs LED particulières dans chaque phare, qui activent la commande des fonctions d'éclairage directionnel adaptatif.

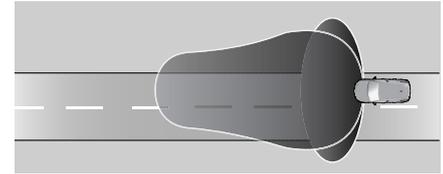
La répartition et l'intensité de la lumière sont déclenchées de façon variable selon les conditions d'éclairage, le type de route et les conditions de conduite. Le véhicule adapte automatiquement les phares à la situation pour donner les meilleures performances d'éclairage au conducteur.

Les fonctions d'éclairage directionnel adaptatif et de phares Intelli-Lux HD peuvent être désactivées ou activées à l'écran d'informations et en désactivant ou en activant la commande automatique des feux.

Écran d'informations ⇔ la page 74

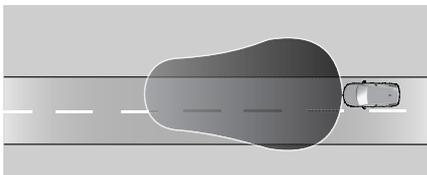
Les fonctions suivantes sont disponibles si l'éclairage directionnel adaptatif est activé à l'écran d'informations et si le commutateur d'éclairage est sur **AUTO**.

Feu piéton



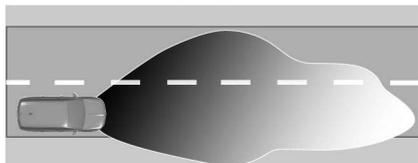
Activé automatiquement lorsque le véhicule se met en mouvement et tant qu'il n'a pas atteint la vitesse de 25 km/h. Ce feu est conçu pour améliorer la visibilité des piétons sur les côtés du véhicule.

Feux de ville



Activés automatiquement à une vitesse inférieure à 30 km/h et désactivés après quelques secondes lorsque la vitesse du véhicule dépasse 50 km/h. Le faisceau lumineux est large pour mieux reconnaître les dangers sur la route, comme les piétons et les croisements.

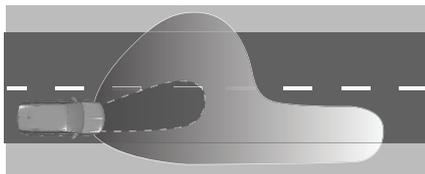
Feux de campagne



Activés automatiquement après un petit délai en cas de conduite à plus de 50 km/h en zones rurales. L'éclairage de la voie et du bas-côté est adapté. Les

véhicules qui arrivent et qui précèdent ne sont pas éblouis.

Faisceau lumineux par mauvais temps



Activé automatiquement lorsque les conditions suivantes sont réunies :

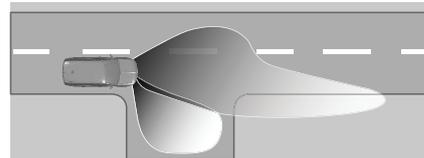
- la vitesse du véhicule est comprise entre 0 km/h et 70 km/h,
- le feu antibrouillard arrière est éteint,
- les essuie-glaces avant sont activés pendant plus de deux minutes.

L'éclairage est élargi pour une meilleure reconnaissance des marquages de voie et les feux de croisement sont atténués pour éviter d'éblouir les conducteurs dans la circulation en sens inverse.

Mode antibrouillard

Activé automatiquement quand le feu antibrouillard arrière est allumé. Ce mode est conçu pour améliorer la visibilité du conducteur en cas de brouillard.

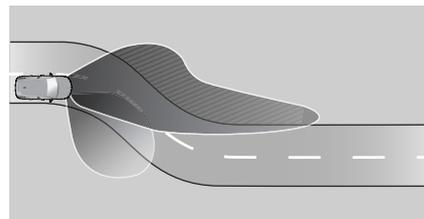
Feu d'angle



Activé à une vitesse jusqu'à

40 km/h lors de la mise hors tension. En fonction de l'angle du volant et des clignotants, une fonction d'éclairage DEL particulière est déclenchée, qui éclaire le sens de la marche.

Éclairage en virage



Des LED particulières, basées sur l'angle de braquage et la vitesse, sont en plus déclenchées pour améliorer l'éclairage dans les virages. Cette fonction reste

activée jusqu'à une vitesse d'environ 70 km/h.

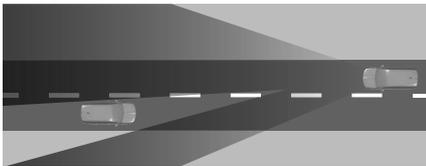
Feux de route anti-éblouissement

Avertissement

La fonction de feux de route anti-éblouissement peut aveugler les autres usagers de la route si le véhicule est utilisé dans des pays où la conduite se fait du côté opposé de la route, par exemple un véhicule à conduite à gauche utilisé dans des pays à conduite à droite.

Arrêter la fonction anti-éblouissement des feux de route pour rouler dans les pays mentionnés plus haut.

Cette fonction permet aux feux de route de fonctionner comme feu de conduite principal dans un environnement sombre.

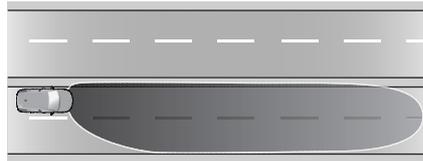


Le faisceau est adapté dynamiquement en fonction des conditions de conduite. La répartition de l'éclairage est ainsi

optimale, sans éblouir les autres usagers de la route.

Les feux de route anti-éblouissement s'allument automatiquement à une vitesse supérieure à 45 km/h. Ils sont désactivés à une vitesse inférieure à 35 km/h mais restent en mode d'attente.

Mode Autoroute



Activé automatiquement en cas de détection de conduite sur autoroute. L'éclairage est adapté à la vitesse de conduite plus élevée sur autoroutes et pour éviter d'aveugler les usagers de la route roulant en sens inverse. En suivant les véhicules à l'avant ou croisés, l'éblouissement pour ces véhicules est réduit.

Anti-éblouissement des panneaux routiers

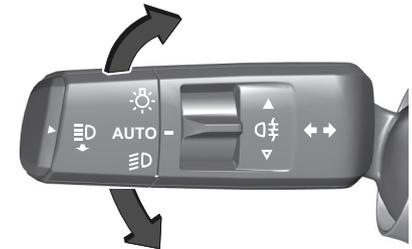
Activé automatiquement Ce mode est conçu pour minimiser l'éblouissement dû au panneaux routiers.

Défaillance du système de phares à LED

Lorsque le système détecte une défaillance dans le système de phares à LED, il sélectionne une position prédéfinie pour éviter d'éblouir la circulation en sens inverse. Un avertissement est affiché au combiné d'instruments.

Si le défaut reste affiché au redémarrage suivant, consulter un atelier qualifié.

FEUX DE STATIONNEMENT



Quand le véhicule est stationné, les feux de stationnement peuvent être allumés d'un côté :

1. Couper le contact.
2. Relever à fond le levier (feux de stationnement de droite) ou l'abaisser à fond (feux de stationnement de gauche).

Confirmation par signal sonore et via le témoin du feu de direction correspondant.

LENTILLES DE FEU EMBUÉES

L'intérieur du boîtier de feu peut s'embuer brièvement si le temps est humide, s'il pleut fortement ou après un lavage de voiture. La buée disparaît rapidement d'elle-même. Pour accélérer le processus, allumer les phares.

Lampes intérieures

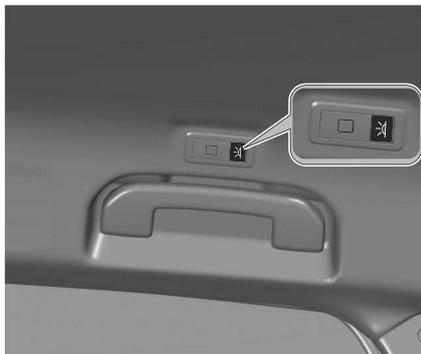
ÉCLAIRAGE DE COURTOISIE

Selon la version, appuyer sur le bouton ou l'effleurer pour activer l'éclairage de courtoisie correspondant.

Plafonniers avant



Plafonniers arrière



ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

La luminosité des phares suivants peut être réglée dans l'application Paramètres



sur l'écran d'informations, quand les feux extérieurs sont allumés :

- éclairage du tableau de bord
- Écran d'informations
- commutateurs et éléments de commande éclairés

Fonctionnalités d'éclairage

ÉCLAIRAGE DE LA CONSOLE CENTRALE

Une lampe d'ambiance intégrée au vide-poches de pavillon éclaire la console centrale lorsque les phares sont allumés.

ÉCLAIRAGE POUR ENTRER DANS LE VÉHICULE

Éclairage d'accueil

Une ou plusieurs des lampes suivantes sont allumées pendant un court instant lors du déverrouillage du véhicule avec la télécommande radio :

- phares
- éclairage intérieur
- feux de direction

- feux de position

Les éclairages s'éteignent dès que le contact est en position de marche.

Cette fonction peut être activée ou désactivée dans l'application Paramètres



à l'écran d'informations.

Les lampes suivantes s'allument en plus quand la porte conducteur est ouverte :

- éclairage de quelques commutateurs
- combiné
- les lampes de vide-poches de porte

ÉCLAIRAGE POUR QUITTER LE VÉHICULE

Les éclairages suivants sont allumés lorsque le contact est coupé :

- phares
- éclairage intérieur
- éclairage de la console centrale

Ils s'éteignent automatiquement après un certain temps.

Cette fonction peut être activée ou désactivée dans l'application Paramètres



à l'écran d'informations.

ÉCLAIRAGE DE LOCALISATION DU VÉHICULE

Cette fonction permet de localiser le véhicule dans la pénombre en utilisant la commande à distance.

Appuyer sur  de la télécommande, une animation accroche le regard.

PROTECTION CONTRE LA DÉCHARGE DE LA BATTERIE

Pour éviter la décharge de la batterie du véhicule quand le contact est coupé, certaines lampes intérieures sont automatiquement arrêtées après un certain temps.

Toit ouvrant

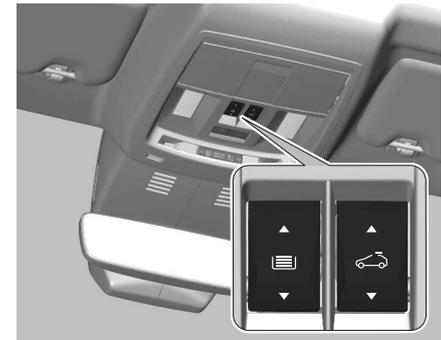
Avertissement

Manipuler le toit ouvrant avec prudence. Risque de blessure, en particulier pour les enfants. Observer attentivement les parties amovibles en les manipulant. S'assurer que rien ne puisse être coincé.

Avertissement

Ne pas utiliser le toit ouvrant si une galerie de toit est installée. Ne pas placer de charges lourdes sur les pièces mobiles du toit ouvrant.

Mettre le contact pour manœuvrer le toit ouvrant.



: Commande du rideau d'occultation

 : Commande du toit ouvrant

Ouverture ou fermeture

- Pour ouvrir le toit ou le rideau, utiliser la partie du bouton située vers l'arrière.
- Pour fermer le toit ou le rideau, utiliser la partie du bouton située vers l'avant.

Fonctionnement des boutons

- Une impulsion au-delà du point de résistance d'un bouton entraîne directement l'ouverture ou la fermeture complète.
- Une deuxième impulsion interrompt le mouvement en cours.
- En maintenant l'appui sur un bouton (sans passer le point de résistance), le mouvement de la vitre ou du rideau s'arrête lorsque ce bouton est relâché.
- Toit fermé : une impulsion simple, sans aller au-delà du point de résistance, le fait passer à la position entrebâillée.

Remarques générales

Fonction de protection

Si le toit ouvrant rencontre une résistance au cours de la fermeture automatique, il est immédiatement arrêté et rouvert.

Désactivation de la fonction de sécurité

En cas de difficulté pour fermer, par ex.

en raison du gel, maintenir  enfoncé. Le toit ouvrant se ferme avec la fonction de protection désactivée. Pour arrêter le mouvement, relâcher le commutateur.

Fermeture du toit ouvrant depuis l'extérieur

Le toit ouvrant peut être fermé à distance depuis l'extérieur du véhicule.



Maintenir  enfoncé pendant plus de deux secondes pour fermer le toit ouvrant. Relâcher le bouton pour arrêter le mouvement.

Initialisation du toit ouvrant

Si le fonctionnement automatique du toit ouvrant n'est pas possible, le toit ouvrant doit être initialisé :

1. Mettre le contact.
2. Appuyer longuement sur  pour fermer le toit ouvrant.

Lorsqu'il est complètement fermé, un bref mouvement d'ouverture et de fermeture s'effectue.

3. Ne relâcher  qu'une seconde après la fin de ce mouvement.

Espace de rangement intérieur

ESPACES DE RANGEMENT

Avertissement

Ne pas stocker des objets lourds ou pointus dans les espaces de rangement.

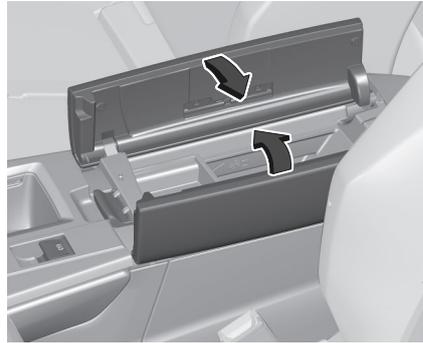
Boîte à gants



En roulant, la boîte à gants doit rester fermée.

Rangement dans la console centrale

La console centrale constitue un grand espace de rangement comprenant un bac amovible.



Un compartiment pour le chargement inductif et des prises USB est prévu sous le tableau de bord.

Selon la version, l'espace de rangement peut disposer d'un couvercle coulissant et d'un passe-câbles permettant d'accéder au rangement de la console centrale de deuxième rangée.

Faire glisser le couvercle vers l'avant.

Chargement inductif ⇒ la page 70

PORT USB ⇒ la page 71

Rangement dans le panneau de porte

Un espace de rangement se trouve dans les panneaux de porte avant et arrière.

Pochettes de rangement des sièges

Les sièges avant sont équipés à l'arrière de pochettes de rangement accessibles aux occupants de la deuxième rangée. Selon la version, une pochette supplémentaire peut être disponible sur le haut du siège.

Recouvrement des rangements dans le plancher arrière

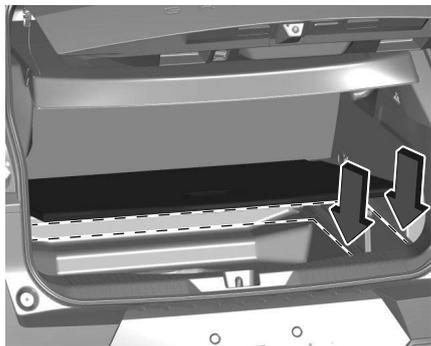
Soulever le cache dans le logement pour accéder aux équipements d'urgence en cas de panne.

Kit de réparation des pneus ⇒ la page 196.

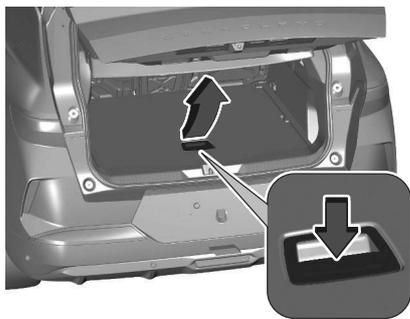
Roue de secours ⇒ la page 194.

Double plancher de chargement

Le double plancher de chargement peut être inséré à deux hauteurs différentes dans le coffre :



- position inférieure au-dessus du recouvrement des rangements dans le plancher arrière
- position supérieure verrouillée avec la poignée dans le panneau de garnissage arrière



Pour l'enlever, appuyer sur la poignée pour déverrouiller le plancher de charge et le soulever avec la poignée.

S'il est monté en position supérieure, l'espace compris entre le plancher de chargement et le couvercle de niche de roue de secours peut être utilisé comme compartiment de rangement.

Dans cette position, si les dossiers de siège arrière sont rabattus vers l'avant, il est possible de créer un espace de chargement presque totalement plat.

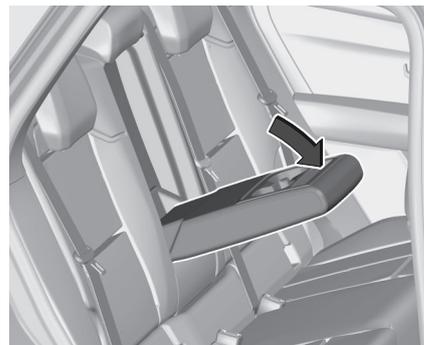
En position haute, le double plancher de charge peut supporter une charge maximale de 100 kg. En position basse, le double plancher de charge peut supporter la charge maximale admissible.

PORTE-GOBELETS

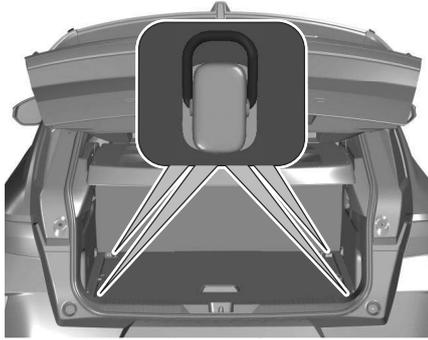
Les porte-gobelets se trouvent dans la console centrale entre les sièges avant.



Les porte-gobelets arrière se trouvent dans l'accoudoir entre les sièges. Abaisser l'accoudoir.



ANNEAUX D'ARRIMAGE



Les anneaux d'arrimage servent à sécuriser les objets pour éviter qu'ils ne glissent, par ex.

avec des sangles de serrage ou le filet à bagages.

FILET DE SÉCURITÉ

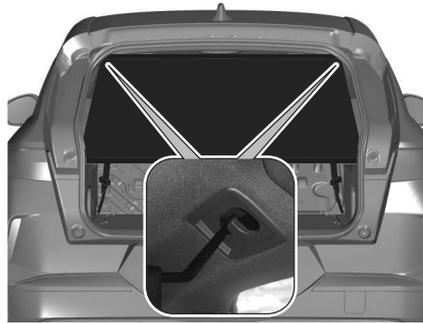
Le filet de sécurité peut être monté derrière les sièges arrière ou, si les dossiers de siège arrière sont rabattus, derrière les sièges avant. Le transport de personnes est interdit derrière le filet de sécurité.

Pose

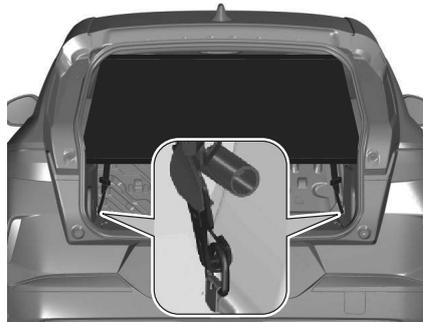
Derrière les sièges arrière

Déposer le store.

Cache-bagages ⇨ la page 61



- Des ouvertures pour la pose sont prévues des deux côtés du cadre de toit au-dessus des sièges arrière : suspendre et engager la tige du filet d'un côté, comprimer la tige et suspendre et engager l'autre côté.

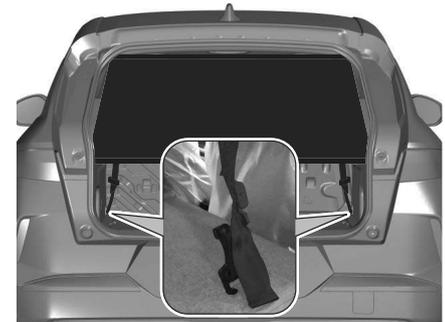


- Fixer les crochets des sangles du filet de sécurité dans les anneaux d'arrimage derrière les sièges arrière.
- Tendre les deux sangles en tirant sur l'extrémité libre.
- Les dossiers de siège arrière doivent être relevés.

Derrière les sièges avant

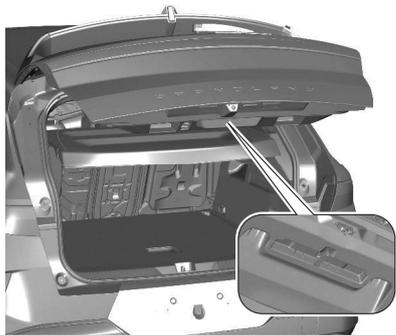
- Abaisser les appuis-tête et rabattre les dossiers arrière.

Coffre ⇨ la page 61



- Introduire les crochets des sangles du filet de sécurité dans les boucles sur la face arrière des dossiers arrière.
- Tendre les deux sangles en tirant sur l'extrémité libre.

TRIANGLE DE PRÉSIGNALISATION



Ranger le triangle de présignalisation dans l'espace arrière de la porte de coffre et le fixer au moyen de la bande Velcro®.

TROUSSE DE PREMIERS SOINS

Selon la version, une trousse de secours peut être placée dans le coffre.

INFORMATIONS SUR LE CHARGEMENT

 **Avertissement**

Veiller à toujours bien fixer la charge dans le véhicule.

Dans le cas contraire, les objets risquent d'être projetés dans le véhicule et de blesser des occupants ou endommager la charge ou le véhicule.



- Placer les objets lourds dans le coffre contre les dossiers. S'assurer que les dossiers sont correctement encliquetés ⇒ la page 61. Dans le cas d'objets empilés, placer les plus lourds en bas.
- Éviter le glissement des objets non fixés en les attachant au moyen des

sangles fixées aux anneaux d'arrimage ⇒ la page 57.

- Le chargement ne doit pas dépasser le bord supérieur des dossiers.
- Ne placer aucun objet sur le cache-bagages, ni sur le tableau de bord. Ne pas recouvrir le capteur sur le haut du combiné d'instruments.
- Le chargement ne doit pas gêner l'utilisation des pédales, du frein de stationnement et du levier de vitesses et ne doit pas gêner le conducteur dans ses mouvements. Ne pas laisser des objets non arrimés dans l'habitacle.
- Ne pas conduire avec le coffre ouvert.
- La charge utile est la différence entre le poids total autorisé en charge (voir plaquette signalétique ⇒ la page 220) et le poids à vide selon norme CE.

Pour calculer le poids à vide, saisir les données de votre véhicule indiquées dans le tableau des poids au début de ce manuel.

Le poids en ordre de marche CE inclut le poids du conducteur (68 kg), des bagages (7 kg) et tous les liquides (réservoir de carburant rempli à 90 %).

Les équipements et accessoires en option augmentent le poids à vide.

- La charge sur le toit augmente la sensibilité au vent latéral du véhicule et altère la tenue de route du fait de l'élévation du centre de gravité du véhicule.

Répartir la charge de manière uniforme et l'arrimer fermement avec des sangles afin qu'elle ne glisse pas. Adapter la pression des pneus et la vitesse du véhicule à l'état de charge. Contrôler régulièrement les fixations et les resserrer.

Ne pas dépasser 120 km/h.

La charge admissible sur le toit est de 60 kg. La masse sur le toit est la somme des masses de la galerie de toit et de la charge.

CHARGEMENT DU VÉHICULE

Barres de toit

Avertissement

Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule.

Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

Avertissement

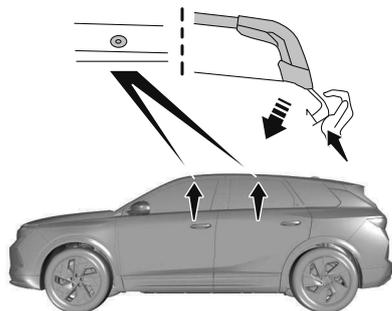
Charge maximale répartie sur les barres de toit transversales, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm (sauf porte-vélos) : **80 kg**.

Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit.

Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule.

Veillez vous référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

Pose directe sur pavillon



Les barres transversales doivent être fixées exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon.

Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsque les portes sont fermées.

Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

⚠ Avertissement

Recommandations

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger un des côtés.

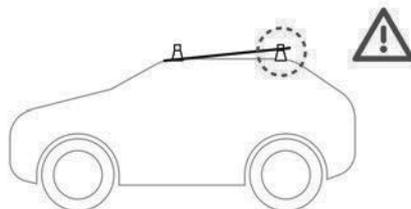
Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.

Arrimer solidement la charge.

Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.

Vérifiez régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.

Retirez les barres de toit aussitôt le transport terminé.



⚠ Avertissement

Toit ouvrant

Si le toit ouvrant reste ouvert, le véhicule est verrouillé et la surveillance périmétrique s'active, mais pas les surveillances volumétrique et antisoulèvement.

Mode délestage

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.

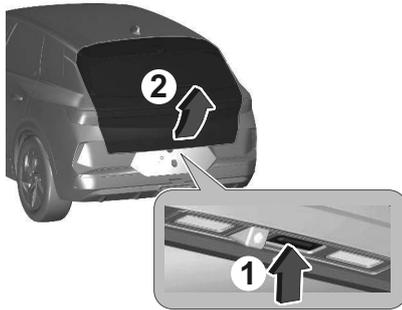
Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions telles que l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.

Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Coffre

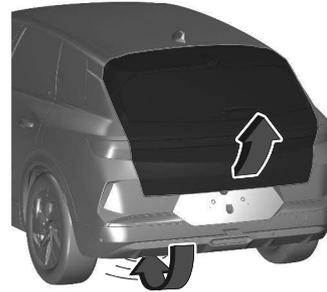
HAYON

Ouverture



1. Appuyer sur le bouton derrière le bord central inférieur du hayon.
2. Ouvrir le hayon.

Fermeture



Utiliser la poignée intérieure.

Verrouillage central ⇒ la page 9

HAYON ÉLECTRIQUE

ATTENTION

Manipuler les lève-hayon motorisé avec prudence. Risque de blessure, en particulier pour les enfants. Observer attentivement le hayon amovible en le manipulant. Vérifier qu'aucun objet n'est coincé pendant son fonctionnement et que personne ne se trouve dans la zone de déplacement.

Remarque

Le hayon motorisé est désactivé si une remorque est branchée à la prise de l'attelage de remorque.

Le hayon motorisé peut être commandé :

- En appuyant sur  de la clé électronique. Pour éviter toute ouverture non intentionnelle du hayon, le bouton  doit être enfoncé pendant plus longtemps que lors du verrouillage ou déverrouillage.
- Fonctionnement mains libres avec le capteur de mouvements sous le pare-chocs arrière.
- Le bouton du hayon situé sous sa moulure extérieure et le bouton C dans le hayon ouvert.
- En appuyant deux fois sur  à côté du volant.

Le hayon peut être actionné avec le véhicule à l'arrêt et la position P engagée, ou avec le conducteur assis sur son siège, moteur en marche, position D engagée, mais véhicule à l'arrêt et conducteur appuyant sur le frein. Le hayon motorisé peut être réglé à l'écran d'informations.

Personnalisation du véhicule ⇒ la page 76

Remarque

La manœuvre du hayon motorisé n'actionne pas le verrouillage central. Pour ouvrir le hayon avec le bouton de la clé électronique ou avec le bouton du hayon ou via l'opération mains libres, il n'est pas nécessaire de déverrouiller le véhicule. Pour cela, il faut que la clé électronique se trouve à l'extérieur de véhicule à environ 1 m du hayon. Ne pas laisser la clé électronique dans le coffre. Verrouiller le véhicule après l'avoir fermé s'il était déverrouillé auparavant.

Verrouillage central ⇒ la page 9

Fonctionnement avec la clé électronique

Appuyer sur  et le maintenir enfoncé pour ouvrir ou fermer le hayon. Pour éviter toute ouverture non intentionnelle du hayon, le bouton  doit être enfoncé pendant plus longtemps que lors du verrouillage ou déverrouillage.

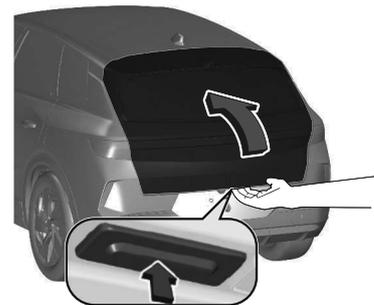
Fonctionnement mains libres avec le capteur de**mouvements sous le pare-chocs arrière**

Pour ouvrir ou fermer le hayon, avancer et reculer le pied dans la zone illustrée. Ne pas laisser le pied trop longtemps ou le bouger trop lentement sous le pare-chocs. La clé électronique doit se trouver à l'extérieur du véhicule dans un rayon d'environ 1 m du hayon. Les feux de direction clignotent pour indiquer que le hayon motorisé est en mouvement. Le fonctionnement mains libres peut être réglé à l'écran d'informations.

Personnalisation du véhicule ⇒ la page 76

 **DANGER**

Ne pas toucher de pièces sous le véhicule lors d'une opération mains libres. Les pièces brûlantes du moteur présentent un risque de blessures.

Fonctionnement avec le bouton du hayon sous la moulure extérieure du hayon

Pour ouvrir le hayon, appuyer sur le bouton du hayon sous la moulure de hayon et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le hayon commence à se déplacer. Si le véhicule est verrouillé, la clé électronique doit se trouver à l'extérieur du véhicule dans un rayon d'environ 1 m du hayon.



Pour fermer, appuyer sur  dans le hayon ouvert jusqu'à ce que celui-ci commence à bouger.

Fonctionnement avec le bouton à côté du volant



Appuyer deux fois sur  pour ouvrir le hayon.

Arrêt ou changement de sens du mouvement

Pour arrêter immédiatement le mouvement du hayon :

- appuyer une fois sur  de la clé électronique ou
- appuyer sur le bouton du hayon sous la moulure extérieure du hayon ou
- appuyer sur  sur le hayon ouvert ou
- appuyer sur  à côté du volant.

Une nouvelle pression sur l'un des commutateurs inverse le sens du mouvement.

Mémorisation d'une hauteur d'ouverture

Pour mémoriser une hauteur d'ouverture souhaitée, déplacer le hayon à la position souhaitée et appuyer sur l'un des boutons suivants pendant plus de trois secondes :

-  dans le hayon ouvert
- le bouton sous la moulure de hayon

La mémorisation réglée sera confirmée par un signal sonore. Une nouvelle mémorisation annule la précédente.

Remarque

La hauteur d'ouverture doit être programmée au niveau du sol.

Fonction de protection

Si le hayon motorisé rencontre un obstacle pendant l'ouverture ou la fermeture, le sens du mouvement sera automatiquement inversé un bref instant.

De multiples obstacles au cours d'un cycle désactiveront la fonction. Dans ce cas, fermer ou ouvrir le hayon manuellement pour réactiver le hayon électrique. Le hayon motorisé dispose de capteurs antipincement sur les bords latéraux. Si les capteurs détectent des obstacles entre le hayon et le châssis, le hayon va s'ouvrir jusqu'à ce qu'il soit à nouveau activé ou fermé manuellement.

La fonction de protection est confirmée par un signal sonore avertisseur. Enlever tous les obstacles avant de reprendre la manœuvre motorisée normale. Si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage monté en usine et qu'une remorque est électriquement connectée, le hayon motorisé peut uniquement être ouvert avec le bouton du hayon ou fermé avec  dans le hayon ouvert. S'assurer qu'aucun obstacle n'est présent dans la zone de mouvement.

Surcharge

Si le hayon motorisé est actionné de manière répétée et rapide, la fonction est désactivée pendant un certain temps. Déplacer le hayon à la main jusqu'en position finale pour réinitialiser le système.

REMARQUES GÉNÉRALES SUR LA MANŒUVRE DU HAYON

DANGER

Ne pas rouler avec le hayon ouvert ou entrouvert, par ex. pour transporter des objets volumineux, car les gaz d'échappement toxiques, invisibles et inodores, pourraient pénétrer dans le véhicule. Cela pourrait provoquer une perte de connaissance, voire la mort.

Avertissement

Avant d'ouvrir le hayon, vérifier l'absence d'obstacles en hauteur, par ex. une porte de garage, pour ne pas endommager le hayon. Toujours vérifier la zone de mouvement au-dessus et derrière le hayon.

Avertissement

N'installer aucun dispositif de portage sur le hayon.

Remarque

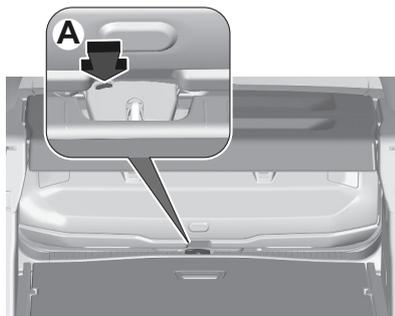
Le hayon peut ne pas s'ouvrir de lui-même par températures extérieures basses. Dans ce cas, il faut soulever le hayon manuellement jusqu'à sa position finale normale.

Déverrouillage de secours

Pour déverrouiller manuellement le coffre en cas de panne de batterie ou de verrouillage centralisé.

Déverrouillage

- Rabattre les sièges arrière afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.



- Introduire un petit tournevis dans l'orifice A de la serrure pour déverrouiller le coffre.
- Déplacer le loquet vers la gauche.

Verrouillage après fermeture

Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre restera verrouillé.

Prise accessoires de 12 V

- Pour brancher un accessoire de 12 V (puissance maximale : 120 W), soulever le couvercle et brancher un adaptateur approprié.
- Mettre le contact.

Avertissement

Le branchement d'un équipement électrique non homologué par le Constructeur, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Bac de rangement



- Relever le plancher de coffre au maximum ou soulever le tapis de coffre articulé (selon la version) pour accéder au bac de rangement.

Selon la version, il comporte :

- Un triangle de présignalisation.
- Un kit de dépannage provisoire de pneumatique avec l'outillage de bord.
- Une roue de secours avec l'outillage de bord.
- Les câbles de recharge de la batterie de traction (Électrique).

Éclairage de coffre

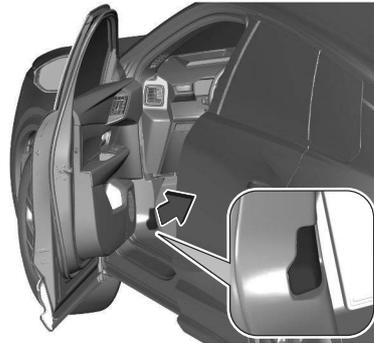
Il s'allume automatiquement à l'ouverture du coffre et s'éteint automatiquement à la fermeture du hayon.

La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

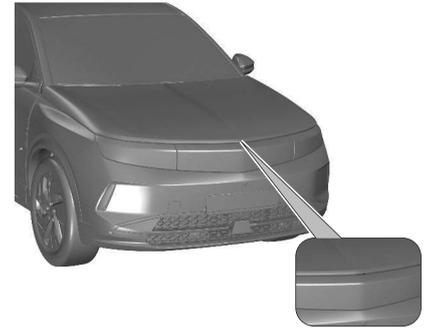
Capot

OUVERTURE / FERMETURE



- Ouvrir la porte avant gauche.

- Tirer deux fois vers soi le levier de déverrouillage situé en bas de l'encadrement de la porte pour déverrouiller le capot.
- Tirer deux fois vers soi le levier de déverrouillage intérieur pour déverrouiller le loquet de sécurité.



- Soulever le capot.
- Déclipper la béquille de son logement et la fixer dans le cran pour maintenir le capot ouvert.

Fermeture

- Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
- Vérifier le verrouillage.

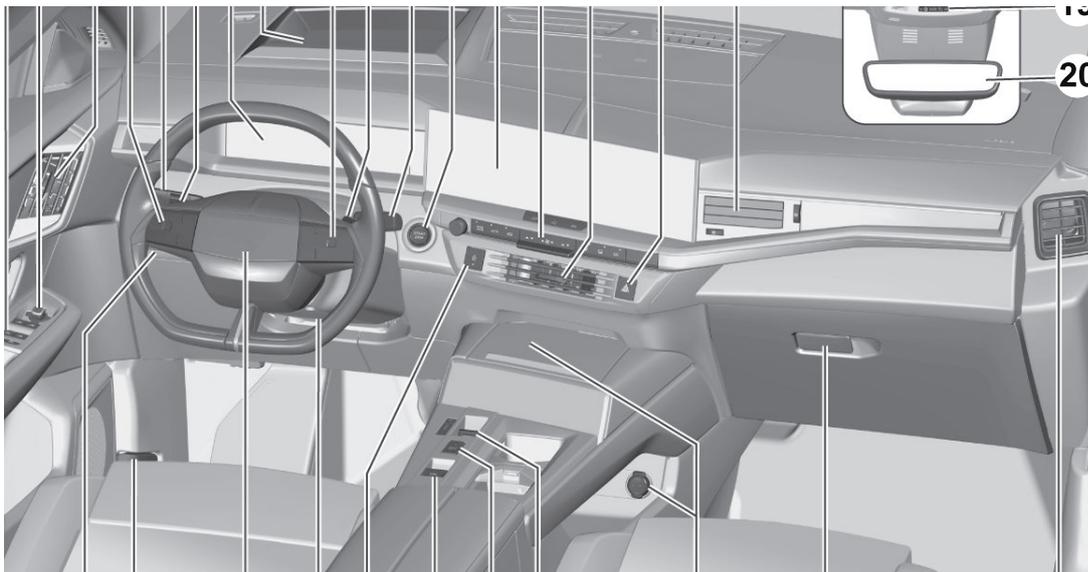
 Avertissement

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

Instruments et commandes du tableau de bord

Présentation du tableau de bord.....	68	Messages du véhicule.....	79	Pression de l'huile moteur.....	86
Alerte de sécurité pour piétons.....	69	Signaux sonores.....	79	Niveau bas de carburant.....	87
Indicateur de vitesse numérique.....	69	Témoins d'avertissement et indicateurs		Véhicule prêt.....	87
Jauge de température de liquide de		80	Puissance réduite du moteur.....	87
refroidissement du moteur.....	69	Feux de direction.....	82	Température élevée de la batterie	
Surveillance du niveau d'huile moteur		Rappel de ceinture de sécurité.....	82	haute tension.....	87
.....	70	Airbags et rétracteurs de ceinture		Autostop.....	87
Chargement inductif.....	70	83	Éclairage extérieur.....	87
Prise de courant 12 V.....	71	Désactivation d'airbag.....	83	Feux de croisement.....	87
Port USB.....	71	Circuit de recharge.....	83	Feux de route.....	87
Personnalisation du véhicule.....	72	Témoin d'anomalie.....	84	Feux de route automatiques.....	87
Services télématiques.....	72	Prochain entretien du véhicule.....	84	Feu antibrouillard arrière.....	87
Écrans.....	73	Arrêt du moteur.....	84	Détecteur de pluie.....	88
Combiné d'instruments.....	73	Vérification de système.....	84	Défaillance d'alerte de sécurité pour	
Affichages des données.....	74	Défaillance du système hybride.....	84	piétons.....	88
Mode Pur.....	75	Système de freinage et d'embrayage		Freinage d'urgence actif.....	88
Personnalisation du véhicule.....	76	84	Assistant de détection des panneaux	
Odometer.....	77	Frein de stationnement.....	84	routiers.....	88
Compteur kilométrique journalier.....	77	Défaillance du frein de stationnement		Détection de somnolence du	
Affichage de service.....	77	électrique.....	85	conducteur.....	88
Température extérieure.....	78	Antiblocage de sécurité (ABS).....	85	Porte ouverte.....	88
Indicateur de batterie haute tension		Changement de rapport.....	85	Fonction e-SAVE.....	88
.....	78	Direction assistée.....	85		
Autonomie du véhicule.....	78	Aide au maintien au centre de la voie			
Indicateur d'alimentation.....	78	85		
Jauge à carburant.....	79	Aide au stationnement.....	85		
		Contrôle électronique de stabilité et			
		régulateur antipatinage.....	85		
		Température de liquide de			
		refroidissement du moteur.....	86		
		Filtre d'échappement.....	86		
		Système de détection de dégonflage			
		des pneus.....	86		

Présentation du tableau de bord



1 Lève-vitres électriques⇒ la page 14

2 Rétroviseurs extérieurs/Commande eHUD⇒ la page 16

3 Bouches d'aération latérales

4 Régulateur de vitesse, limiteur de vitesse, régulateur de vitesse adaptatif

5 Feux de route, appels de phares, feux de direction, feux antibrouillard arrière, feux de stationnement, pages combiné

6 Palettes du volant

- 7 Combiné⇒ la page 73
- 8 Affichage tête haute étendu (eHUD)
- 9 Commandes d'infodivertissement⇒ la page 90
- 10 Essuie-glace et lave-glace avant ⇒ la page 44, essuie-glace et lave-glace arrière⇒ la page 46
- 11 Bouton d'alimentation
- 12 Écran d'informations⇒ la page 74
- 13 Climatisation
- 14 Bouches d'aération centrales
- 15 Feux de détresse⇒ la page 191
- 16 Bouches d'aération centrales
- 17 Éclairage intérieur⇒ la page 52
- 18 Appel d'urgence⇒ la page 191
- 19 Rappel de ceinture de sécurité ⇒ la page 82, désactivation d'airbag⇒ la page 32
- 20 Rétroviseur intérieur⇒ la page 17
- 21 Désactivation d'airbag ⇒ la page 32, boîte à gants
- 22 Prise de courant 12 V ⇒ la page 71, ports USB⇒ la page 71

- 23 Sélection de rapport, Levier de vitesses
- 24 Modes de conduite⇒ la page 127
- 25 Frein de stationnement⇒ la page 84
- 26 Bouton de verrouillage central ⇒ la page 9
- 27 Réglage du volant ⇒ la page 42
- 28 Avertisseur sonore⇒ la page 43
- 29 Poignée de déverrouillage du capot ⇒ la page 65
- 30 Réglage de la portée des phares, pare-brise chauffant, hayon à commande électrique, trappe de remplissage de carburant, LED d'état du système antiviol, range-monnaie

ALERTE DE SÉCURITÉ POUR PIÉTONS

L'alerte de sécurité pour piétons produit un son pour signaler la présence du véhicule aux piétons. Elle est active jusqu'à 30 km/h.

INDICATEUR DE VITESSE NUMÉRIQUE



Affiche la vitesse du véhicule.

JAUGE DE TEMPÉRATURE DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR



Affiche la température du liquide de refroidissement.

- 50** : température de fonctionnement du moteur pas encore atteinte
- 90** : température de fonctionnement normale

Haut de la jauge : température trop élevée

Le témoin  s'allume en rouge si la température du liquide de refroidissement moteur est trop élevée.

ATTENTION

Si la température du liquide de refroidissement moteur est trop élevée, arrêter le véhicule et couper le moteur. Danger pour le moteur. Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.

SURVEILLANCE DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR

L'état du niveau d'huile moteur s'affiche au combiné pendant les quelques secondes qui suivent les informations sur l'entretien après avoir mis le contact.

Un état correct du niveau d'huile moteur est indiqué par un message.

Si le niveau d'huile moteur est trop bas, les deux témoins  clignotent, accompagnés d'un message.

Vérifier le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge et faire l'appoint d'huile moteur en conséquence.

Huile moteur ⇨ la page 70.

Un défaut de mesure est indiqué par un message. Vérifier le niveau d'huile moteur manuellement à l'aide de la jauge.

CHARGEMENT INDUCTIF

 **Avertissement**

Le chargement inductif peut affecter le fonctionnement des stimulateurs cardiaques ou des autres dispositifs médicaux implantés. Le cas échéant, demander un avis médical avant d'utiliser un chargeur inductif.

 **Avertissement**

Éliminer tous les objets métalliques du chargeur avant de recharger un appareil mobile, car ils peuvent devenir très chauds.

Ce système recharge sans fil des appareils mobiles tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi.

L'appareil mobile à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.

Pour charger un appareil mobile :

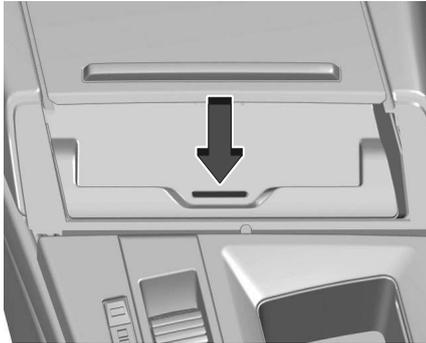


1. Enlever tous les objets du chargeur.
2. Placer l'appareil mobile sur la surface de recharge. Noter que l'appareil mobile doit être placé entre les dispositifs d'aide au positionnement.

Sur certains appareils mobiles, un couvercle arrière avec bobine intégrée ou une pochette peut être nécessaire pour le chargement inductif.

Un couvercle de protection de l'appareil mobile pourrait avoir une incidence sur le fonctionnement du chargement inductif.

Dans le cas où l'appareil mobile ne charge pas correctement, le faire pivoter de 180° et le replacer sur le dispositif de recharge.

LED d'état

La LED signale l'état actuel du chargement.

S'il s'allume en vert

L'appareil mobile est en cours de recharge.

S'il clignote en jaune

L'appareil mobile n'a pas été centré correctement dans la zone de recharge ou un objet inconnu a été détecté dans la zone de recharge.

S'il s'allume en jaune

Un problème de batterie de l'appareil mobile ou une défaillance du chargeur inductif se sont produits.

Si le problème persiste, contacter un atelier.

PRISE DE COURANT 12 V

Une prise de courant 12 V se trouve dans la console centrale.

Selon la version, une autre prise de courant 12 V est prévue sur la console centrale arrière et dans l'espace de chargement.

Pour brancher un accessoire 12 V (puissance maximale : 120 W), utiliser l'adaptateur adéquat.

Bien respecter la puissance sous peine d'abîmer l'accessoire.

La puissance maximale absorbée ne doit pas dépasser 120 W.

La prise de courant 12 V est désactivée si la tension de la batterie du véhicule est faible.

Les accessoires électriques branchés doivent répondre à la norme DIN VDE 40 839 en matière de compatibilité électromagnétique.

Ne pas y raccorder d'accessoires fournissant du courant, tels que chargeurs ou batteries.

Ne pas endommager la prise en utilisant des fiches inadaptées.

PORT USB

Ces sérigraphies déterminent le type d'utilisation d'une prise USB :



Alimentation et recharge.



Utiliser ce port pour connecter un appareil mobile au système d'infodivertissement.



Idem, plus utilisation des applications du smartphone avec la tablette tactile.

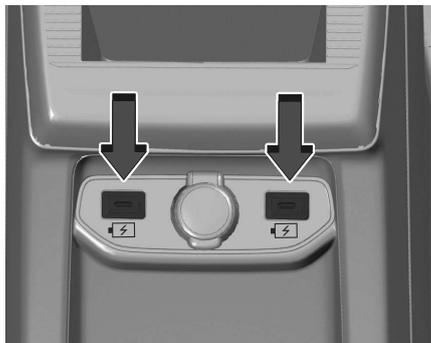
Selon la version, le véhicule peut être équipé de deux prises USB dans l'espace de chargement sous le tableau de bord.

Deux prises USB en 2e rangée.

Remarque

Les prises doivent toujours rester propres et sèches.

Port USB arrière



Le port USB peut être utilisé pour le chargement d'un appareil portable.

PERSONNALISATION DU VÉHICULE

Le comportement du véhicule peut être personnalisé en modifiant les réglages à l'écran d'informations.

Certaines fonctions sont uniquement affichées ou activées quand le moteur tourne.

SERVICES TÉLÉMATIQUES

Opel Connect

Opel Connect comprend divers services connectés accessibles via une application, en ligne ou dans le véhicule.

Remarque

Opel Connect n'est pas disponible sur tous les marchés. Pour de plus amples informations, consulter l'atelier.

Remarque

Les fonctions complètes d'Opel Connect ne sont disponibles que sous réserve d'enregistrement et d'activation correcte.

Les services connectés peuvent inclure les données de navigation en direct, telles que les informations en ligne sur la circulation et l'état du véhicule, ainsi que des informations telles que les alertes de rappel d'entretien.

Les services accessibles à bord du véhicule comprennent également l'appel d'urgence et l'appel en cas de panne. Ces fonctions sont activées automatiquement. Les termes et conditions s'appliquent.

Appel d'urgence ⇨ la page 191.

Appel en cas de panne

Une pression sur le bouton dans la console de toit pendant plus de deux secondes permet d'entrer en contact avec un fournisseur de services d'assistance routière.

Pour des informations sur la couverture et l'étendue des services de l'assistance routière, se référer aux informations

fournies par le distributeur Opel avec le formulaire de commande.

Paramètres de confidentialité

Les paramètres de confidentialité de Opel Connect peuvent être configurés dans le véhicule. Cela aura une incidence sur l'ensemble des données envoyées, par ex., dans le cas où un appel en cas de panne est déclenché. Cela n'aura aucune incidence sur la fonction d'appel d'urgence.

Les paramètres de confidentialité affectent également MyOpel.

En fonction de la version, les paramètres de confidentialité peuvent être modifiés en appuyant simultanément sur le bouton et SOS dans la console de toit ou via le menu de paramètres du système, à l'écran d'informations.

Vauxhall Connect

La LED d'état dans le vide-poches de pavillon

S'allume en vert et en rouge et s'éteint après un court instant, lorsque le contact est mis : le système fonctionne correctement.

S'allume en rouge : défaillance du système.

Contactez un atelier.

Clignote en rouge : la pile de secours doit être remplacée. Contactez un atelier.

Appel d'urgence

La fonction d'appel d'urgence établit une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche.

Un ensemble minimal de données, y compris les informations sur le véhicule et l'emplacement, sera envoyé au centre d'appel de sécurité publique (PSAP).

En cas d'urgence, appuyez sur le bouton rouge **SOS** dans la console de toit pendant plus de deux secondes.

La LED clignote en vert pour confirmer qu'une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche est en cours d'établissement. La LED s'allume en permanence tant que l'appel est actif.

En appuyant sur le bouton **SOS** immédiatement une seconde fois, l'appel est interrompu.

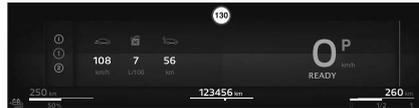
La LED s'éteint.

Notification automatique d'accident

En cas d'accident, si les airbags se sont déployés mais que le matériel nécessaire n'est pas endommagé, un appel d'urgence automatique est établi et une notification automatique d'accident est transmise au PSAP le plus proche.

Écrans

COMBINÉ D'INSTRUMENTS



Outre les témoins d'avertissement, jauges et indicateurs, les informations suivantes sont disponibles :

- compteur kilométrique journalier
- indication de rapport de vitesse
- informations de service
- messages véhicule et avertissement

- messages d'aide au conducteur
- messages instantanés
- informations sur l'infodivertissement



Appuyez sur le bouton pour faire défiler les pages ou fermer un message instantané.

Réglages du véhicule et fonctions de conduite

Sélectionnez l'un des réglages suivants :

- Aide à la conduite
- Réglages de l'utilisateur



Pression courte : sélection ou confirmation d'un menu ou d'un réglage.



Pression longue : réinitialisation du rappel d'entretien.



: défilement dans les menus de paramètres.

AFFICHAGES DES DONNÉES

L'affichage se trouve sur le combiné près des instruments.

Le combiné peut afficher :

- heure

- température extérieure
- date
- système d'infodivertissement, voir la description dans la section Système d'infodivertissement ⇒ la page 90
- indication de caméra arrière ⇒
- indication des instructions d'aide au stationnement ⇒ la page 167
- navigation, voir la description dans la section Système d'infodivertissement ⇒ la page 100
- messages véhicule et système ⇒ la page 79.
- paramètres de personnalisation du véhicule ⇒ la page 72.

Affichage tête haute

Ce système d'affichage tête haute étendu projette des informations sur le pare-brise, dans le champ de vision du conducteur pour lui permettre de ne pas quitter la route des yeux.

Avertissement

Aucun objet ne doit être déposé dans la cavité - Risque de détérioration du système !

Conseil

Pour une utilisation optimale, penser à régler le siège conducteur et la hauteur de l'affichage tête haute étendu.

Pour régler la position de l'affichage tête haute, faire tourner le bouton de réglage du rétroviseur vers l'avant et incliner le bouton pour régler l'affichage tête haute sur la position souhaitée.

Pour régler la luminosité, utiliser les réglages de luminosité dans la page Paramètres de l'écran d'infodivertissement.

Le contenu de l'affichage tête haute peut être configuré dans la page des réglages de personnalisation à l'écran d'infodivertissement.

Personnalisation du véhicule ⇒ la page 72

Conseil

Dans certaines conditions climatiques extrêmes (par ex. : pluie et/ou neige, fort ensoleillement) et en cas de port de lunettes de soleil polarisées, l'affichage tête haute étendu peut ne pas être lisible ou être perturbée momentanément.

Conseil

L'affichage tête haute étendu est associé à un pare-brise spécifique référencé par le Constructeur.

En cas de remplacement du pare-brise hors Réseau, suivre les préconisations du Constructeur.

MODE PUR

Le mode Pur est un mode spécial qui sert à afficher uniquement les informations essentielles afin de permettre au conducteur de se concentrer sur les conditions de circulation difficiles.

Il peut être activé manuellement, automatiquement ou sur une invite du conducteur, dans certaines conditions de temps et de vitesse.



Le mode est indiqué par l'icône située au bas du combiné et sur le haut de l'écran central (à côté des indicateurs de la page).

Le mode Pur utilise la page des raccourcis à l'écran d'informations. Les informations apparaissant au combiné se réduisent aux informations essentielles.

Paramètres

Les réglages peuvent être modifiés dans le menu Personnalisation des paramètres du véhicule. La sélection du

"Mode Pur" permet d'accéder aux options suivantes :

- Conditions d'activation :
 - Vitesse : Active/désactive les conditions liées à la vitesse pour le mode Pur.
 - Plage temps : Active/désactive les conditions liées au temps pour le mode Pur.
 - Automatique : Le système passe en mode Pur après une période personnalisable suite à la détection de faibles conditions lumineuses (par ex. au coucher du soleil).
 - Personnalisation : Le système passe en mode Pur lorsque l'heure à bord se situe dans une plage temps personnalisée réglée par l'utilisateur.
- Confirmation :
 - Activation automatique : Si cette option est sélectionnée, le système passe automatiquement en mode Pur lorsque les conditions sont réunies, sans transmettre d'invite au conducteur.
 - Demande avant activation : Si cette option est sélectionnée, le système

détecte que les conditions du mode Pur sont réunies et demande au conducteur de l'activer.

Activation

Le mode peut être activé :

- En réglant le système sur l'activation automatique ou en acceptant le message d'invite qui apparaît au combiné ou à l'afficheur tête haute (selon l'équipement et si activé)

La fenêtre contextuelle apparaît quand :

 - La vitesse du véhicule dépasse le seuil réglé
 - Le temps réglé après le coucher du soleil est écoulé ou se situe dans la plage temps définie
- En ouvrant la page d'accueil à l'extrême gauche (Mode Pur) par glissement de doigt vers la droite à l'écran d'informations ou en appuyant sur le levier de gauche pendant plus de 2 secondes



Lorsque la fenêtre contextuelle apparaît,



appuyer sur sur la commande de droite du volant pour basculer entre "Oui" et "No". Confirmer la sélection en



appuyant sur

Pour fermer la fenêtre contextuelle, appuyer sur le bouton de gauche du levier et appuyer sur "Non" ou attendre quelques secondes.

Désactivation

Le mode ne peut pas être désactivé automatiquement. Pour quitter le mode :

- Glissement de doigt vers la gauche à l'écran d'informations, ou

- Appui court sur le levier de gauche, ou



- Bouton Accueil

Anomalie

Si les données de vitesse ou d'heure du jour ne sont pas accessibles, l'activation automatique du mode Pur sera impossible.

Il est toujours possible d'activer le mode manuellement.

Mode Veille

En mode Veille, l'afficheur tête haute et le combiné affichent le mode Pur.

Il n'est toutefois pas possible d'activer et de désactiver le mode Pur par glissement de doigt à l'écran d'informations.

Revenir du mode Pur au mode normal ne modifie pas le mode affiché à l'écran d'informations.

Duplication d'écran

Le conducteur peut continuer à utiliser la fonction de duplication d'écran en mode Pur. Si cette fonction est activée, les applications du mode Pur à l'écran d'informations sont remplacées par les applications de duplication.

Raccourcis

Les raccourcis de la page d'accueil du mode Pur peuvent être personnalisés lorsque la page d'accueil de l'écran central présente une grille de six raccourcis.

Personnalisation ⇒ la page 96

Un appui long sur les icônes ne permet pas de personnaliser/remplacer les raccourcis. Le système dirige vers un tutoriel avec un QR à scanner.

PERSONNALISATION DU VÉHICULE

Le comportement du véhicule peut être personnalisé en modifiant les réglages à l'écran d'informations.

Certaines fonctions sont uniquement affichées ou activées quand le moteur tourne.

Odometer



The total recorded distance of the vehicle is displayed in the right bottom corner of the cluster (MHEV/PHEV), or the bottom left corner (BEV).

COMPTEUR KILOMÉTRIQUE JOURNALIER

Les pages suivantes du compteur kilométrique journalier peuvent être sélectionnées dans le menu d'informations sur le trajet/l'autonomie, en appuyant sur le bouton droit du levier :

- Trajet en cours avec la consommation de carburant instantanée.
- Trajet 1 ou 2 avec la consommation moyenne, la vitesse moyenne et la distance.

Véhicule hybride 48 V : le pourcentage de la distance de la conduite en électrique s'affiche en plus.

Affichage de service

Le système de service informe lorsque le remplacement de l'huile moteur et du filtre ou un entretien du véhicule est nécessaire. L'intervalle de vidange de l'huile moteur et de remplacement de filtre requis peut fortement varier en fonction des conditions de conduite.

Un entretien nécessaire s'affiche au combiné pendant plusieurs secondes lorsque le contact est mis.

Si aucun entretien n'est requis pour les prochains 3000 km ou plus aucune information d'entretien ne s'affiche.

Si un entretien est nécessaire dans les prochains 3000 km, la distance ou la durée restante avant le prochain entretien s'affiche pendant quelques secondes. Simultanément, le témoin  reste allumé en permanence en guise de rappel.

Si un entretien est nécessaire dans les prochains 1000 km, le témoin clignote puis devient fixe. La distance ou la durée

restante avant le prochain entretien s'affiche pendant quelques secondes.

Une échéance dépassée d'entretien est indiquée par un message au combiné, avec la distance dépassée. Le témoin clignote puis reste fixe jusqu'à ce que l'entretien soit exécuté.

Réinitialisation de l'intervalle d'entretien

Après chaque service, le témoin d'entretien doit être réinitialisé pour fonctionner correctement. Il est recommandé de demander l'aide d'un atelier.

Procéder de la manière suivante :

- Couper le contact.



- Appuyer sur le bouton gauche du levier pour réinitialiser les intervalles d'entretien
- Le compteur kilométrique journalier peut être réinitialisé en appuyant sur le bouton droit du levier.

Récupération des informations de service

Pour récupérer l'état des informations de service à tout moment :

- Appuyer sur l'extrémité de la manette de droite pour accéder au menu.
- Faire défiler les pages à l'aide de l'interrupteur à bascule vers le haut et le bas.
- Dans le menu Service, appuyer brièvement sur l'interrupteur à bascule.

Les informations de service s'affichent pendant quelques secondes.

Température extérieure

La température extérieure est affichée dans la barre d'état de l'écran d'informations.

Indicateur de batterie haute tension

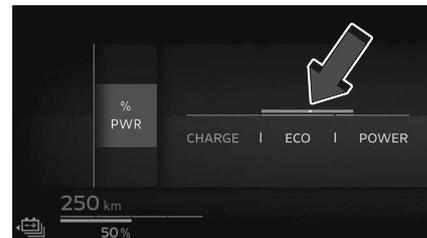


Affiche l'état de charge de la batterie haute tension.

Autonomie du véhicule

Affiche l'autonomie totale du véhicule.

INDICATEUR D'ALIMENTATION



L'indicateur d'alimentation informe sur la situation actuelle d'énergie du véhicule.

Power : Consommation d'énergie en cas de demande de puissance élevée. Véhicules hybrides 48 V : Fonctionnement combiné du moteur thermique et du moteur électrique.

Eco : Énergie optimale accessible dans tous les modes de conduite. Véhicules hybrides 48 V : utilisation optimale du moteur thermique et du moteur électrique.

Charge : La batterie est en charge avec l'énergie récupérée du freinage ou de la décélération du véhicule.

JAUGE À CARBURANT



Affiche le niveau de carburant dans le réservoir.

Le témoin  s'allume si le niveau de carburant dans le réservoir est trop bas.

Ne jamais rouler jusqu'à ce que le réservoir de carburant soit vide.

La quantité d'appoint peut être inférieure à la capacité spécifiée du réservoir de carburant, du fait du carburant restant dans le réservoir.

Messages du véhicule

Les messages apparaissent dans le combiné d'informations. Dans certains cas, ils s'accompagnent d'un signal sonore d'avertissement.



Appuyer pour confirmer un message.

Messages de véhicule et d'entretien

Les messages du véhicule sont affichés sous forme de textes. Suivre les instructions données dans les messages.

Messages dans le combiné d'informations

Certains messages importants peuvent également s'afficher à l'écran d'informations. Certains messages n'apparaissent que pendant quelques secondes.

Véhicules équipés d'un système de navigation

Le véhicule reconnaît les zones basses émissions. Un message sonore est émis à l'entrée ou à la sortie d'une zone basses émissions et une icône apparaît sur la carte de navigation.

SIGNAUX SONORES

Le signal sonore indiquant des ceintures de sécurité non bouclées aura la priorité sur tout autre signal sonore.

Chaque fois qu'un signal sonore retentit, faire attention aux messages affichés et aux témoins au combiné d'informations.

En cas de détection d'une anomalie

dans le module audio,  s'affiche au combiné, accompagné d'un message. Aucun signal sonore ne retentit, pas plus que pour le système d'assistance au conducteur.

Lors du démarrage du moteur ou en roulant

Un signal sonore retentit dans les situations suivantes :

- une ceinture de sécurité n'est pas attachée

- une porte ou le hayon n'est pas correctement fermé
- une vitesse donnée est dépassée alors que le frein de stationnement est serré
- le régulateur de vitesse se désactive automatiquement
- une vitesse programmée ou une limitation de vitesse est dépassée
- un message d'avertissement apparaît au combiné
- la clé électronique n'est pas dans l'habitacle
- l'aide au stationnement détecte un objet
- un changement de file inattendu se produit
- le filtre d'échappement a atteint son niveau de remplissage maximal
- la conduite main libres est reconnue
- la somnolence du conducteur est détectée
- un véhicule situé juste devant est approché trop rapidement

Quand le véhicule est à l'arrêt et/ou que la porte conducteur est ouverte

Un signal sonore retentit lorsque :

- les feux extérieurs sont allumés
- la clé de contact est dans la serrure de contact

Témoins d'avertissement et indicateurs

Les témoins décrits ne se retrouvent pas sur tous les véhicules. La description s'applique à toutes les versions d'instruments. L'emplacement des témoins peut varier en fonction de l'équipement.

Lors de la mise du contact, la plupart des témoins s'allument brièvement pour effectuer un test de fonctionnement.

Signification des couleurs des témoins :

rouge : danger, rappel important

jaune : avertissement, instruction, défaillance

vert : confirmation de mise en marche

bleu : confirmation de mise en marche

blanc : confirmation de mise en marche

gris : système mis en pause, au moins une limite du système a été détectée

Vue d'ensemble

Les numéros dans le tableau récapitulatif indiquent ce qu'il faut faire lorsqu'un témoin s'allume ou clignote.

1 : uniquement pour information

2 : information et avertissement

3 : demander l'assistance d'un atelier

4 : arrêter le moteur et demander l'assistance d'un atelier

5 : faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier

6 : arrêter et quitter le véhicule et prendre contact avec un atelier.



1 Feux de direction ⇔ la page 82



2 Rappel de ceinture de sécurité ⇔ la page 82



2 Siège occupé / inoccupé ⇔ la page 82

	5	Airbags et rétracteurs de ceinture ⇒ la page 83		5	Défaillance du frein de stationnement électrique ⇒ la page 85			antipatinage ⇒ la page 85
	2	Airbag activé		2	Fonctionnement automatique du frein de stationnement désactivé		2	Contrôle électronique de stabilité et système antipatinage désactivés ⇒ la page 85
	2	Airbag désactivé ⇒ la page 83		2	Antiblocage de sécurité (ABS) ⇒ la page 85		4	Température de liquide de refroidissement du moteur élevée ⇒ la page 86
	4	Circuit de charge ⇒ la page 83		1	Système d'adhérence en descente		2/ 3	Système de détection de dégonflage des pneus ⇒ la page 86
	5	Témoin d'anomalie ⇒ la page 84		4	Direction assistée ⇒ la page 85		4	Pression de l'huile moteur ⇒ la page 86
	2	Vérification de système ⇒ la page 84		2	Assistance au maintien de trajectoire ⇒ la page 85		2	Niveau bas de carburant ⇒ la page 87
	5	Défaillance du moteur électrique		1	Avertissement de franchissement de ligne ⇒ la page 159		2	Câble de recharge branché ⇒ la page 135
	5	Prochain entretien du véhicule ⇒ la page 84		1	Aide au stationnement ⇒ la page 85		1	Véhicule prêt ⇒ la page 87
	4	Arrêt du moteur ⇒ la page 84		2	Aide au stationnement désactivée ⇒ la page 85		2	Puissance réduite du moteur ⇒ la page 87
	5	Défaillance du système hybride ⇒ la page 84		2/ 5	Contrôle électronique de stabilité et système		2	Bas niveau de la batterie haute tension ⇒ la page 88
	1/ 5	Frein de stationnement ⇒ la page 84						

	6	Température élevée de la batterie haute tension ⇒ la page 87
	1	Appuyer sur la pédale de frein
	1	Autostop ⇒ la page 87
	1/ 3	Système d'arrêt-démarrage désactivé
	1	Éclairage extérieur ⇒ la page 87
	1	Feux de croisement ⇒ la page 87
	1	Feux de route ⇒ la page 87
	1	Feux de route automatiques ⇒ la page 87
	1	Feu antibrouillard arrière ⇒ la page 49
	3	Défaillance de l'alerte de sécurité pour piétons ⇒ la page 88
	2/ 3	Freinage d'urgence actif ⇒ la page 88

	2/ 3	Assistant de détection des panneaux routiers ⇒ la page 88
	2/ 3	Alerte du conducteur ⇒ la page 88
	2	Porte ouverte ⇒ la page 88
	1	e-SAVE est activé ⇒ la page 88

FEUX DE DIRECTION

s'allume ou clignote en vert.

S'allume brièvement

Les feux de stationnement sont allumés.

Clignotement

Un feu de direction ou les feux de détresse sont activés.

Clignotement rapide : défaillance d'un feu de direction ou du fusible associé.

Y compris les feux de direction raccordés à la prise de l'équipement de remorquage.

Remplacement des ampoules ⇒ la page 214.

Feux de direction ⇒ la page 48.

RAPPEL DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

 et  s'allument ou clignotent.

Les témoins dans le symbole  indiquent le siège concerné.

1. Ceinture de sécurité avant gauche
2. Ceinture de sécurité avant droite
3. Ceinture de sécurité arrière gauche
4. Ceinture de sécurité centrale arrière
5. Ceinture de sécurité arrière droite

Selon l'état, les témoins peuvent avoir différentes couleurs :

rouge : ceinture de sécurité non bouclée

vert : ceinture de sécurité bouclée

gris : siège inoccupé

- Lorsque le contact est mis et qu'une ceinture de sécurité est bouclée, le témoin correspondant s'allume en vert. Si l'un des sièges est détecté comme inoccupé, le témoin correspondant s'allume en gris.
- Lorsque le contact est mis et que l'une des ceintures de sécurité avant n'est pas bouclée,  et " s'allument avec le témoin correspondant en rouge (1 ou 2).

- Lorsque le contact est mis et que l'une des ceintures de sécurité arrière n'est pas bouclée, " s'allume avec le témoin correspondant en rouge (3, 4 ou 5).
- Après le départ, " et le témoin correspondant clignotent en rouge dans le combiné pendant un certain temps, accompagnés d'un signal sonore, si le siège concerné est occupé mais que la ceinture de sécurité n'est pas bouclée. Après un certain temps de conduite, " et " restent allumés en rouge jusqu'à ce que la ceinture de sécurité du siège concerné soit bouclée.
- Si un passager a débouclé sa ceinture de sécurité pendant la conduite, " et " clignotent en rouge au combiné pendant un certain temps, accompagnés d'un signal sonore. Après un certain temps de conduite, " et " restent allumés en rouge jusqu'à ce que la ceinture de sécurité du siège concerné soit bouclée à nouveau.

Ceintures de sécurité ⇒ la page 26.

AIRBAGS ET RÉTRACTEURS DE CEINTURE

s'allume en rouge.

En mettant le contact, le témoin s'allume quatre secondes environ. S'il ne s'allume pas, s'il ne s'éteint pas après quatre secondes ou s'il s'allume en roulant, le système d'airbags présente une défaillance.

Prendre contact avec un atelier.

Les airbags et les rétracteurs de ceinture peuvent ne pas se déclencher en cas d'accident.

Des rétracteurs de ceinture ou airbags déclenchés sont signalés par le témoin



qui reste allumé en continu.

⚠ Avertissement

Faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier.

DÉSACTIVATION D'AIRBAG



s'allume en jaune.

L'airbag passager avant est activé.



s'allume en jaune.

L'airbag passager avant est désactivé.

Désactivation d'airbag ⇒ la page 32.

CIRCUIT DE RECHARGE



s'allume en rouge.

S'allume lorsque le contact est mis et s'éteint peu après la mise en marche du moteur.

S'il s'allume lorsque le moteur tourne

S'arrêter, couper le moteur. La batterie de véhicule ne charge pas. Le refroidissement du moteur peut être interrompu. L'unité de servofrein peut cesser de fonctionner. Prendre contact avec un atelier.

TÉMOIN D'ANOMALIE



s'allume ou clignote en jaune.

S'allume ou clignote en jaune lorsque le contact est mis et s'éteint peu après la mise en marche du moteur.

S'il s'allume lorsque le moteur tourne

Défaillance dans le système d'épuration des gaz d'échappement. Les valeurs des gaz d'échappement autorisées peuvent être dépassées. Prendre immédiatement contact avec un atelier.

S'il clignote lorsque le moteur tourne

Défaillance du système de gestion moteur pouvant endommager le catalyseur. Relâcher l'accélérateur jusqu'à ce que le témoin cesse de clignoter. Prendre immédiatement contact avec un atelier.

PROCHAIN ENTRETIEN DU VÉHICULE

s'allume en jaune.

S'allume brièvement quand le contact est mis.

Le témoin peut s'allumer avec d'autres témoins et un message correspondant peut s'afficher au combiné d'instruments.

Prendre immédiatement contact avec un atelier.

ARRÊT DU MOTEUR

STOP s'allume en rouge.

S'allume brièvement quand le contact est mis.

S'allume avec d'autres témoins, et avec un signal sonore d'avertissement ainsi qu'un message correspondant au combiné d'instruments.

Arrêter immédiatement le moteur et prendre contact avec un atelier.

VÉRIFICATION DE SYSTÈME

s'allume en jaune ou rouge.

S'il s'allume en jaune

Une défaillance mineure du moteur a été détectée.

S'il s'allume en rouge

Une défaillance majeure du moteur a été détectée.

Arrêter le moteur dès que possible et demander l'aide d'un atelier.

DÉFAILLANCE DU SYSTÈME HYBRIDE

s'allume en rouge.

Le système hybride présente une défaillance.

Couper le contact et prendre contact avec un atelier.

SYSTÈME DE FREINAGE ET D'EMBRAYAGE

Si le symbole s'allume en rouge, cela signifie que le niveau de liquide de frein et d'embrayage est trop bas, lorsque le frein de stationnement n'est pas engagé.

⚠ Avertissement

Arrêter. Ne pas poursuivre la route. Prendre contact avec un atelier.

S'allume lorsque le frein de stationnement manuel est serré et que le contact est mis ⇒ la page 85.

FREIN DE STATIONNEMENT

s'allume ou clignote en rouge.

Allumé

Le frein de stationnement est serré ⇒ la page 120

Clignotant

Le frein de stationnement électrique n'est pas serré automatiquement. L'application ou le relâchement est défectueux.

 **Avertissement**

Faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier.

DÉFAILLANCE DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

s'allume en jaune.

Allumé

Le frein de stationnement électrique présente une défaillance ⇨ la page 120

 **Avertissement**

Faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier.

ANTIBLOCAGE DE SÉCURITÉ (ABS)

Le symbole s'allume en jaune pendant quelques secondes après avoir mis le contact.

Le système est opérationnel dès que le témoin s'éteint.

Si le témoin ne s'éteint pas au bout de quelques secondes ou s'il s'allume en cours de route, le système ABS présente une défaillance. Le dispositif de freinage continue à fonctionner, mais sans régulation ABS.

Antiblocage de sécurité ⇨ la page 120.

CHANGEMENT DE RAPPORT**Mode manuel**

Lorsqu'il est recommandé de passer un rapport supérieur ou de rétrograder pour des raisons d'économie de carburant, ▲ ou ▼ s'affiche avec le chiffre du rapport supérieur ou inférieur.

DIRECTION ASSISTÉE

s'allume en rouge ou en jaune.

La direction assistée présente une défaillance. Conduire avec précaution à vitesse modérée et prendre contact avec un atelier.

AIDE AU MAINTIEN AU CENTRE DE LA VOIE

s'allume ou clignote en jaune.

Allumé

Une défaillance a été détectée.

Clignotant

Le système corrige le changement de voie inattendu.

Aide au maintien au centre de la voie ⇨ la page 160

AIDE AU STATIONNEMENT

clignote en jaune à l'approche d'un obstacle.

Aide au stationnement ⇨ la page 167



s'allume en jaune.

Le système est désactivé.

En fonction de la version,  peut s'allumer en vert pour indiquer une manœuvre de stationnement automatique ou semi-automatique.

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ ET RÉGULATEUR ANTIPATINAGE

s'allume ou clignote en jaune.

Allumé

Le régulateur antipatinage est sélectionné (neige ou givre) ou une défaillance est présente dans le système.

Il est possible de poursuivre la route. La stabilité de conduite peut toutefois être dégradée suivant l'état de la chaussée. Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Après avoir rebranché la batterie du véhicule, (par ex. après intervention

de maintenance),  s'allume pendant plusieurs secondes. Après cette période,

 s'éteint. Ceci est une procédure normale. Le véhicule n'a pas besoin d'assistance.

Clignotant

Le système est enclenché activement.

La puissance du moteur peut être réduite et le véhicule peut être légèrement freiné automatiquement.

Contrôle électronique de stabilité ⇒ la page 156

Régulateur antipatinage ⇒ la page 155

TEMPÉRATURE DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

 s'allume en rouge.

S'il s'allume lorsque le moteur tourne

S'arrêter, couper le moteur.

Vérifier immédiatement le niveau de liquide de refroidissement.

S'il y a suffisamment de liquide de refroidissement, prendre contact avec un atelier.

FILTRE D'ÉCHAPPEMENT

 Le symbole s'allume en jaune lorsque le filtre d'échappement doit être nettoyé.

Continuer à rouler jusqu'à l'extinction du témoin.

S'il s'allume temporairement

Début de la saturation du filtre d'échappement.

Lancer le processus de nettoyage dès que possible en roulant à une vitesse de véhicule d'au moins 60 km/h.

SYSTÈME DE DÉTECTION DE DÉGONFLAGE DES PNEUS

 s'allume ou clignote en jaune.

Allumé

Un ou plusieurs pneus sont dégonflés. S'arrêter immédiatement et vérifier la pression de gonflage des pneus.

Clignotant

Le système présente une défaillance. Prendre contact avec un atelier.

Système de détection de dégonflage des pneus ⇒ la page 185

PRESSION DE L'HUILE MOTEUR

 s'allume en rouge lorsque le contact est mis et s'éteint peu après la mise en marche du moteur.

S'il s'allume lorsque le moteur tourne

ATTENTION
La lubrification du moteur peut être interrompue. Cela risque d'endommager le moteur et/ou de bloquer les roues motrices.

1. Sélectionner la vitesse neutre.
2. Quitter le trafic le plus rapidement possible sans gêner les autres véhicules.
3. Couper le contact.

Avertissement

Quand le moteur est arrêté, le freinage et la direction nécessitent de plus grands efforts.

Pendant un Autostop, le servofrein reste opérationnel.

Ne pas retirer la clé tant que le véhicule n'est pas immobilisé, à défaut de quoi le blocage du volant pourrait s'enclencher inopinément.

Laisser le moteur éteint et faire remorquer le véhicule jusqu'à un atelier.

NIVEAU BAS DE CARBURANT

 s'allume en jaune.

Le niveau de carburant dans le réservoir est trop bas.

VÉHICULE PRÊT

READY s'allume en vert. Le système hybride est actif.

PUISSANCE RÉDUITE DU MOTEUR

 s'allume en jaune.

Le niveau de charge de la batterie haute tension est bas. Seule la puissance réduite du moteur est disponible.

TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION

 s'allume en rouge.

S'allume brièvement quand le contact est mis.

S'allume avec d'autres témoins, et avec un signal sonore d'avertissement ainsi qu'un message correspondant au combiné d'instruments.

Arrêter immédiatement le moteur et quitter le véhicule.

AUTOSTOP

 s'allume brièvement quand le contact est mis.

S'allume avec d'autres témoins, et avec un signal sonore d'avertissement ainsi qu'un message correspondant au combiné d'instruments.

Arrêter immédiatement le moteur et quitter le véhicule.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

 s'allume en vert.

Les feux extérieurs sont allumés ⇨ la page 46.

FEUX DE CROISEMENT

 s'allume en vert.

Allumé lorsque les feux de croisement fonctionnent.

FEUX DE ROUTE

 s'allume en bleu.

S'allume quand les feux de route sont allumés ou lors d'un appel de phares ⇨ la page 47.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

 s'allume en vert.

Les feux de route automatiques sont activés .

FEU ANTIBROUILLARD ARRIÈRE

 s'allume en jaune.

Le feu antibrouillard arrière est allumé ⇨ la page 49.

DÉTECTEUR DE PLUIE

AUTO



s'allume en vert.

Allumé lorsque la position du détecteur de pluie du levier d'essuie-glace est sélectionnée.

Essuie-glace et lave-glace avant ⇒ la page 44

DÉFAILLANCE D'ALERTE DE SÉCURITÉ POUR PIÉTONS

(P)



s'allume en jaune.

L'alerte de sécurité pour piétons ne fonctionne pas.

FREINAGE D'URGENCE ACTIF

s'allume ou clignote en jaune.

Allumé

Le système a été désactivé ou une défaillance a été détectée.

De plus, un message d'avertissement est affiché au combiné d'instruments.

Vérifier la raison de la désactivation et, en cas de défaillance système, demander l'aide d'un atelier.

Remarque

s'allume également si les ceintures de sécurité des passagers avant ne sont pas bouclées. Dans ce cas, le freinage d'urgence actif est désactivé.

Clignotant

Le système est enclenché activement.

Selon la situation, le véhicule peut freiner soit modérément, soit à fond.

Freinage d'urgence actif ⇒ la page 149

ASSISTANT DE DÉTECTION DES PANNEAUX ROUTIERS

s'allume pendant quelques secondes ou en permanence.

S'il s'allume pendant quelques secondes

Si le véhicule dépasse la limite de vitesse fournie par l'assistant de détection des panneaux routiers, la limite de vitesse affichée au combiné clignote et un signal sonore est émis. Si le message clignotant et le signal sonore

sont désactivés,  s'allume pendant quelques secondes.

S'il s'allume en permanence

Si l'assistant de détection des panneaux routiers présente une défaillance,  reste allumé en permanence.

Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra

a besoin d'être nettoyée. Si  est toujours allumé après avoir nettoyé la caméra, prendre contact avec un atelier.

Assistant de détection des panneaux routiers ⇒ la page 186

DÉTECTION DE SOMNOLENCE DU CONDUCTEUR

s'allume en jaune.

La détection de somnolence du conducteur est désactivée.

Détection de somnolence du conducteur (DDD) ⇒ la page 177

PORTE OUVERTE

s'allume en rouge.

Une des portes ou le hayon est ouvert.

FONCTION E-SAVE

s'allume en bleu.

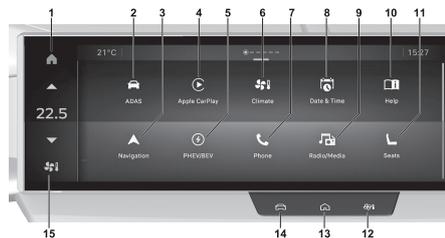
La fonction e-SAVE est activée.

Selon la situation, la fonction permet d'emmagasiner l'électricité qui sera utilisée selon les besoins (par exemple en zone urbaine ou en zone réservée aux véhicules électriques).

Infodivertissement

Premiers pas.....	90
Personnalisation.....	96
Mode Pur.....	97
10 commandes au volant.....	97
Applications.....	97
Applications côté passager.....	98
Commandes vocales.....	98
Navigation.....	100
EV Routing.....	102
Connectivité.....	103
Mirror Screen®.....	105
Média.....	107
Téléphone.....	110
Paramètres.....	112
Manuel d'utilisation.....	113

Premiers pas



 Le système se met en marche à la mise du contact.

- Appui court, contact coupé : marche / arrêt du système.
- Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.
- Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son et l'horloge).
- Rotation du collier : Réglage du volume

Présentation du mur des applications (selon la version) :

1	Page d'accueil
2	Menu du système avancé d'aide à la conduite (ADAS)

3	Système de navigation
4	Apple CarPlay®
5	Énergie
6	Climatisation
7	Téléphone
8	Date et heure
9	Radio et média
10	Aide
11	Sièges
12	Raccourci Climatisation
13	Raccourci page d'accueil
14	Raccourci ADAS
15	Climatisation

Informations

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.

- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).
- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrage des fonctions d'aide à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, de la vision tête haute étendue (selon équipement et version), des équipements audio et du combiné numérique.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules hybrides rechargeables.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules électriques.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Tutoriels vidéo par codes QR (p. ex. : gestion de l'écran, aides à la conduite, reconnaissance vocale).

Bandeau supérieur

Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de la tablette tactile :

- Température extérieure issue des capteurs du véhicule (associée à un symbole bleu en cas de risque de verglas).
- Rappel du réglage de la température de l'air conditionné côté conducteur et côté passager.
- Niveau de charge du téléphone connecté.
- État de connexion du système (Bluetooth®, Wi-Fi, réseau de téléphonie mobile).
- Heure.
- Accès rapide aux fonctions Mirror Screen® (associé à un smartphone connecté).

Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder au centre des notifications et afficher la liste des réglages rapides : Invité, Paramètres de confidentialité, Luminosité, Mes appareils, Mode nocturne, etc.

Principes



- Utiliser ce bouton (ACCUEIL) pour afficher la dernière page d'accueil utilisée, un second appui affiche la première page d'accueil, puis appuyer sur les touches matérialisées sur l'écran tactile.



Faire défiler les pages d'accueil, par glissement du doigt sur l'écran vers la droite ou vers la gauche.

Principe de mouvement dans le système
Selon les pages affichées à l'écran, faire défiler le texte ou le menu (à gauche de l'écran) par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.

Touches tactiles



Afficher / masquer le menu contextuel.



Retour à la page précédente.

- Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé)

par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction.



Accès aux paramètres d'une fonction.



Ajouter / supprimer les raccourcis.

Boutons physiques

Sous l'écran d'infodivertissement se trouvent quelques boutons physiques servant à accéder à diverses fonctions sans devoir les afficher à l'écran.



Appui court : Ouvre la page d'accueil

Appui long : Ouvre l'application Screen Mirroring



Appui court : Ouvre la page ADAS

Appui long : Désactive tous les systèmes ADAS réglés comme favoris par le conducteur



Appui court : Ouvre la page de contrôle de la climatisation

Paramétrage des profils



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Profil**".

L'écran affiche un profil "Invité" intégré au système et permet de créer et personnaliser plusieurs nouveaux profils associés ou non à un appareil mobile.



Le profil "**Invité**" dispose d'un affichage par défaut avec la possibilité de l'enrichir et/ou de rétablir sa configuration initiale. Ce profil est intégré au système et ne peut pas être supprimé.



Chaque profil créé peut être associé à un appareil mobile au choix connecté en Bluetooth®, à condition d'activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile.

Le dernier profil utilisé sera mis en évidence à chaque démarrage.



Sélectionner "**Créer un profil**", puis suivre la procédure.

L'avantage de créer un nouveau profil est de personnaliser :

- Langue, Unités, Paramètres de confidentialité.
- Configuration de l'écran, Aspect, i-Toggles (selon équipement).
- Réglages audio, Radios favorites.
- Éclairage, ambiance intérieure (se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort").
- Historique de navigation, points d'intérêts (POI) préférés, paramètres de navigation.
- Certaines aides à la conduite et la liste des favoris.



Pour supprimer un profil, le sélectionner dans la liste des profils puis appuyer sur la corbeille.

Paramètres de confidentialité

La gestion "Paramètres de confidentialité" est associée à chaque profil. Cette fonction est utilisée avec

le profil "Invité" configuré par défaut en "Mode privé", ou avec un profil à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil mobile.

Pour chaque profil (même "Invité"), la dernière valeur enregistrée du mode de confidentialité sera restaurée.

"Partage de données et localisation"



Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.

Remarque

Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.

"Partage de données"



Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception des données sur la position du véhicule (par ex. : coordonnées GPS).

Remarque

Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.

Remarque

Ce mode ne s'appliquera pas à la fonction d'appel d'urgence ou à des services spécifiques auxquels l'utilisateur a consenti dans le cadre de contrats commerciaux (par ex. Alarme connectée).

"Mode privé"



Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule.

Remarque

Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.

Remarque

Ce mode ne s'appliquera pas à la fonction d'appel d'urgence ou à des services spécifiques auxquels l'utilisateur a consenti dans le cadre de contrats commerciaux (par ex. Alarme connectée).

Remarque

Utilisation à titre professionnel

Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (par ex. : parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.

Pour changer de mode et afficher tous les réglages rapides, balayer l'écran tactile du haut vers le bas.



Appuyer sur cette touche et sélectionner le mode choisi. Le mode se met en surbrillance.

OU



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Paramètres de confidentialité**".



Choisir le mode.

AppMarket

Abonnement

À l'aide d'un ordinateur ou d'un smartphone, créer ou ouvrir un compte **MyOpel** sur le site Internet de la Marque.

Accéder à la section d'abonnement de l'AppMarket.

Sélectionner le pays de résidence.

Sélectionner le mode souhaité :

– **"Intermédiaire"** : gratuit, avec des fonctionnalités supplémentaires et accessibles avec authentification.

– **"Premium"** : payant, avec toutes les fonctionnalités et accessible avec authentification.

Après souscription, l'utilisateur peut accéder à un troisième mode :

– **"Découverte"** : gratuit et accessible sans authentification.

Authentification

Lorsque le véhicule démarre, que l'écran tactile est allumé et que l'utilisateur est abonné à l'un des modes AppMarket, l'icône **"AppMarket"** apparaît sur le mur des applications.

Le processus d'authentification est automatique, lorsque l'utilisateur a

préalablement associé son smartphone et son compte **MyOpel** à son profil, et que le smartphone est détecté dans le véhicule.

L'appareil mobile connecté sert de clé d'accès aux applications du mode AppMarket **"Intermédiaire"** et/ou **"Premium"**. Activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile.



Appuyer sur l'icône **"AppMarket"** pour installer de nouvelles applications ou mettre à jour les applications déjà installées.

En cas de problèmes de détection de smartphone, utiliser la procédure d'authentification manuelle :



Appuyer sur l'icône **"AppMarket"**.

La page d'authentification manuelle s'affiche.

Saisir l'adresse e-mail et le mot de passe du compte **MyOpel**.

Appuyer sur la touche **"Valider"**.

Les icônes des applications de profil sont disponibles sur le mur des applications.

Remarque

En cas de problème d'authentification, le message suivant apparaît : **"Vous n'êtes pas authentifié, vos 10 services connectés ne seront pas accessibles"**.

Les icônes des applications de profil sont alors inactives et grisées.

Répéter la procédure. Si le problème persiste, contacter le Réseau.



Avec l'utilisation du profil **"Invité"**, seul le mode **"Découverte"** est accessible.

Mise à jour du système

Gestion à distance des appareils et mise à jour à distance des logiciels et micrologiciels.

Remarque

Partie intégrante du service lié à la réalisation des contrats de services connectés, la gestion nécessaire des appareils ainsi que les mises à jour nécessaires des logiciels et micrologiciels liés au service connecté cité seront effectuées à distance, en utilisant notamment la technologie "Over the Air".

Pour cela, une connexion sécurisée par réseau radio entre le véhicule et le serveur de gestion des appareils

du Fabricant est établie après chaque "mise du contact", lorsqu'un réseau de téléphonie mobile est disponible.

Selon l'équipement du véhicule, la configuration de connexion doit être réglée sur "Véhicule connecté" pour permettre la connexion au réseau radio.

Indépendamment d'un abonnement valide à un service connecté, la gestion à distance des appareils relative à ou en lien avec la sécurité des appareils et les mises à jour des logiciels et micrologiciels seront effectuées lorsque y procéder est nécessaire pour le respect d'une obligation légale s'appliquant au Fabricant (par ex., la loi applicable en matière de responsabilité des produits, la réglementation sur l'e-call) ou lorsque cela est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux respectifs des utilisateurs et passagers du véhicule.

L'établissement d'une connexion sécurisée par réseau radio et les mises à jour à distance correspondantes ne sont pas affectés par les paramètres de confidentialité et sont effectués en principe après initialisation de l'utilisateur en réponse à la notification respective.

Le système est en capacité de notifier la réception de mise à jour dès lors qu'il est

connecté à un réseau Wi-Fi extérieur ou un réseau cellulaire.

Le téléchargement des mises à jour volumineuses se fait uniquement via le réseau Wi-Fi.

La mise à disposition d'une mise à jour est notifiée sur l'écran en fin de trajet avec une option d'installation immédiate ou de report d'installation.

La durée d'installation est variable et peut prendre plusieurs minutes avec un maximum de 30 minutes environ. Une notification donnera une estimation de la durée et une description de la mise à jour.

Les informations de mise à jour sont disponibles par l'application "Paramètres".



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Mise à jour**".



Ce bouton permet de changer l'autorisation de téléchargement automatique des mises à jour via un réseau Wi-Fi extérieur.

Avertissement

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'installation doit être réalisée contact mis sans démarrer le moteur.

L'installation ne peut s'effectuer dans les cas suivants :

- Moteur tournant.
- Appel d'urgence en cours.
- Niveau de batterie insuffisant.
- Lors de charge pour les véhicules électriques.

Si une mise à jour a échoué ou a expiré, contacter le réseau de la marque ou un atelier qualifié.

Avertissement

L'utilisation de ce service n'est pas facturée par le Constructeur.

Par contre, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire de votre smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de votre forfait de données.

Ces frais éventuels sont répercutés sur la facture de votre opérateur téléphonique.

Personnalisation



Faire un appui long sur l'écran à partir de l'une des pages d'accueil du système.

Ou



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**".

Appuyer dans le champ "**Affichage**".

Une page divisée en 2 parties s'affiche.

Il est possible d'appuyer à tout moment sur le bouton ACCUEIL pour quitter cette page.

Personnalisation de l'écran



Appuyer sur le crayon de la partie "**Personnaliser l'écran tactile**".

Une représentation de l'organisation des différents widgets de la page d'accueil (**ACCUEIL**) apparaît.

Remarque

Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget



Pour ajouter un Widget, appuyer sur "**Widget**" à gauche de l'écran.

Ou



Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

Sélectionner le Widget souhaité.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Organisation des widgets dans une page d'accueil (ACCUEIL)

Pour déplacer un widget, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser à l'emplacement souhaité.

Ajouter une page



Pour ajouter une page, appuyer "**Page**" à gauche de l'écran.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget



Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Personnalisation du combiné



Appuyer sur le crayon de la partie "**Personnaliser les informations sur le conducteur**".

La modification de l'organisation des différents widgets apparaît dans les instruments de bord en temps réel.

Remarque

Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget

Pour ajouter un Widget, appuyer sur "**Widget**" à gauche de l'écran.

Ou



Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

Sélectionner le widget souhaité.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget

Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

MODE PUR

Selon la version, une page spéciale est proposée à gauche des pages personnalisables. Sa disposition fixe est conçue pour réduire la distraction du conducteur dans certaines conditions.

Mode Pur ⇨ la page 75

10 commandes au volant**Commandes vocales :**

Appui court, commandes vocales du système (selon équipement).

Appui long, commandes vocales du smartphone connecté en Bluetooth® ou Mirror Screen® (Apple®CarPlay®/Android Auto) via le système.



Augmenter le volume.



Diminution du volume sonore.

Couper le son : appui long sur le bouton diminution du volume sonore.

Rétablir le son par un appui sur un des deux boutons du volume sonore.



Appel entrant (appui court) : accepter l'appel.

Appel en cours (appui court) : raccrocher.

Appel entrant (appui long) : refuser l'appel entrant.

Hors appel (appui court) : accéder au journal d'appels du téléphone connecté par Bluetooth®.

Mirror Screen® connecté (appui court) : accéder à la vue projetée de l'application téléphone de l'équipement Mirror Screen®.



Radio : recherche automatique de la station précédente / suivante (dans la liste des radios triées par noms ou par fréquences).

Média : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Téléphone : naviguer dans le journal d'appels du téléphone.

Appui court : validation d'une sélection. Hors sélection, afficher les listes.

Applications

Depuis la page d'accueil, appuyer sur cette touche pour accéder au mur des applications.

Remarque

Depuis n'importe quelle page, appuyer avec trois doigts ou plus sur l'écran

tactile pour faire apparaître le mur des applications.

Aide



Accéder au guide d'utilisation et regarder des tutoriels.

Radio / Média



Sélectionner une source sonore, une station de radio.

Mirror Screen®



Smartphone connecté avec Mirror Screen® : accès à l'aperçu projeté d'Apple®CarPlay® ou Android Auto.

Smartphone non connecté : accéder au menu permettant de connecter un smartphone.

Navigation



(selon équipement) Paramétrer le guidage et choisir sa destination.

Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.

Commandes vocales



(selon équipement) Utiliser la reconnaissance vocale du système ou du smartphone via le système.

Téléphone



Téléphone non connecté : permet d'accéder au menu permettant de connecter un téléphone.

Un téléphone connecté : permet d'accéder au journal d'appels, aux contacts et aux réglages du téléphone.

Deux téléphones connectés : permet d'accéder au contenu du téléphone priorisé avec la possibilité de changer la priorité du téléphone.

Date / Heure



Paramètres de la date et de l'heure du système audio.

Paramètres



Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du tableau de bord numérique.

APPLICATIONS CÔTÉ PASSAGER

Selon la version, le système d'infodivertissement peut comporter une section destinée au passager avant.

Il propose un bloc de commandes pour la climatisation et un espace pour un widget. Faire défiler les widgets par glissement du doigt vers le haut ou le bas de l'écran.

Commandes vocales

Premiers pas

(selon équipement)

Le service de reconnaissance vocale propose un choix de plusieurs langues (par exemple, Français, Allemand, Anglais (UK), Anglais (US), Arabe, Brésilien, Canadien, Chinois, Coréen, Danois, Espagnol, Hébreu, Italien, Japonais, Mexicain, Néerlandais, Norvégien, Polonais, Portugais, Russe, Suédois, Tchèque, Turc) disponible avec le réseau cellulaire et en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.

Informations - Utilisations



À l'activation des commandes vocales, prononcer la commande après le signal sonore.

Pour les commandes en plusieurs étapes, un échange se fait avec le système pour compléter la demande initiale.

Certaines commandes s'auto-valident au bout de 7 secondes.

Si le système n'a pas pris en compte la commande, il l'indique par un message vocal et un affichage à l'écran.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Assistant vocal**".



Activer/Désactiver :

- "**Écouter (Hey Opel)**" : pour appeler la reconnaissance vocale à l'aide du mot-clé "**Hey Opel**".
- "**Interruption vocale**" : pour permettre à l'utilisateur de parler via des invites de dialogue vocales et d'être reconnu.

- "**Utilisation des données**" : pour autoriser notre fournisseur à réutiliser vos données afin de lui permettre d'améliorer globalement ses capacités en termes de reconnaissance vocale et d'assistance vocale.

Remarque

Assistant vocal/Utilisation des données

La localisation du véhicule et les enregistrements vocaux ne sont pas concernés ; seules les transcriptions textuelles des conversations avec l'assistant vocal sont conservées après avoir été pseudonymisées.

Ouverture de la reconnaissance vocale



Les commandes vocales peuvent être utilisées sur n'importe quelle page-écran, à condition qu'il n'y ait pas d'autres sources prioritaires en actions (marche arrière, appel d'urgence ou d'assistance, appel téléphonique, autre reconnaissance vocale du smartphone déjà lancée).

Choix de l'ouverture de la reconnaissance vocale :

- Dire "**Hey Opel**".

ou

- Appuyer sur le bouton situé sur le volant.

ou

- Appuyer sur la touche de l'écran tactile.

Avertissement

Pour s'assurer que les commandes vocales sont toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- **Utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni élever la voix.**
- Après l'ouverture de la reconnaissance vocale à l'aide du bouton sur le volant ou du bouton sur l'écran tactile, toujours attendre le "bip" (signal sonore) avant de parler. Aucun "bip" n'est émis lorsque la reconnaissance vocale est ouverte avec "Hey Opel".
- Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres, le toit ouvrant (selon équipement) pour éviter toute perturbation extérieure et d'arrêter la ventilation.
- Avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.



Exemple de commande vocale pour la climatisation :

"Augmenter la vitesse du ventilateur"

"Allumer la climatisation"

"J'ai trop chaud"



Exemple de commande vocale pour la radio et les médias :

"Je veux écouter Mickaël Jackson"

"Passer à la radio"

"Régler sur la fréquence 88,5"



Exemple de commande vocale pour la navigation :

"Rentrer à la maison"

"Conduis-moi chez Gabrielle"

"Rechercher un parking public à proximité"

Remarque

En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.



Exemple de commande vocale pour le téléphone :

"Appeler le portable de Matthieu"

"Appeler le 0113 345 9869"

"Appeler Jonathan"

Remarque

Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth®, une fenêtre contextuelle apparaît :

"Connecter un téléphone par Bluetooth®" et la séquence vocale sera fermée.

ChatGPT

Chat GPT fait partie des Connected Services et en s'y abonnant, l'utilisateur profitera de nombreuses fonctions supplémentaires.

Navigation

Écran d'accueil de la navigation

(selon équipement)

Appuyer sur l'application **"Navigation"** pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur "**Rechercher**" pour entrer une adresse ou un nom.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le mode 3D / 2D.



Par appuis successifs sur cette touche, sélectionner : "**Son actif**", "**Alertes uniquement**", "**Silencieux**".



Appuyer sur les touches "plus" / "moins" pour zoomer / dézoomer ou avec deux doigts sur l'écran.

Menu principal



Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Sélectionner "**Rechercher**" pour entrer une adresse, un nom ou des points d'intérêt.



Sélectionner "**Aller au domicile**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Ajouter domicile**".



Sélectionner "**Aller au travail**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Mes destinations**".



Sélectionner "**Destinations récentes**" pour afficher les dernières destinations recherchées.



Sélectionner "**Parcours actuel**" pour ouvrir un autre menu et effectuer différentes actions sur l'itinéraire planifié en cours.



Sélectionner "**Mes destinations**" pour accéder rapidement aux lieux enregistrés et aux destinations favorites.



Sélectionner "**Mes trajets**" pour afficher les itinéraires préférés.



Sélectionner "**Parking**" pour afficher les différentes possibilités de stationnement dans la région.



Sélectionner "**Station-service**" pour afficher les différentes stations-service sur l'itinéraire en cours ou à proximité.



Sélectionner "**Service Tom-Tom**" pour accéder à l'état du réseau.



Sélectionner "**Paramètres**" pour renseigner le type de véhicule, pour personnaliser l'affichage, les instructions vocales, les options de carte, les planifications de parcours, les sons et alertes et les informations système.



Sélectionner ce bouton pour afficher les détails sur les versions du logiciel ainsi que les informations légales. Les détails sur les bibliothèques de logiciel Open Source utilisés et leurs URL de licence.

Remarque

La connexion régulière à un point d'accès Wi-Fi permet de mettre à jour automatiquement la cartographie dans le monde entier.

La cartographie est également mise à jour via un réseau cellulaire, selon version, selon pays de

commercialisation, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi que la souscription des services connectés et des options.

Cependant, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire de son smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de son forfait de données.

Ces frais, le cas échéant, sont reportés sur la facture émise par l'opérateur mobile du propriétaire du smartphone.

EV ROUTING

Remarque

EV Routing fait partie de Connected Services, sous réserve que l'utilisateur y soit abonné.

Sur les véhicules BEV, le système de navigation comporte plusieurs fonctions conçues pour guider le conducteur et lui garantir un trajet efficace et sans encombres.

Le système adapte l'itinéraire de manière à minimiser la durée du trajet, à maximiser l'efficacité EV et l'autonomie du véhicule, ainsi qu'à fournir des informations en temps réel sur les emplacements des bornes de recharge, pour aider le conducteur à trouver où charger son véhicule sur sa route.

Le système essaie de trouver l'itinéraire optimum, en privilégiant les stations de recharge les plus performantes, afin de réduire le nombre de trajets et de maximiser la vitesse de conduite. Si le niveau de charge n'est pas suffisant pour parcourir tout le trajet, la navigation EV ajoute automatiquement les arrêts pour la recharge.

La navigation EV affiche les détails de la station de recharge, l'heure d'arrivée estimée à la station, le temps de recharge estimé et l'heure d'arrivée estimée à destination finale.

Le conducteur peut choisir son fournisseur de bornes de recharge privilégié pour adapter l'itinéraire en conséquence. Le système de navigation EV s'adapte automatiquement aux changements de conditions (disponibilité, détour), actualise en permanence l'itinéraire de manière à toujours garder la prochaine station de recharge à portée et avertit le conducteur en cas de nouveau calcul.

À la fin d'un trajet, la distance, la durée du trajet, la consommation moyenne d'énergie et l'autonomie restante s'affichent.

Paramètres de navigation

Ouvrir la page **Paramètres de navigation**.

Sur la page **Carte et Affichage**, l'utilisateur peut activer/désactiver la **Visualisation de l'autonomie** qui affiche l'autonomie restante.

Sur la page **Planification et Itinéraire**, l'utilisateur peut régler le niveau de charge en arrivant à une borne de recharge et l'état de charge souhaité en arrivant à destination.

Sur la page **Paramètres du véhicule**, l'utilisateur peut sélectionner la prise de borne de recharge en fonction du câble de recharge dont il dispose dans son véhicule.

e-Routes by Free2Move Charge

e-Routes by Free2Move Charge est une application performante de planification d'itinéraires pour smartphone. Elle est conçue pour guider le conducteur et optimiser les itinéraires à l'aide des données en temps réel du véhicule, en suggérant les meilleurs itinéraires en fonction de l'état des stations de recharge présentes sur le trajet.

L'application e-Routes est compatible avec Android Auto et Apple®CarPlay®,

et peut être utilisée depuis l'écran tactile du véhicule.

Connectivité

Connexion d'un appareil filaire par USB

La connexion USB d'un appareil mobile en permet sa recharge. Elle permet de mettre à disposition du système son contenu media autorisé (contenu média type iPod®).



Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen (Apple®CarPlay® ou Android Auto) pour les appareils mobiles connectés compatibles et pour bénéficier de certaines applications de l'appareil à l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur la prise USB compatible avec la fonction Mirror Screen®, se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements".

L'appareil mobile est en mode charge lors de la connexion avec le câble USB.

Conseil

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de votre appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

Avertissement

Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Connexion Bluetooth®

La connexion Bluetooth® d'un appareil mobile au système du véhicule assure l'accès à ses contenus et ses diffusions "Média". Elle permet également l'activation de la fonction Téléphone.

La connexion peut être initiée soit à partir du menu Bluetooth® de l'appareil mobile, soit à partir du système du véhicule, ce qui nécessite d'ouvrir le menu "Mes appareils" pour la première connexion.

Remarque

Dans certains cas, il convient de déverrouiller l'appareil et de vérifier l'autorisation de synchronisation des contacts et des appels récents.

Certaines fonctionnalités peuvent ne pas être supportées par l'appareil.

Pour plus d'informations sur la compatibilité partielle ou complète des modèles d'appareils ou de smartphones, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Procédure de couplage à partir d'un appareil



À partir du menu Bluetooth® de l'appareil portable, sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

Remarque

Afin de rendre visible le Bluetooth® du système, ouvrir au préalable le menu "Mes appareils" du système.

Poursuivre le parcours de première connexion proposé par le système et sur l'appareil.

Exemple : les validations des codes de couplage.

Procédure de couplage à partir du système



Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Connectivité".



Sélectionner "**Mes appareils**".



Sélectionner le nom de l'appareil mobile à connecter depuis :

– La liste des appareils connus (si l'appareil a déjà été connecté au système).

ou

– La liste des appareils détectés (si l'appareil n'a jamais été connecté au système ou précédemment supprimé du système).

Remarque

Un appareil mobile déjà connecté au système pourra se reconnecter automatiquement au démarrage du véhicule dès lors que le choix du profil utilisateur a été effectué.

La reconnexion automatique est suspendue dès que le menu "Mes appareils" est ouvert.

Ceci afin de permettre au système de rendre visible son Bluetooth® en vue de la connexion d'un nouvel appareil.

Une déconnexion s'effectue à l'ouverture de la porte conducteur et contact coupé.

Reconnexion automatique

Le système permet une reconnexion automatique des appareils déjà connectés et détectés dès lors qu'un profil utilisateur est sélectionné.

Les appareils reconnectés sont en priorité ceux qui ont été liés au profil utilisateur sélectionné ou à défaut les derniers appareils connectés.

Connexion Wi-Fi

Le système prédispose d'un mode de connexion Wi-Fi extérieur pour effectuer les mises à jour du système.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Wi-Fi**".



Activer/Désactiver "**Wi-Fi**".

Le système lance une recherche des réseaux Wi-Fi envi-

ronnants. Cette opération peut prendre quelques secondes.

Sélectionner le réseau Wi-Fi à connecter et saisir son mot de passe.

Avertissement

Pour assurer la protection de votre système, seuls les réseaux présentant un niveau de sécurité suffisant sont autorisés à la connexion. Le niveau d'encryptage WPA2, équivalent à un niveau domestique est requis.

Remarque

Tout réseau déjà connecté au système se reconnectera automatiquement dès lors qu'il est détecté par le système et après avoir au préalable activé la fonction Wi-Fi.

Remarque

La connexion Wi-Fi du système à un appareil déjà connecté en Mirror Screen® sans fil n'est pas possible.

Dans ce cas, privilégier une connexion Mirror Screen® par la prise USB.

Gestion des appareils

Pour chaque appareil déjà connecté au système de manière sans fil (connexion

Bluetooth® ou Mirror Screen® sans fil), il est possible de déterminer son mode de connexion préférentiel (selon les fonctions qu'il supporte). Ainsi, il est possible de déterminer si l'appareil doit être connecté en Bluetooth® sans fil ou en Mirror Screen® sans fil à chaque démarrage du système dès lors que le profil est choisi.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher la liste des appareils accouplés.



Appuyer sur cette touche pour gérer la connexion d'un appareil.

Choisir un type de connexion, puis confirmer ce choix en appuyant sur "**APPLIQUER**".

Suppression d'un appareil



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher la liste des appareils accouplés.



Appuyer sur ce bouton.

Appuyer sur "**SUPPRIMER**".

Confirmer en appuyant sur "**OUI**".

Avertissement

Certains appareils venant d'être supprimés du système redemandent une connexion, refuser cette demande.

Mirror Screen®

Remarque

À la connexion d'un smartphone Mirror Screen®, la position et certaines données du véhicule sont transmises au smartphone (par ex., marque, conduite à gauche ou à droite, mode jour/nuit, vitesse mécanique).

Connexion des smartphones Apple®CarPlay®

Un smartphone Apple®CarPlay® peut être connecté soit par USB, soit par câble, soit en mode sans fil.

Remarque

Commencer par activer la fonction Siri® sur le smartphone Apple®.

En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Apple pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.

Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction CarPlay dans le menu **Paramètres, Bluetooth** du smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et désactiver CarPlay.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible avec Mirror Screen.

Le lancement de Apple®CarPlay® s'effectue automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. Elle peut nécessiter dans certains cas de déverrouiller l'appareil.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

Remarque

Une seule prise USB active la connexion Mirror Screen® (Apple® CarPlay®) ; se reporter à la rubrique "Instruments et commandes du tableau de bord - Port USB".

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Apple®CarPlay® peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

Activer au préalable la fonction CarPlay® sur le smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et activer CarPlay.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner la "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Apple®CarPlay®.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Apple®CarPlay® comme mode de connexion sans fil.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son accouplement (se reporter à la rubrique "Bluetooth®").

Le système détecte si le smartphone est compatible avec Apple®CarPlay® et propose de s'y connecter, suite au processus d'accouplement.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



Dès la connexion établie, appuyer sur cette touche pour afficher l'interface "**Apple®CarPlay®**".



Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Connexion du smartphone à Android Auto

La connexion d'un seul smartphone Android Auto peut s'effectuer soit par câble USB, soit à l'aide d'une connexion sans fil.

Remarque

Commencer par installer l'application "**Android Auto**" via "Play Store" sur le smartphone.

La fonction "**Android Auto**" nécessite un smartphone compatible.

En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Android Auto pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.

Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Pour garantir une connexion sans fil optimale, il est recommandé de ne pas placer son smartphone trop près

d'autres réseaux Wi-Fi auxquels il peut se connecter automatiquement.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction sans fil Android Auto dans le menu **Paramètres** de l'application **Android Auto** du smartphone.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible avec Mirror Screen®.

Android Auto se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. La première connexion nécessite de respecter un parcours de validation sur le smartphone, action à réaliser véhicule à l'arrêt.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

Remarque

Une seule prise USB active la connexion Mirror Screen® (Apple® CarPlay®) ; se reporter à la rubrique "Instruments et commandes du tableau de bord - Port USB".

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant

un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Android Auto peut être lancée à partir du menu **"Mes appareils"**.

Commencer par activer la fonction sans fil Android Auto® du smartphone dans le menu **Paramètres** de l'application **"Android Auto"** du smartphone.



Appuyer sur l'application **"Paramètres"**.

Dans la liste, sélectionner la **"Connectivité"**.



Sélectionner **"Mes appareils"** pour afficher l'appareil à connecter à Android Auto.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son accouplement (se reporter à la rubrique "Bluetooth®").

Le système détecte si le smartphone est compatible avec Android Auto et propose de s'y connecter à la suite du processus d'accouplement.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Android Auto comme mode de connexion sans fil.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



Dès la connexion établie, appuyer sur cette touche pour afficher l'interface **"Android Auto"**.



Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Média

Changement de source



Appuyer sur l'application **"Média"**.



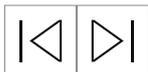
Appuyer sur cette touche pour changer de source (Radio, streaming audio via prise USB, Bluetooth® ou Mirror Screen®)).

Sélection d'une station radio



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur l'une de ces touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou



Appuyer sur ce bouton.



Saisir les valeurs de fréquence sur le clavier virtuel.



Appuyer sur ce bouton pour valider.

Une liste des stations est disponible en appuyant sur l'onglet "**Stations**".



Appuyer sur "**Muet**" pour désactiver / réactiver le son.

Avertissement

La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branchée dans la prise de 12 V.

L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol, etc.) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit pas une défaillance du système.

Mémorisation d'une station radio

Sélectionner une station.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur la touche "**Favoris Radio**".



la mémorisation se fait par un appui court ou long sur une de ces touches, ou un appui long sur une radio favorite déjà existante, elle sera remplacée.



Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

Recherche automatique des stations radio

Par l'application "**Média**".



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Stations**".

La recherche se fait automatiquement.



Par les commandes au volant, effectuer un appui long sur ce bouton.

La recherche se fait automatiquement.

Activation du suivi de station radio

Le système change de fréquence automatiquement afin d'obtenir une meilleure réception.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



Activer "**Suivi de station de radio**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Changement de bande radio



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



Appuyer sur cette touche pour changer de bande (FM - AM - DAB) selon le pays de commercialisation.

Activation des annonces trafic

Cette fonction rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte **Annonces trafic**. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message.

Dès l'émission d'une info trafic, la radio en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message. L'écoute normale de la radio reprend dès la fin de l'émission du message.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Activer "**Annonce trafic (TA)**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Streaming audio

La fonction streaming permet d'écouter le flux audio provenant du ou des smartphone(s) connecté(s) en Bluetooth®, via port USB (type iPod®) ou Mirror Screen®.

Régler d'abord le volume de l'appareil mobile (niveau élevé).

Régler ensuite le volume du système.

Si la lecture ne commence pas, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.

Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

Remarque

Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Lecture d'une piste de lecture

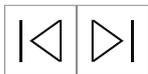


Appuyer sur l'application "**Média**".



Si plusieurs appareils sont connectés, appuyer sur ce bouton pour en sélectionner un.

Une fois l'appareil connecté, la navigation à travers les fichiers est possible en appuyant sur la touche "**Liste de lecture**" ou "**Bibliothèque**".



Appui court : passage à la piste précédente / suivante

Appui maintenu : avance / retour rapide dans la piste.



Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.



Lecture aléatoire des pistes.



Désactivation / Réactivation du son.

Configuration des paramètres audio et radio

Il est possible d'accéder aux paramètres audio de 2 manières différentes.

Par l'application "**Média**"



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".

Ou via l'application "**Paramètres**".



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Audio et Radio**".

Il est possible de paramétrer :

- Paramètres audio.
- Paramètres radio.
- Paramètres volume.

Informations et conseils

Le système supporte les périphériques de stockage de masse, ou les appareils Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Le système lit les fichiers audio avec l'extension ".wma", ".aac", ".flac", ".ogg", ".mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.

Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : " ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

Remarque

Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil mobile.

Téléphone

Réception d'un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.

Accepter l'appel :



faire un appui court sur le bouton téléphone des commandes au volant pour décrocher.

Ou



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.

Raccrocher l'appel :



faire un appui long...



le bouton téléphone des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile pour envoyer un message automatique indiquant que vous êtes en train de conduire.

Passage d'un appel

Avertissement

L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant.

Stationner le véhicule.

Appeler à l'aide du clavier numérique



Appuyer sur l'application "Téléphone".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Clavier" puis saisir le numéro.



Appuyer sur cette touche pour lancer l'appel.

Appeler depuis la liste des derniers appels



Appuyer sur l'application "Téléphone".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Appels".

Ou

Faire un appui court...



sur le bouton téléphone des commandes au volant.

Sélectionner et appeler l'un des derniers appels dans la liste.

Remarque

Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ;

stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Appel d'un contact



Appuyer sur l'application "Téléphone".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Contacts".

Sélectionner le contact dans la liste proposée.



Appeler le contact en sélectionnant un des numéros de téléphone du contact.

Organisation de la liste des contacts



Appuyer sur l'application "Téléphone".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Paramètres" pour afficher les réglages liés au téléphone.



Choisir de lister les contacts en commençant par leur nom ou leur prénom.

Connexion de deux téléphones

Remarque

Le système permet de connecter deux téléphones en simultané :

- 2 par connexion Bluetooth®

ou

- 1 par connexion Bluetooth® et 1 par connexion Mirror Screen®.

La priorité d'affichage et du contenu est donnée au dernier téléphone utilisé.

Pour changer la priorité du téléphone :



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".



Appuyer sur ce bouton pour changer la priorité du téléphone.

Paramètres

Paramétrage de l'affichage de l'écran

Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**".

Il est possible de paramétrer :

- Les couleurs de l'écran associées à l'éclairage d'ambiance. Se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".
- L'ambiance sonore.
- Les animations visuelles de bienvenue et de départ.
- Les animations de transition d'écrans.

Gestion de la connectivité du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".

Il est possible de gérer :

- La connexion Bluetooth®.
- Les connexions smartphones Mirror Screen® (Apple®CarPlay®/Android Auto).
- La connexion Wi-Fi.
- Le mode privé.

Configuration du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Système**".

Il est possible de paramétrer :

- La langue.
- La date et l'heure.
- L'unité de distance et de consommation (kWh/100 km - km, miles/kWh - mi, km/kWh - km).
- L'unité de température (Celsius, Fahrenheit).

Il est aussi possible de réinitialiser la configuration du système.

Sélection de la langue



Sélectionner "**Langues**" pour changer de langue.



Appuyer sur la langue souhaitée.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Réglage date et heure



Sélectionner **"Date et Heure"** pour changer de date et d'heure.



Appuyer sur la langue souhaitée.



"Date et Heure automatiques" est activé par défaut, pour que le réglage s'effectue automatiquement en fonction de la géolocalisation.

Pour régler manuellement, désactiver **"Date et heure automatiques"**.

Appuyer sur le champ **"Sélectionner le fuseau horaire"**, puis définir un fuseau horaire.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Appuyer sur la ligne **"Régler l'heure"**, puis régler l'heure.



Appuyer sur ce bouton pour valider.

Appuyer sur la ligne **"Régler la date"**, puis régler la date.



Appuyer sur ce bouton pour valider.



Sélectionner le champ "Format de l'heure" (12 heures/24 heures).



Sélectionner le champ Format de date (MM-JJ-AA / AAAA-MM-JJ / JJ/MM/AAAA).

Remarque

Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Manuel d'utilisation



Sélectionner la langue d'affichage.

La page d'accueil du guide d'utilisation s'affiche.

Elle présente les différentes possibilités pour accéder à l'information recherchée :

Localisation



Accès aux sujets via des vignettes représentant l'extérieur et l'intérieur du véhicule.

Témoin de fonctionnement



Accès aux descriptions / fonctionnements des témoins du combiné.

Système



Accès aux rubriques dédiées aux différents systèmes audio et télématique.

Sommaire



Accès aux sujets via les principales rubriques du guide d'utilisation.

Localisation



Appuyer sur "Recherche visuelle".

Appuyer sur une des vignettes situées en bas de l'écran.



Appuyer sur une des puces dans la vue agrandie.

Deux cas se présentent :

- Affichage direct du sujet, si un seul sujet est rattaché à la puce.
- Affichage d'une liste de sujets, si plusieurs sujets sont rattachés à la puce.

Témoin de fonctionnement



Appuyer sur **Témoin de fonctionnement**.

La mosaïque des témoins s'affiche.

Les témoins sont rangés par couleur.

Appuyer sur le témoin concerné ; le contenu correspondant s'affiche.



Retour à la mosaïque des témoins.

Système



Appuyer sur **Système**.

La liste des systèmes audio et télématique s'affiche.

Appuyer sur la rubrique concernée ; la liste des sujets s'affiche.

Appuyer sur le sujet concerné ; le contenu correspondant s'affiche.



Si le sujet comprend plusieurs pages, faire glisser horizontalement.



Retour à la liste des sujets.

Sommaire



Appuyer sur **Contenus**.

La liste des rubriques s'affiche.

Appuyer sur la rubrique concernée ; la liste des sujets s'affiche.

Appuyer sur le sujet concerné ; le contenu correspondant s'affiche.



Si le sujet comprend plusieurs pages, faire glisser horizontalement.



Retour à la liste des sujets.

Démarrage et utilisation

Recommandations pour la conduite
 115

 Contrôle du véhicule..... 115

 Direction..... 115

Rodage d'un véhicule neuf..... 116

Procédure de démarrage..... 116

Système Stop/Start..... 118

Freins..... 120

 Antiblocage de sécurité (ABS)..... 120

 Frein de stationnement..... 120

 Assistance au freinage..... 122

 Freinage d'urgence actif..... 122

 Aide au démarrage en côte..... 122

 Freinage régénératif..... 122

Boîte de vitesses..... 123

 Hybride 48 V..... 123

 PHEV..... 124

 BEV..... 125

Modes de conduite..... 127

 Hybride 48 V..... 127

 PHEV..... 128

 BEV..... 128

Gaz d'échappement..... 129

 Filtre d'échappement..... 129

Carburant..... 130

 Carburant pour moteurs à essence
 130

 Ravitaillement..... 130

 Consommation de carburant et
 émissions de CO2..... 132

Charge..... 132

 Remarques générales..... 132

Utilisation d'une remorque..... 142

 Remarques générales..... 142

 Crochet d'attelage..... 144

 Programme de stabilité de la
 remorque..... 146

Recommandations pour la conduite

CONTRÔLE DU VÉHICULE

Ne jamais rouler avec le moteur arrêté

De nombreux systèmes ne fonctionneront plus dans ce cas (par ex. le servofrein, la direction assistée). Conduire de cette façon constitue un danger pour vous et pour les autres.

Tous les systèmes fonctionnent pendant un Autostop.

Système Stop/Start ⇔ la page 118.

Pédales

Afin d'empêcher le blocage de la pédale, la zone sous les pédales ne doit pas être recouverte d'un tapis.

Utiliser uniquement des tapis de sol, correctement posés et fixés par des dispositifs de maintien sur le côté conducteur.

DIRECTION

En cas de perte de direction assistée en raison de l'arrêt du moteur ou d'une

défaillance du système, le véhicule peut tout de même être dirigé, mais un effort supplémentaire sera nécessaire.

Rodage d'un véhicule neuf

Pendant les premiers déplacements, ne pas freiner brusquement si cela n'est pas nécessaire.

Au cours du premier trajet, de la fumée peut se former en raison de la cire et de l'huile moteur qui s'évaporent du système d'échappement.

Stationner le véhicule à l'air libre un moment après le premier trajet et éviter de respirer les vapeurs.

Pendant la période de rodage, la consommation de carburant et d'huile moteur peut être supérieure.

En outre, le processus de nettoyage du filtre d'échappement peut avoir lieu plusieurs fois.

Filtre d'échappement ⇒ la page 129.

Procédure de démarrage

Bouton d'alimentation



La clé électronique doit se trouver à l'intérieur du véhicule.

Démarrage du moteur

Actionner la pédale de frein et appuyer sur Start/Stop.

BEV

- Appuyer sur la pédale de frein.
- Appuyer sur le bouton **Start/Stop** pendant deux secondes environ.
- Maintenir la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que **READY** s'affiche au combiné et qu'un signal sonore soit émis.

Contact mis, mode alimentation sans démarrage du moteur du véhicule

Appuyer sur **Start/Stop** sans actionner la pédale de frein. Les témoins s'allument et la plupart des fonctions électriques sont opérationnelles.

Moteur du véhicule et contact coupé

Appuyer brièvement sur **Start/Stop** dans chaque mode, ou lorsque le moteur tourne et que le véhicule est à l'arrêt. Certaines fonctions restent actives jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur.

Blocage du volant

Le blocage du volant s'active automatiquement lorsque :

- le véhicule est à l'arrêt.
- le contact a été coupé.

Pour débloquer la direction, ouvrir et fermer la porte conducteur, mettre le contact en mode alimentation ou faire démarrer directement le moteur du véhicule.

⚠ Avertissement

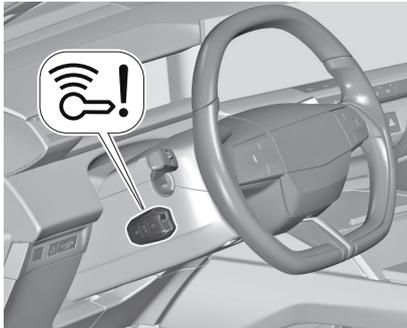
Le véhicule ne peut pas être remorqué lorsque la batterie est déchargée ou ne peut pas démarrer en étant tracté car le volant ne peut pas être débloqué.

⚠ Avertissement

En cas de dysfonctionnement de la pile de la clé, le blocage du volant reste engagé. Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant ou en le tractant.

Fonctionnement en cas de panne

Si la clé électronique est défectueuse ou si la pile de la clé électronique est faible, un message peut s'afficher au combiné.



Maintenir la clé électronique à la marque sur le capot de colonne de direction comme illustré.

Sur les véhicules avec boîte manuelle, sélectionner le point mort, actionner la pédale d'embrayage, la pédale de frein et appuyer sur **Start/Stop**.

Sur les véhicules avec boîte automatique, déplacer le sélecteur sur la position **P**, actionner la pédale de frein et appuyer sur **Start/Stop**.

Cette possibilité n'est prévue que pour les cas d'urgence. Remplacer dès que possible la pile de la clé électronique.

Pour le déverrouillage et le verrouillage des portes, se reporter à la description de la défaillance dans l'unité de télécommande radio ou le système à clé électronique .

Arrêt d'urgence en cours de route

Si le moteur du véhicule doit être arrêté en roulant en situation d'urgence, appuyer sur **Start/Stop** pendant cinq secondes.

⚠ DANGER

La mise à l'arrêt du moteur pendant la conduite peut provoquer une perte de transfert de la puissance aux systèmes de frein et de direction. Les systèmes d'assistance et les systèmes d'airbag sont désactivés.

L'éclairage et les feux de stop s'éteignent. Le moteur ne doit être arrêté et le contact ne doit être coupé pendant la conduite que dans les cas d'urgence.

Démarrage du véhicule à basses températures

Le démarrage du moteur sans chauffage auxiliaire est possible jusqu'à -30°C pour les moteurs essence.

Il faut juste choisir une huile moteur de viscosité adaptée, le carburant correct, effectuer les entretiens prescrits et avoir une batterie du véhicule suffisamment chargée.

À des températures inférieures à -30°C la boîte automatique a besoin d'un temps de chauffage d'environ cinq minutes. Le levier sélecteur doit se trouver en position **P**.

Réchauffement du moteur turbo

Après le lancement, le couple moteur disponible peut être réduit pendant quelques instants, notamment lorsque le moteur est froid. Cette limitation permet au système de lubrification de protéger totalement le moteur.

Système Stop/Start

Le système Stop/Start permet d'économiser du carburant et de réduire les émissions à l'échappement. Lorsque les conditions le permettent, il coupe le moteur dès que le véhicule roule lentement ou est à l'arrêt, par ex., devant un feu rouge ou dans un bouchon.



Activation

Par défaut, le système est activé à la mise du contact du véhicule.

Le système est prêt à fonctionner lorsque la LED du bouton est éteinte.

Pour activer le système lorsqu'il est désactivé, appuyer sur le bouton .

Si le système Stop/Start n'est temporairement pas disponible et que le bouton est enfoncé, la LED du bouton clignote.

L'activation du système est confirmée par un message.

Désactivation

Pour désactiver le système Stop/Start manuellement, appuyer sur le bouton .

La désactivation est indiquée lorsque la DEL dans le bouton s'allume.

Autostop

Véhicules à boîte automatique

Si le véhicule est immobilisé avec la pédale de frein enfoncée, Autostop est automatiquement activé.

Le moteur sera coupé pendant que le contact reste mis.

Le système Stop/Start est désactivé sur des pentes de 12% ou plus.

Indication

Un Autostop est signalé par le témoin .

Lors d'un Autostop, les performances de freinage et du chauffage sont conservées.

Conditions pour un Autostop

Le système Stop/Start vérifie si toutes les conditions suivantes sont remplies.

- Le système Stop/Start n'est pas désactivé manuellement.
- La porte conducteur est fermée ou la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- La batterie du véhicule est suffisamment chargée et en bon état.
- Le moteur est chaud.
- La température de liquide de refroidissement du moteur n'est pas trop élevée.
- La température de gaz d'échappement n'est pas trop élevée, par ex. après avoir conduit le véhicule avec une charge de moteur élevée.
- La température ambiante n'est pas trop basse ni trop élevée.

- Le système de commande de climatisation permet un Autostop.
- La dépression de frein est suffisante.
- La fonction d'auto-nettoyage du filtre d'échappement n'est pas activée.
- Le véhicule a été conduit au moins à une vitesse de marche à pied depuis le dernier Autostop.

Autostop est inhibé si ces conditions ne sont pas remplies. En outre, Autostop peut être inhibé :

- par certains réglages du système de climatisation ⇨
- immédiatement après avoir roulé à une vitesse plus élevée
- en cas de rodage d'un véhicule neuf
- par le désembuage actif
- en cas de fortes pentes ascendantes ou descendantes
- si le véhicule n'a pas dépassé 10 km/h depuis le dernier démarrage du moteur

Dans ces cas, l'icône du combiné se met à clignoter pendant quelques secondes, puis s'éteint.

Remarque

Autostop peut être inhibé plusieurs heures après le remplacement ou le rebranchement d'une batterie.

Protection contre le déchargement de la batterie du véhicule

Pour assurer le redémarrage fiable du moteur, le système Stop/Start intègre plusieurs fonctions de protection contre la décharge de la batterie du véhicule.

Mesures d'économie d'énergie

Pendant un Autostop, plusieurs équipements électriques tels que le chauffage électrique d'appoint ou le chauffage de lunette arrière sont désactivés ou commutés en mode d'économie d'énergie. La vitesse de soufflerie du système de climatisation est réduite pour économiser de l'énergie.

Redémarrage du moteur par le conducteur

Après redémarrage du moteur, Autostop est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.

Le moteur redémarre dans les cas suivants :

- pédale de frein relâchée pendant que le levier sélecteur est en position **D** ou **M**
- pédale de frein relâchée ou levier sélecteur en position **N** lorsque le levier sélecteur est placé en position **D** ou **M**

- levier sélecteur déplacé en position **R**
- ### Redémarrage du moteur par le système Stop/Start

Si l'une des conditions suivantes se produit pendant un Autostop, le système Stop/Start redémarrera automatiquement le moteur :

- système Stop/Start désactivé manuellement
- ceinture de sécurité du conducteur détachée et porte du conducteur ouverte
- température du moteur trop basse
- niveau de charge de la batterie du véhicule inférieur à un niveau défini
- dépression de frein insuffisante
- le véhicule est déplacé ou roule au moins à la vitesse d'un piéton
- le système de climatisation demande le démarrage du moteur
- climatisation activée manuellement

Si un accessoire électrique, un lecteur CD portable par ex., est branché sur la prise de courant, une brève chute de tension au redémarrage peut être perçue.

Freins

ANTIBLOPAGE DE SÉCURITÉ (ABS)

Antiblocage de sécurité (ABS) empêche le blocage des roues.

Dès qu'une roue a tendance à bloquer, l'ABS module la pression de freinage de la roue incriminée. Le véhicule puisse toujours être dirigé, même en cas de freinage d'urgence.

La régulation ABS est identifiable à la pulsation de la pédale de frein et au bruit du processus de régulation.

Afin d'obtenir un freinage optimal, enfoncer la pédale de frein à fond pendant toute la durée du freinage malgré la pulsation de la pédale de frein. Ne pas réduire la pression sur la pédale.

En cas de freinage dans une situation d'urgence, les feux de détresse s'allument automatiquement en fonction de l'intensité de la décélération. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération.

Avant de prendre la route, le système procède à un test de fonctionnement automatique qui pourrait être perceptible.



Témoin ⇒ la page 120.

Anomalie

Avertissement

En cas de défaillance de l'ABS, les roues peuvent avoir tendance à se bloquer en cas de freinage brutal. Les avantages de l'ABS ne sont plus disponibles. Lors d'un freinage brutal, le véhicule ne peut plus être dirigé et peut dérapier.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

FREIN DE STATIONNEMENT

Avertissement

Avant de sortir du véhicule, vérifier l'état du frein de stationnement. Le témoin s'allume en permanence lorsque le frein de stationnement électrique est serré.



Serrage quand le véhicule est à l'arrêt

Avertissement

Tirer sur (P) pendant une seconde minimum jusqu'à ce que le témoin (P) s'allume en permanence et que le frein de stationnement soit serré.

Le frein de stationnement électrique fonctionne automatiquement avec une force appropriée.

Avant de quitter le véhicule, vérifier l'état du frein de stationnement électrique. ⇒ la page 80

Le frein de stationnement électrique peut toujours être actionné, même avec le contact coupé.

Ne pas actionner le frein de stationnement électrique trop souvent sans faire tourner le moteur, car cela déchargerait la batterie du véhicule.

Desserrage

Mettre le contact. Maintenir la pédale de frein enfoncée, puis appuyer sur .

Si le témoin  s'éteint, le frein de stationnement électrique est desserré.

Aide au démarrage

Véhicules à boîte automatique :

L'engagement de **P**, **R**, **N** ou **D** et l'enfoncement de

la pédale d'accélérateur relâchent automatiquement le frein de stationnement. Ceci est uniquement possible si le fonctionnement automatique du frein électrique de stationnement est activé. Ceci n'est pas possible lorsque l'on tire simultanément sur .

Freinage en roulant

Quand le véhicule roule et que  reste tiré, le frein de stationnement électrique décélère le véhicule. Dès que  est relâché, le freinage s'arrête.

Le système d'antiblocage de sécurité et la fonction de contrôle électronique de stabilité stabilisent le véhicule pendant

que le  reste tiré. En cas d'erreur de frein électrique de stationnement, un message d'avertissement s'affiche au combiné.

En cas d'échec du système d'antiblocage de sécurité et de la fonction de contrôle électronique de stabilité, un des témoins

 ou  ou les deux et s'allument au combiné. Dans ce cas, la stabilité pendant la décélération du véhicule ne peut être maintenue que grâce à de courtes tractions répétées du commutateur jusqu'à ce que le véhicule soit immobilisé.

Fonctionnement automatique

Le fonctionnement automatique comprend l'application automatique et le relâchement automatique du frein de stationnement électrique.

Le frein de stationnement électrique peut également être serré ou relâché manuellement à l'aide du .

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, par ex. par temps extrêmement froid ou en remorquage, il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du frein de stationnement électrique.

1. Démarrer le moteur.
2. Si le frein de stationnement est desserré, tirer sur  pour serrer le frein de stationnement.
3. Retirer le pied de la pédale de frein.
4. Appuyer sur  pendant au moins dix secondes et au maximum 15 secondes.
5. Relâcher .
6. Maintenir la pédale de frein enfoncée.
7. Tirer sur le commutateur de frein de stationnement pendant deux secondes.

Anomalie

Le mode de défaillance du frein de stationnement électrique est signalé par un témoin (P)! et par un message affiché sur le combiné.

Le témoin de frein de stationnement clignote : le frein de stationnement électrique n'est pas totalement serré ou desserré. En cas de clignotement permanent, desserrer le frein de stationnement électrique, puis essayer à nouveau de le serrer.

ASSISTANCE AU FREINAGE

Si la pédale de frein est enfoncée rapidement et avec force, la force de freinage maximale sera automatiquement appliquée.

Le fonctionnement de l'assistance au freinage peut se faire ressentir par une impulsion dans la pédale de frein et une résistance plus importante à l'enfoncement de la pédale de frein.

Maintenir une pression constante sur la pédale de frein tant qu'un freinage maximal est nécessaire. La force de freinage maximale se réduit automatiquement quand la pédale de frein est relâchée.

FREINAGE D'URGENCE ACTIF

Ce système réduit la distance d'arrêt d'urgence en optimisant la pression de freinage. Il se déclenche en fonction de la vitesse à laquelle la pédale de frein est enfoncée. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

⇒ la page 148

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

Le système aide à prévenir un recul intempestif lors d'un démarrage en côte.

Lorsque la pédale de frein est relâchée à l'arrêt dans une pente, les freins restent serrés pendant deux secondes supplémentaires. Les freins se relâchent automatiquement dès que le véhicule commence à accélérer.

Le système est actif si les conditions suivantes sont réunies :

- véhicule immobile
- pédale de frein enfoncée
- porte conducteur fermée

FREINAGE RÉGÉNÉRATIF

Avertissement

En cas de températures extrêmes ou si la batterie haute tension est chargée quasi complètement, la force de freinage du moteur peut être réduite temporairement. Si la force de freinage n'est pas suffisante, le conducteur doit être prêt à utiliser la pédale de frein.

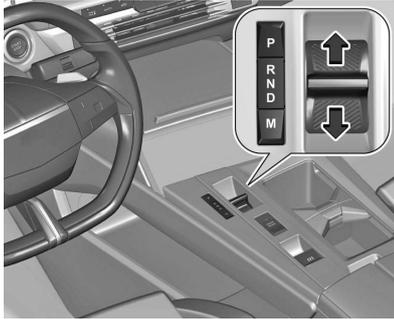
Avertissement

Les feux de stop s'allument en fonction de la force de freinage.

Le freinage régénératif produit de l'énergie électrique à partir du freinage du moteur pour charger la batterie haute tension.

Boîte de vitesses

HYBRIDE 48 V



P : mode stationnement

R : mode marche arrière

N : mode point mort

D : mode automatique

M : mode manuel

Mode de stationnement P

Pour engager le mode **P**, appuyer sur le bouton **P** avec le véhicule à l'arrêt. En mode **P**, les roues avant du véhicule sont bloquées.

Pour quitter la position **P**, enfoncer la pédale de frein et sélectionner le mode

désiré. **P** s'engage automatiquement lorsque

- le contact est coupé
- la porte conducteur est ouverte alors que le véhicule roule à moins de 3 mph
- **N** a été sélectionné pendant un certain temps

Mode marche arrière R

Pour engager ou désengager **R**, le véhicule doit être à l'arrêt et la pédale de frein doit être enfoncée.

ATTENTION

L'engagement de **R** lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager le boîtier de traction électrique. Ne sélectionner **R** qu'après l'arrêt du véhicule.

Mode point mort N

Dans ce mode, le système de propulsion ne transfère pas le couple aux roues.

Mode Automatique D

Ce mode est celui de la conduite normale.

Mode manuel M

Le rapport sélectionné est affiché au combiné.

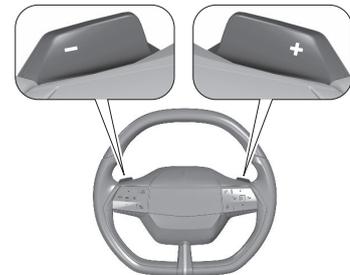
Dans ce mode, il est possible de changer manuellement de rapport en utilisant les palettes au volant.

Le mode manuel **M** ne peut être sélectionné que si **D** est engagé.

Le rapport sélectionné est affiché au combiné.

Si un rapport supérieur est engagé à trop faible vitesse ou un rapport inférieur à trop haut régime, aucun changement de vitesse n'a lieu. Un message peut apparaître au combiné.

En mode manuel, la boîte de vitesses ne passe pas automatiquement à un rapport supérieur à régime moteur élevé.



Appuyer sur le bouton M.

Utiliser les palettes de changement de vitesse au volant pour passer les rapports manuellement.

Appuyer sur la palette droite + pour engager le rapport supérieur.

Appuyer sur la palette gauche - pour engager le rapport inférieur.

Des pressions multiples permettent d'ignorer des rapports.

Appuyer à nouveau sur M pour revenir en D.

Indication de rapport de vitesse

Le symbole ▲ avec un chiffre à côté indique à quel moment un changement de rapport est recommandé pour des raisons d'économie de carburant.

Programmes de conduite électroniques

Après un démarrage à froid, le programme de température de service amène rapidement le catalyseur à la température nécessaire en augmentant le régime moteur.

Des programmes spéciaux adaptent automatiquement les points de changement de vitesse en cas de montées ou de descentes.

En conditions de neige ou de glace ou sur d'autres surfaces glissantes, la commande de transmission électronique permet au conducteur de sélectionner manuellement la première, la deuxième ou la troisième vitesse pour prendre la route.

Anomalie

En cas de défaillance,  s'allume au combiné avec un message.

Messages du véhicule ⇨ la page 79

Ne pas dépasser 100 km/h.

Prendre contact avec un atelier.

Coupure d'alimentation électrique

En cas de coupure de courant, il n'est pas possible de sélectionner un autre mode lorsque **P** engagé.

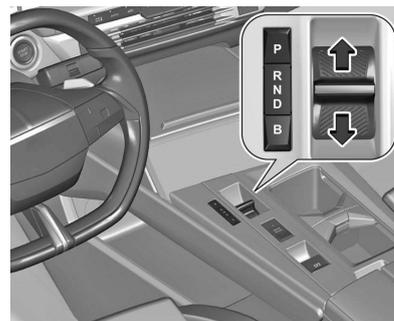
Remorquage du véhicule ⇨ la page 201

Si la batterie du véhicule est déchargée, effectuer le démarrage par câble.

Démarrage par câbles auxiliaires ⇨ la page 199

Si la batterie du véhicule n'est pas à l'origine de la défaillance, contacter un atelier.

PHEV



P : mode stationnement

R : mode marche arrière

N : mode point mort

D : mode automatique

B : mode automatique avec conduite à une pédale

Mode de stationnement P

Pour engager le mode **P**, appuyer sur le bouton **P** avec le véhicule à l'arrêt. En

mode **P**, les roues avant du véhicule sont bloquées.

Pour quitter la position **P**, enfoncer la pédale de frein et sélectionner le mode désiré. **P** s'engage automatiquement lorsque

- le contact est coupé
- la porte conducteur est ouverte alors que le véhicule roule à moins de 3 mph
- **N** a été sélectionné pendant un certain temps

Mode marche arrière R

Pour engager ou désengager **R**, le véhicule doit être à l'arrêt et la pédale de frein doit être enfoncée.

ATTENTION

L'engagement de **R** lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager le boîtier de traction électrique. Ne sélectionner **R** qu'après l'arrêt du véhicule.

Mode point mort N

Dans ce mode, le système de propulsion ne transfère pas le couple aux roues.

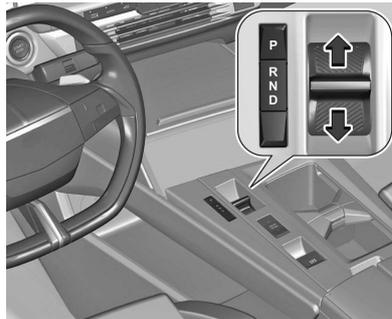
Mode Automatique D

Ce mode est celui de la conduite normale.

Mode automatique avec conduite à une pédale B

Dans ce mode, la vitesse du véhicule est fortement réduite en relâchant la pédale d'accélérateur, sans actionner la pédale de frein.

BEV



P : mode stationnement

R : mode marche arrière

N : mode point mort

D : mode automatique

Mode de stationnement P

Pour engager le mode **P**, appuyer sur le bouton **P** avec le véhicule à l'arrêt. En mode **P**, les roues avant du véhicule sont bloquées.

Pour quitter la position **P**, enfoncer la pédale de frein et sélectionner le mode désiré. **P** s'engage automatiquement lorsque

- le contact est coupé
- la porte conducteur est ouverte alors que le véhicule roule à moins de 3 mph
- **N** a été sélectionné pendant un certain temps

Mode marche arrière R

Pour engager ou désengager **R**, le véhicule doit être à l'arrêt et la pédale de frein doit être enfoncée.

ATTENTION

L'engagement de **R** lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager le boîtier de traction électrique. Ne sélectionner **R** qu'après l'arrêt du véhicule.

Mode point mort N

Dans ce mode, le système de propulsion ne transfère pas le couple aux roues.

Mode Automatique D

Ce mode est celui de la conduite normale. Dans ce mode, les palettes contrôlent le niveau de freinage régénératif.

Mode de freinage régénératif avec conduite à une pédale

⚠ Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

Ce système aide le conducteur à contrôler le véhicule en agissant uniquement sur la pédale d'accélération. Le conducteur peut contrôler le véhicule d'un seul pied, en agissant sur la pédale d'accélération, dans la plupart des situations de conduite.

La pédale de frein n'est utilisée que pour les situations d'urgence.

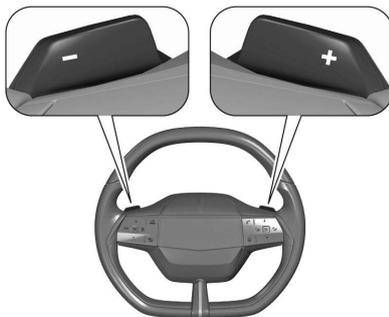
⚠ Avertissement

Ce système n'est pas conçu pour améliorer l'efficacité énergétique du véhicule.



Trois niveaux de freinage sont disponibles.

Le niveau de freinage est indiqué par un à trois segments en triangle au combiné.



Appuyer sur la palette gauche - pour diminuer la force de freinage et sur la palette droite + pour l'augmenter.

Utiliser la force de freinage maximale dans les fortes pentes, dans la neige profonde, dans la boue ou arrêts/démarrages fréquents.

⚠ Avertissement

En cas de températures extrêmes ou si la batterie haute tension est chargée quasi complètement, la force de freinage du moteur peut être réduite temporairement. Si la force de freinage n'est pas suffisante, le conducteur doit être prêt à utiliser la pédale de frein.

Conditions de fonctionnement

- Le mode de conduite à une seule pédale "One Pedal" est actif en conduite avant et arrière.
- La décélération intervient, quel que soit l'état du véhicule (par ex. : état de charge de la batterie, vitesse du véhicule) ou quelle que soit la situation (par ex. : température externe, pente), sauf avec le sélecteur en mode N (Point mort).
- Des modes Frein (avec 1 ou 2 niveaux de décélération) peuvent être disponibles, indépendamment du mode One Pedal, en fonction de la configuration du véhicule.

- Lorsque le conducteur appuie sur la pédale d'accélération, la course de la pédale est suffisamment longue pour permettre au conducteur de contrôler le taux de décélération sans course morte.
- La décélération du véhicule est contrôlée en relâchant la pédale d'accélération. La décélération est maintenue jusqu'à l'arrêt complet.
- Maintien automatique du véhicule à l'arrêt complet. Aucune intervention requise du conducteur pour maintenir le véhicule en position.

Activation / Désactivation

Par défaut, le système n'est pas sélectionné. L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.



- Appuyer sur ce bouton pour sélectionner le système ; ce témoin apparaît en vert au combiné.

- Appuyer à nouveau sur le bouton jusqu'à l'extinction du témoin au combiné.

Limites de fonctionnement

Certains utilisateurs trouvent la conduite à une pédale difficile, peu confortable

ou peu sécurisante. La conduite à une pédale peut provoquer des vertiges ou un ressenti désagréable chez certains passagers.

Les performances du système peuvent être affectées par :

- routes glissantes
- remorquage de charges lourdes

Fonctionnalités supplémentaires

- Le mode One Pedal est sélectionné ou annulé à l'aide d'une commande physique directe et facilement accessible
- Le mode One Pedal est actif en conduite avant et arrière
- Le mode One Pedal est mémorisé après la coupure du contact

⚠ Avertissement

Certains utilisateurs trouvent la conduite à une pédale difficile, peu confortable ou peu sécurisante. Il doit être possible de rétablir à tout moment le mode de conduite normal.

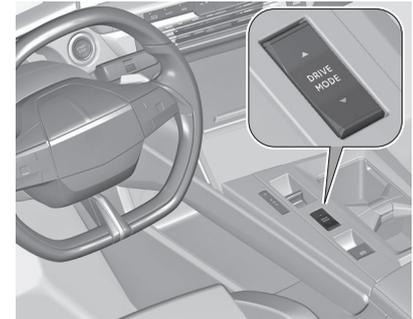
⚠ Avertissement

La conduite à une pédale peut provoquer des vertiges ou un ressenti désagréable chez certains passagers.

Modes de conduite

Pour sélectionner le mode de conduite correspondant, utiliser le commutateur à bascule indiqué.

Types de propulsion ⇨ la page 2



HYBRIDE 48 V

Les modes de conduite suivants peuvent être sélectionnés.

Mode normal

Dans ce mode, les paramètres sont réglés par défaut. Chaque fois que le contact est mis, ce mode est sélectionné.

Mode Sport

Ce mode permet une conduite plus dynamique avec une action sur la direction assistée, l'accélérateur et les changements de rapport. Selon la version, il est possible d'afficher les réglages dynamiques du véhicule sur le tableau de bord et d'activer/désactiver la couleur d'affichage.

Mode Éco

Ce mode réduit la consommation de carburant en optimisant le fonctionnement du chauffage et de la climatisation. Lorsque le véhicule est en roue libre, le moteur est au ralenti avec le frein moteur réduit.

PHEV

Les modes de conduite suivants peuvent être sélectionnés.

Mode électrique

Ce mode permet une conduite 100 % électrique.

La vitesse maximale est d'environ

135 km/h.

Ce mode est sélectionné par défaut lorsque le véhicule démarre. Si les conditions ne permettent pas ce mode, un message s'affiche et le mode hybride est sélectionné.

Mode hybride

Ce mode permet d'optimiser la consommation de carburant du véhicule par le fonctionnement simultané ou alterné du moteur à combustion interne et du moteur électrique en fonction des conditions de conduite et du style de conduite.

Dans ce mode, la conduite 100 % électrique est possible si le niveau de charge de la batterie haute tension est suffisant et si les besoins d'accélération sont modestes.

Mode Sport

Ce mode permet une conduite plus dynamique. L'énergie électrique est utilisée pour aider le moteur à combustion interne tant qu'il reste suffisamment d'énergie électrique dans la batterie haute tension.

BEV

Les modes de conduite suivants peuvent être sélectionnés.

Mode normal

Dans ce mode, les paramètres sont réglés par défaut. Chaque fois que le contact est mis, ce mode est sélectionné.

Pour optimiser l'autonomie, la puissance du moteur électrique est réduite.

Mode Sport

Ce mode permet une conduite plus dynamique. Les paramètres dynamiques du véhicule peuvent s'afficher au combiné.

Ce mode donne un maximum de puissance du moteur électrique.

Mode Éco

Pour optimiser l'autonomie, la puissance du moteur électrique et le chauffage sont réduits.

Conseil

Kick-down

En modes **Normal** et **Eco**, il est toujours possible d'obtenir un couple et une puissance maximum en enfonçant à fond la pédale d'accélérateur.

Gaz d'échappement

DANGER

Les gaz d'échappement du moteur contiennent du monoxyde de carbone toxique, incolore et inodore, qui peut être mortel en cas d'inhalation.

Si des gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle, ouvrir les vitres.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Éviter de conduire avec un compartiment de chargement ouvert, sinon les gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule.

FILTRE D'ÉCHAPPEMENT

Processus de nettoyage automatique

Le système de filtre d'échappement filtre les particules de suie dans les gaz d'échappement du moteur.

Le début de saturation du filtre d'échappement est indiqué par l'allumage

temporaire de  ou , accompagné d'un message au combiné.

Dès que la circulation le permet, régénérer le filtre en roulant à une vitesse de véhicule d'au moins 60 km/h jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.

Remarque

Sur un véhicule neuf, la première régénération du filtre d'échappement peut s'accompagner d'une odeur de brûlé, ce qui est normal. Après le fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, de la vapeur d'eau peut être émise à l'échappement en accélération. Ceci n'affecte ni le comportement du véhicule ni l'environnement.

Processus de nettoyage impossible

Si  ou  reste allumé, avec un signal sonore et un message, ceci indique que le niveau d'additif du filtre d'échappement est trop bas.

Du produit doit être immédiatement ajouté au réservoir. Prendre contact avec un atelier.

Catalyseur

Le catalyseur réduit la quantité de substances nocives dans les gaz d'échappement.

Remarque

Des qualités de carburant autres que celles mentionnées pourraient endommager le catalyseur ou les composants électroniques.

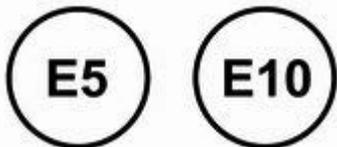
L'essence non brûlée surchauffe et endommage le catalyseur.

Il faut donc éviter d'utiliser excessivement le démarreur, de rouler jusqu'à ce que le réservoir soit vide et de démarrer le moteur en poussant le véhicule ou en le remorquant.

En cas de ratés, de fonctionnement irrégulier du moteur, de réduction des performances du moteur ou d'autres problèmes inhabituels, faire remédier à la cause de la défaillance dès que possible. En cas d'urgence, il est possible de continuer à rouler pendant une brève période, à faible régime et à vitesse réduite.

Carburant

CARBURANT POUR MOTEURS À
ESSENCE



N'utiliser que des carburants conformes à la norme européenne EN 228 ou E DIN 51626-1 ou toute autre norme équivalente.

Le moteur est capable de tourner avec du carburant contenant jusqu'à 10 % d'éthanol (par ex. du E10).

Utiliser du carburant avec l'indice d'octane recommandé. Un indice d'octane inférieur peut réduire la puissance et le couple du moteur, tout en augmentant légèrement la consommation de carburant.

Remarque

Les seuls additifs d'essence autorisés sont ceux conformes à la norme B715001.

ATTENTION

Ne pas utiliser de carburant ou d'additifs pour carburant contenant des composés métalliques tels que des additifs à base de manganèse. Ceci peut endommager le moteur.

ATTENTION

L'utilisation d'un carburant à l'indice d'octane inférieur à l'indice le plus bas possible peut provoquer une combustion non contrôlée et des dégâts au moteur.

Les exigences spécifiques au moteur relatives à l'indice d'octane sont indiquées dans la vue d'ensemble sur les données de moteur. Une étiquette spécifique au pays apposée sur la trappe à carburant peut annuler et remplacer l'exigence.

Dans certains pays, l'utilisation d'un carburant particulier, par ex. avec une teneur spécifique en octane, peut être nécessaire pour garantir le bon fonctionnement du moteur.

RAVITAILLEMENT

⚠ DANGER

Avant de faire le plein, couper le contact ainsi que les chauffages externes avec chambres de combustion.

Lors du remplissage du réservoir, respecter les prescriptions d'utilisation et de sécurité de la station-service.

⚠ DANGER

Le carburant est inflammable et explosif.

Ne pas fumer. Pas de flamme nue ou de formation d'étincelles.

Si une odeur de carburant se dégage dans le véhicule, faire immédiatement remédier au problème par un atelier.

Une étiquette comportant des symboles de la trappe de remplissage de carburant indique les carburants autorisés. En Europe, les pistolets des pompes de remplissage sont marqués au moyen de ces symboles. N'utiliser que le type de carburant autorisé.

ATTENTION

En cas d'erreur de carburant, ne pas mettre le contact.

Le clapet de la trappe à carburant se situe à l'arrière droite du véhicule.



La trappe de réservoir ne peut être ouverte que si le véhicule est déverrouillé. Ouvrir la trappe à carburant en la poussant.

Pour ouvrir, tourner lentement le capuchon dans le sens anti-horaire.



Placer l'absorbeur en position verticale sur le goulot de remplissage et presser légèrement pour l'insérer.

Pour l'appoint, mettre en marche le pistolet de la pompe.

Après une coupure automatique, l'appoint peut être fait en opérant la buse de pompe deux fois de plus au maximum.

ATTENTION

Nettoyer immédiatement le carburant qui a débordé.

Pour fermer, tourner le bouchon de remplissage dans le sens horaire.

Fermer la trappe et laisser s'engager.

Bouchon de remplissage

N'utiliser que des bouchons de remplissage d'origine.

Remarques générales

Pour les valeurs spécifiques à votre véhicule, consulter le certificat de conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

La détermination de la consommation de carburant est régie par la directive R (CE) N° 715/2007 et N° 2017/1151 (dans sa dernière version en vigueur).

Un autre élément de la directive est l'indication de l'émission de CO₂.

Les indications ne doivent pas être comprises comme une garantie quant à la consommation de carburant réelle du véhicule.

La consommation de carburant dépend dans une large mesure du style de conduite ainsi que des conditions routières et du trafic.

Toutes les valeurs se rapportent au modèle de base européen avec équipement de série.

Le calcul de la consommation de carburant tient compte du poids

à vide du véhicule, déterminé selon la réglementation. La présence d'équipements optionnels peut entraîner une légère augmentation de la consommation de carburant et des niveaux d'émission de CO₂ ainsi qu'une vitesse maximale un peu plus basse.

CONSOMMATION DE CARBURANT ET ÉMISSIONS DE CO₂

Toutes les valeurs sont combinés sous la condition WLTP.

Hybride 48 V : La consommation de carburant se situe dans une plage de 5,5 à 5,6 l/100 km et les émissions de CO₂ dans une plage de 123 à 127 g/km

PHEV : La consommation de carburant se situe dans une plage de 0,8 à 0,9 l/100 km et les émissions de CO₂ dans une plage de 19 à 21 g/km

Types de propulsion ⇨ la page 2

Remarques générales

Pour les valeurs spécifiques à votre véhicule, consulter le certificat de conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

La détermination de la consommation de carburant est régie par la directive R

(CE) N° 715/2007 et N° 2017/1151 (dans sa dernière version en vigueur).

Un autre élément de la directive est l'indication de l'émission de CO₂.

Les indications ne doivent pas être comprises comme une garantie quant à la consommation de carburant réelle du véhicule.

La consommation de carburant dépend dans une large mesure du style de conduite ainsi que des conditions routières et du trafic.

Toutes les valeurs se rapportent au modèle de base européen avec équipement de série.

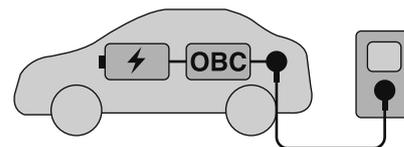
Le calcul de la consommation de carburant tient compte du poids à vide du véhicule, déterminé selon la réglementation. La présence d'équipements optionnels peut entraîner une légère augmentation de la consommation de carburant et des niveaux d'émission de CO₂ ainsi qu'une vitesse maximale un peu plus basse.

Charge

REMARQUES GÉNÉRALES

⚠ Avertissement

Les porteurs d'un pacemaker doivent se renseigner auprès d'un médecin sur les précautions éventuelles à prendre.



- chargeur embarqué interne (OBC)
- dispositif de recharge externe
- câble de recharge

Le câble de recharge permet de raccorder la batterie haute tension du véhicule à un chargeur externe fournissant une alimentation électrique. Il peut s'agir d'une prise électrique

domestique, d'une prise Green'Up, d'une Wallbox ou d'une station publique de recharge.

La batterie haute tension peut être chargée uniquement en courant continu (CC).

Pour charger sur une prise électrique domestique, une Wallbox ou une station de recharge en courant alternatif (CA), le CA doit être converti en CC. Cette opération est effectuée par le chargeur embarqué du véhicule.

PHEV : Le chargeur embarqué (monophasé) est disponible en 3,7 kW ou 7,4 kW.

BEV : le chargeur embarqué (triphase) est disponible en 11 kW.

La vitesse de recharge de la batterie haute tension du véhicule dépend de l'élément le plus faible de la chaîne de charge. Pour obtenir la vitesse maximale de recharge, un câble de recharge et un chargeur doivent être coordonnés.

Remarque

Vérifier que le câble de recharge utilisé est bien adapté au chargeur embarqué du véhicule.

Avertissement

En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser.

Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie !

Faire appel au Réseau Opel ou à un atelier qualifié.

Consommation d'énergie électrique et autonomie

La consommation d'énergie électrique (combinée en condition WLTP) se situe dans une plage de 21,9 à 23,4 kWh/100 km.

L'autonomie électrique peut atteindre 87 km (PHEV) / 523 km (BEV avec batterie FDB) ou 585 km (BEV avec batterie ACC).

Pour les valeurs spécifiques à votre véhicule, consulter le certificat de conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

La détermination de la consommation d'énergie électrique est régie par la directive R (CE) n° 715/2007 et n°

2017/1151 (dans sa dernière version en vigueur).

Batterie haute tension

Avertissement

La détérioration de la batterie haute tension ou du système haute tension peut présenter un risque de choc électrique, de surchauffe ou d'incendie.

Si le véhicule a été endommagé ou impacté par un choc modéré à grave, le faire inspecter dès que possible par le personnel qualifié. Tant que l'inspection technique n'est pas terminée, stationner le véhicule en extérieur, à au moins 5 mètres de distance de toute structure ou de tous autres objets inflammables.

Si le véhicule a été endommagé ou impacté par une inondation ou un incendie, le laisser sur place et le faire inspecter dès que possible par le personnel qualifié.

Pour préserver l'autonomie et la durée de vie de la batterie haute tension, il est recommandé de :

- Dans la mesure du possible, ne pas charger la batterie haute tension à plus de 80 %.

- Ne pas décharger complètement la batterie haute tension.
- Ne pas laisser le véhicule pendant une période prolongée sans l'utiliser (plus de douze heures) lorsque le niveau de charge de la batterie haute tension est faible ou élevé. Préférer un niveau de charge entre 20 et 40 %.
- Limiter l'utilisation de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à 60 °C pendant plus de 24 heures.
- Éviter de recharger le véhicule à basse température (sauf si le véhicule a roulé plus de 20 minutes) ou au-dessus de 30 °C.
- Ne pas utiliser la batterie haute tension comme générateur d'énergie.
- Ne pas utiliser un générateur pour recharger la batterie haute tension.

Fuite

Si la batterie haute tension est endommagée, il peut s'en suivre une fuite de gaz ou de liquides toxiques, immédiatement ou ultérieurement. Il est recommandé de :

- En cas d'incident, toujours informer les services d'incendie et d'urgence que

le véhicule est équipé d'une batterie haute tension.

- Ne jamais toucher les liquides qui s'échappent de la batterie haute tension.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie haute tension qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident ; les gaz émis sont inflammables et peuvent provoquer un incendie.
- Un niveau insuffisant de liquide de refroidissement doit être complété et la cause de la perte de liquide de refroidissement réparée par un atelier.

Types de recharge

Il existe différents types de recharge de la batterie haute tension du véhicule.

Les temps de recharge font référence à la charge d'une batterie déchargée jusqu'à ce qu'elle soit complètement chargée.

Charge sur une Walbox/borne de recharge CA



Une Wallbox/une borne de recharge CA peut disposer ou non d'un câble de recharge qui doit être connecté au port de charge du véhicule.



PHEV : La charge dure environ trois heures et 25 minutes avec le chargeur embarqué de 3,7 kW et 16 A. Avec le chargeur embarqué de 7,4 kW avec 32 A, la charge dure environ une heure et 40 minutes.

BEV : BEV : la charge dure environ cinq heures avec le chargeur embarqué 11 kW.

Charge à une borne de recharge CC



La batterie peut être chargée jusqu'à environ 80 % de sa capacité en environ 30 minutes, à une puissance de charge de 100 kW.

Charge sur des prises Green'Up

La batterie haute tension peut être chargée sur une prise Green'Up. Brancher le câble de recharge au port de charge du véhicule et à la prise Green'Up.

PHEV : La charge dure environ trois heures et 55 minutes.

Recharge sur des prises électriques domestiques



La batterie peut être chargée jusqu'à environ 80 % de sa capacité en environ 30 minutes, à une puissance de recharge de 100 kW.

La batterie haute tension peut être chargée sur une prise électrique domestique. Brancher le câble de recharge au port de charge du véhicule et à la prise électrique domestique.

PHEV : La charge dure environ sept heures et cinq minutes.

BEV : La charge dure environ 30 heures.

Câble de recharge

En fonction du type de recharge, différents câbles de recharge sont utilisés.

 **Avertissement**

Une utilisation incorrecte des câbles de recharge portables peut provoquer un incendie, un choc électrique ou des brûlures, pouvant entraîner des dommages matériels, des blessures graves voire mortelles.

- Ne pas utiliser de câbles de rallonge, de multi-prises, de répartiteurs, d'adaptateurs de mise à la masse, de protections contre les surcharges ou d'autres dispositifs similaires.
- Ne pas utiliser une prise de courant usée ou endommagée, ou une prise qui ne maintient pas fermement la fiche en place.
- Ne pas immerger le câble de recharge dans un liquide.
- Ne pas utiliser une prise électrique qui n'est pas correctement mise à la masse.
- Ne pas utiliser de prise électrique qui se trouve sur un circuit avec d'autres charges électriques.

 **Avertissement**

Lire tous les avertissements de sécurité et les consignes avant d'utiliser ce produit. Le non-respecter des avertissements et des consignes expose au risque de choc électrique, d'incendie ou de blessure grave.

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à proximité du véhicule pendant qu'il est en charge et ne jamais les laisser jouer avec le câble de recharge.

Si la fiche fournie ne correspond pas à la prise électrique, ne pas la modifier. Demander à un électricien qualifié d'examiner la prise électrique.

Ne pas introduire les doigts dans le connecteur du véhicule électrique.

 **Avertissement**

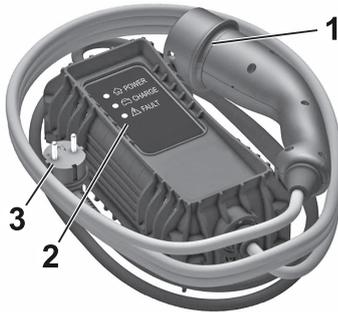
Il existe un risque de choc électrique pouvant provoquer des blessures graves voire mortelles.

Ne pas utiliser le câble de recharge s'il est endommagé, même partiellement.

Ne pas ouvrir ou retirer le cache du câble de recharge.

Ne faire réparer que par un personnel qualifié. Connecter le câble de recharge à une prise correctement reliée à la terre avec des câbles en bon état.

Câble domestique de base (Mode 2) / Câble domestique amélioré (Mode 2)



- 1 : Fiche véhicule
 2 : Témoins d'état
 3 : Fiche murale

Les câbles domestiques de base (Mode 2) sont utilisés pour la recharge sur des prises électriques domestiques. Un câble domestique de base (Mode 2) se compose d'une fiche côté véhicule, d'un boîtier de commande et d'une fiche pour la prise électrique domestique. Le boîtier de commande possède un contrôleur de charge intégré et plusieurs LED indiquant l'état de recharge.

Les câbles domestiques améliorés (Mode 2) sont similaires aux câbles domestiques de base (Mode 2). Toutefois, les performances de recharge des câbles domestiques améliorés (recharge Mode 2) sont meilleures que celles des câbles domestiques de base (Mode 2).

Les câbles domestiques améliorés (Mode 2) sont utilisés sur des prises Green'Up qui doivent être installées par un électricien certifié chez le client.

Indicateurs d'état du câble de recharge

Après avoir branché le câble de recharge, un auto-diagnostic rapide est réalisé et tous les indicateurs d'état s'allument pendant un moment. Pour les fonctions des indicateurs d'état, se reporter au manuel du fabricant du câble de recharge.

Information importante relative à la recharge du véhicule électrique avec câbles portables

- La recharge d'un véhicule électrique peut imposer une charge plus importante qu'une application

domestique conventionnelle au système électrique d'un bâtiment.

- Avant tout branchement à une prise électrique, demander à un électricien qualifié de procéder à une inspection et de vérifier si le circuit électrique (prise électrique, câblage, jonctions et dispositifs de protection) peut supporter un service intensif à une charge continue de 10 A.
- Les prises électriques peuvent s'user en cas d'utilisation normale ou se détériorer au fil du temps, ce qui les rend inadaptées à la recharge d'un véhicule électrique.
- Contrôler la prise/fiche électrique lors de la recharge et interrompre leur utilisation si la prise/fiche électrique est chaude, puis faire réparer la prise électrique par un électricien qualifié.
- À l'extérieur, effectuer le branchement à une prise électrique étanche.
- Monter le câble de recharge de manière à réduire les tensions sur la prise / fiche.

Câble de recharge Mode 3



- 1 : Fiche véhicule
- 2 : Fiche pour Wallbox / borne de recharge CA

Les câbles de recharge Mode 3 sont utilisés pour la recharge sur des Wallbox murales et sur les bornes de recharge CA. Un câble de recharge Mode 3 dispose d'une fiche côté véhicule et d'une fiche côté Wallbox / borne de recharge CA. Les Wallbox murales / bornes de recharge CA peuvent disposer d'un câble de recharge Mode 3 intégré. Pour plus d'informations sur le câble de recharge Mode 3, se reporter au manuel du fabricant du câble de recharge.

Câble de recharge Mode 4

Remarque

Utiliser uniquement des câbles de recharge CC de moins de 30 mètres. Les câbles de recharge Mode 4 sont utilisés pour la recharge CC. Si des câbles de recharge Mode 4 sont intégrés aux bornes de recharge CC, ils ne présentent qu'une fiche côté véhicule.

Charge

Avertissement

Les porteurs d'un pacemaker ou équivalent doivent se renseigner auprès d'un médecin sur les précautions éventuelles à prendre.

En cas de doute, pendant la charge, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de recharge ou encore du boîtier de charge.

Afin d'assurer la compatibilité de la fiche et de la prise, une étiquette est utilisée. L'étiquette est située à l'intérieur de la trappe du port de charge du véhicule. Veiller à connecter uniquement un câble du même type.



Fiche ou prise de type 2 utilisée pour la recharge en courant alternatif



Fiche ou prise FF utilisée pour la recharge en courant continu (CC)

Avertissement

Éviter de laisser entrer du liquide dans le port de charge du véhicule, la fiche côté véhicule du câble de recharge et la prise électrique domestique.

Pour charger sur une borne de recharge publique en CA / borne de recharge publique en CC, suivre les instructions d'utilisation de la borne de recharge correspondante. Les bornes de recharge publiques en CA risquent de ne pas

disposer d'un câble de recharge intégré. Dans ce cas, un câble de recharge Mode 3 portable est nécessaire.

Avertissement

Lors de la charge sur une prise électrique domestique, utiliser uniquement une prise correctement reliée à la terre et protégée par un commutateur différentiel de 30 mA.

Utiliser uniquement une prise électrique domestique protégée par un disjoncteur adapté à l'ampérage du circuit électrique.

Faire vérifier par un électricien qualifié l'installation électrique à utiliser. L'installation doit être conforme aux normes nationales et doit être compatible avec le véhicule.

Pour utiliser une prise électrique domestique spécifique, la faire installer par un électricien qualifié.

S'assurer que la prise électrique, la fiche et le câble ne supportent pas le poids du boîtier de commande.

Avertissement

Le moteur ne démarre pas si le câble de recharge est connecté au véhicule. Un avertissement est affiché au combiné d'instruments.

Pendant le processus de charge, le déverrouillage du véhicule interrompt la charge. Si aucune action n'est entreprise sur le hayon, les portes ou l'embout de charge, le véhicule se verrouille à nouveau après 30 secondes et la charge reprend automatiquement.

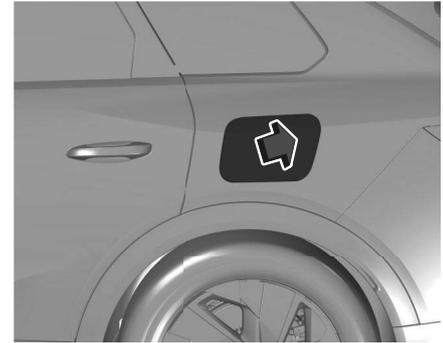
Ne pas travailler dans le compartiment moteur. Certaines zones restent très chaudes, même une heure après la charge, et le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment.

Avertissement

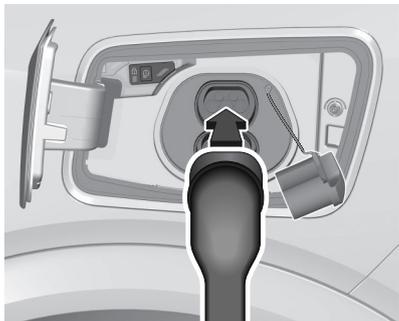
S'assurer que la trappe du port de charge est fermée.

Ne pas laisser le câble de recharge branché à la prise électrique domestique.

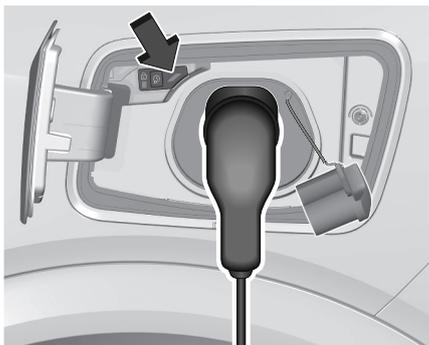
1. Appuyer sur P et couper le contact.



2. Appuyer sur la trappe du port de charge pour le dégrafer.
3. Si nécessaire, sortir le câble de recharge du coffre.
4. Si nécessaire, brancher la fiche du câble de recharge dans le port correspondant de la source d'alimentation externe.
5. Si nécessaire, déposer le cache de protection de la fiche côté véhicule du câble de recharge.

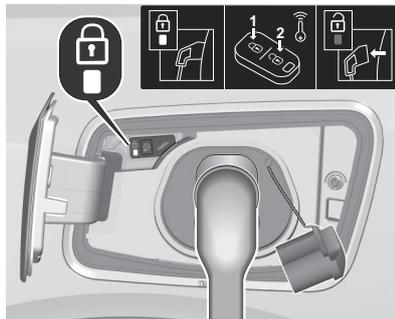


6. Brancher la fiche côté véhicule du câble de recharge dans le port de charge du véhicule.



Le début de la charge est indiqué par le clignotement en vert de l'indicateur d'état sur le port de charge et sur son boîtier de commande, le cas échéant.

État de recharge ⇒ la page 142



Pendant la recharge, la fiche du véhicule est verrouillée sur le port de charge et ne peut être débranchée en cours de recharge. Le témoin  s'allume.

Annulation du processus de recharge

Remarque

Aux bornes de recharge publiques, l'annulation suivie de la reprise du processus de recharge peut entraîner des coûts supplémentaires. Dès que le processus de recharge a commencé, la porte côté conducteur peut être déverrouillée sans annuler le processus de recharge. C'est pourquoi la fonction porte côté conducteur uniquement doit être activée dans les paramètres de personnalisation du véhicule.

Appuyer sur  de la commande à distance pour annuler le processus de recharge à tout moment.

Appuyer deux fois sur  pour annuler le processus de recharge à tout moment si la fonction porte conducteur uniquement est activée dans le menu de personnalisation du véhicule.

Verrouillage central ⇒ la page 9

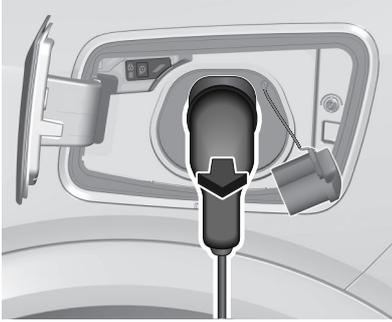
Personnalisation du véhicule ⇒ la page 76

Arrêt de la recharge

La batterie haute tension est complètement rechargée si l'indicateur d'état sur le port de charge s'allume de façon permanente en vert.

1. Déverrouiller le véhicule avant de retirer la fiche du véhicule du port de charge.

Si le véhicule est déjà déverrouillé, le verrouiller et le déverrouiller à nouveau.



2. Débrancher du port de charge la fiche côté véhicule du câble de recharge dans les 30 secondes suivant le déverrouillage.
3. Fermer la trappe du port de charge en appuyant fermement au centre pour la verrouiller correctement.
4. Débrancher le câble de recharge de la source d'alimentation externe.
5. Si nécessaire, ranger le câble de recharge dans le coffre.

Lorsque le câble de recharge est branché dans le véhicule, il est impossible de conduire le véhicule.

Recharge programmable

Par défaut, la recharge commence dès que le câble de recharge est raccordé au port de charge du véhicule. Il

est également possible de programmer une recharge à l'aide de l'écran d'informations.

La recharge programmable n'est possible qu'en chargeant sur une prise électrique domestique / prise Green'Up ou sur une Wallbox.

La recharge programmable est également disponible via l'application MyOpel.

Remarque

Sur les véhicules sans système de navigation intégré, la recharge programmable ne peut être utilisée que via l'application MyOpel.

Limite de charge de la batterie à 80 %

Il est possible d'activer/de désactiver une limitation de charge de la batterie de traction à 80 % de sa capacité.

Une charge à 80 % est recommandée pour une utilisation quotidienne. Cela peut améliorer les performances et la durabilité.

Une charge complète est recommandée pour un long voyage et prendra plus de temps.

Remarque

La limite de charge de 80 %, lorsqu'elle est activée, s'applique uniquement aux modes 2 et 3.

La charge différée est possible uniquement avec les modes 2 et 3.

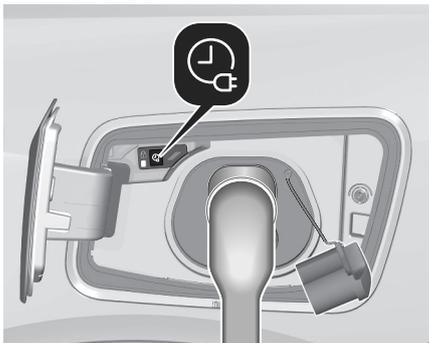
- Après avoir effectué le paramétrage de la charge différée, brancher le véhicule au matériel de charge souhaité.

1. Appuyer sur 



2. Toucher .
3. Sélectionner la charge
4. Toucher  .

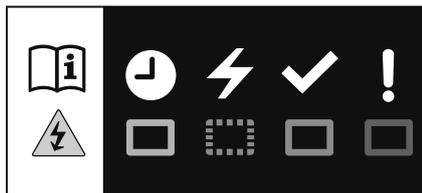
5. Définir le nombre d'heures et de minutes après lesquelles le processus de charge commence.
6. Toucher **OK**.
7. Brancher le véhicule.



8. En moins d'une minute, appuyer sur  pour activer la recharge programmable.
9. En fonction de la version, verrouiller le véhicule.

L'indicateur d'état s'allume en bleu pour indiquer que la programmation de recharge est active.

État de recharge



Si le véhicule est branché et que le contact est coupé, l'indicateur d'état de charge se présente comme suit :

- S'allume en blanc : éclairage d'accueil quand la trappe du port de charge est ouverte
- S'allume en vert : recharge terminée
- Clignote en vert : recharge en cours
- S'allume en bleu : programmation de recharge active
- S'allume en rouge : dysfonctionnement

Un dysfonctionnement peut être provoqué par le véhicule ou par l'installation électrique domestique du client.

D'autres indicateurs d'état de recharge se trouvent sur le boîtier de commande

du câble domestique de base (Mode 2) / câble domestique amélioré (Mode 2).

Câble de recharge ⇒ la page 135

Recharge programmable ⇒ la page 141

Utilisation d'une remorque

REMARQUES GÉNÉRALES

ATTENTION

Pour les véhicules neufs, ne tracter une remorque qu'après avoir parcouru au moins 1000 km.

Utiliser uniquement un dispositif d'attelage homologué pour le véhicule.

Nous vous recommandons de confier tout montage ultérieur d'un dispositif d'attelage à un atelier. Faire effectuer toute modification du véhicule qui concerne le système de refroidissement, les plaques de protection thermiques ou d'autres organes du véhicule.

La mise en place d'un dispositif d'attelage pourrait dissimuler l'ouverture de l'œillet de remorquage.

Dans ce cas, utiliser la barre d'attelage pour le remorquage. Toujours conserver dans le véhicule la barre à boule

d'accouplement pour pouvoir en disposer au besoin.

Charges remorquables

Les charges admissibles remorquables sont des valeurs maximales qui dépendent du moteur et qui ne doivent pas être dépassées. La charge remorquable réelle est la différence entre le poids total en charge réel de la remorque et le poids à la flèche réel avec la remorque accrochée.

Les charges remorquables admissibles sont spécifiées dans les papiers du véhicule. En général, ces valeurs sont valides pour des pentes jusqu'à 12 %.

La charge autorisée pour les remorques s'applique à la pente spécifiée et au niveau de la mer. Comme la puissance du moteur décroît quand l'altitude augmente en raison de la raréfaction de l'air, les performances en montagne sont réduites ; le poids total roulant autorisé est également réduit de 10 % par 1 000 m d'altitude. Le poids total roulant ne doit pas être réduit quand le véhicule roule sur des routes à faible déclivité (moins de 8 %, par ex. des autoroutes).

Le poids total roulant autorisé ne doit pas être dépassé. Ce poids est mentionné

sur la plaquette signalétique ⇨ la page 220.

Charge verticale à l'attelage

Avertissement

Si des accessoires, comme un porte-vélos, une remorque, etc. sont accrochés à la boule d'attelage, ne pas respecter la charge verticale à l'attelage maximale admissible.

En cas d'utilisation d'un porte-vélos, ne pas transporter plus de quatre vélos conventionnels ou deux vélos électriques. Veiller à placer le vélo le plus lourd le plus près possible du véhicule.

La charge verticale à l'attelage est la charge exercée par la remorque sur la boule d'attelage. Elle peut varier en modifiant la répartition du poids lors du recharge de la remorque.

La charge verticale à l'attelage maximale admissible 80 kg est spécifiée sur la plaquette signalétique du dispositif d'attelage et dans les documents du véhicule.

Toujours essayer d'être proche de la charge maximale d'accouplement vertical, en particulier dans le cas de

lourdes remorques. La charge verticale à l'attelage ne doit jamais descendre sous 25 kg.

Charge sur l'essieu arrière

Quand la remorque est accrochée et que le véhicule tracteur est chargé au maximum, la charge admissible sur l'essieu arrière (voir plaquette d'identification ou papiers du véhicule) peut être dépassée de 60 kg, le poids total autorisé en charge ne doit pas être dépassé. Si la charge admissible sur l'essieu arrière est dépassée, la vitesse maximale est de 100 km/h.

Caractéristiques de conduite et conseils pour le remorquage

Avant d'accrocher une remorque, lubrifier la boule d'attelage. Toutefois, il ne faut pas la lubrifier si un stabilisateur qui agit sur la boule est utilisé pour réduire les mouvements de lacet.

Avec une remorque, ne pas dépasser une vitesse de 80 km/h. Une vitesse maximale de 100 km/h ne convient si un amortisseur d'oscillation est utilisé et que le poids autorisé en charge de la remorque ne dépasse pas le poids à vide du véhicule.

Pour les remorques de faible stabilité et les caravanes, il est fortement recommandé d'utiliser un amortisseur d'oscillation.

Si la remorque commence à balancer, ralentir, ne pas contre-braquer, freiner à fond si nécessaire.

En descente, engager le même rapport que pour monter la pente et rouler à plus ou moins la même vitesse.

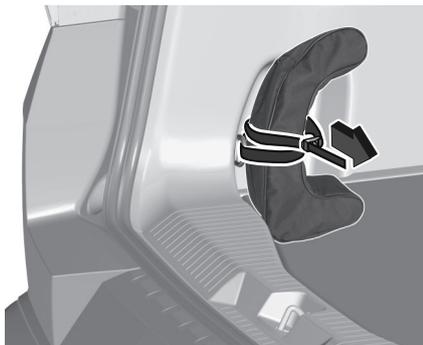
Régler la pression de gonflage des pneus à la valeur pour la pleine charge.

CROCHET D'ATTELAGE

ATTENTION

Lorsqu'elle n'est pas utilisée, retirer la barre d'attelage.

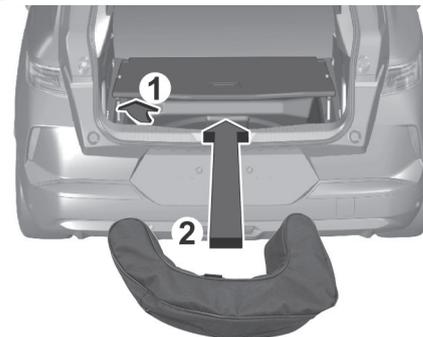
Rangement de la barre d'attelage sans double plancher de coffre



Le sac avec la barre d'attelage est rangé l'espace de rangement de gauche dans le coffre.

Placer la sangle dans l'anneau d'arrimage arrière gauche, passer deux fois autour et serrer la sangle pour fixer le sac.

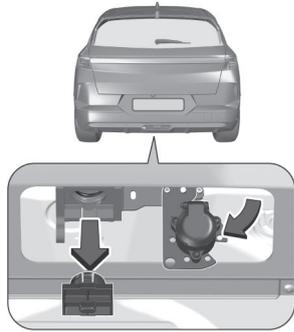
Rangement de la barre d'attelage avec double plancher de coffre



Soulever le double plancher de coffre et ranger le sac avec la barre d'attelage en dessous.

Montage de la barre d'attelage

Rangement de la barre d'attelage avec double plancher de coffre Soulever le double plancher de coffre et ranger le sac avec la barre d'attelage en dessous.

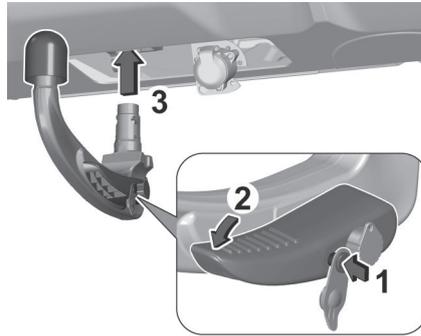


Enlever le bouchon de l'ouverture de barre d'attelage et l'engager.

Insertion de la barre d'attelage

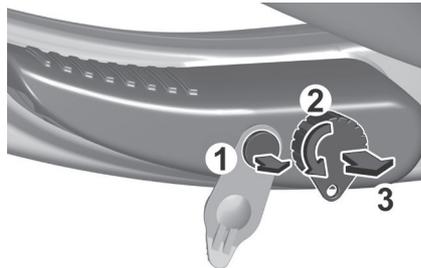


Vérifier que le mécanisme est déverrouillé (seule la marque rouge doit être visible).

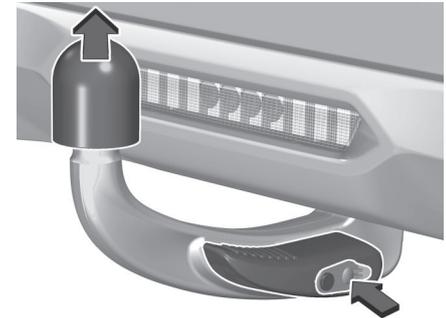


Insérer la barre d'attelage dans le logement et pousser fermement vers le haut jusqu'au déclic audible.

La poignée doit s'encliqueter vers le haut.



Fermer la serrure avec la clé en la tournant dans le sens anti-horaire et en tirant dessus.



Clipper le capuchon sur la serrure.

Retirer le cache de protection de la rotule d'attelage.

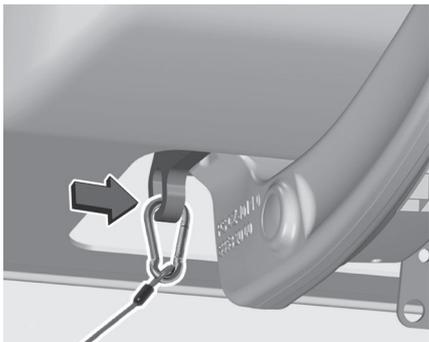
Contrôle de l'installation correcte de la barre d'attelage

- Le mécanisme doit être verrouillé (la marque verte est entièrement visible).
- La serrure doit être fermée.
- La clé doit être retirée. La clé ne peut pas être retirée que lorsque la serrure est fermée.
- Le capuchon doit être clippé sur la serrure.
- Le cache de protection doit être retiré.

Avertissement

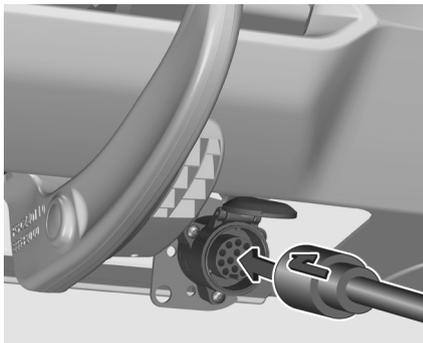
Une remorque ne peut être tractée que si une boule d'attelage est montée correctement. Si la boule d'attelage ne s'engage pas correctement, prendre contact avec un atelier.

Œillet pour câble de rupture d'attelage



Attacher le câble de rupture d'attelage à l'œillet.

Branchement de la prise de courant



Ouvrir le couvercle de protection de la fiche. Insérer la fiche et la tourner d'un quart de tour dans le sens horaire pour la verrouiller.

Démontage de la barre d'attelage

- Saisir la fiche électrique, la tourner d'un quart de tour dans le sens anti-horaire et la retirer de la prise.
- Détacher le câble de rupture d'attelage de l'œillet.
- Déclipper le capuchon de la serrure.
- Insérer la clé et ouvrir la serrure en la tournant dans le sens horaire.

- Maintenir la rotule d'attelage d'une main et pousser sur le levier pour la dégager.
- Remettre en place le capuchon de protection sur la rotule d'attelage et le bouchon d'étanchéité sur l'ouverture du support.
- Remettre en place le bouchon d'étanchéité dans son sac pour le protéger et le ranger.

PROGRAMME DE STABILITÉ DE LA REMORQUE

Si le système détecte un fort mouvement de lacet, la puissance du moteur est réduite et l'attelage est freiné de manière déterminée jusqu'à la disparition du lacet. Quand le système est en action, garder le volant aussi immobile que possible. Le système fonctionne entre 60 km/h et 160 km/h.

 **Avertissement**

Dans certaines situations, le système peut ne pas détecter le louvoisement de la remorque, par ex. en tractant une remorque légère. Sur des chaussées glissantes ou en mauvais état, le système peut ne pas être en mesure d'empêcher le louvoisement soudain de la remorque.

Systèmes avancés d'aide à la conduite

Recommandations de conduite / Aides à la manœuvre.....	148
Freinage d'urgence actif (AEB).....	149
Avertissement de collision frontale (FCW).....	154
Système d'aide à la stabilité du véhicule.....	155
Antipatinage des roues (ASR).....	155
Contrôle électronique de stabilité (ESC).....	156
Alerte d'angle mort latéral (SBSA)....	157
Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW).....	159
Aide au maintien dans la voie (LKA).....	160
Changement de voie semi-automatique.....	162
Aide au maintien de la position dans la voie (LPA).....	164
Aide au stationnement.....	167
Caméra arrière (RVC).....	170
Système de vue panoramique.....	173
Alerte de trafic arrière.....	176
Détection de somnolence du conducteur.....	177
Limiteur de vitesse.....	178
Régulateur de vitesse adaptatif.....	179
Système de détection de dégonflage des pneus.....	185

Assistant de détection des panneaux routiers (TSA).....	186
---	-----

Recommandations de conduite / Aides à la manœuvre

Avertissement

Les systèmes d'assistance au conducteur sont conçus pour aider le conducteur et non pour remplacer l'attention du conducteur.

Le conducteur accepte la pleine responsabilité de la conduite du véhicule.

En cas d'utilisation des systèmes d'assistance au conducteur, rester toujours vigilant aux conditions de circulation.

Remarque

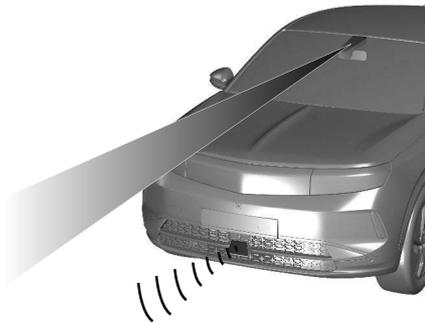
Pour répondre aux réglementations européennes générales en matière de sécurité, certains systèmes d'assistance au conducteur ne peuvent être désactivés à l'écran des informations que jusqu'à la prochaine remise sous contact. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

Freinage d'urgence actif (AEB)

Le freinage d'urgence actif peut aider à réduire les dommages matériels et corporels lors d'une collision directe avant avec des véhicules, des piétons et des cyclistes, lorsque le conducteur n'agit pas par freinage manuel ou braquage.

Avant que le freinage d'urgence actif ne soit appliqué, le conducteur est averti par une alerte de collision frontale. ⇒ la page 154

La fonction utilise diverses entrées (par ex. capteur de caméra, capteur radar) pour calculer la probabilité d'une collision frontale.



⚠ Avertissement

Ce système n'est pas destiné à remplacer la responsabilité du conducteur pour la conduite du véhicule et l'observation de la route. Il avertit le conducteur si le véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui précède, un piéton ou un cycliste. Juste avant la collision imminente, il réduit la vitesse du véhicule pour éviter la collision ou pour en limiter la gravité.

Le système peut également réagir à la présence d'animaux. Les animaux de moins de 0,5 m ou les objets sur la chaussée ne sont toutefois pas détectés.

Après un changement de file inattendu, le système a besoin d'un certain temps pour détecter le véhicule suivant en avant.

Le conducteur doit toujours être prêt à agir et à freiner et braquer afin d'éviter les collisions.

Le conducteur peut annuler le freinage d'urgence automatique en exerçant une action franche sur le volant et/ou sur la pédale d'accélérateur.

Afin d'empêcher le blocage de la pédale, il ne doit pas y avoir de pied ni de tapis dans la zone sous les pédales.

Activation / Désactivation

Selon la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.

Pour plus d'informations, ⇒ la page 148

Le système peut être activé ou désactivé à l'écran d'informations dans les Paramètres du véhicule .

Écran d'informations ⇒ la page 74

Selon la version, cette désactivation est uniquement possible à l'arrêt.

(⊕) s'allume si le système est désactivé, accompagné d'un message au combiné.

Fonctionnement

Selon la configuration du véhicule et les objets détectés, il existe plusieurs plages de vitesse opérationnelle.

Le freinage d'urgence actif fonctionne jusqu'à 80 km/h lorsqu'un piéton ou un cycliste a été détecté.

Sur les véhicules équipés d'un capteur radar et d'une caméra avant, le freinage d'urgence actif fonctionne

jusqu'à 80 km/h lorsqu'un véhicule à l'arrêt ou un motocycliste a été détecté.

Sur les véhicules équipés d'un capteur radar et d'une caméra avant, le freinage d'urgence actif fonctionne de 8 km/h à 140 km/h lorsqu'un véhicule en mouvement a été détecté.

Le freinage d'urgence actif fonctionne jusqu'à 80 km/h lorsqu'un piéton ou un cycliste a été détecté.

Sur les véhicules équipés d'un capteur radar et d'une caméra avant, le freinage d'urgence actif fonctionne jusqu'à 80 km/h lorsqu'un véhicule à l'arrêt ou un motocycliste a été détecté.

Sur les véhicules équipés d'un capteur radar et d'une caméra avant, le freinage d'urgence actif fonctionne de 8 km/h à 140 km/h lorsqu'un véhicule en mouvement a été détecté.

Le système comprend les fonctions suivantes :

- Avertissement de collision frontale
- Aide au freinage d'urgence
- Freinage automatique Avertissement de collision frontale

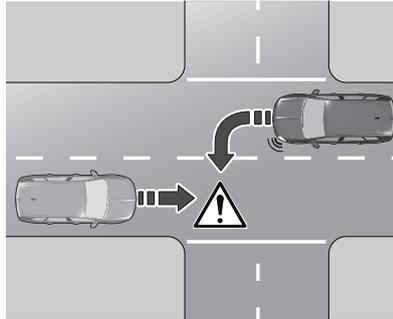
Avertissement de collision frontale ⇒ la page 154

Manœuvre de virage

Le système peut également fonctionner pendant une manœuvre de virage en cas de détection d'un autre véhicule, d'un motocycliste ou d'un piéton.

Croisement de la route avec un autre véhicule

Sur les véhicules équipés d'un capteur de radar et d'une caméra avant : Le système peut fonctionner lorsque le véhicule tourne et détecte un autre véhicule sur la voie adjacente approchant dans le sens opposé, si les conditions suivantes sont réunies :

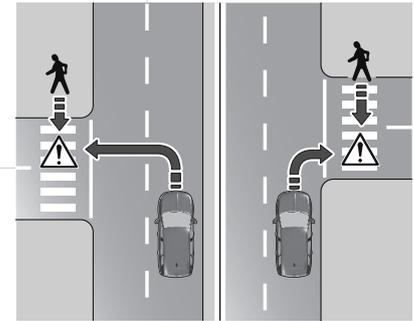


- le feu de direction correspondant est activé
- le véhicule est sur le point de croiser la trajectoire d'un autre véhicule

- la vitesse du véhicule est comprise entre 8 km/h et 25 km/h
- une collision avec un autre véhicule est probable De plus, le système réagit également aux motocyclistes.

Traversée d'une route en détectant un piéton

Le système peut fonctionner lorsque le véhicule tourne à gauche ou à droite et détecte un piéton qui traverse, si les conditions suivantes sont réunies :



- le piéton traverse devant le véhicule
- le piéton peut être clairement détecté par les capteurs

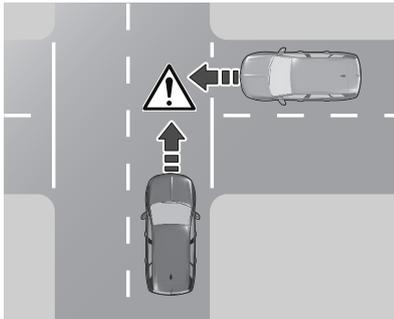
- la perspective est détectable par les capteurs, grâce à la luminosité, au contraste par rapport à l'arrière-plan, par exemple
- la vitesse du véhicule est comprise entre 8 km/h et 25 km/h

De plus, le système réagit également aux cyclistes.

Manceuvre de croisement

Véhicule traversant la trajectoire

Le système peut fonctionner lorsqu'un véhicule visible traverse votre trajectoire, si les conditions suivantes sont réunies :



- le véhicule visible traverse votre trajectoire et peut être clairement détecté par les capteurs

- la vitesse du véhicule croisé est inférieure à 65 km/h
- la vitesse du véhicule est inférieure à 65 km/h

Freinage automatique

Juste avant la collision imminente, cette fonction applique automatiquement un freinage limité pour réduire la vitesse d'impact de la collision ou empêcher un accident.

Si le freinage d'urgence actif est appliqué, (Ⓜ) clignote au combiné d'instruments.

Si le freinage d'urgence actif est terminé, (Ⓜ) clignote pendant quelques secondes.

Pendant ce temps, le freinage actif d'urgence ne peut pas être appliqué s'il y a un risque de nouvelle collision.

À une vitesse inférieure à 50 km/h, le freinage automatique d'urgence peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet. Si la vitesse dépasse cette limite, le freinage automatique réduit la vitesse. Cependant, le conducteur doit freiner pour pouvoir s'arrêter complètement.

Si le véhicule s'arrête complètement, le freinage automatique est maintenu pendant un certain temps. **Maintenir la**

pédale de frein enfoncée pour éviter un nouveau déplacement du véhicule.

Le régulateur de vitesse est désactivé lorsqu'un freinage automatique se produit.

Dans certains cas, le conducteur peut vouloir annuler le freinage automatique fourni par le système de freinage d'urgence actif.

Appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur ou tourner fermement le volant pour neutraliser le freinage automatique si la situation et l'environnement le permettent.

⚠ Avertissement

Ne pas compter sur le système pour freiner le véhicule. Le système de freinage d'urgence actif ne freine pas automatiquement en dehors de sa plage de vitesses de fonctionnement.

Aide au freinage d'urgence

Si le conducteur freine, mais pas suffisamment pour éviter une collision, ce système renforce le freinage. Cette assistance n'est possible que si le conducteur appuie sur la pédale de frein.

L'aide au freinage d'urgence se désactive automatiquement lorsque la pédale de frein est relâchée.

Conditions de fonctionnement

Le freinage d'urgence actif fonctionne uniquement si :

- le système de freinage est opérationnel
- le contrôle électronique de stabilité et l'antipatinage sont activés
- les ceintures de sécurité des sièges avant et, selon la version, des sièges arrière sont bouclées
- vitesse constante sur des routes droites

Le freinage d'urgence actif est automatiquement désactivé dans les cas suivants :

- une roue de secours de plus petit diamètre est détectée
- un défaut du contacteur de pédale de frein ou des feux de stop gauche ou droit est détecté
- un défaut du système de freinage d'urgence actif dans le circuit électronique ou le système de freinage est détecté
- une forte collision, par ex. avec déploiement de l'airbag est détectée

Limitations du système

Les performances du système peuvent être dégradées ou indisponibles dans les cas suivants :

- capteur recouvert de neige, de glace, de neige fondue, de boue ou de saleté
- pare-brise endommagé ou encrassé, brouillant la visibilité, couvert d'objets étrangers, par ex. des autocollants
- pare-chocs avant endommagé ou déformé ou pare-chocs avant recouvert d'éléments étrangers, par exemple d'autocollants
- l'unité de radar n'est pas dans sa position normale suite à un impact sur le pare-chocs avant
- caméra avant hors de sa position normale
- freinage automatique indisponible, par ex. refroidissement des disques de frein en cours
- pédale de frein utilisée de manière continue pendant une longue période, par ex. sur une longue route en descente
- des routes sinueuses ou vallonnées
- processus d'initialisation du système après le débranchement de la batterie

- une lumière éblouissante, par ex. celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra
- des conditions environnementales défavorables, par ex. la pluie, le brouillard ou la neige
- véhicule qui précède créant des projections sur la route

Après un choc ou lorsque les dommages sont visibles, faire contrôler le véhicule par un atelier.

Les performances du système peuvent être affectées par :

- contrôle électronique de stabilité et antipatinage en cours
- tension de la batterie du véhicule hors des limites
- route mouillée réfléchissant les éclairages
- véhicules proches à l'avant
- tracteurs, véhicules boueux ou véhicules avec remorque
- routes inclinées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements soudains d'éclairage

- modifications sur le véhicule, par ex. pneus
- surcharge du véhicule

Le conducteur ne doit pas surcharger le coffre ni le toit du véhicule.

Si un capteur est couvert, un message s'affiche indiquant que les capteurs de caméra doivent être nettoyés.

Si le système est temporairement affecté et qu'aucune action du conducteur n'est requise, aucun message n'est affiché.

Une grande vigilance est toujours nécessaire en conduisant et il faut être prêt à intervenir pour éviter une collision.

Il est recommandé de désactiver le système dans le menu de personnalisation du véhicule dans les cas suivants :

- en tirant une remorque ou une caravane
- en transportant de longs objets sur des barres de toit ou une galerie de toit
- lorsque le véhicule est remorqué
- lors de l'exécution d'un entretien avec le contact mis
- lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige

- lorsqu'une roue de secours plus petite que les autres roues est placée
- avant d'utiliser une station de lavage automatique
- avant de placer le véhicule sur un tapis roulant d'atelier
- si le pare-brise a été endommagé près de la caméra
- si le pare-chocs avant a été endommagé ou déformé
- si le radar n'est pas dans sa position normale à la suite d'un impact sur le pare-chocs avant
- si les feux stop ne fonctionnent pas

Anomalie

Si le système ne fonctionne pas correctement ou n'est pas disponible, par ex. pendant l'initialisation,  s'allume au combiné.

En cas d'anomalie du système,  s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Prendre contact avec un atelier.

 s'allume au combiné, accompagné d'un message pour signaler que les capteurs ou la caméra sont peut-être

occultés. Arrêter le véhicule et vérifier si ces composants ont besoin d'être nettoyés. Si  est toujours allumé après avoir nettoyé la caméra, prendre contact avec un atelier.

 peut également s'allumer si le système d'infodivertissement rencontre un problème.

Si  et  s'allument au combiné après que le moteur a été coupé puis redémarré, prendre contact avec un atelier.

Messages du véhicule ⇨ la page 79

Freinage automatique après collision

Si un accident est détecté, le véhicule demande un freinage automatique après la collision. Le but de cette fonction est de réduire le risque de nouvelles collisions si le conducteur ne réagit pas. Le système fonctionne en cas de collision frontale, latérale et arrière. Le freinage automatique après collision n'est pas opérationnel si la capacité du véhicule à déclencher et à exécuter le freinage automatique après collision n'est pas disponible, comme cela peut se produire dans des accidents destructeurs

ou dans d'autres scénarios d'accidents spécifiques.

Il est possible d'annuler le freinage automatique en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein.

Limitations du système

Le système fonctionne si les conditions suivantes sont remplies :

- les airbags ou les rétracteurs de ceinture de sécurité sont déployés par la collision
- le système de freinage et les fonctions électriques restent opérationnels en permanence pendant et après la collision
- le conducteur n'a pas enfoncé la pédale de frein ou d'accélérateur

Anomalie

Si le freinage automatique après collision

n'est pas disponible, le témoin 

ou  s'allume en permanence, un message correspondant apparaît au combiné d'informations du conducteur et un signal sonore d'avertissement retentit.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Avertissement de collision frontale (FCW)

L'avertissement de collision frontale avertit le conducteur s'il y a un risque de collision avec le véhicule qui précède, avec un cycliste ou un piéton.

Avertissement

L'avertissement de collision frontale est simplement un système d'avertissement et n'applique pas les freins. Lors de l'approche trop rapide d'un autre véhicule, il se peut qu'il n'y ait pas assez de temps pour éviter une collision.

Le conducteur endosse la pleine responsabilité de la distance de suivi en se basant sur les conditions de visibilité, météorologiques et de circulation.

L'attention complète du conducteur est exigée à tout moment pendant la conduite du véhicule. Le conducteur devra toujours être prêt à agir et à appliquer les freins.

Activation

Selon la configuration du véhicule et les objets détectés, il existe plusieurs plages de vitesse opérationnelle.

L'avertissement de collision frontale fonctionne jusqu'à 80 km/h lorsqu'un piéton ou un cycliste a été détecté. L'avertissement de collision frontale fonctionne entre 8 km/h et la vitesse maximale du véhicule lorsqu'un véhicule a été détecté.

Alerte conducteur

Le conducteur est averti par les alertes suivantes :

- Niveau 1 : Un message d'avertissement s'affiche au combiné lorsque la distance par rapport au véhicule précédent devient trop courte.
- Niveau 2 : Un message d'avertissement s'affiche au combiné et un signal sonore retentit lorsqu'une collision est imminente et qu'une action immédiate du conducteur est requise.
- Niveau 3 : Selon la version, le véhicule peut produire un bref coup de frein pour confirmer le risque de collision. L'action immédiate du conducteur est requise.

⚠ Avertissement

En approchant trop rapidement d'un véhicule qui précède, une alerte de niveau 2 peut s'afficher sans alerte de niveau 1 préalable.

Les alertes de niveau 1 dépendent de la sensibilité définie pour les alertes. Ce type d'alerte ne s'affiche que dans le cas de véhicules en mouvement. Elle est désactivée à faible vitesse.

⚠ Avertissement

L'éclairage couleur de ce symbole ne correspond pas au code de la route local sur la distance suivante. Le conducteur est entièrement responsable du respect de la distance de sécurité suivante en fonction du code de la route applicable, des conditions météo, de l'état de la route, etc. à tout moment.

Sélection de la sensibilité de l'alerte**Remarque**

Si le réglage de la sensibilité des alertes avec la plus grande distance est défini, le système avertit plus tôt. Cela accroît la sécurité, mais augmente le nombre

d'alertes si la distance de sécurité légale n'est pas respectée. Pour réduire le nombre d'alertes, sélectionner un réglage de sensibilité des alertes plus court.

Trois sensibilités d'alerte peuvent être sélectionnées dans le menu des systèmes d'assistance au conducteur.

Personnalisation du véhicule ⇒ la page 76

Le réglage choisi est mémorisé lorsque le contact est coupé. La sensibilité des alertes varie en fonction du réglage d'alerte sélectionné.

Désactivation

Le système ne peut être désactivé qu'en désactivant le freinage d'urgence actif

dans les paramètres du véhicule  à l'écran d'informations.

Écran tactile et Écran d'informations ⇒ la page 74

Limitations du système

L'avertissement de collision frontale sert à signaler des véhicules, des cyclistes et des piétons, mais peut réagir aussi à d'autres objets.

Les performances du système peuvent être dégradées ou indisponibles dans les cas suivants :

- la conduite se fait sur route venteuse ou sur route vallonnée
- conduite de nuit
- les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité
- le capteur intégré au pare-brise est obstrué par de la neige, givre, gadoue, boue, saleté, etc.
- le pare-brise est endommagé ou sa transparence est atténuée des objets étrangers, par ex. des autocollants

Système d'aide à la stabilité du véhicule**ANTIPATINAGE DES ROUES (ASR)**

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique

de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.



En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce témoin au combiné).

Anomalie



En cas de défaillance, ce témoin s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Prendre contact avec un atelier.

Avertissement

ASR / CDS

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.

Avertissement

C'est dans des conditions d'adhérence réduite (pluie, neige, verglas) que le risque de perte d'adhérence augmente. Il est donc important pour votre sécurité de maintenir ces systèmes activés dans toutes les conditions, et particulièrement dans des conditions difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du Constructeur, concernant tant les roues (pneumatiques et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du Réseau.

Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneumatiques neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les 4 roues avec des pneumatiques homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneumatiques sont regroupées sur l'étiquette pneumatiques / peinture. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ (ESC)

Le contrôle électronique de stabilité (ESC) améliore la stabilité de la conduite lorsque c'est nécessaire, quel que soit le type de surface de revêtement ou l'adhérence des pneus.

Dès que le véhicule menace de dérapier (sous-virage, survirage), la puissance du moteur est réduite et les roues sont freinées individuellement.

L'ESC fonctionne en combinaison avec le système antipatinage des roues (ASR). Il empêche les roues entraînées de patiner.

Le système antipatinage des roues fait partie de l'ESC.

Le système antipatinage des roues améliore la stabilité de conduite lorsque c'est nécessaire, quelque soit le type de surface de la route ou l'adhérence des pneus, empêchant ainsi les roues entraînées de patiner.

Dès que les roues entraînées commencent à patiner, la puissance délivrée par le moteur est réduite et la roue qui patine le plus est freinée individuellement. Ainsi, même sur chaussée glissante, la stabilité du véhicule est considérablement améliorée.

L'ESC et le système antipatinage sont opérationnels après chaque démarrage

du moteur, dès que  s'éteint.

Lorsque l'ESC et le système antipatinage fonctionnent,  clignote.

Après avoir rebranché la batterie du véhicule, le système doit être recalibré en parcourant une courte distance.

Avertissement

Ce dispositif particulier ne doit pas inciter à adopter un style de conduite dangereux.

Adapter la vitesse aux conditions routières.

Témoin ⇨ la page 80

L'ESC et le système antipatinage peuvent être désactivés dans le menu de personnalisation du véhicule à l'écran d'informations, en accédant au menu à

l'aide de .

Un message d'état s'affiche au combiné lorsque l'ESC et le système antipatinage sont désactivés.

L'ESC et le système antipatinage peuvent être réactivés dans le menu de personnalisation du véhicule au combiné,

en serrant les freins ou en roulant à plus de 50 km/h.

 s'éteint au combiné lorsque l'ESC et le système antipatinage sont réactivés. L'ESC et le système antipatinage sont également réactivés lorsque le contact est remis la fois suivante.

Anomalie

En cas de défaillance du système,  s'allume en continu et un message s'affiche au combiné. Le système n'est pas opérationnel.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Alerte d'angle mort latéral (SBSA)

Le système d'alerte d'angle mort latéral détecte et signale des véhicules qui s'approchent par l'arrière dans les voies voisines jusqu'à 75 m ou un autre véhicule dans la zone d'angle mort du véhicule.

Le système affiche une alerte visuelle dans chaque rétroviseur extérieur en cas de détection d'objets qui pourraient ne

pas être visibles dans les rétroviseurs intérieurs et extérieurs.

L'alerte d'angle mort latéral utilise deux capteurs radar situés dans le pare-chocs arrière de chaque côté du véhicule.

Avertissement

Des dommages ou des rayures sur la surface du véhicule près des capteurs radar peuvent affecter les performances du système. Ceci peut entraîner des avertissements incorrects ou la perte d'avertissements.

Prendre contact avec un atelier.

Avertissement

L'alerte d'angle mort latéral est uniquement une aide au changement de voie et ne remplace pas l'attention visuelle du conducteur. L'alerte d'angle mort latéral ne détecte pas :

- les véhicules qui approchent rapidement
- les piétons ou les animaux
- les objets fixes tels que les véhicules arrêtés, les lampadaires urbains, les panneaux routiers, etc.

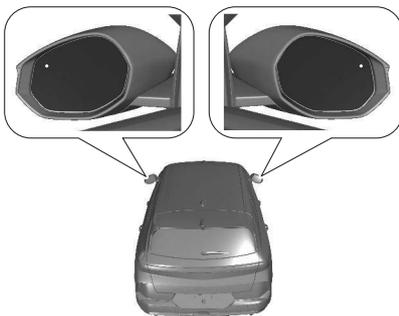
Changer de voie sans faire dûment attention risque d'endommager le véhicule ou de provoquer un accident grave, voire mortel. Toujours vérifier les rétroviseurs extérieurs et intérieur, regarder par-dessus l'épaule et utiliser le clignotant avant de changer de voie.

Activation

Lorsque l'alerte d'angle mort latéral est disponible, par ex. après que le moteur est mis en marche, les LED dans chaque rétroviseur extérieur sont activées pendant environ trois secondes pour le montrer.

Écran d'informations ⇒ la page 74

Fonctionnement



Lorsque le système détecte un véhicule dans la zone aveugle en roulant en avant, une diode s'allume dans le rétroviseur concerné. Si les feux de direction du côté approprié sont activés, la LED clignote.

La LED s'allume immédiatement pendant le dépassement du véhicule.

La LED s'allume avec un délai lorsque en cas de dépassement lent d'un autre véhicule.

Conditions de fonctionnement

Le fonctionnement exige les conditions suivantes :

- déplacement de tous les véhicules dans le même sens et dans des voies adjacentes
- dépassement d'un véhicule avec une différence de vitesse de moins de 15 km/h
- aucune fiche branchée à la prise de courant de l'attelage de remorque.
- capteurs non obstrués par de la boue, du givre ou de la neige
- LED dans les rétroviseurs extérieurs et radars arrière non recouverts par des autocollants ou d'autres objets
- la circulation est normale
- conduite en ligne droite ou dans de grandes courbes

Aucune alerte dans les situations suivantes :

- en présence d'objets immobiles (par ex. des véhicules arrêtés, des barrières, l'éclairage public, des panneaux routiers)
- dans le cas d'une circulation très dense, quand les véhicules en mouvement peuvent être confondus avec un objet immobile

- avec les véhicules se déplaçant dans le sens opposé
- sur une route sinueuse ou à angle droit
- en dépassant ou en étant dépassé par un très long véhicule (par ex. camion, autocar) qui est détecté simultanément à l'arrière dans la zone aveugle et présent dans le champ de vision du conducteur
- en dépassant trop rapidement

La fonction ne fonctionne pas correctement si les conditions météorologiques sont défavorables, comme une forte pluie, des dégâts sur la surface près du capteur radar ou lorsque les capteurs sont recouverts de boue / de saleté de la route.

Désactivation

Le système peut être désactivé dans le menu de personnalisation du véhicule à l'écran d'informations, en accédant au menu à l'aide de .

L'état du système n'est pas mémorisé après avoir coupé le contact.

Le système se désactive automatiquement quand une remorque ou un porte-vélo est accroché(e) à l'attelage de remorque.

Anomalie

En cas de défaillance,  s'allume à l'écran d'informations, accompagné d'un message.

Prendre contact avec un atelier.

Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW)

Le système d'avertissement de franchissement de ligne aide le conducteur à éviter une sortie de voie involontaire. La caméra frontale observe les bords de la route, ainsi que les marquages des voies entre lesquelles circule le véhicule. Si le véhicule franchit un bord de route ou un marquage de voie, le système avertit le conducteur.

Le système ne détecte pas une sortie de voie involontaire lorsque les clignotants sont actionnés et pendant quelques secondes après leur extinction.

Aucun avertissement ne sera notifié en cas de conduite dynamique, c'est-à-dire pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur ou direction lourde.

Lorsque le système reconnaît un franchissement involontaire de la voie, le voyant  clignote rapidement en jaune.

Conditions de fonctionnement

Pour un bon fonctionnement du système, les conditions suivantes doivent être remplies :

- la vitesse du véhicule doit être comprise entre environ 65 km/h et 180 km/h
- les feux de direction ne sont pas activés
- pas de conduite dynamique, c'est-à-dire d'appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système
- le véhicule ne roule pas dans un virage serré
- aucun défaut système n'est présent empêchant les corrections

Désactiver le système lorsque le véhicule est remorqué.

Avertissement

Ce système est une aide à la conduite qui ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Activation

Selon la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.

Pour plus d'informations, voir ⇨ la page 148

Si le système est activé,  du combiné ne s'allume pas. Le système peut être activé dans le menu de personnalisation du véhicule à l'écran d'informations, en accédant au menu à l'aide de .

Désactivation

Le système peut être désactivé dans le menu de personnalisation du véhicule à l'écran d'informations, en accédant au menu à l'aide de .

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- une caméra occultée par de la neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou affectée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par ex. autocollants
- un rapprochement des véhicules qui précèdent
- routes inclinées
- routes sinueuses ou vallonnées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements soudains d'éclairage
- lumière éblouissante, par ex. celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflétant directement dans la lentille de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par ex. pneus
- routes avec des marquages de voies peu visibles

Anomalie

En cas d'anomalie,  s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'une sonnerie d'avertissement. Prendre contact avec un atelier.

Si un capteur est couvert,  s'allume au combiné et un message s'affiche pour indiquer que les capteurs doivent être nettoyés.

Aide au maintien dans la voie (LKA)

L'aide au maintien dans la voie aide le conducteur à éviter une sortie de voie accidentelle. La caméra frontale observe les bords de la route, ainsi que les marquages des voies entre lesquelles circule le véhicule.

Si le véhicule approche d'un bord de la chaussée ou d'un marquage de voie, le volant tourne doucement pour remettre le véhicule dans la voie.

Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant.

Tourner le volant dans le même sens, si le système ne le fait pas suffisamment. Pour changer de voie, tourner doucement le volant dans la direction opposée.

Lorsque le système braque pour corriger la trajectoire du véhicule,  clignote en jaune au combiné. L'aide au maintien

dans la voie ne braque pas en permanence le véhicule.

Une sortie de voie accidentelle n'est pas supposée par le système lorsque les feux de direction sont actionnés et pendant les quelques secondes suivant la désactivation des feux de direction.

Le système informe le conducteur par un message et un signal sonore en cas de correction continue pendant plus de dix secondes. Si le conducteur n'est toujours pas en mesure de maintenir le véhicule dans la voie, la correction s'interrompt après un court moment.

Lorsque la conduite sans les mains est détectée pendant une correction, un message d'avertissement apparaît au combiné, accompagné d'un signal sonore. Chaque nouvelle détection de conduite sans les mains prolonge la durée du signal sonore.

Un avertissement de franchissement de ligne au combiné avertit lorsque le système ne peut pas maintenir le véhicule dans la voie et qu'une action immédiate du conducteur est requise.

Remarque

Le système peut être désactivé s'il détecte des voies trop étroites, trop larges ou trop courbées.

Pour que le système fonctionne correctement, les conditions préalables suivantes doivent être satisfaites :

- la vitesse du véhicule doit être comprise entre env. 65 km/h et 180 km/h
- les feux de direction ne sont pas activés
- la fonction de contrôle électronique de stabilité est activée et ne fonctionne pas
- aucune fiche branchée à la prise de courant de l'attelage de remorque.
- aucune conduite dynamique, c'est-à-dire une pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système
- aucune roue de secours temporaire n'est utilisée
- le véhicule ne roule pas dans un virage serré
- aucun défaut système n'est présent empêchant les corrections

Selon la version, seul le système d'avertissement de franchissement de ligne est actif, lorsqu'un défaut du système est présent, lorsqu'une roue de secours est utilisée, que le contrôle

électronique de stabilité n'est pas activé ou par ex., lorsqu'une remorque est attachée.

Désactiver le système lorsque le véhicule est remorqué.

Activation

Selon la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.

Pour plus d'informations, voir : ⇨ la page 148

Si le système est activé,  du combiné ne s'allume pas. Le système peut être activé dans le menu de personnalisation du véhicule à l'écran d'informations, en accédant au menu à l'aide de .

Désactivation

Le système peut être désactivé dans le menu de personnalisation du véhicule à l'écran d'informations, en accédant au menu à l'aide de .

L'état du système est mémorisé après avoir coupé le contact.

Sans mains

Lorsque la conduite sans mains est détectée au cours d'une correction dans un intervalle de roulement de 180 secondes, le système intervient :

Intervention 1 :  clignote jusqu'à la fin de l'intervention.

Intervention 2 :  clignote et un signal sonore retentit jusqu'à la fin de l'intervention mais pendant au moins une seconde.

Autres interventions :  clignote en permanence et le signal sonore retentit pendant 10 secondes de plus que le signal précédent.

Un avertissement de franchissement de ligne au combiné avertit lorsque le système ne peut pas maintenir le véhicule dans la voie et qu'une action immédiate du conducteur est requise.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- une caméra occultée par de la neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou affectée par des dommages au pare-

brise ou des objets étrangers, par ex. autocollants

- chargement lourd ou réparti de façon inégale
- véhicules proches à l'avant
- des routes inclinées.
- routes sinueuses ou vallonnées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements soudains d'éclairage
- lumière éblouissante, par ex. celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflétant directement dans la lentille de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par ex. pneus
- mauvaise pression des pneus
- routes avec des marquages de voies peu visibles

Anomalie

En cas d'anomalie,  s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Prendre contact avec un atelier.

 s'allume au combiné, accompagné d'un message pour signaler que la caméra avant est peut-être occultée. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra

a besoin d'être nettoyée. Si  est toujours allumé après avoir nettoyé la caméra, prendre contact avec un atelier.

Changement de voie semi-automatique

(avec Intellidrive 2.0)

Ce système assiste le conducteur pour effectuer un changement de voie.

Pour cela, il utilise la caméra située en haut du pare-brise, le radar situé à l'avant et les quatre radars d'angles situés dans les pare-chocs.

Avertissement

Le volant est équipé d'un système de détection des mains pour éviter toute distraction de la part du conducteur.

Pour plus d'informations sur le **Volant avec détection de présence des mains**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avertissement

Le système ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur reste responsable de sa conduite en surveillant son environnement et en gardant les mains sur le volant.

Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système.

Toute intervention sur la pédale de frein ou d'accélérateur entraînant la mise en pause ou la suspension du régulateur de vitesse adaptatif entraîne également la désactivation du système.

Sélection du système

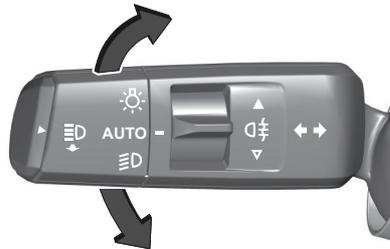
Deux possibilités :

- Soit, quand le véhicule roule déjà sur une route éligible, le conducteur sélectionne le système en activant le système Drive Assist Plus 2.0.
- Soit, quand le conducteur utilise déjà Drive Assist Plus, le véhicule lui propose de sélectionner le système à l'arrivée sur une route éligible en appuyant sur le bouton **OK**.

Conditions de fonctionnement

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- La ligne séparant les voies doit être suffisamment nette pour être repérée par le système.
- La position et la vitesse d'autres véhicules doivent permettre au système d'assurer un changement de voie en toute sécurité.
- Drive Assist Plus 2.0. activé.
- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Vitesse du véhicule comprise entre 65 et 180 km/h.

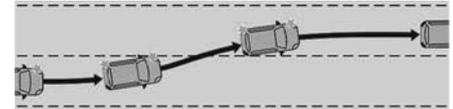
Activation / Désactivation



- Actionner l'indicateur de direction du côté correspondant au changement de voie en dépassant ou non le point de résistance de la commande d'éclairage.
- Le conducteur peut reprendre le contrôle du véhicule à tout moment :
- En désactivant l'indicateur de direction si le véhicule n'a pas encore franchi la ligne.
- En maintenant le volant fermement.
- En agissant sur les pédales.

Pour plus d'informations sur les **Indicateurs de direction**, se reporter à la rubrique correspondante.

Le message "**Rester attentif**" s'affiche pour rappeler que le conducteur est toujours responsable de la manœuvre.



Le système procède alors au changement de voie du véhicule.

Une fois la manœuvre effectuée, le système se désactive automatiquement et l'aide au maintien de la position dans la voie reprend la main.

Si l'indicateur de direction a été mis en dépassant le point de résistance, le conducteur doit le retirer.

Conseil

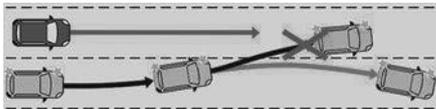
Le conducteur doit tenir correctement le volant.

Dès que le changement de voie semi-automatique débute, le système dirige le véhicule vers la voie visée par de petites actions sur la direction pour le positionner dans la voie de destination.

Le conducteur perçoit les mouvements du volant.

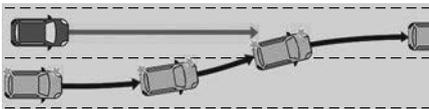
Interruption du changement de voie

Il est possible qu'en cours de changement de voie, les conditions nécessaires au fonctionnement du système ne soient plus remplies.



Si cela se produit avant que l'une des roues ait franchi la ligne séparant les deux voies, le système remet automatiquement le véhicule dans sa voie initiale (confirmé par l'affichage d'un

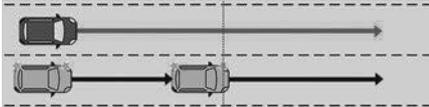
message d'annulation de la manœuvre au combiné ou à l'afficheur tête haute et par un signal sonore). Puis le système se désactive automatiquement.



Si cela se produit tandis que le changement de voie a commencé, le système demande au conducteur de reprendre immédiatement le contrôle du véhicule (confirmé par l'affichage d'un message au combiné ou à l'afficheur tête haute et un signal sonore), et le système se désactive automatiquement.

Demande de changement de voie refusée

À la mise de l'indicateur de direction, si les conditions nécessaires ne sont pas remplies, les lignes s'affichent en orange au combiné ou à l'afficheur tête haute.



Le système maintient le véhicule dans la voie initiale. Le système se désactive et

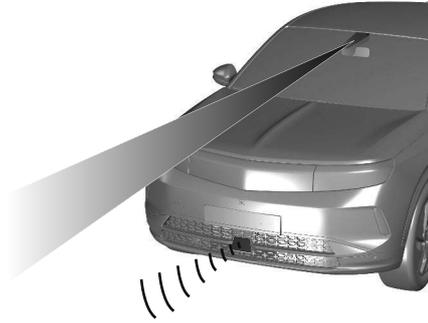
le changement de voie semi-automatique n'est pas réalisé.

Aide au maintien de la position dans la voie (LPA)

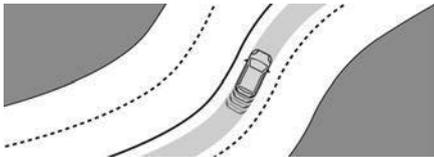
⚠ Avertissement

Le système aide le conducteur à gérer la direction, l'accélération et le freinage dans les limites des lois de la physique et des capacités du véhicule. Certains éléments d'infrastructure routière ou des véhicules présents sur la route peuvent ne pas être vus correctement ou être mal interprétés par la caméra, ce qui peut entraîner un changement imprévu de direction, un manque de correction de la direction ou une gestion inadéquate de l'accélération ou du freinage.

L'aide au maintien de la position dans la voie est une amélioration du système d'aide au maintien de trajectoire.



Le système activé repère les marquages de la voie à l'aide de la caméra placée en haut du pare-brise. Il dirige le véhicule à l'intérieur de la voie détectée. Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant.



La position actuelle du véhicule dans la voie est ainsi maintenue.

Cette position n'est pas nécessairement au centre de la voie.

Lorsque le véhicule se déplace à sur le bord extérieur de la voie, le système corrige en douceur la trajectoire vers le centre de la voie actuelle lorsqu'une vitesse déterminée a été dépassée.

Le conducteur remarque à nouveau un mouvement de rotation du volant.

Lorsque le véhicule est dirigé par

le système,  s'allume en vert au combiné. Toutefois, le contrôle du véhicule peut être repris à tout moment par le conducteur.

Le conducteur doit donc exercer une force supplémentaire pour tourner le volant.

Si le système détecte que le conducteur ne tient pas assez fermement le volant, il déclenche une série d'alertes progressives.

En cas d'interruption prolongée, le

système est désactivé.  s'éteint au combiné.

Le système doit être réactivé par le conducteur. L'aide au maintien dans la voie fonctionne uniquement avec le régulateur de vitesse adaptatif. ⇔

Conditions préalables requises

- L'aide à la conduite doit être désactivée.
- Le conducteur doit tenir le volant de direction.
- Les feux de direction ne sont pas activés.
- La fonction de contrôle électronique de stabilité est activée et ne fonctionne pas.
- Aucune fiche n'est branchée à la prise de courant de l'attelage de remorque.
- Aucune conduite dynamique n'est détectée, c'est-à-dire une pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système.
- Aucune roue de secours temporaire n'est utilisée.
- Le véhicule ne roule pas dans un virage serré.
- Aucun système de défaillance n'empêche les corrections.

Activation / Désactivation



Activation

Appuyer sur , plusieurs fois, jusqu'à ce que le mode d'aide à la conduite soit sélectionné.

L'écran d'aide à la conduite s'affiche au combiné.

Écran d'informations ⇨ la page 74

Désactivation

Appuyer sur , plusieurs fois jusqu'à ce que le mode pour désactiver l'aide soit sélectionné.

Mise en pause / suspension du système

Remarque

En utilisant le changement de voie semi-automatique, l'activation des feux de direction déclenche une manœuvre semi-automatique de changement de voie.

L'assistance au maintien de trajectoire avancée peut être mise en pause ou suspendue dans les situations suivantes :

- Le contrôle de stabilité dynamique fonctionne ou a été désactivé.
- Au moins un des marquages de voie n'est pas détecté par le système pendant plusieurs secondes. Le système se réactive lorsque les conditions de fonctionnement sont rétablies.
- Le conducteur actionne les feux de direction et tourne le volant.
- En conduisant hors des limites de la voie.
- Le volant est tenu trop serré ou tourné trop de manière dynamique.
- La pédale de frein ou la pédale d'accélérateur est enfoncée.
- Le régulateur de vitesse adaptatif est mis en pause.
- La route est trop étroite ou trop large.

- L'accélération latérale dans les virages est trop élevée.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- une caméra occultée par de la neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou affectée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par ex. autocollants
- un rapprochement des véhicules qui précèdent
- routes en pente
- routes sinueuses ou vallonnées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements soudains d'éclairage
- lumière éblouissante, par ex. celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflétant directement dans la lentille de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- des modifications du véhicule, par ex. pneus
- des routes avec un mauvais marquage des voies

Un message d'avertissement peut s'afficher lorsque le véhicule roule sur une longue ligne droite sur une chaussée lisse, même si le conducteur tient le volant correctement.

Désactiver le système s'il est perturbé par des traces de goudron, des ombres, des fissures sur la chaussée, des marquages de voie temporaires ou de chantier, ou d'autres imperfections de la route.

Avertissement

Toujours maintenir son attention sur la route et son véhicule en bonne position sur la voie, pour éviter tout dommage matériel au véhicule ou des accidents corporels graves ou mortels.

Le système peut ne pas maintenir le véhicule dans la voie ou produire une alerte, même si un marquage au sol est détecté.

La direction du système peut ne pas être suffisante pour éviter une sortie de voie.

Le système peut ne pas détecter que le volant a été lâché pour des causes externes (état de la route ou du revêtement, conditions météorologiques, etc.).

Le conducteur est pleinement responsable du contrôle de son véhicule et doit toujours garder ses mains sur le volant en roulant.

L'utilisation du système sur des routes glissantes peut faire perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident. Désactiver le système.

Anomalie

En cas d'anomalie,  et  apparaissent au combiné, accompagnés d'un message et d'une sonnerie d'avertissement. Prendre contact avec un atelier.

Aide au stationnement

Remarques générales

Le système arrière est désactivé quand une fiche est branchée dans la prise de courant de l'attelage de remorque.

Avertissement

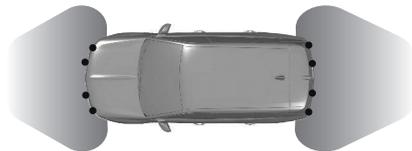
Le conducteur reste pleinement responsable de la manœuvre de stationnement.

Toujours vérifier les environs lors de l'utilisation du système d'aide au stationnement en faisant une marche avant ou arrière.

Aide au stationnement avant-arrière

L'aide au stationnement avant-arrière mesure la distance entre le véhicule et les obstacles présents devant et derrière le véhicule. Il informe et avertit

le conducteur par des signaux sonores et des indications sur l'écran.



Le système possède des capteurs de stationnement à ultrasons dans les pare-chocs arrière et avant.

Activation

Le système peut être activé dans le menu de personnalisation du véhicule à l'écran d'informations, en accédant au menu à l'aide de .

Lorsqu'un rapport de marche avant a été sélectionné, l'aide au stationnement avant est activée, dès qu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h.

Lorsque la marche arrière est engagée, l'aide au stationnement arrière et l'aide au stationnement avant sont activées.

Après avoir engagé la marche arrière, un signal sonore est émis par les haut-parleurs arrière et une indication est affichée sur l'écran. Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication n'est pas

affichée sur l'écran ou si un message d'avertissement apparaît, le système est en panne.

Désactivation

Le système peut être désactivé dans le menu de personnalisation du véhicule à l'écran d'informations, en accédant au menu à l'aide de .

L'aide au stationnement arrière est désactivée lorsque la marche arrière est désengagée.

Indication

Dès qu'un obstacle se rapproche du véhicule, un signal sonore est émis et  peut clignoter. L'intervalle entre les signaux sonores se réduit au fur et à mesure que le véhicule se rapproche de cet obstacle. Lorsque la distance est inférieure à environ 30 cm, le signal sonore est continu.

Des signaux sonores sont émis par les haut-parleurs avant ou arrière selon l'obstacle détecté le plus proche du véhicule.

Aucun signal sonore n'est émis, si :

- le véhicule s'arrête plus de trois secondes et si l'obstacle ne se situe

pas dans la zone rouge (la plus proche)

- la boîte automatique est en position P
- aucun obstacle supplémentaire n'est détecté

Un signal sonore n'est pas émis si le son a été coupé ou si l'affichage de la caméra arrière indiqué sur l'écran d'informations a été désactivé.

En outre, la distance par rapport aux obstacles est affichée en changeant les lignes de distance à l'écran central ⇨ la page 74

Lorsque l'obstacle est très proche,  s'affiche en signe de danger.

Coupage du son / fermeture de l'indication de l'écran

Si le signal sonore est coupé ou si l'affichage de la caméra arrière est fermé et qu'un obstacle se rapproche, seul le  clignote.

La coupure du son est désactivée dès que le véhicule dépasse 10 km/h. Le son se réactive lorsque la vitesse est inférieure à 10 km/h.

Limitations du système

En cas de défaillance ou d'interruption momentanée du système, par exemple en cas de niveau de bruit externe élevé

ou d'autres interférences,  et  s'allument au combiné. Un message s'affiche et un signal sonore est émis.

Remarque

Vérifier que la plaque d'immatriculation avant est installée correctement, centrée dans le sens vertical et le sens horizontal, et que les capteurs sont bien fixés. La performance du système d'aide au stationnement est réduite si la plaque d'immatriculation est pliée ou si un support de plaque d'immatriculation est utilisé.

Avertissement

Différentes surfaces réfléchissantes d'objets ou de vêtements ainsi que des sources externes de parasites peuvent, dans des conditions particulières, empêcher le système de reconnaître des obstacles.

Une attention particulière doit être accordée aux obstacles bas qui peuvent endommager la partie inférieure du pare-chocs.

ATTENTION

Dans le cas d'une panne grave du véhicule avec nécessité d'arrêter le véhicule, le système est désactivé.

Dans le cas d'une panne de la boîte de vitesses, le système d'aide au stationnement n'est pas actif, lorsque la marche arrière est engagée.

En cas de panne audio du haut-parleur, les signaux sonores peuvent ne pas être émis.

Les performances du système peuvent être dégradées par la présence de grive ou de neige, par ex., sur le capteur.

Si un capteur est couvert, un message s'affiche indiquant que les capteurs doivent être nettoyés.

Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être limitées ou la fonctionnalité peut ne pas être

disponible du tout si  s'allume ou si l'image affichée sur l'écran d'informations est figée ou si l'écran est noir.

ATTENTION

Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être réduites en cas de charge élevée.

Des conditions spécifiques s'appliquent si des véhicules de plus grande taille sont à proximité (p. ex. véhicules tout terrain, fourgonnette, camionnette). L'identification d'objet et l'indication de distance correcte dans la partie supérieure de ces véhicules ne peuvent pas être garanties.

Des objets offrant une section transversale de réflexion fort étroite, des objets étroits ou des matériaux souples par ex., peuvent ne pas être détectés par le système.

Les systèmes d'aide au stationnement ne détectent pas les objets situés en dehors de la plage de détection, par ex. sous le pare-chocs ou sous le véhicule.

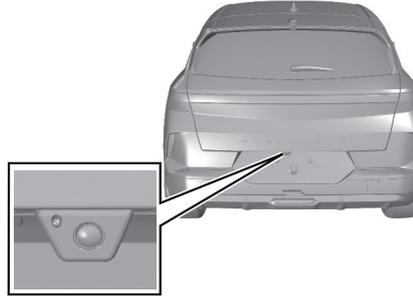
Pendant une manœuvre de stationnement en marche arrière, le système ne prend pas en compte une barre à boule d'attelage montée. Le conducteur doit tenir compte de cette longueur supplémentaire.

Remarque

Il est possible que le capteur détecte un objet inexistant causé par la perturbation de l'écho d'un bruit externe ou de mauvais alignements mécaniques (de faux avertissements peuvent survenir sporadiquement).

Vérifier que la plaque d'immatriculation avant est installée correctement (pas pliée et pas d'écartement par rapport au pare-chocs gauche ou droit) et que les capteurs sont bien fixés. Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être réduites si la plaque d'immatriculation est pliée ou si un support de plaque d'immatriculation est utilisé.

Les trottoirs bas ou les irrégularités de surface, par ex. sur les chantiers, ne sont pas détectées par le système. Le conducteur en accepte la responsabilité.

Caméra arrière (RVC)

La caméra arrière aide le conducteur à reculer en affichant une vue de la zone derrière le véhicule. Elle permet d'afficher les alentours du véhicule dans une image à quasi 180° à l'écran d'informations, comme une vue aérienne.

⚠ Avertissement

La caméra arrière ne remplace pas la vision conducteur. Il est à noter que les objets se trouvant à l'extérieur du champ de vision de la caméra et des capteurs du système d'assistance au stationnement, par ex. sous le pare-chocs ou sous le véhicule ne sont pas affichés.

Ne pas reculer ou stationner le véhicule en s'aidant uniquement de la caméra arrière.

Toujours vérifier les alentours du véhicule avant de commencer à rouler et pendant la conduite.

Le système utilise :

- une caméra arrière, installée au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière
- des capteurs ultrasoniques de stationnement dans le pare-chocs arrière

L'écran de l'écran d'informations est divisé en trois parties :

- Sur le côté droit s'affiche une vue du dessus du véhicule.

- La partie centrale se compose d'une vue contextuelle.
- Le côté gauche comprend la sélection des vues, ainsi que le menu de réglages.

Les capteurs de stationnement complètent l'information sur la vue depuis le haut du véhicule.

La zone affichée par la caméra arrière est limitée. Les images affichées peuvent être plus éloignées ou plus proches qu'elles n'apparaissent.

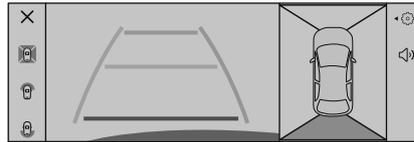
Le système sélectionne automatiquement la meilleure vue en fonction des informations provenant des capteurs de stationnement. L'état du système n'est pas mémorisé lors de la coupure du contact.

Activation

La caméra arrière est activée lorsque la marche arrière est engagée.

Elle peut également être activée manuellement dans le menu d'aide à la conduite.

Fonctionnement



Différentes vues peuvent être sélectionnées dans la partie gauche de l'affichage.

Il est possible de changer le type de vue à tout moment pendant une manœuvre en sélectionnant la vue souhaitée dans la partie gauche de l'écran d'informations :

- Vue standard
- Vue à 180°

L'affichage est immédiatement mis à jour avec le type de vue sélectionné.

À l'aide de la caméra, les alentours immédiats du véhicule sont enregistrés lors des manœuvres à faible vitesse. Une image du dessus du véhicule dans son environnement proche est créée en

temps réel (sur le côté de l'écran), au fur et à mesure de la progression du véhicule.

Cette vue permet de faciliter l'alignement du véhicule lors du stationnement et de percevoir les obstacles situés à proximité. Elle s'efface automatiquement si le véhicule reste immobile trop longtemps.

Vue standard

La zone derrière le véhicule est affichée à l'écran. Les lignes verticales représentent la largeur du véhicule avec les rétroviseurs dépliés. La direction des lignes change avec l'angle de braquage.

La première ligne horizontale représente une distance d'environ 30 cm au-delà du bord du pare-chocs arrière du véhicule. Les lignes horizontales supérieures représentent les distances d'environ 1 m et 2 m.

Cette vue s'affiche automatiquement ou peut être choisie dans la sélection des vues.

La trajectoire du véhicule est affichée en fonction de l'angle de braquage.

Vue à 180°

La vue à 180° facilite le recul hors d'un emplacement de stationnement,

rendant possible d'observer l'approche des véhicules, des piétons et des cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour une manœuvre complète.

Vue avec zoom

La caméra arrière enregistre les environs du véhicule pendant la manœuvre pour reconstruire une vue depuis le haut de l'arrière ou de l'avant du véhicule dans son environnement proche.

Une image du dessus du véhicule dans son environnement proche est créée au fur et à mesure que le véhicule se déplace. Le véhicule peut alors être manœuvré autour des obstacles proches. La vue en zoom ne peut pas être sélectionnée manuellement. Elle est automatiquement activée si la distance entre le véhicule et l'obstacle est d'environ 60-80 cm.

L'affichage automatique de la vue en zoom peut être désactivé à l'écran d'informations :

Appuyer sur  en dessous de l'écran d'informations et sélectionner Caméra panoramique.



Appuyer sur  et activer Adaptation de la vue.

Le réglage est mémorisé lorsque le contact est coupé.

Menu de réglages

Le menu des paramètres permet de modifier les réglages suivants :

- volume du signal sonore

Désactivation

La caméra arrière est désactivée dans les cas suivants :

- en roulant à plus de 12 km/h en marche avant
- en appuyant sur l'icône X dans le coin supérieur gauche de l'écran d'informations.

Limitations du système

ATTENTION

Pour un fonctionnement optimal du système, il est important de garder toujours propre l'objectif de la caméra, qui est situé entre les feux de la plaque d'immatriculation. La caméra arrière peut être nettoyée par un gicleur de lavage qui est automatiquement activé lorsque le lave-glace de lunette arrière fonctionne.

Pour essuyer les gouttes d'eau sur l'objectif, utiliser un chiffon doux.

Ne pas nettoyer l'objectif avec un jet de vapeur ou haute pression.

La caméra arrière peut ne pas fonctionner correctement si :

- les alentours sont dans l'obscurité
- le soleil ou le faisceau des phares se reflètent directement sur l'objectif de la caméra
- les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité
- l'objectif de la caméra est obstrué par de la neige, de la glace, de la neige fondue, de la boue, de la saleté. La

caméra arrière peut être nettoyée en activant le lave-glace arrière.

Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière ⇒ la page 46

- le hayon sera ouvert
- le véhicule est connecté électriquement à une remorque, un porte-vélo, etc.
- l'arrière du véhicule est accidenté
- la température varie de façon extrême

Système de vue panoramique

Ce système permet de voir les alentours du véhicule dans une image à 360° sur l'écran d'informations, comme une vue aérienne.

⚠ Avertissement

Le système de vue panoramique ne remplace pas la vision du conducteur. Il n'affiche pas les enfants, les piétons, les cyclistes, la circulation transversale, les animaux ou tout autre objet se trouvant hors de vue de la caméra, par ex. en dessous du pare-chocs ou sous le véhicule.

Ne pas conduire ou stationner le véhicule en s'aidant uniquement du système de vue panoramique.

Toujours vérifier les alentours du véhicule avant de commencer à rouler et pendant la conduite.

Les images affichées peuvent être plus éloignées ou plus proches qu'elles n'apparaissent. La zone affichée est limitée et les objets proches de l'un des bords du pare-chocs ou sous le pare-chocs ne sont pas affichés à l'écran.

L'inclinaison du véhicule peut être modifiée en fonction du chargement du véhicule, y compris la vue de la caméra.

Le système utilise :

- la caméra arrière au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière



- une caméra avant
- deux caméras latérales dans les rétroviseurs extérieurs
- des capteurs de stationnement à ultrasons dans les pare-chocs

Visualisation à l'écran d'informations



L'écran est divisé en quatre zones, de gauche à droite :

- vues sélectionnables : standard, panoramique avant, panoramique arrière
- visualisation
- vue panoramique comprenant quatre vues latérales sélectionnables (en vue standard uniquement)
- paramètres

Les capteurs de stationnement complètent les informations de la vue aérienne.

Activation

Le système de vue panoramique est activé en :

- engageant la marche arrière lorsque le moteur est mis en marche
- l'activant manuellement à l'écran d'informations quand la vitesse du véhicule est inférieure à 16 km/h

Écran d'informations ⇨ la page 74

Fonctionnement



Différentes vues peuvent être sélectionnées dans la partie gauche de l'affichage. Changer le type de vue à tout moment pendant une manœuvre en sélectionnant une vue du côté gauche :

- vue standard

- vue panoramique
- vue latérale

L'affichage est immédiatement mis à jour avec le type de vue sélectionné.

Par défaut, la vue en zoom est activée.

Ce réglage peut être modifié dans les paramètres du système de vue panoramique à l'écran d'informations.

L'état du système est conservé en mémoire lorsque le contact est coupé.

Vue standard

La vue standard se compose d'une vue arrière et d'une vue avant.

Vue arrière

La zone derrière le véhicule est affichée à l'écran. Les lignes verticales représentent la largeur du véhicule avec les rétroviseurs dépliés. La direction des lignes change avec l'angle de braquage.

La première ligne horizontale représente une distance d'environ 30 cm au-delà du bord du pare-chocs arrière du véhicule. Les lignes horizontales supérieures représentent les distances d'environ 1 m et 2 m.

Cette vue est disponible en mode automatique ou peut être choisie sur le côté gauche de l'écran.

Vue frontale

La zone à l'avant du véhicule est affichée à l'écran. Les lignes verticales représentent la largeur du véhicule avec les rétroviseurs dépliés. La direction des lignes change avec l'angle de braquage.

La première ligne horizontale représente une distance d'environ 30 cm au-delà du bord du pare-chocs avant du véhicule. Les lignes horizontales supérieures représentent les distances d'environ 1 m et 2 m.

Cette vue est affichée automatiquement ou peut être choisie sur le côté gauche de l'écran.

Vue panoramique

La vue panoramique facilite la sortie d'un emplacement de stationnement, ce qui permet d'observer l'approche des véhicules, des piétons et des cyclistes. Cette vue n'est pas recommandée pour une manœuvre complète. Cette vue peut être sélectionnée uniquement sur le côté gauche de l'écran.

Vue latérale

Cette vue permet d'afficher les alentours, par ex. un trottoir, un petit mur, le véhicule stationné à côté, etc. sur le côté gauche ou droit du véhicule.

Sélectionner la vue standard et toucher le côté désiré du véhicule. Le côté sélectionné est mis en évidence et la vue latérale est affichée.

Vue avec zoom

La vue en zoom ne peut pas être sélectionnée. Elle ne s'affiche que si la distance entre le véhicule et l'obstacle est inférieure à 60-80 cm.

Le zoom offre une vue du dessus de l'arrière ou de l'avant du véhicule dans son environnement proche. Le véhicule peut alors être manœuvré autour des obstacles proches.

L'affichage automatique de la vue en zoom peut être désactivé à l'écran d'informations :

Appuyer sur  en dessous de l'écran d'informations et sélectionner **Caméra panoramique**.

Appuyer sur .

Activer **Adaptation de la vue**.

Le réglage est mémorisé lorsque le contact est coupé.

Paramètres

Les réglages suivants peuvent être ajustés :

- volume du signal sonore

Désactivation

Le système de vue panoramique est désactivé dans les cas suivants :

- en roulant à plus de 16 km/h en marche avant
- en appuyant sur l'icône **X** dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile

Limitations du système

ATTENTION

Pour un fonctionnement optimal du système, il est important de garder l'objectif de toutes les caméras toujours propre. Pour la caméra arrière, un gicleur de lavage est activé lorsque le lave-glace de lunette arrière fonctionne.

Si les objectifs des caméras sont nettoyés à la main, les rincer à l'eau et les essuyer avec un chiffon doux.

Ne pas nettoyer les objectifs avec un jet de vapeur ou d'eau sous haute pression.

Le système de vue panoramique peut ne pas fonctionner correctement si :

- La zone alentour est sombre.

- Le soleil ou le faisceau des phares se reflète directement dans les lentilles de la caméra.
- Les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité.
- Les lentilles de la caméra sont aveuglées par de la neige, de la glace, de la neige fondue, de la boue, de la saleté. La caméra arrière peut être nettoyée en activant le lave-glace arrière.

Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière ⇒ la page 46

- Le véhicule tracte une remorque connectée électriquement, un support de vélo, etc.
- Le véhicule a été accidenté. Contacter un atelier.
- Il y a des changements de température extrêmes.

ATTENTION

Il est très important d'effectuer avec précision toutes réparations du système de vue panoramique conformément aux spécifications Opel. Faute de quoi le système peut ne pas fonctionner correctement et il existe un risque de comportement et/ou de messages inattendus de ces systèmes.

Alerte de trafic arrière

ATTENTION

Le conducteur doit surveiller les alentours avant et pendant toute la manœuvre. Rouler lentement et prudemment en marche arrière en cas de visibilité faible ou nulle.

Il est possible que les avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tard ou semblent injustifiés. Rester prêt à réagir à tout moment pour éviter un accident.

Remarque

Avant de repeindre le pare-chocs arrière, consulter un atelier qualifié car certains types de peinture peuvent interférer avec le fonctionnement des radars.

En plus de l'alerte d'angle mort latéral ⇒ la page 157, l'alerte de trafic arrière signale une circulation transversale à gauche ou à droite en conduisant en marche arrière à une vitesse jusqu'à 10 km/h. Elle signale l'approche d'objets tels que des véhicules, camions, piétons, cyclistes et motos.

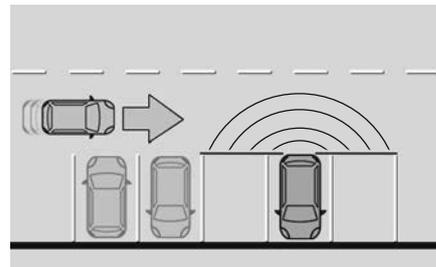
Pour surveiller la zone à gauche et à droite derrière le véhicule, le système utilise deux capteurs radar situés dans le pare-chocs arrière de chaque côté du véhicule.

Activation/désactivation

Le système peut être activé/désactivé dans le menu de personnalisation du véhicule au combiné, en accédant au

menu à l'aide de .

Zone de détection



Le système détecte des obstacles qui se déplacent à une vitesse supérieure à 3 km/h et à une distance maximale de 40 m.

Fonctionnement

Si un obstacle en approche est détecté en marche arrière,  ou  se met à clignoter au combiné. En outre, un signal sonore est émis lorsque le véhicule recule.

Limitations du système

Le système peut ne pas fonctionner correctement dans les situations suivantes :

- en tractant une remorque
- avec un porte-vélo sur un dispositif de remorquage
- la température varie de façon extrême
- pare-chocs arrière endommagé
- accumulation ou projection d'éléments extérieurs (par exemple boue, glace, neige), application d'autocollants.

Anomalie

En cas d'anomalie,  apparaît au combiné, accompagné d'un message et d'une sonnerie d'avertissement. Prendre contact avec un atelier.

Détection de somnolence du conducteur

Le système d'alerte du conducteur surveille le temps de conduite et la vigilance du conducteur. La surveillance de la vigilance du conducteur consiste à analyser les écarts de trajectoire du véhicule par rapport aux marquages de voie.

Le système ne peut pas se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur.

Il est recommandé de faire une pause dès que la fatigue se fait sentir ou au moins toutes les deux heures. Ne pas conduire si l'on se sent fatigué.

Activation ou désactivation

Le système peut être activé ou désactivé dans le menu de personnalisation du véhicule ⇒ la page 74.

Quand le système est désactivé,  peut s'allumer au combiné.

Le système est automatiquement activé lorsque le contact est mis.

Alerte de durée de conduite

Le conducteur est avisé par un symbole de rappel instantané  au combiné et simultanément par une alerte sonore s'il n'a pas pris de pause après deux heures de conduite à une vitesse supérieure à 65 km/h. L'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à ce que le véhicule soit arrêté, quelle que soit l'évolution de la vitesse du véhicule.

Le décompte de l'alerte de temps de conduite est remis à zéro lorsque le contact a été coupé pendant quelques minutes ou que la ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et que la porte du conducteur a été ouverte.

Détection de somnolence du conducteur

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 65 km/h. Une caméra montée en haut du pare-brise détecte les écarts de trajectoire par rapport aux marquages de voie.

Le système peut effectuer une procédure d'apprentissage pendant un maximum de 30 minutes après le début de la surveillance. Durant cette période, le comportement de conduite individuel du

conducteur est analysé et aucune alerte n'est émise.

Si la trajectoire du véhicule laisse supposer un certain niveau de somnolence ou d'inattention du conducteur, le système déclenche le premier niveau d'alerte.

Le conducteur est avisé par un message et un signal sonore retentit.

Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte associée à un message, accompagnée d'un signal sonore plus accentué.

Dans certaines conditions routières (revêtement de chaussée dégradé ou vents forts, etc.), le système peut déclencher des alertes indépendamment du niveau de vigilance du conducteur.

La détection de somnolence du conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- l'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- la vitesse reste inférieure à 65 km/h pendant quelques minutes
- la ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et la porte du conducteur a été ouverte

Limitations du système

Le système peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- faible visibilité consécutive à un éclairage insuffisant de la chaussée, des chutes de neige, de fortes pluies, du brouillard dense, etc.
- éblouissement provoqué par les phares des véhicules approchant en sens inverse, lever/coucher de soleil, réflexions lumineuses les routes humides, sortie de tunnel, alternances d'ombre et de lumière, etc.
- aucun marquage de voie détecté ou marquages de voie trop nombreux en raison de travaux routiers
- rapprochement des véhicules qui précèdent
- routes sinueuses ou routes étroites
- l'assistance au maintien de trajectoire avancée est active
- caméra recouverte de neige, givre, neige fondue, boue, saletés ou impactée par des dégâts du pare-brise ou la présence d'objets étrangers, par exemple des autocollants,  peut apparaître au combiné, accompagné d'un message

- en cas d'anomalie du système,  peut apparaître au combiné, accompagné d'un message et d'une sonnerie d'avertissement.

Limiteur de vitesse

Le limiteur de vitesse empêche le véhicule de dépasser une vitesse maximale prédéfinie. La vitesse maximale peut être réglée à des vitesses comprises entre 30 km/h et 180 km/h. Le conducteur peut accélérer jusqu'à la vitesse présélectionnée. Les écarts par rapport à la vitesse limite peuvent se produire lors de la conduite du véhicule en descendant une pente. La vitesse présélectionnée peut être dépassée temporairement en appuyant fermement sur la pédale d'accélérateur. L'état et la consigne de vitesse présélectionnée s'affichent au combiné.

Activation du système

Appuyer une fois sur  pour activer la fonction de régulateur de vitesse.

Appuyer deux fois pour activer le limiteur de vitesse.

Activation

Réglage de la vitesse par le conducteur



Appuyer une fois sur  pour activer la fonction de régulateur de vitesse.



La vitesse présélectionnée peut être modifiée en appuyant sur + pour l'augmenter ou sur - pour la diminuer. Une pression courte modifie la vitesse de

1 km/h. Une pression longue modifie la vitesse de 5 km/h.

Appuyer sur + ou sur - pour activer.

Appuyer sur  pour activer dans le même cycle d'allumage.

Dépassement de la limitation de vitesse

En cas d'urgence, il est possible de dépasser la limite de vitesse en enfonçant fermement la pédale d'accélérateur jusqu'au bout. Dans ce cas, la valeur de consigne de vitesse clignote.

Relâcher la pédale d'accélérateur et la fonction de limitation de vitesse est réactivée dès qu'une vitesse inférieure à la vitesse limite est atteinte.

Désactivation

Appuyer sur  : le limiteur de vitesse est en mode pause et un message s'affiche.

Le véhicule est conduit sans limiteur de vitesse.

Le limiteur de vitesse est désactivé, mais n'est pas coupé. La dernière vitesse

enregistrée reste en mémoire pour être reprise automatiquement ultérieurement.

Reprise de la vitesse limite

Appuyer sur  ou + / -

Désactivation du système

Appuyer sur  : le mode limiteur de vitesse est désactivé et l'indication de limite de vitesse s'éteint.

Anomalie

En cas de défaillance du limiteur de vitesse, la vitesse est effacée, résultant dans un clignotement de tirets.

Faire contrôler le système par un atelier.

Régulateur de vitesse adaptatif

Le régulateur de vitesse adaptatif peut mémoriser et maintenir des vitesses supérieures à 40 km/h. Il peut également maintenir une certaine distance par rapport au véhicule à l'avant.

Pour les véhicules équipés d'une boîte manuelle, un rapport quelconque doit être sélectionné. Pour les véhicules équipés d'une boîte automatique,

sélectionner la position **D** ou la deuxième, ou un rapport plus élevé en position **M**.

Descentes et montées peuvent provoquer des écarts par rapport à la vitesse mémorisée.

Le système maintient la vitesse du véhicule à la vitesse présélectionnée par le conducteur sans aucune action sur la pédale d'accélérateur.

La vitesse présélectionnée peut être dépassée temporairement en appuyant fermement sur la pédale d'accélérateur.

L'état et la vitesse présélectionnée s'affichent au combiné.

Ne pas activer le régulateur de vitesse adaptatif lorsqu'une vitesse constante n'est pas conseillée.



Le régulateur de vitesse adaptatif ralentit automatiquement le véhicule lorsqu'il approche un véhicule se déplaçant plus lentement. Il utilise une caméra située dans le haut du pare-brise et

une unité radar située dans le pare-chocs avant pour détecter les véhicules qui précèdent. Il règle alors la vitesse du véhicule pour suivre le véhicule précédent, en respectant la distance vers l'avant sélectionnée. La vitesse du véhicule augmente ou diminue pour suivre le véhicule à l'avant, mais ne dépassera pas la vitesse définie. Il peut appliquer un freinage limité avec les feux stop activés.

Si le véhicule précédent accélère ou change de voie, le régulateur de vitesse adaptatif accélère progressivement le véhicule pour revenir à la vitesse enregistrée. Si le conducteur actionne les clignotants pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse adaptatif permet au véhicule d'approcher temporairement le véhicule à l'avant pour le dépassement. Cependant, la vitesse réglée n'est jamais dépassée.

Si le véhicule qui précède se déplace trop lentement et si la distance de suivi sélectionnée ne peut être maintenue davantage, un signal sonore retentit et un message s'affiche. Le message invite le conducteur à reprendre le contrôle du véhicule. Le système peut freiner le véhicule jusqu'à l'arrêt complet. Selon la version, le système peut faire accélérer

le véhicule automatiquement après un arrêt complet.

Avertissement

Les feux stop s'allument si le véhicule est ralenti par un freinage d'urgence actif. Si les feux stop sont défaillants, le système ne fonctionne pas.

Activation du système

Appuyer sur  et s'assurer que l'**aide à la conduite** est activée à l'écran d'informations.



Appuyer sur , plusieurs fois, jusqu'à ce que le mode régulateur de vitesse adaptatif soit sélectionné. L'écran du régulateur de vitesse adaptatif s'affiche. Le système n'est toujours pas activé.

Conditions de fonctionnement

Le système peut être activé si les conditions suivantes sont réunies :

- L'activation est possible à une vitesse du véhicule supérieure à 30 km/h, mais le système fonctionne jusqu'à 0 km/h
- porte du conducteur fermée
- ceinture de sécurité du conducteur bouclée
- D sélectionné ou la deuxième ou un rapport plus élevé engagé
- frein de stationnement desserré
- pédale de frein enfoncée si le véhicule est à l'arrêt.

Activation

Si toutes les conditions de fonctionnement sont réunies, **OK?** s'affiche.

Appuyer sur **OK** pour mémoriser la vitesse actuelle du véhicule et activer le régulateur de vitesse. Sur l'écran du régulateur de vitesse adaptatif, la vitesse réglée et un élément de la route s'affichent en vert. La pédale d'accélérateur peut être relâchée.

Ou appuyer sur les boutons + ou - pour augmenter ou diminuer la vitesse et mémoriser cette vitesse. Le régulateur

de vitesse s'active dès qu'un des boutons est enfoncé. Sur l'écran du régulateur de vitesse adaptatif, la vitesse réglée et l'élément de la route s'affichent en vert.

Réglage de la vitesse par le conducteur



La vitesse mémorisée peut être modifiée en déplaçant le bouton + ou - pour augmenter la vitesse ou sur le bouton - pour la réduire. Déplacer la molette à plusieurs reprises pour modifier la vitesse par petits incréments ; déplacer et maintenir pour modifier la vitesse par grands incréments.

Définition de la vitesse par la reconnaissance de la limitation

Une limite de vitesse détectée peut servir de nouvelle valeur pour le régulateur de vitesse adaptatif.

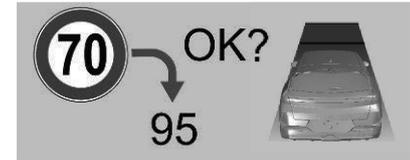
Le message **En passant devant le panneau de limitation de vitesse OK?** s'affiche automatiquement.

Appuyer sur **OK** au volant pour enregistrer la vitesse suggérée.

La vitesse suggérée s'affiche comme nouveau réglage de vitesse.

Après avoir dépassé le panneau de limitation de vitesse

Appuyer sur **OK** au volant.



OK? s'affiche

Appuyer sur **OK** pour enregistrer la vitesse suggérée.

La vitesse suggérée s'affiche comme nouveau réglage de vitesse.

Assistant de détection des panneaux routiers ⇒ la page 186

Dépassement de la vitesse sélectionnée

Il est toujours possible de conduire plus vite que la vitesse réglée en

appuyant sur la pédale de l'accélérateur. Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, le véhicule reprend la vitesse mémorisée. Si le véhicule qui précède se déplace plus lentement, la distance de suivi sélectionnée par le conducteur est restaurée.

Lorsque la vitesse réglée est dépassée, la vitesse mémorisée clignote sur l'écran du régulateur de vitesse adaptatif.

Avertissement

Une accélération de la part du conducteur désactive le freinage automatique par le système. Le conducteur est averti par un message qui s'affiche au combiné.

Reprise de la vitesse mémorisée

Appuyer sur **II ▷** ou sur **OK** pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse mémorisée.

Régulateur de vitesse adaptatif sur les véhicules équipés d'une boîte automatique

Le régulateur de vitesse adaptatif permet de maintenir la distance sélectionnée

derrière un véhicule qui freine jusqu'à l'arrêt complet.

Si le système a arrêté le véhicule derrière un autre véhicule, le témoin

vert  s'affiche à gauche du réglage de la vitesse mémorisée. Ce symbole signale que le véhicule est maintenu automatiquement à l'arrêt.

Lorsque le véhicule est maintenu à l'arrêt, les recommandations suivantes doivent être respectées :

- Ne pas quitter le véhicule.
- Ne pas ouvrir le coffre.
- Ne pas engager la marche arrière.
- Ne pas déposer ni prendre des passagers.

Dans les trois secondes après l'arrêt du véhicule par le système, le véhicule se déplace lentement à nouveau. Après trois secondes, accélérer ou appuyer sur  pour repartir. Surveiller les alentours du véhicule en repartant.

Si le véhicule reste arrêté pendant plus de cinq minutes sans aucune action du conducteur, le frein de stationnement électrique est activé. Le témoin  s'allume. Pour relâcher le frein de

stationnement électrique, appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Frein de stationnement électrique ⇒ la page 120

Avertissement

Avec le système désactivé ou annulé, le véhicule n'est plus maintenu immobile et peut commencer à se déplacer. Toujours être prêt à serrer manuellement le frein pour maintenir le véhicule immobile. Ne pas laisser le véhicule sans surveillance s'il est maintenu immobile par le régulateur de vitesse adaptatif. Toujours engager la position **P** et couper le contact avant de quitter le véhicule.

Réglage de distance vers l'avant

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule se déplaçant plus lentement dans la voie, il réglera la vitesse du véhicule pour maintenir la distance de suivi sélectionnée par le conducteur.

La distance de suivi peut être réglée sur proche (1 bar), normale (2 bars) ou lointaine (3 bars).

Si le moteur tourne et que le régulateur de vitesse adaptatif est activé (gris) ou actif (vert), le réglage de la distance de suivi peut être modifié :



Appuyer sur le bouton pour afficher le réglage de la distance de suivi actuel au combiné.

Appuyer sur le bouton plusieurs fois pour sélectionner le réglage de distance de suivi. La distance vers l'avant sélectionnée est indiquée par des barres entières sur l'écran du régulateur de vitesse adaptatif.

⚠ Avertissement

Le conducteur endosse la pleine responsabilité de la distance de suivi en se basant sur les conditions de visibilité, météorologiques et de circulation. La distance de suivi doit être réglée ou le système doit être désactivé selon les besoins en fonction des conditions existantes.

Détection d'un véhicule à l'avant



Si le système détecte un véhicule sur la voie de circulation, l'écran du régulateur de vitesse adaptatif change en conséquence.

Désactivation

Appuyer sur **|| ▷**.

Le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé mais n'est pas mis hors fonction. La dernière vitesse de consigne mémorisée reste enregistrée pour usage ultérieur.

Le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé automatiquement dans les cas suivants :

- pédale de frein enfoncée
- le système antipatinage ou le contrôle électronique de stabilité fonctionne
- marche arrière engagée, position N sélectionnée
- frein de stationnement électrique engagé
- ceinture de sécurité détachée
- porte du conducteur ouverte

Désactivation du système

Appuyer sur ASSIST plusieurs fois jusqu'à ce que le mode désiré pour désactiver l'aide soit sélectionné.

Attention du conducteur

- Utiliser le régulateur de vitesse adaptatif avec précaution sur les routes

de montagne ou les routes sinueuses, car il peut perdre le véhicule à l'avant et a besoin de temps pour le détecter à nouveau.

- Ne pas utiliser le système sur des routes glissantes, car il peut créer des changements rapides d'adhérence de pneu (patinage) et le conducteur peut alors perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas utiliser le régulateur de vitesse adaptatif lorsqu'il pleut, neige ou dans des conditions extrêmement poussiéreuses, car le capteur de radar peut être recouvert par un film d'eau, de poussières, gel ou neige. Dans ces conditions, la visibilité peut être réduite ou nulle. Si le capteur est obstrué, nettoyer son couvercle.
- Ne pas utiliser le système avec la roue de secours montée.

Limitations du système

Avertissement

La force de freinage automatique du système peut ne pas permettre un freinage assez fort et une manœuvre suffisante pour éviter une collision.

- Après un changement de file inattendu, le système a besoin d'un certain temps

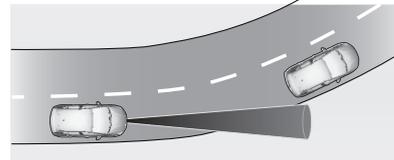
pour détecter le véhicule suivant en avant. Donc si un nouveau véhicule à l'avant est détecté, le système peut accélérer au lieu de ralentir.

- Le régulateur de vitesse adaptatif ne prend en compte que les véhicules roulant dans la même direction.
- Le régulateur de vitesse adaptatif ne prend pas en compte les piétons, les cyclistes et les animaux pour freiner et partir.
- Le régulateur de vitesse adaptatif ne prend pas en compte les véhicules à l'arrêt

Sachant que le champ de détection du radar est assez étroit, il est possible que le système ne détecte pas :

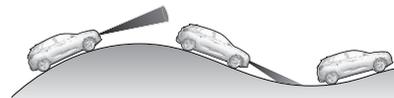
- véhicules de faible largeur (par exemple des motos, des scooters)
- véhicules ne circulant pas au centre de la voie
- véhicules entrant dans un virage
- véhicules démarrant brusquement

Désactiver le système dans les situations suivantes :



- dans un virage serré
- à l'approche d'un rond-point
- en suivant un véhicule non détecté par le système, par ex. une moto
- lorsque le véhicule qui précède ralentit brusquement
- lorsqu'un véhicule s'intercale brusquement entre le véhicule et celui qui précède

En montagne



Avertissement

Ne pas utiliser de régulateur de vitesse adaptatif sur les routes de montagne escarpées.

La performance du système sur route vallonnée est fonction de la vitesse du

véhicule et de sa charge, des conditions de circulation et de la pente de la route. Il peut ne pas détecter un véhicule dans la même voie lors de la conduite sur route vallonnée. Sur des côtes raides, il faudra peut-être utiliser l'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule. En descente, il sera peut-être nécessaire de freiner pour maintenir ou réduire la vitesse. Bien noter que l'application des freins désactive le système.

Radar



Le radar est situé au centre du pare-chocs avant.

⚠ Avertissement

L'unité de radar a été aligné avec précision en usine. Par conséquent, en cas de choc frontal, ne pas utiliser le système. Le pare-chocs avant peut sembler intact, mais le capteur derrière le pare-chocs peut être affecté et ne pas réagir correctement. Après un accident, se rendre dans un atelier pour vérifier et régler la position du radar.

⚠ Avertissement

L'utilisation d'un support de plaque d'immatriculation sur le pare-chocs avant peut affecter le fonctionnement du radar. En cas d'utilisation d'un support de plaque d'immatriculation, suivre les marquages et indications sur le pare-chocs avant.

Anomalie

En cas de défaillance du régulateur de vitesse adaptatif, un témoin d'avertissement s'allume au combiné et un message d'avertissement s'affiche au combiné, accompagné d'un signal sonore. La reconnaissance de limitation de vitesse peut ne pas fonctionner correctement si des panneaux de circulation ne sont pas conformes à la

convention de Vienne sur les panneaux et signaux routiers. Faire contrôler le système par un atelier. Par mesure de sécurité, ne pas utiliser le système si les feux stop sont défectueux. Ne pas utiliser le système si le pare-chocs avant est endommagé.

Système de détection de dégonflage des pneus

Le système de détection de dégonflage des pneus vérifie en permanence la vitesse de rotation des quatre roues et avertit en cas de basse pression de pneu pendant le trajet. Pour ce faire, le système compare la circonférence de roulement des pneus avec les valeurs de référence et d'autres signaux.

Si un pneu perd de la pression, le témoin  s'allume et un message d'avertissement s'affiche au combiné.

Témoin ⇨ la page 86

Dans ce cas, réduire la vitesse, éviter les virages serrés et un freinage brutal.

Arrêter dès que possible et vérifier la pression des pneus.

Après avoir réglé la pression des pneus, initialiser le système pour éteindre le témoin et relancer le système.

Si une défaillance continue à s'afficher, consulter un atelier. Le système ne fonctionne pas en cas de défaillance de l'ABS ou du contrôle de stabilité électronique, ou d'utilisation d'une roue de secours temporaire. Une fois le pneu remis en place, vérifier la pression de pneu à froid et initialiser le système.

ATTENTION

Le système de détection de dégonflage des pneus avertit uniquement le conducteur de l'état de dégonflage des pneus et ne remplace pas l'entretien régulier des pneus par le conducteur.

Initialisation du système

Après la correction de la pression de pneu ou le changement de roue, le système doit être initialisé pour apprendre les nouvelles valeurs de référence de circonférence :

1. Toujours confirmer que les quatre pneus sont gonflés à la pression correcte ⇒ la page 215
2. Serrer le frein de stationnement.

3. Initialiser le système via l'écran d'informations ⇒ la page 74
4. La réinitialisation est confirmée par un message.

Après l'initialisation, le système est calibré automatiquement aux nouvelles pressions de pneu en roulant. Ensuite, le système adopte et surveille les nouvelles pressions.

La pression des pneus doit toujours être vérifiée à froid.

Le système doit être réinitialisé dans les cas suivants :

- La pression des pneus a été modifiée
- La condition de charge a été modifiée
- Les roues ont été permutées ou échangées

Le système n'avertit pas instantanément en cas d'éclatement ou de dégonflage rapide de pneu. Ceci est dû à la durée du calcul.

Assistant de détection des panneaux routiers (TSA)

Avertissement

Le panneau routier réel est toujours prioritaire par rapport au panneau routier affiché au combiné.

Selon la version, deux systèmes différents sont disponibles.

Assistant de vitesse intelligent

À l'aide de la caméra montée en haut du pare-brise et du système de navigation intégré au véhicule, ce système détecte et lit les panneaux de limitation de vitesse et de fin de limitation de vitesse au combiné. Jusqu'à deux panneaux de limitation de vitesse, y compris des panneaux supplémentaires, sont affichés au combiné. Si plusieurs limitations de vitesse sont reconnues, le véhicule peut analyser et afficher la limite de vitesse en vigueur.

Lorsqu'un panneau routier pour une certaine zone, par ex. une ville ou une autoroute, est reconnu et que le véhicule est équipé d'une navigation intégrée, la limite de vitesse correspondante est également affichée.

Si le système est activé, mais ne détecte pas de panneau de limitation de vitesse, le panneau suivant est affiché :



Si le véhicule dépasse la limite de vitesse d'au moins 5 km/h, la limite de vitesse affichée clignote pendant une dizaine de secondes.

Limiteur de vitesse ⇒ la page 178.

Régulateur de vitesse ⇒ la page 179.

Régulateur de vitesse adaptatif ⇒ la page 179.

Activation

La fonction de limitation de vitesse de l'assistant de détection des panneaux routiers est activée via l'**aide à la conduite**.

Appuyer sur  en dessous de l'écran d'informations et activer l'**aide à la conduite**.



Appuyer sur  au volant plusieurs fois jusqu'à ce que le mode d'aide à la conduite soit sélectionné.

L'écran d'**aide à la conduite** s'affiche au combiné.

Écran d'informations ⇒ la page 74

Désactivation



Appuyer sur  plusieurs fois jusqu'à ce que le mode pour désactiver l'aide soit sélectionné.

Mise à jour des données cartographiques de navigation

Pour maintenir les performances du système, la carte de navigation doit être mise à jour à des intervalles périodiques.

De plus amples informations sont disponibles dans la section Infotainment System.

Assistant de vitesse intelligent avancé

Ce système affiche en permanence les informations relatives aux limitations de vitesse au combiné, indépendamment de la vitesse du véhicule.

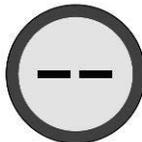
Selon la version, la fourniture de l'information sur les limites de vitesse implique les systèmes suivants :

- la caméra montée en haut du pare-brise
- le système de navigation intégré du véhicule
- service de télématique

En cas de déplacement sur une route sans limitation de vitesse, par ex. sur les autoroutes allemandes, le panneau suivant est affiché :



Si aucune information de limite de vitesse ne peut être obtenue, le panneau suivant est affiché :



Si une nouvelle limite de vitesse est fournie, un signal sonore de confirmation est émis. Le signal sonore de confirmation peut être activé/désactivé à l'écran d'informations.

Écran d'informations ⇨ la page 74

Si le véhicule est conduit à une vitesse d'au moins 20 km/h et que la limite de vitesse est dépassée, la limite de vitesse affichée au combiné clignote après un certain temps et un signal sonore est émis après un certain temps.

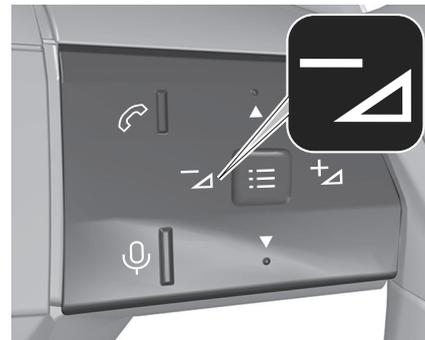
La durée de l'événement varie. Le clignotement et le signal sonore s'arrêtent après quelques secondes. En raison des exigences légales, le signal sonore ne peut être désactivé que jusqu'à la prochaine mise du contact.

Selon la version, le signal sonore peut être désactivé par une :

- pression longue sur 
- pression longue sur le bouton



- pression longue sur 



Si le signal sonore est désactivé,  s'allume pendant quelques secondes.

En cas d'anomalie,  s'allume de manière permanente. Prendre contact avec un atelier.

Limiteur de vitesse ⇒ la page 178

Régulateur de vitesse ⇒ la page 179

Régulateur de vitesse adaptatif ⇒ la page 179

Anomalie

En cas d'anomalie du système,  s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Prendre contact avec un atelier.

 s'allume au combiné, accompagné d'un message pour signaler que la caméra est peut-être occultée. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra a besoin d'être nettoyée. Si  est toujours allumé après avoir nettoyé la caméra, prendre contact avec un atelier.

Conditions de fonctionnement

Pour pouvoir fournir des informations sur les limites de vitesse spécifiques à chaque pays, le véhicule doit identifier

le pays où il est utilisé. Si une liste correspondante de pays est disponible à l'écran d'informations, le pays doit être sélectionné manuellement. Sinon, le pays est sélectionné automatiquement.

Pour obtenir des informations valables sur les limitations de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée par l'unité télématique et est immédiatement effacée après traitement.

Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible.

Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité d'Opel Connect.

Remarque

Il est possible de signaler une information erronée permanente sur les limites de vitesse sur notre site Internet.

Mise à jour des données

Pour maintenir les performances du système, le logiciel du véhicule et la carte de navigation doivent être mis à jour à intervalles réguliers.

Une mise à jour de la carte de navigation est disponible au moins une fois par an. De plus amples informations sont disponibles dans la section Infotainment System.

Pour la mise à jour du logiciel du véhicule, consulter un atelier.

Limitations du système

L'assistant de détection des panneaux routiers peut ne pas fonctionner correctement lorsque :

- La conduite se fait sur route venteuse ou sur route vallonnée.
- Conduite avec des chaînes à neige.
- La zone de l'écran dans laquelle est située la caméra avant n'est pas propre ou est obstruée par des objets étrangers, par ex. des autocollants.
- La visibilité est limitée à cause des intempéries, comme le brouillard, la pluie ou la neige.
- Le véhicule qui précède crée des projections sur la route.
- Une lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra.
- La limitation de vitesse est peinte sur la surface de la route.
- Les panneaux routiers sont totalement ou partiellement recouverts ou sont difficilement identifiables.

- Les panneaux routiers sont mal installés ou sont endommagés ou ont été enlevés.
- Les panneaux routiers ne sont pas conformes à la convention de Vienne sur la signalisation routière.
- Selon la version, les données de la carte de navigation peuvent être obsolètes.

ATTENTION

Le système est conçu pour aider le conducteur à reconnaître certains signaux routiers dans une plage de vitesse donnée. Ne pas ignorer les signaux routiers qui ne sont pas affichés par le système.

Ce dispositif particulier ne doit pas vous pousser à adopter un style de conduite dangereux.

Adapter toujours la vitesse aux conditions de la route, de la circulation et aux conditions météorologiques.

Les systèmes d'aide à la conduite ne relèvent pas le conducteur de la pleine responsabilité du fonctionnement du véhicule.

En cas de conduite à l'étranger, s'assurer que le véhicule utilise l'unité de vitesse du pays correspondant. Si nécessaire, sélectionner les unités correctes à l'écran d'informations.

En cas d'urgence

Feux de détresse.....	191
Assistance et SOS.....	191
Appel d'urgence.....	191
Opel Connect.....	192
Triangle de présignalisation.....	193
Montage et positionnement du triangle.....	193
Coffret d'outillage.....	193
Détail de l'outillage.....	193
Roue de secours.....	194
Le changement de roue.....	194
Kit de réparation des pneus.....	196
Dépannage.....	199
Remorquage.....	201
Remorquage du véhicule.....	201
Remorquage d'un autre véhicule.....	202

Feux de détresse



Appuyer sur le bouton pour les allumer.

En cas de freinage dans une situation d'urgence, les feux de détresse s'allument automatiquement en fonction de l'intensité de la décélération.

Assistance et SOS

APPEL D'URGENCE

Remarque

Pour être disponible et opérationnel, le système nécessite que le système électrique du véhicule, un service mobile et une liaison satellite GPS fonctionnent.

Selon l'équipement, une batterie de secours est utilisée.

Remarque

Le service n'est disponible que sur les marchés où il est légalement exigé.

En outre, il dépend de la disponibilité des centres d'urgence et de l'infrastructure dans le pays.

La LED d'état dans le vide-poches de pavillon

S'allume en vert et en rouge et s'éteint après un court instant, lorsque le contact est mis : le système fonctionne correctement.

S'allume en rouge : défaillance du système.

Contactez un atelier.

Clignote en rouge : la pile de secours doit être remplacée. Contactez un atelier.

Appel d'urgence

La fonction d'appel d'urgence établit une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche.

Un ensemble minimal de données, y compris les informations sur le véhicule et l'emplacement, sera envoyé au centre d'appel de sécurité publique (PSAP).

En cas d'urgence, appuyer sur le bouton rouge SOS dans le vide-poches de pavillon pendant plus de deux secondes.

La LED clignote en vert pour confirmer qu'une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche est en cours d'établissement. La LED s'allume en permanence tant que l'appel est actif.

En appuyant sur le bouton SOS immédiatement une seconde fois, l'appel est interrompu.

La LED s'éteint.

Notification automatique d'accident

En cas d'accident, si les airbags se sont déployés mais que le matériel nécessaire n'est pas endommagé, un appel d'urgence automatique est établi et une notification automatique d'accident est transmise au PSAP le plus proche.

OPEL CONNECT

Opel Connect comprend divers services connectés accessibles via une application, en ligne ou dans le véhicule.

Remarque

Opel Connect n'est pas disponible sur tous les marchés. Pour de plus amples informations, consulter l'atelier.

Remarque

Les fonctions complètes d'Opel Connect ne sont disponibles que sous réserve d'enregistrement et d'activation correcte.

Les services connectés peuvent inclure les données de navigation en direct, telles que les informations en ligne sur la circulation et l'état du véhicule, ainsi que des informations telles que les alertes de rappel d'entretien.

Les services accessibles à bord du véhicule comprennent également l'appel d'urgence et l'appel en cas de panne. Ces fonctions sont activées automatiquement. Les termes et conditions s'appliquent.

Appel en cas de panne

Une pression sur le bouton  dans le vide-poches de pavillon pendant plus de deux secondes permet d'entrer en contact avec un fournisseur de services d'assistance routière.

Pour des informations sur la couverture et l'étendue des services de l'assistance routière, se référer aux informations fournies par le distributeur Opel avec le formulaire de commande.

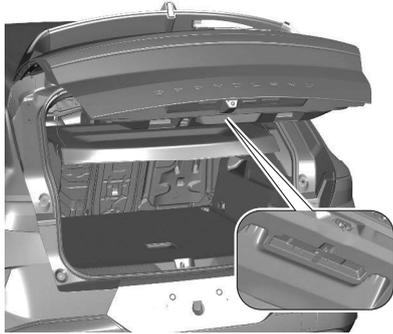
Paramètres de confidentialité

Les paramètres de confidentialité de Opel Connect peuvent être configurés. Cela aura une incidence sur l'ensemble des données envoyées, par ex., dans le cas où un appel en cas de panne est déclenché. La fonction d'appel d'urgence et l'assistant de détection des panneaux routiers ne seront pas affectés.

En fonction de la version, les paramètres de confidentialité peuvent être modifiés

en appuyant simultanément sur  et SOS dans le vide-poches de pavillon ou via le menu de réglages du système, dans l'affichage d'informations.

Triangle de présignalisation



Ranger le triangle de présignalisation dans l'espace prévu à cet effet dans le hayon et le fixer au moyen de la bande Velcro®.

MONTAGE ET POSITIONNEMENT DU TRIANGLE

Si le triangle est fourni en accessoire, voir la notice de montage fournie avec le triangle.

- Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

Coffret d'outillage

Ensemble des outils livrés avec le véhicule.

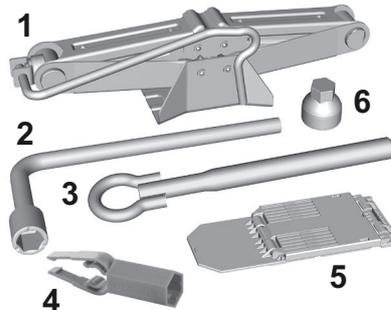
⚠ Avertissement

L'outillage de bord est spécifique au véhicule et peut varier selon version.

Ne pas l'utiliser pour d'autres usages.

DÉTAIL DE L'OUTILLAGE

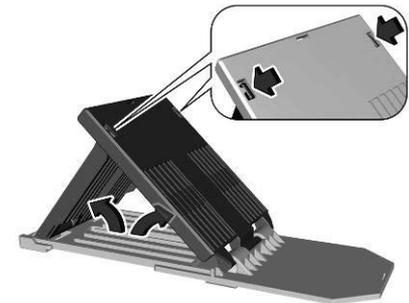
Selon la version du véhicule, l'outillage est rangé dans un sac dans le coffre, soit derrière la troisième rangée, soit sous le couvercle de coffre.



- 1-Cric
- 2-Clé de roue

- 3-Anneau de remorquage
- 4-Outil de dépose de cache de boulon de roue
- 5-Cale
- 6-Adaptateur pour écrous de blocage de roue

Selon la version du véhicule, la cale, l'anneau de remorquage et l'adaptateur pour écrous de blocage de roue peuvent être rangés dans un sac avec le kit de réparation des pneus ⇨ la page 196.



Pour les véhicules équipés d'une roue de secours, la cale et la clé de roue sont rangées dans une boîte à outils à l'intérieur de la roue de secours ⇨ la page 194.

Véhicules sans roue de secours

Ouvrir le tapis de sol du coffre.

L'anneau de remorquage est rangé dans un sac ⇨ la page 196.

ROUE DE SECOURS

La roue de secours peut être qualifiée de roue de dépannage en raison de sa taille par rapport aux autres roues du véhicule et selon les réglementations nationales. Dans ce cas, une vitesse maximale autorisée s'applique, même si aucune étiquette ne l'indique sur la roue de secours.

Si une étiquette est apposée sur la roue de secours, la vitesse autorisée dépend de la réglementation du pays.

Ne monter qu'une seule roue de dépannage temporaire. Prendre les virages à vitesse modérée. Ne pas utiliser pendant une période prolongée.

ATTENTION

L'utilisation d'une roue de secours plus petite que les autres roues ou conjointement avec des pneus hiver peut altérer la tenue de route. Faire remplacer le pneu défectueux dès que possible.

Selon la version, la roue de secours se trouve dans le coffre, sous le recouvrement de plancher ou dans un support derrière le plancher du véhicule.

Retrait de la roue de secours

1. Ouvrir le recouvrement de plancher.
2. La roue de secours est fixée avec un écrou papillon. Dévisser l'écrou pour sortir la roue de secours.
3. Si après le changement de roue, aucune roue n'est placée dans la cuvette de roue de secours, resserrer l'écrou papillon et fermer le recouvrement de plancher.
4. Après avoir remonté la roue plein format, placer la roue de secours dans la cuvette et la fixer avec l'écrou papillon.

LE CHANGEMENT DE ROUE

Effectuer les préparatifs suivants et suivre les conseils ci-après :

- Garer le véhicule sur un sol ferme, plat et non glissant. Mettre les roues avant en position droite.
- Serrer le frein de stationnement, engager la 1ère, la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**.
- Placer une cale sous la roue diagonalement opposée à la roue à changer.
- Sortir la roue de secours.
- Ne jamais changer simultanément plusieurs roues.
- N'utiliser le cric que pour remplacer les pneus crevés, pas pour monter des pneus hiver ou été au changement de saison.
- Le cric ne nécessite aucune maintenance.
- Si le sol n'est pas ferme, placer une planche solide d'une épaisseur maximale de 1 cm sous le cric.
- Sortir les objets lourds du véhicule avant de le monter sur cric.

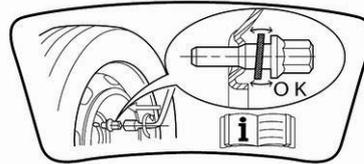
- Aucune personne ni aucun animal ne doivent se trouver à l'intérieur du véhicule soulevé par un cric.
- Ne pas se glisser sous un véhicule soulevé par un cric.
- Ne pas démarrer un véhicule soulevé par un cric.
- Avant de serrer les vis de roue, les nettoyer.

Avertissement

Ne pas lubrifier les boulons de roues.

Avertissement

Veiller à toujours utiliser les vis de fixation de roue adéquates lors des changements de roues. Lors du montage de la roue de secours, pour un usage temporaire, les boulons pour jantes en alliage peuvent également être utilisés.



Noter que la roue de secours est fixée par le contact conique de chaque boulon si des boulons de roue sont utilisés pour les jantes en alliage. Dans ce cas, les rondelles ne viennent pas en contact avec la jante de roue de secours.

1. Extraire les caches vis de roue à l'aide de l'extracteur de caches vis de roue.

Outils de bord ⇒ la page 193

Jantes en acier avec enjoliveur :
Sortir l'enjoliveur.



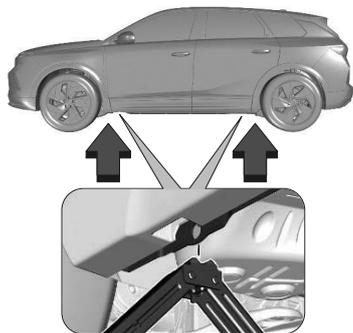
Placer la clé de roue et desserrer chaque boulon de roue d'un demi-tour.

Il se peut que les roues soient protégées par des boulons de blocage. Pour desserrer ces boulons spécifiques, commencer par placer l'adaptateur pour les boulons de blocage sur la tête du boulon avant de poser la clé de roue.

L'adaptateur pour écrous de blocage de roue peut se trouver dans un sac d'outils dans le coffre ou dans un sac avec le kit de réparation des pneus.

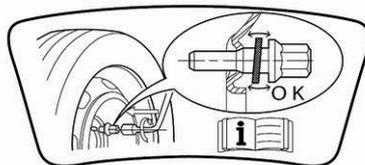
Outils de bord ⇒ la page 193

Kit de réparation des pneus ⇒ la page 196



1. Vérifier que le cric est bien positionné sous le point de levage adéquat.
2. Régler le cric à la hauteur nécessaire. Le positionner directement sous le point de levage de manière telle qu'il ne glisse pas.
3. S'assurer que le bord de la carrosserie soit adapté à l'encoche dans le cric.
4. Quand le cric est correctement aligné, soulever le véhicule jusqu'à ce que la roue ne touche plus le sol.
5. Dévisser les écrous de roue.
6. Changer la roue.
7. Visser les écrous de roue.
8. Abaisser le véhicule et retirer le cric.

9. Poser la clé de roue en s'assurant qu'elle est bien logée sur la tête de vis et serrer chaque vis en quinconce. Le couple de serrage est de 100 Nm.



10. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage, noter que les vis de roue peuvent également être utilisées pour la jante de roue de secours. Dans ce cas, le serrage de la roue de secours est assuré par le contact conique de chaque tête de vis.
11. Placer les capuchons des écrous de roue.
12. Ranger et fixer la roue remplacée et les outils.
13. Vérifier la pression de gonflage des pneus et le couple de serrage des boulons de roue dès que possible.

Rangement d'une roue de plein format endommagée dans le coffre

La cuvette de roue de secours n'est pas conçue pour une autre taille de roue que celle de la roue de secours. Une roue de plein format endommagée doit être rangée dans le coffre et attachée correctement.

Informations sur le chargement ⇨ la page 58.

Kit de réparation des pneus

Les petits dégâts sur la bande de roulement du pneu peuvent être réparés avec le kit de réparation de pneus.

Ne pas éliminer les corps étrangers du pneu.

Les dégâts au pneu d'une taille supérieure à 4 mm ou se situant dans le flanc du pneu ne peuvent pas être réparés à l'aide du kit de réparation des pneus.

Avertissement

Ne pas dépasser 80 km/h.

Ne pas utiliser pendant une période prolongée.

La direction et la maniabilité pourraient être impactées.

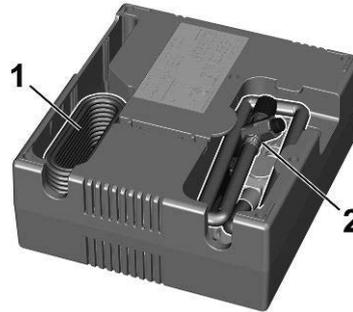
En cas de pneu plat :

Serrer le frein de stationnement, engager la première, la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**.

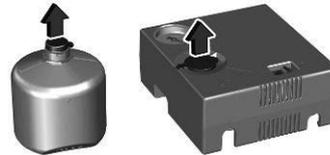
L'emplacement du kit de réparation des pneus varie en fonction de la version :

- sur le côté gauche du coffre
- sous les sièges de troisième rangée avec les sièges rabattus
- derrière les sièges de troisième rangée avec les sièges dépliés

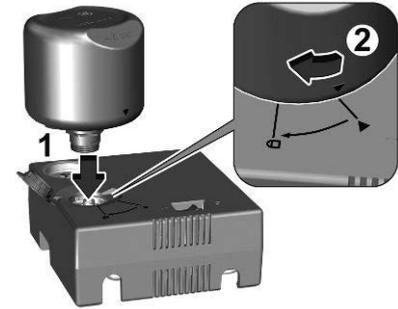
1. Retirer la bouteille de produit d'étanchéité et le compresseur.
2. Extraire l'étiquette de limite de vitesse du flacon de produit d'étanchéité et le placer dans le champ de vision du conducteur.



3. Retirer le câble de raccordement électrique (1) et le flexible d'air (2) de leur espace de rangement sur la face inférieure du compresseur.

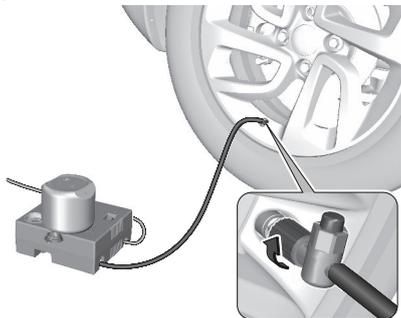


4. Ouvrir la bouteille de produit d'étanchéité et lever le couvercle.



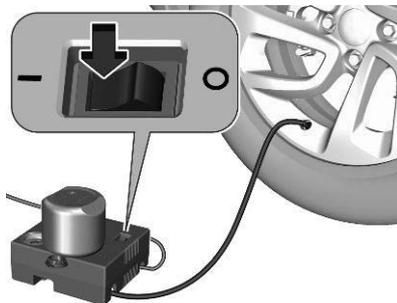
5. En premier lieu, insérer la bouteille de produit d'étanchéité dans le compresseur et aligner les symboles triangulaires. Ensuite, abaisser la bouteille de produit d'étanchéité et la tourner dans la position de verrouillage.
6. Placer le compresseur près du pneu, de sorte que la bouteille de produit d'étanchéité soit verticale.

7. Dévisser le capuchon de la valve du pneu défectueux.



8. Visser le flexible de remplissage sur la valve du pneu.
9. Le commutateur du compresseur doit être placé sur **O**.
10. Brancher la fiche du compresseur à la prise de courant 12 V.

Pour éviter de décharger la batterie du véhicule, il est recommandé d'utiliser le kit de réparation des pneus uniquement lorsque le moteur à combustion tourne ou lorsque le moteur électrique est prêt.



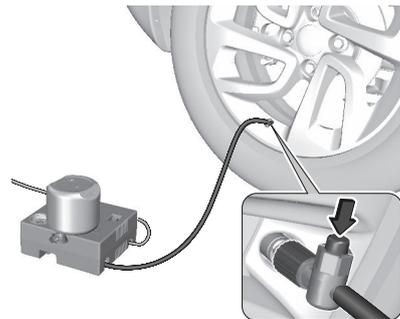
11. Placer le commutateur à bascule du compresseur sur **I**. Le pneu est rempli de produit d'étanchéité.
12. Le manomètre du compresseur indique brièvement une pression jusqu'à 600 kPa (6 bars) pendant que la bouteille de produit d'étanchéité se vide (environ 30 secondes). Ensuite, la pression commence à chuter.
13. Le produit d'étanchéité a été complètement pompé dans le pneu. Le pneu est gonflé.
14. La pression de gonflage prescrite devrait être atteinte dans les dix minutes.

Pression des pneus ⇒ la page 233.

Quand la pression correcte est atteinte, éteindre le compresseur.

Si la pression de gonflage prescrite n'est pas atteinte dans les dix minutes, démonter le kit de réparation de pneus. Avancer ou reculer le véhicule d'un tour de roue.

Brancher à nouveau le kit de réparation des pneus et poursuivre la procédure de remplissage pendant dix minutes. Si la pression de gonflage prescrite n'est toujours pas atteinte, cela signifie que le pneu est trop fortement endommagé. Prendre contact avec un atelier.



Réduire l'excédent de pression de pneu au moyen du bouton du flexible pneumatique.

Ne pas faire fonctionner le compresseur pendant plus de dix minutes.

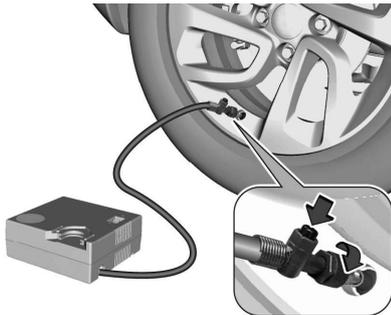
15. Détacher le kit de réparation des pneus. Retirer la bouteille de produit d'étanchéité du compresseur.

Visser le flexible de remplissage sur le raccord libre du flacon de produit d'étanchéité.

Ceci empêche que le produit d'étanchéité ne s'échappe pas.

Ranger le kit de réparation des pneus dans l'emplacement prévu.

16. Essuyer avec un chiffon le produit d'étanchéité excédentaire.



17. Reprendre la route sans délai afin que le produit d'étanchéité se répartisse uniformément dans le pneu. Rouler entre 20 km/h et 60 km/h. Après un trajet d'environ 5 km, mais pas plus de dix minutes, s'arrêter et contrôler la pression des pneus. À cet effet, visser directement

le flexible d'air sur la valve du pneu. Remplir le pneu comme décrit ci-avant. Réduire l'excédent de pression de pneu au moyen du bouton du flexible pneumatique.

Si la pression des pneus n'est pas tombée au-dessous de 200 kPa (2 bars), la régler à la pression correcte. Sinon, le véhicule ne peut être utilisé. Prendre contact avec un atelier.

Répéter la vérification une fois de plus après avoir roulé 10 km sans dépasser dix minutes pour vérifier que la pression n'a plus baissé.

Si la pression des pneus est descendue au-dessous de 200 kPa (2 bars), il ne faut plus utiliser le véhicule. Prendre contact avec un atelier.

18. Ranger le kit de réparation des pneus dans l'emplacement prévu.

Remarque

Les caractéristiques de conduite du pneu réparé sont fortement dégradées, c'est pourquoi il convient de remplacer ce pneu.

En cas de bruits anormaux ou de fort échauffement du compresseur, l'arrêter pendant au moins 30 min.

La valve de sécurité intégrée s'ouvre à une pression de 700 kPa (7 bars).

Être attentif à la date d'expiration du kit. Au-delà de cette date, sa capacité d'étanchéité n'est plus garantie. Tenir compte des consignes de stockage mentionnées sur la bouteille de produit d'étanchéité.

Remplacer la bouteille de produit d'étanchéité.

Mettre la bouteille au rebut conformément aux prescriptions légales.

Le compresseur et le produit d'étanchéité peuvent être utilisés jusqu'à environ -30°C.

Dépannage

ATTENTION

Ne faire démarrer un véhicule à l'aide de câbles auxiliaires branchés à un véhicule à moteur thermique.

Ne jamais démarrer à l'aide d'un chargeur rapide.

Lorsque la batterie d'un véhicule est déchargée, démarrer le moteur à l'aide de câbles auxiliaires de démarrage et de la batterie d'un autre véhicule.

⚠ Avertissement

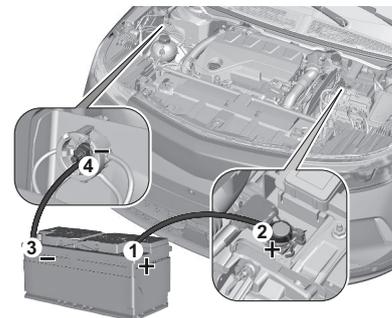
Le démarrage avec des câbles auxiliaires de démarrage doit être effectué avec la plus grande prudence. Le non-respect des instructions suivantes peut entraîner des accidents ou des dégâts par explosion des batteries, ainsi que des dommages aux circuits électriques des deux véhicules.

⚠ Avertissement

Éviter tout contact de la batterie avec les yeux, la peau, les tissus et les surfaces peintes. La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou causer de graves brûlures en cas de contact direct.

- Pas de flamme nue ni d'étincelles à proximité de la batterie du véhicule.
- Une batterie déchargée peut commencer à geler à une température de 0°C. Dégeler la batterie gelée avant de raccorder les câbles de démarrage.
- Pour travailler à proximité de la batterie, porter des lunettes et des vêtements de protection.

- Utiliser une batterie de démarrage de même tension (12 V). Sa capacité (Ah) ne doit pas être trop inférieure à celle de la batterie de véhicule déchargée.
- Utiliser des câbles auxiliaires de démarrage avec pinces-crocodiles isolées et présentant une section d'au moins 16 mm².
- Ne pas débrancher la batterie de véhicule déchargée du réseau de bord.
- Arrêter les appareils électriques non indispensables.
- Pendant le démarrage par câbles auxiliaires, ne pas se pencher sur la batterie du véhicule.
- Veiller à ce que les pinces-crocodiles des câbles auxiliaires de démarrage ne se touchent pas.
- Les véhicules ne doivent pas se toucher pendant le démarrage à l'aide des câbles auxiliaires.
- Serrer le frein de stationnement, mettre la boîte sur **P**.



Ouvrir les capuchons de protection de la borne positive des deux batteries du véhicule.

Séquence de raccordement des câbles :

1. Raccorder le câble rouge à la borne positive de la batterie de démarrage (1).
2. Raccorder l'autre extrémité du câble rouge à la borne positive de la batterie déchargée (2).
3. Raccorder le câble noir à la borne négative de la batterie de démarrage (3).
4. Raccorder l'autre extrémité du câble noir au point de masse du véhicule dans le compartiment moteur (4).

Placer les câbles de sorte qu'ils ne puissent pas être happés par des pièces

en mouvement dans le compartiment moteur.

Démarrage du moteur :

1. Mettre en marche le moteur du véhicule procurant le courant.
2. Au bout de cinq minutes, démarrer l'autre moteur. Les tentatives de démarrages ne doivent pas dépasser 15 secondes avec un intervalle de une minute entre elles.
3. Faire tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes au ralenti avec les câbles branchés.
4. Activer des appareils consommateurs d'électricité, par ex. les phares, la lunette arrière chauffante.
5. Le retrait des câbles se fait exactement dans l'ordre inverse de l'installation.

Remorquage

REMORQUAGE DU VÉHICULE

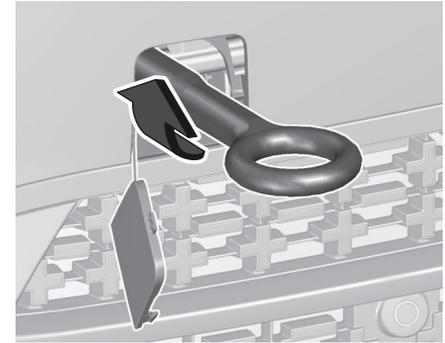
Capuchon avant



Enlever le capuchon.

L'anneau de remorquage se trouve dans l'outillage du véhicule ⇒ la page 193

Anneau de remorquage avant



Visser l'anneau de remorquage au maximum et jusqu'à ce qu'il soit en position horizontale.

Fixer la barre de remorquage à l'anneau de remorquage.

L'anneau de remorquage ne doit être utilisé que pour le remorquage et non pour récupérer le véhicule enlisé.

Mettre le contact afin de pouvoir débloquer le volant et actionner les feux stop, l'avertisseur sonore et l'essuie-glace avant.

ATTENTION

Désactiver les systèmes d'assistance au conducteur comme le freinage d'urgence actif, sans quoi le véhicule est susceptible de freiner automatiquement pendant le remorquage.

Déplacer le levier sélecteur sur le point mort.

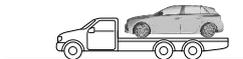
Desserrer le frein de stationnement.

ATTENTION

Rouler lentement.
Sans à-coups.

Quand le moteur est arrêté, le freinage et la direction nécessitent de plus grands efforts.

Mettre en marche le système de recyclage de l'air et fermer les fenêtres afin d'éviter toute pénétration des gaz d'échappement du véhicule tracteur.

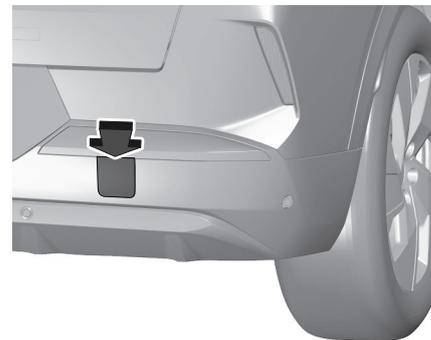


Pour remorquer le véhicule, toujours dégager les roues non motrices du sol. En version BEV AWD, transporter le véhicule sur la plateforme.

Prendre contact avec un atelier.

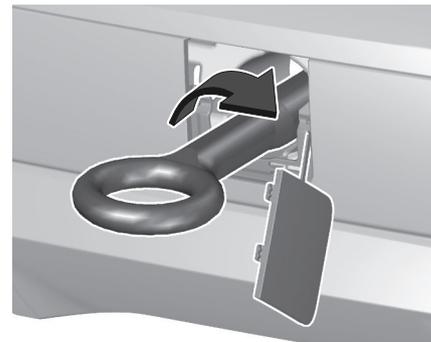
Après le remorquage, dévisser l'anneau de remorquage.

Introduire le capuchon avec le bord extérieur dans la rainure et fixer le capuchon en poussant.

REMORQUAGE D'UN AUTRE VÉHICULE**Capuchon arrière**

Enlever le capuchon.

L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage du véhicule ⇒ la page 193.

Anneau de remorquage arrière

Visser l'anneau de remorquage au maximum et jusqu'à ce qu'il soit en position horizontale.

Fixer un câble de remorquage – ou mieux une barre de remorquage – à l'anneau de remorquage.

L'anneau de remorquage ne doit être utilisé que pour le remorquage et non pour récupérer un véhicule enlisé.

ATTENTION
Rouler lentement. Sans à-coups.

Après le remorquage, dévisser l'anneau de remorquage.

Introduire le capuchon avec le bord supérieur dans la rainure et fixer le capuchon en poussant.

Maintenance et entretien du véhicule

Informations générales.....	204
Accessoires et modifications du véhicule.....	204
Caches de protection par temps froid.....	206
Entreposage du véhicule.....	206
Évacuation des véhicules hors d'usage.....	207
Contrôles du véhicule.....	207
Exécution du travail.....	208
Batterie du véhicule.....	210
Fluides, lubrifiants et pièces recommandés.....	212
Liquide de lave-glace.....	213
Fusibles.....	214
Remplacement des ampoules.....	214
Pneus et roues.....	214
Informations sur la sécurité des pneumatiques.....	214
Pression des pneus.....	215
Profondeur de sculptures.....	216
Pneus hiver.....	216
Enjoliveurs.....	216
Carrosserie - Entretien de l'extérieur.....	216
Entretien de l'intérieur.....	218
Éléments en matière plastique et revêtues.....	218
Tapis de sol.....	219

Informations générales

Pour garantir un fonctionnement économique et sûr du véhicule, et pour conserver sa valeur, il est très important que tous les travaux d'entretien soient effectués aux intervalles corrects.

Le dernier plan d'entretien détaillé pour votre véhicule est disponible auprès de votre atelier.

Des conditions de fonctionnement intenses existent si une ou plusieurs des circonstances suivantes se produisent fréquemment : Démarrage à froid, utilisation de l'arrêt / démarrage, comme pour les taxis et véhicules de police, utilisation d'une remorque, conduite en montagne, conduite sur des surfaces routières en mauvais état et sableuses, augmentation de la pollution de l'air, présence de sable dans l'air et haute teneur en poussières, conduite à haute altitude et variations importantes de température.

Dans ces conditions d'utilisation intenses, certains entretiens peuvent être plus souvent nécessaires que l'intervalle d'entretien habituel indiqué dans l'affichage de service. Contacter un

atelier pour établir un plan d'entretien personnalisé.

Confirmations

La confirmation du service est enregistrée dans le carnet d'entretien et de garantie.

La date et le kilométrage sont ajoutés ainsi que la signature et le cachet de l'atelier ayant effectué l'entretien.

S'assurer que le carnet d'entretien et de garantie est correctement rempli car la preuve d'un entretien suivi est essentielle en cas d'appel à la garantie ou de demande de geste commercial et cela constituera aussi un argument positif lors de la revente éventuelle du véhicule.

ACCESSOIRES ET MODIFICATIONS DU VÉHICULE

Nous recommandons d'utiliser des pièces et des accessoires d'origine et les pièces homologuées par l'usine correspondant spécifiquement à ce type de véhicule. Nous ne pouvons porter aucun jugement sur la fiabilité d'autres pièces, même s'ils disposent d'un agrément officiel ou autre devait exister, et nous ne pouvons pas non plus en répondre.

Toute modification, conversion ou autres changements apportés aux spécifications standard du véhicule (y compris, mais sans s'y limiter, des modifications de logiciel, des modifications des boîtiers de commande électroniques) peuvent invalider la garantie proposée par Opel.

En outre, de telles modifications peuvent avoir un impact sur les systèmes d'aide à la conduite, la consommation de carburant, les émissions de CO₂ et les autres émissions du véhicule, ce qui peut rendre le véhicule non conforme à l'homologation et remettre en question la validité de l'enregistrement du véhicule.

ATTENTION

L'accès à la prise de diagnostic associée à l'électronique embarquée est réservé aux techniciens qualifiés et aux outils agréés.

ATTENTION

Les bavettes garde-boue peuvent être endommagées lors du transport du véhicule sur un train ou sur une dépanneuse.

Téléphones mobiles et appareils radio CB

Lors du montage et de l'utilisation d'un téléphone mobile, il est impératif de respecter les instructions de montage spécifiques au véhicule ainsi que les instructions d'utilisation du fabricant du téléphone et du dispositif mains libres. Sinon, l'homologation du type du véhicule peut être annulée.

Recommandations pour un fonctionnement sans problèmes :

- Antenne extérieure montée correctement, ce qui assure une portée maximale.
- Puissance d'émission maximale de 10 W.
- Installation du téléphone à un endroit approprié, en tenant compte de la zone dans laquelle l'airbag se gonfle ⇒ la page 31.

Demander conseil sur les endroits de montage prévus pour l'antenne extérieure et le support ainsi que sur l'utilisation d'appareils dont la puissance d'émission est supérieure à 10 W.

L'utilisation d'un dispositif mains libres sans antenne extérieure pour des téléphones aux standards GSM

900/1800/1900 et UMTS est uniquement permise quand la puissance d'émission maximale du téléphone mobile ne dépasse pas 2 W pour les GSM 900 et 1 W pour les autres.

Pour des raisons de sécurité, nous vous recommandons de ne pas téléphoner en conduisant. Même l'usage de dispositifs mains-libres peut vous distraire du trafic.

Avertissement

L'utilisation d'appareils radio et de téléphones mobiles qui ne correspondent pas aux standards de téléphones mobiles mentionnés ci-dessus n'est autorisée qu'avec une antenne appliquée à l'extérieur du véhicule.

ATTENTION

L'utilisation d'appareils radio et de téléphones mobiles qui ne correspondent pas aux standards de téléphones portables mentionnés ci-dessus n'est autorisée qu'avec une antenne appliquée à l'extérieur du véhicule.

CACHES DE PROTECTION PAR TEMPS FROID

Il est recommandé de faire poser les caches de protection contre le froid par un atelier.

DANGER

Les caches de protection contre le froid doivent être retirés dans l'une des situations suivantes :

- La température ambiante dépasse 10°C.
- Le véhicule tracte une remorque.
- Le véhicule roule à des vitesses supérieures à 120 km/h.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Entreposage à long terme d'un véhicule hybride/électrique

Si le véhicule doit être stocké pendant plusieurs mois :

- Laver le véhicule.
- Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.

- Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
- Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
- Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement.
- Régler la pression de gonflage des pneus à la valeur pour la pleine charge.
- Garer le véhicule dans un local sec et bien ventilé. Engager la 1^{ère} ou la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**. Empêcher tout déplacement du véhicule grâce à des cales.
- Ne pas serrer le frein de stationnement.
- Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.

Jusqu'à quatre semaines

Brancher le câble de recharge.

Quatre semaines à douze mois

- Décharger la batterie haute tension jusqu'à ce qu'il reste 30 % sur le témoin d'autonomie de batterie (symbole de batterie) du combiné d'instruments.
- Ne pas brancher le câble de recharge.
- Toujours entreposer le véhicule dans un endroit où la température se situe entre -10°C et 30°C.
- Le stockage du véhicule par des températures extrêmes peut endommager la batterie haute tension.
- Déposer le câble noir négatif (-) de la batterie 12 V du véhicule et fixer un chargeur aux cosses de la batterie du véhicule ou bien garder les câbles de la batterie 12 V du véhicule connectés et charger depuis les cosses positive (+) et négative (-) dans le compartiment moteur.
- Tous les trois mois, vérifier l'état de charge de la batterie. Si l'état de charge est inférieur à 30 pour cent, recharger la batterie à 30 pour cent.

Remise en service

Quand le véhicule est remis en circulation :

- Rebrancher la borne négative de la batterie. Initialiser les lève-vitres électriques ⇨ la page 14
- Vérifier la pression des pneus
- Remplir le réservoir de lave-glace.
- Vérifier le niveau d'huile du moteur.

- Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.
- Le cas échéant, poser la plaque d'immatriculation.

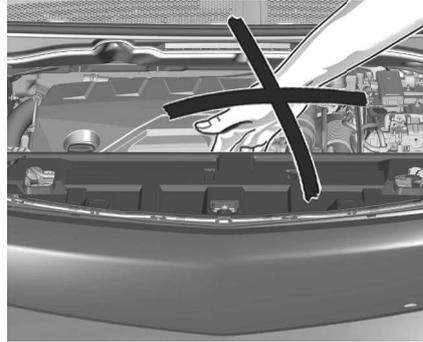
ÉVACUATION DES VÉHICULES HORS D'USAGE

Des informations sur les centres de reprise des véhicules hors d'usage et leur recyclage sont disponibles sur notre site Web, selon les exigences légales. Ne confier cette tâche qu'à un centre de recyclage agréé.



Contrôles du véhicule

EXÉCUTION DU TRAVAIL



Avertissement

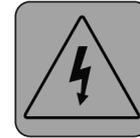
Pour procéder à des contrôles du compartiment moteur, vérifier que le contact est coupé.

Le ventilateur de refroidissement pourrait se mettre en marche, même si le contact est coupé.

BEV

DANGER

Le système d'allumage utilise une tension extrêmement élevée. Ne pas y toucher.



DANGER

Ne jamais tenter d'effectuer soi-même l'entretien de composants haute tension. Ceci pourrait provoquer des blessures ou endommager le véhicule. L'entretien et la réparation de ces composants haute tension ne doivent être exécutés que par un technicien formé, possédant les connaissances nécessaires et les outils adéquats. L'exposition à une haute tension peut causer un choc électrique, des brûlures, voire la mort. Les composants haute tension du véhicule ne peuvent être entretenus que par des techniciens ayant suivi une formation spéciale.

Les composants haute tension sont identifiés par des étiquettes. Ne pas déposer, ouvrir, séparer ou modifier ces composants. Les câbles et fils haute tension sont recouverts de gaines orange. Ne pas mesurer, altérer, couper ou modifier le câblage haute tension.

ATTENTION

Même une contamination de faible importance des liquides peut endommager les systèmes du véhicule. Ne pas laisser des contaminants entrer en contact avec les liquides, les bouchons de réservoir ou les jauges.

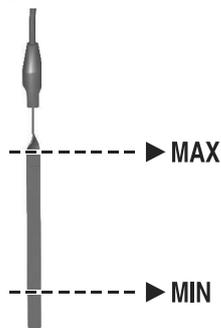
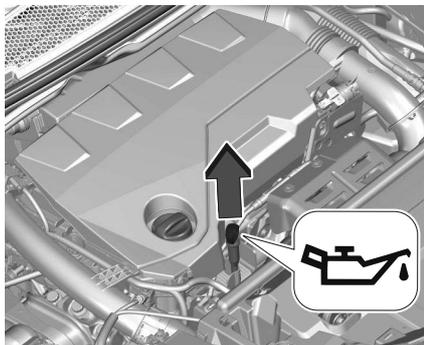
Huile moteur

Contrôler régulièrement le niveau d'huile moteur afin de protéger le moteur contre toute détérioration. Veiller à ce que l'huile moteur utilisée respecte les valeurs spécifiées.

Fluides et lubrifiants recommandés ⇨ la page 212

La consommation maximale d'huile moteur est de 0,6 l par 1 000 km.

Contrôle à effectuer uniquement lorsque le véhicule est à l'horizontale. Le moteur doit avoir atteint sa température de fonctionnement et être arrêté depuis au moins cinq minutes.



Extraire la jauge de niveau d'huile, l'essuyer, la réinsérer complètement, l'extraire à nouveau et lire le niveau d'huile moteur.

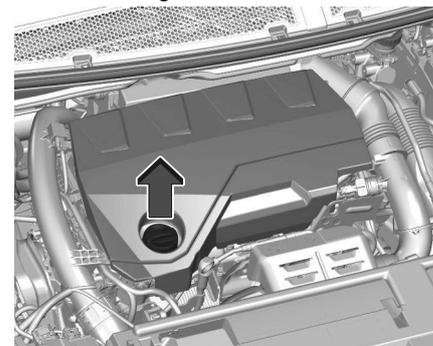
En fonction du moteur, différentes jauges d'huile sont utilisées.

⚠ Avertissement

Introduire la jauge à fond contre la poignée.

Vérifier que de l'huile moteur ne s'est pas infiltrée dans le compartiment moteur, car cela augmenterait le risque d'incendie.

Lorsque le niveau d'huile moteur est descendu sous le repère **MIN**, faire l'appoint d'huile moteur. Nous recommandons d'utiliser la même qualité d'huile moteur que celle utilisée lors de la dernière vidange d'huile.



Le niveau d'huile moteur ne doit pas dépasser le repère **MAX** de la jauge.

ATTENTION

Un excès d'huile moteur doit être vidangé ou aspiré. Si l'huile dépasse le niveau maximum, ne pas faire démarrer le véhicule et s'adresser à un atelier.

Remettre le bouchon droit et le serrer.

Liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement rempli à l'usine offre une protection contre le gel allant jusqu'à environ -37°C .

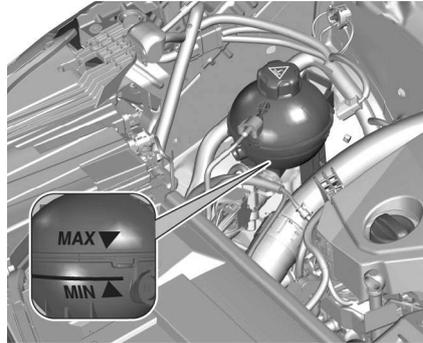
ATTENTION

Un niveau insuffisant de liquide de refroidissement peut provoquer des dommages au moteur.

ATTENTION

N'employer que du produit antigel homologué.

Liquide de refroidissement et antigel ⇒ la page 212.

Niveau de liquide de refroidissement PHEV/BEV

Si le niveau du liquide de refroidissement est au niveau du repère MIN ou en dessous, demander l'assistance d'un atelier pour faire l'appoint de liquide de refroidissement du moteur.

ATTENTION

L'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur inadéquat peut causer de graves dommages à la batterie haute tension. Seuls des mécaniciens expérimentés sont autorisés à ouvrir le réservoir de liquide de refroidissement et à faire l'appoint de liquide de refroidissement.

Liquide de refroidissement pour véhicules à moteur thermique et hybrides 48 V

Si le système de refroidissement est froid, le niveau de liquide de refroidissement doit se trouver au-dessus du repère MIN. Faire l'appoint si le niveau est bas.

⚠ Avertissement

Laisser refroidir le moteur avant d'ouvrir le bouchon. Ouvrir délicatement le bouchon, en laissant la pression s'échapper lentement.

Pour faire l'appoint, utiliser un mélange 1:1 de concentré de liquide de refroidissement recommandé et d'eau de ville propre. Si du concentré de liquide de refroidissement n'est pas disponible, utiliser de l'eau de ville propre. Serrer fermement le bouchon.

Faire contrôler la concentration de liquide de refroidissement et faire remédier à la cause de la perte de liquide de refroidissement par un atelier.

Freins

Selon le style de conduite, l'usure des freins peut varier considérablement.

L'usure des freins peut augmenter lorsque le véhicule roule sur de courtes distances, par ex. en ville.

Il peut être nécessaire de faire vérifier l'état des freins, même entre les entretiens du véhicule.

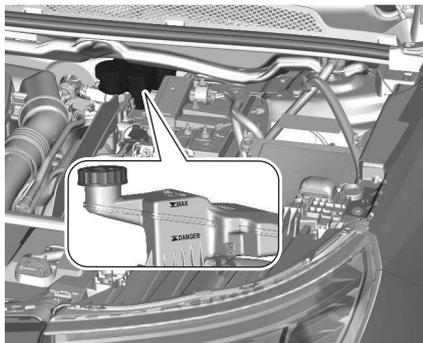
Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

Une fois que des garnitures de frein neuves ont été montées, ne pas effectuer de freinage d'urgence inutile pendant les premiers déplacements.

Liquide de freins

Avertissement

Le liquide de frein est toxique et corrosif. Éviter tout contact avec les yeux, la peau, les tissus et les surfaces peintes.



Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères **MIN** et **MAX**.

Si le niveau de liquide est en dessous du niveau **MIN**, contacter un atelier.

BATTERIE DU VÉHICULE

La batterie du véhicule ne nécessite aucun entretien, à condition que le style de conduite adopté garantisse une charge suffisante de la batterie. Les petits trajets et les démarrages fréquents peuvent entraîner la décharge de la batterie. Éviter d'utiliser des consommateurs électriques non indispensables.



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de quatre semaines, la batterie peut se décharger. Débrancher la cosse de la borne négative de la batterie du véhicule.

Ne brancher et débrancher la batterie que quand le contact est coupé.

Protection contre la décharge de la batterie ⇒ la page 53.

Alarme antivol ⇒ la page 11

Étiquette d'avertissement



Signification des symboles :

- Pas d'étincelles ni de flammes nues et ne pas fumer.
- Toujours se protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent rendre aveugle ou blesser.
- Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.
- La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou causer de graves brûlures.
- Pour plus d'informations, consulter le manuel d'utilisation.
- Du gaz explosif peut être présent aux alentours de la batterie du véhicule.

Remplacement de la batterie du véhicule

Remarque

Le non-respect des instructions fournies dans cette section peut entraîner une désactivation ou une perturbation du système Stop/Start.

Lors du remplacement de la batterie du véhicule, s'assurer qu'il n'y a pas de trous de ventilation ouverts à proximité de la borne positive. Si un trou de ventilation est ouvert dans cette zone, il doit être obturé par un capuchon borgne et la ventilation à proximité de la borne négative doit être ouverte.

Veiller à toujours faire remplacer la batterie par une batterie de même type.

Toutes les informations sur la batterie sont disponibles en ligne, sur <https://public-servicebox.opel.com/OVddb/OV/index.html>.

La batterie du véhicule doit être remplacée par un atelier.

Système Stop/Start ⇒ la page 118

Recharge de la batterie du véhicule

⚠ Avertissement

Sur les véhicules dotés du système Stop & Start, s'assurer que le potentiel de charge ne dépasse pas 14,6 V si un chargeur de batterie est utilisé.

Dans le cas contraire, la batterie du véhicule peut être endommagée.

Dépannage ⇒ la page 199

Protection contre la décharge

Tension de batterie

Lorsque la tension de la batterie du véhicule est faible, un message d'avertissement s'affiche au combiné.

Pendant le trajet, la fonction de réduction de charge désactive temporairement certaines fonctions, par ex. la lunette arrière chauffante, le volant chauffant, etc.

Les fonctions désactivées sont réactivées automatiquement dès que la situation le permet.

Augmentation du ralenti

Si la batterie du véhicule doit être rechargée en raison de l'état de la batterie, la puissance délivrée par l'alternateur doit être augmentée. Ceci est effectué par une augmentation du ralenti qui peut être entendue.

Un message apparaît au combiné.

Prise de courant

Les prises de courant sont désactivées si la tension de la batterie du véhicule est faible.

Mode économie d'énergie

Ce mode désactive les consommateurs électriques afin d'éviter une décharge excessive de la batterie du véhicule.

Ces consommateurs, comme le système d'infodivertissement, les essuie-glace, les feux de croisement, les lampes de courtoisie, etc., peuvent être utilisés pour une durée maximale totale d'environ 40 minutes une fois le contact coupé.

Passage en mode économie d'énergie

Lorsque le mode économie d'énergie est activé, un message apparaît au combiné après avoir coupé le contact.

Un appel téléphonique actif à l'aide de l'option mains libres sera maintenu pendant environ dix minutes de plus.

Désactivation du mode économie d'énergie

Le mode économie d'énergie est désactivé automatiquement lorsque le moteur est redémarré. Faire tourner le moteur pour disposer d'une charge suffisante :

- pendant moins de dix minutes afin d'utiliser les consommateurs pendant environ 5 minutes
- pendant plus de dix minutes pour utiliser les consommateurs pendant un maximum d'environ 30 minutes

Fonctionnalités de chauffage

Remarque

Les fonctionnalités de chauffage individuelles, telles que les sièges chauffants ou le volant chauffant, peuvent être temporairement indisponibles en cas d'insuffisance de charge électrique. Les fonctionnalités sont alors rétablies après quelques minutes.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandés

Utiliser uniquement des produits satisfaisant les spécifications recommandées.

Avertissement

Les produits sont dangereux et peuvent être toxiques. Manipuler avec précaution. Lire attentivement les informations fournies sur les bidons.

Huile moteur

L'huile moteur est identifiée par sa qualité et par sa viscosité. Lors du choix de l'huile moteur à utiliser, la qualité est plus importante que la viscosité. La qualité de l'huile moteur garantit, par ex. la propreté du moteur, la protection contre l'usure et le contrôle du vieillissement de l'huile, alors que la classe de viscosité définit la capacité d'écoulement de l'huile moteur sur une certaine gamme de températures.

Utiliser l'huile moteur adéquate indiquée sur la fiche du plan d'entretien remise par le concessionnaire vendeur.

Additifs supplémentaires d'huile moteur

L'utilisation d'additifs supplémentaires d'huile moteur peut entraîner des dégâts et rendre la garantie caduque.

Degrés de viscosité d'huile moteur

L'huile moteur est identifiée par sa qualité et par sa viscosité. Lors du choix de l'huile moteur à utiliser, la qualité est plus importante que la viscosité. La qualité de l'huile moteur garantit, par ex. la propreté du moteur, la protection contre l'usure et le contrôle du vieillissement de l'huile, alors que la classe de viscosité définit la capacité d'écoulement de l'huile moteur sur une certaine gamme de températures.

Utiliser l'huile moteur adéquate indiquée sur la fiche du plan d'entretien remise par le concessionnaire vendeur.

Liquide de refroidissement et antigel

Utiliser uniquement un antigel approuvé pour le véhicule. Prendre contact avec un atelier.

Le système est rempli en usine par un liquide de refroidissement conçu pour

offrir une excellente protection contre la corrosion ainsi que le gel à des températures allant approximativement jusqu'à -28°C . Dans les régions froides à très basses températures, le liquide de refroidissement rempli en usine offre une protection contre le gel à des températures allant jusqu'à -37°C l'année.

Cette concentration doit être maintenue toute l'année. L'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement dont le but est de procurer une protection supplémentaire contre la corrosion ou d'assurer l'étanchéité en cas de petites fuites peut provoquer des problèmes de fonctionnement. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences liées à l'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement.

Liquide de lave-glace

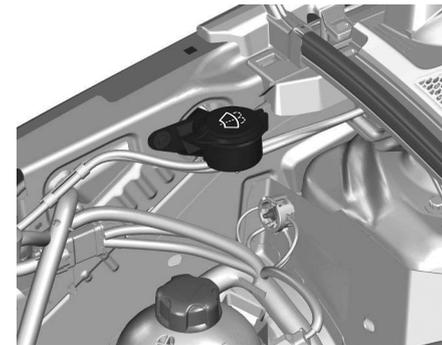
Utiliser uniquement du liquide de lave-glace agréé pour le véhicule pour éviter d'endommager les balais d'essuie-glace, la peinture, les pièces en plastique et en caoutchouc. Prendre contact avec un atelier.

Liquide de frein/ d'embrayage

Au fil du temps, le liquide de frein absorbe l'humidité, ce qui réduit l'efficacité du freinage. Le liquide de frein doit donc être remplacé à l'intervalle spécifié.

Utiliser uniquement du liquide de frein approuvé pour le véhicule. Prendre contact avec un atelier.

LIQUIDE DE LAVE-GLACE



Remplir avec de l'eau propre mélangée d'une quantité adéquate de produit de lave-glace homologué contenant de l'antigel.

ATTENTION

Seul le liquide de lave-glace avec une concentration suffisante d'antigel offre une protection à basse température ou en cas de chute soudaine de température.

Liquide de lave-glace ⇨ la page 212

Fusibles

Remplacement d'un fusible

Un fusible défectueux doit être remplacé par un atelier.

Remplacement des ampoules

Les feux extérieurs sont des LED irremplaçables. En cas de défaillance, faire réparer les feux extérieurs et intérieurs par un atelier.

Pneus et roues

La pression de gonflage de tous les pneumatiques, y compris la roue de secours, doit être vérifiée sur des pneumatiques "froids". Les pressions

indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques sont valables pour des pneumatiques "froids". Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

⚠ Avertissement

Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneumatiques et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneumatiques usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des pneumatiques (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve.

Lorsque les témoins d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur des rainures est

inférieur à 1,6 mm ; remplacer les pneus dès que possible.

L'utilisation de roues et de pneumatiques de dimensions autres que celles

spécifiées peut affecter la durée de vie des pneumatiques, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneumatiques différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC.

Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneumatiques qui seront stockés lors du montage des pneumatiques hiver ou été. Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.



Les pneumatiques hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ DES PNEUMATIQUES

Franchir les arêtes vives lentement et si possible à angle droit. Rouler sur des arêtes vives peut endommager les pneus et les jantes. Ne pas écraser un pneu contre une bordure de trottoir lors du stationnement.

Contrôler régulièrement l'état des pneus. En cas de dégâts ou d'usure anormale, prendre contact avec un atelier.

PRESSIION DES PNEUS

Vérifier la pression des pneus (à froid) au moins tous les 14 jours et avant chaque long voyage.

Ne pas oublier la roue de secours.

⇒ la page 233

Ceci s'applique également aux véhicules équipés du système de détection de dégonflage des pneus.

⇒ la page 185

L'étiquette d'information sur la pression des pneus présente dans le cadre de porte gauche ou droit indique l'équipement pneumatique d'origine du véhicule et les pressions de gonflage correspondantes.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.

Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.

Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement la

sécurité, la tenue de route, le confort routier et la consommation et augmente l'usure des pneus.

La pression des pneus change selon les différentes options. Pour obtenir une valeur de pression des pneus correcte, appliquer la procédure ci-après :

1. Identifier les pneus correspondants.
2. Identifier l'appellation du moteur.

⇒ la page 223

Les tableaux de pression des pneus indiquent toutes les combinaisons de pneus possibles.

⇒ la page 233

Pour les pneus homologués pour le véhicule, consulter le certificat de conformité fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus.

Avertissement

Une pression trop basse pourrait provoquer une surchauffe considérable et l'endommagement interne du pneu, avec pour conséquence le décollement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu à vitesses élevées.

Avertissement

Pour des pneus spécifiques, la pression recommandée indiquée dans le tableau de pression des pneus peut dépasser la pression maximale indiquée sur le pneu.

Ne dépassez jamais la pression maximale indiquée sur le pneu.

Importance de la température

La pression des pneus dépend de la température des pneus. Pendant la conduite, la pression et la température des pneus augmentent. Les valeurs de pression des pneus données sur l'étiquette d'informations et dans le tableau de pression des pneus sont valables pour les pneus à froid, c'est-à-dire à 20°C.

La pression augmente de près de 10 kPa pour une augmentation de température de 10°C. Cet élément doit être pris en compte lors de la vérification de pneus chauds.

PROFONDEUR DE SCULPTURES

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures.

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas dépasser un écart de plus de 2 mm entre les profondeurs de sculpture de pneus d'un même essieu.



La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères

d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.

Si l'usure est plus importante à l'avant qu'à l'arrière, permuter régulièrement les roues avant avec les roues arrière. En cas de monte de pneus directionnels, s'assurer que le sens de rotation des roues reste le même.

Les pneus vieillissent même sans rouler.

Il est recommandé de remplacer les pneus tous les 6 ans.

PNEUS HIVER

Les pneus hiver améliorent la sécurité de conduite à des températures inférieures à 7°C et devraient donc être montés sur toutes les roues.

Conformément à la réglementation du pays, apposer l'autocollant de vitesse dans le champ de vision du conducteur, si le code de vitesse des pneus est inférieur à la vitesse maximale du véhicule.

Toutes tailles de pneus sont permises comme pneus hiver ⇒ la page 233

ENJOLIVEURS

Utiliser des enjoliveurs et des pneus homologués en usine pour le véhicule correspondant afin de répondre à

toutes les exigences concernant chaque combinaison roue et pneu.

Si des enjoliveurs ou des pneus non homologués en usine sont utilisés, les pneus ne peuvent pas présenter de bourrelet de protection de jante.

Les enjoliveurs ne doivent pas entraver le refroidissement des freins.

Avertissement

Des pneus ou des enjoliveurs inadéquats peuvent conduire à un dégonflage soudain des pneus et donc à des accidents.

Véhicules avec jantes en acier : Si des écrous de blocage de roue sont utilisés, ne pas poser d'enjoliveurs.

Roue de secours temporaire : Ne pas utiliser les enjoliveurs.

Carrosserie - Entretien de l'extérieur

Serrures

Les serrures sont lubrifiées en usine en utilisant une graisse pour barillettes de haute qualité. N'utiliser un produit dégivrant que si ceci est absolument nécessaire car son effet dégraissant

entrave le fonctionnement des serrures. Après avoir utilisé un produit dégivrant, faire regraisser les barilletts par un atelier.

Lavage

La peinture est soumise à des agressions extérieures.

Éliminer immédiatement les fientes, les insectes morts, les résines, le pollen, etc. car ils contiennent des composants corrosifs qui peuvent endommager la peinture.

En cas de passage à la borne de lavage, suivre les instructions du fabricant. Il faut arrêter les essuie-glaces avant et arrière. Enlever l'antenne et les accessoires externes tels que galerie de toit, etc.

Si le véhicule est lavé à la main, rincer abondamment les parties intérieures des passages de roue.

Nettoyer à fond les rebords et replis intérieurs des portes, le capot ainsi que les parties de la carrosserie qu'ils recouvrent.

Nettoyer les moulures en métal brillant avec une solution de nettoyage homologuée pour l'aluminium afin d'éviter tout dommage.

ATTENTION

Toujours utiliser un produit de nettoyage dont le pH est compris entre quatre et neuf. Ne pas utiliser de produits de nettoyage sur des surfaces brûlantes.

Ne pas nettoyer le compartiment moteur avec un jet de vapeur ou haute pression.

Rincer abondamment le véhicule et l'essuyer à la peau de chamois. Rincer la peau de chamois. Utiliser des peaux de chamois différentes pour les surfaces peintes et pour les surfaces vitrées : des résidus de cire sur les vitres altèrent la vision.

Faire graisser les charnières de toutes les portes par un atelier.

Ne pas éliminer les taches de goudron avec des objets durs. Utiliser un spray éliminant le goudron sur les surfaces peintes.

Éclairage extérieur

Les lentilles des phares et des autres lampes sont en plastique. Ne pas utiliser de produits abrasifs ou corrosifs ni de grattoirs et ne pas effectuer de nettoyage à sec.

Polissage et lustrage

Un polissage n'est rendu nécessaire que lorsque la peinture est souillée par des substances solides ou a pris un aspect mat et perdu son éclat.

Les parties de la carrosserie en plastique ne doivent pas être traités avec des produits de lustrage ou de polissage.

Vitres et balais d'essuie-glaces avant

Arrêter l'essuie-glace avant d'intervenir dans leurs zones.

Nettoyer à l'aide d'un chiffon doux non pelucheux ou d'une peau de chamois avec du produit de nettoyage pour vitres et du produit d'élimination des insectes.

Lors du nettoyage de la vitre arrière depuis l'intérieur, toujours passer le chiffon parallèlement à l'élément de chauffage pour éviter tout dommage.

Utiliser un grattoir à arêtes vives pour éliminer le givre (la glace) de façon mécanique. Appuyer le grattoir fermement sur la vitre afin que la crasse ne puisse pas passer en dessous et rayer ainsi la vitre.

Nettoyer les balais d'essuie-glaces gras avec un chiffon doux et un produit

de nettoyage pour vitres. S'assurer également de bien retirer tous les résidus de cire, insectes et autres de la vitre.

Les résidus de glace, la pollution et les balayages répétés sur des vitres sèches peuvent endommager, voire casser les balais d'essuie-glace.

Roues et pneus

Ne pas utiliser de nettoyeurs à haute pression.

Nettoyer des jantes avec un nettoyant pour jantes à pH neutre.

Les jantes sont peintes et peuvent être nettoyées avec les mêmes produits que la carrosserie.

Dégâts à la peinture

Corriger les petits dégâts de peinture avec un crayon de retouche avant que la rouille ne se forme.

Les grands dégâts de peinture ou la rouille doivent être réparés par un atelier.

Soubassement

Le soubassement est partiellement revêtu de PVC ou d'une couche de cire de protection permanente dans les zones les plus critiques.

Vérifier le soubassement après son lavage et le faire cirer le cas échéant.

Les matériaux en bitume caoutchouc peuvent abîmer la couche de PVC. Faire effectuer les travaux au soubassement par un atelier.

De préférence, laver le soubassement au début et à la fin de l'hiver et faire vérifier la couche de cire de protection.

Dispositif d'attelage

Ne pas nettoyer la barre d'attelage avec un jet de vapeur ou haute pression.

Entretien de l'intérieur

Intérieur et garnitures

Ne nettoyer l'habitacle, y compris le revêtement de tableau de bord et les revêtements qu'à l'aide d'un chiffon sec ou de produit de nettoyage intérieur.

Nettoyer le combiné d'instruments et les écrans uniquement avec un chiffon doux humide. Le cas échéant, utiliser une solution savonneuse douce.

Les garnitures en tissu se nettoient le mieux à l'aspirateur et à la brosse. Pour éliminer les taches, utiliser un produit de nettoyage pour tissu.

Il se peut que les tissus ne soient pas grand teint. Cela peut provoquer des décolorations visibles, notamment sur les garnitures de couleur claire. Éliminer les taches et les décolorations dès que possible.

Nettoyer les ceintures de sécurité à l'eau tiède ou avec un produit de nettoyage pour intérieur.

ATTENTION

Attacher les fermetures Velcro des vêtements car elles peuvent abîmer le garnissage du siège si elles restent ouvertes.

La même chose s'applique aux vêtements avec des objets aux bords tranchants, tels que fermetures éclair, ceintures ou jeans cloutés.

ÉLÉMENTS EN MATIÈRE PLASTIQUE ET REVÊTUES

Les pièces en plastique et en caoutchouc peuvent être entretenues avec les mêmes produits que la carrosserie. Le cas échéant, utiliser un produit de nettoyage pour intérieur. Ne pas utiliser d'autres produits. Éviter notamment les solvants et l'essence. Ne pas utiliser de nettoyeurs à haute pression.

TAPIS DE SOL

⚠ Avertissement

Si un tapis de sol n'est pas de la bonne taille ou n'est pas positionné correctement, il peut interférer avec la pédale d'accélérateur et/ou de frein, ce qui peut entraîner une accélération non désirée et/ou un allongement de la distance de freinage qui peut causer une collision et des blessures.

Se baser sur les recommandations suivantes pour une utilisation correcte des tapis de sol.

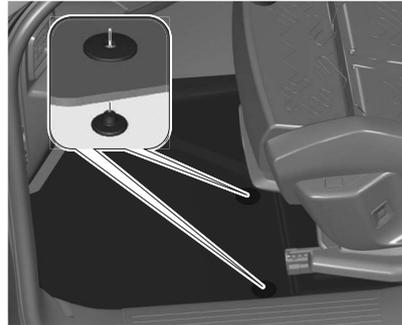
- Les tapis de sol d'origine ont été conçus pour ce véhicule. Si les tapis de sol doivent être remplacés, il est recommandé d'acheter des tapis de sol certifiés qui s'adaptent correctement et qui sont fixés par des dispositifs de maintien du côté conducteur. Toujours veiller à ce que les tapis de sol n'interfèrent pas avec les pédales.
- Utiliser le tapis de sol en l'orientant du bon côté. Ne pas le retourner.
- Ne rien placer sur le tapis de sol côté conducteur.
- N'utiliser qu'un seul tapis de sol côté conducteur.

Pose et dépose des tapis de sol

Le tapis de sol côté conducteur est maintenu en place par deux attaches.

Pour poser le tapis de sol :

1. Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible.



2. Aligner les fentes dans le tapis avec les fixations comme indiqué.
3. Pousser le tapis sur le sol.

Pour déposer le tapis de sol :

1. Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible.
2. Tirer le tapis de sol vers le haut pour le déposer.

⚠ Avertissement

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

L'utilisation de surtapis non homologués par le Constructeur peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.

Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

Spécifications techniques

Identification du véhicule.....	220
Numéro d'identification du véhicule (VIN).....	220
Plaquette d'identification.....	220
Identification du moteur.....	221
Données du véhicule.....	221
Dimension.....	222
Données du moteur.....	223
Batterie haute tension.....	225
Poids de remorquage.....	228
Capacités.....	231
Roues et pneus.....	231
Marquages / désignations des pneus.....	231
Couples de serrage.....	231
Pression des pneus.....	233
Chaînes à neige.....	234

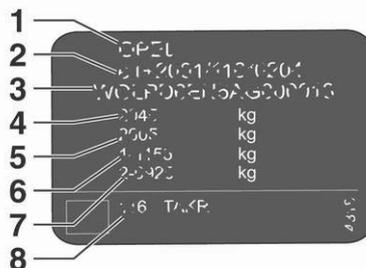
Identification du véhicule

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (VIN)

Le numéro d'identification du véhicule peut être gravé sur le tableau de bord, visible à travers le pare-brise ou dans le compartiment moteur sur le panneau de carrosserie de droite.

PLAQUETTE D'IDENTIFICATION

La plaquette d'identification se trouve sur l'encadrement de la porte avant gauche ou droite. La disposition et la position diffèrent pour certains pays d'exportation.



Données de la plaquette d'identification :

- 1 : constructeur
- 2 : numéro d'homologation
- 3 : numéro d'identification du véhicule
- 4 : poids nominal brut autorisé du véhicule en kg
- 5 : poids total roulant autorisé en kg
- 6 : charge maximale autorisée sur l'essieu avant en kg
- 7 : charge maximale autorisée sur l'essieu arrière en kg
- 8 : adresse du fabricant, données spécifiques au véhicule ou au pays

La charge sur essieu avant et la charge sur essieu arrière ne doivent pas dépasser ensemble le poids total autorisé en charge.

Le poids en ordre de marche du véhicule dépend des caractéristiques du véhicule, par exemple des accessoires et équipements facultatifs.

Voir le certificat de conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Les caractéristiques techniques ont été établies selon les normes de la

Communauté Européenne. Tous droits de modification réservés.

Les indications figurant sur les papiers du véhicule ont toujours priorité sur celles du présent manuel.

IDENTIFICATION DU MOTEUR

Les tableaux des caractéristiques techniques utilisent les codes d'identification du moteur. Le code technique est également repris dans le tableau des caractéristiques du moteur.

Caractéristiques du moteur ⇒ la page 223.

Pour identifier le moteur adéquat, voir la le certificat de conformité CEE fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Données du véhicule

Moteurs

Les caractéristiques des moteurs sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale.

Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux.

Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Conseil

La puissance maximale correspond à la valeur homologuée sur banc d'essai, telle que définie par le règlement UE 715/2007.

Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale.

Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Les valeurs de GTW (Gross Train Weight) et de charge remorquée indiquées sont valables jusqu'à une altitude maximale de 1 000 mètres. La valeur de la charge remorquée doit être réduite de 10 % pour chaque tranche de 1 000 mètres d'altitude supplémentaire.

Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

Avertissement

Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37 °C, limiter la masse remorquée.

Avertissement

Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route.

Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (respecter la législation locale en vigueur).

DIMENSION

Taille	MHEV	PHEV	BEV
Longueur [mm]	4650,1	4650,1	4650,1
Largeur [mm]	1904,8	1904,8	1904,8
Largeur, les deux rétroviseurs extérieurs rabattus [mm]	1934	1934	1934
Largeur, les deux rétroviseurs compris [mm]	2108,3	2108,3	2108,3
Hauteur (poids à vide) [mm]	1665,2	1667,2	1666,4
Hauteur sur BIW (poids à vide) [mm]	1648,2	1649,2	1648,7
Hauteur de chargement	765,3	768,9	769,4
Hauteur (couvercle de coffre ouvert)	2093,3	2096,7	2098,2
Diamètre de braquage entre trottoirs [m]	10,90	10,93	10,93
Diamètre de braquage entre murs [m]	11,44	11,44	11,44
Empattement [mm]	2784,1	2784,1	2794,6
Contenance du réservoir de carburant [l] / Capacité de la batterie [Ah]	55 l	551 - 17 Ah (Net) (21 Ah Brut)	75 Ah (Net) (85 Ah Brut)

DONNÉES DU MOTEUR

Hybride 48 V

Appellation du moteur	EB2LTDH2 EDCT6	EP6LTCHPD EDCT7
Boîte de vitesses	Automatique électrique à double embrayage à 6 rapports	Automatique électrique à double embrayage à 7 rapports
Cylindrée (cm)	1 199	1598
Type de carburant	Sans Plomb	Sans Plomb
Indices d'octane autorisés	95 (recommandé), 98, 91	95 (recommandé), 98, 91
Moteur électrique	Synchrone à aimants permanents	Synchrone à aimants permanents
Puissance max. (kW)	21	92
Puissance combinée (kW)	//	143

Moteurs électriques

Version	Gamme standard VE 210	Gamme standard VE 320	Gamme haute VE 230
Code	ELEC ZLC RGML 210 hp ZKZ	ELEC ZLX RGML_eRAD 320 hp AWD ZE	ELEC ZLC RGML 230 hp
Moteur électrique	Synchrone à aimants permanents	Synchrone à aimants permanents	Synchrone à aimants permanents
Puissance max. (kW/ch)	154/213	235/320	169/230

BATTERIE HAUTE TENSION

Technologie	Lithium-Ion
Tension (VCC)	48
Capacité utile (kWh)	0,4

Véhicules hybrides rechargeables

Technologie	Lithium-Ion
Tension (VCC)	240-400
Capacité utile (kWh)	17,9

Moteurs électriques

Technologie	Lithium-Ion
Tension (VCC)	400
Capacité utile (kWh)	73 (FDB) / 74 (ACC 11) ; 82,2 (ACC 12) / 96,9 (ACC HR)
Câble de charge domestique	Mode 2
Courant alternatif (CA) Tension nominale (A)	230 (monophasé) 8 ou 16
Charge accélérée	Mode 3
Courant alternatif (CA) Tension nominale (A)	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32
Charge super rapide	Mode 4
Tension continue (DC)	400

POIDS DE REMORQUAGE

Moteurs hybrides 48 V

Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 10 % ou 12 % (kg)	850 ⁽¹⁾ / 1 100 ⁽²⁾
--	---

Remorque non freinée (kg)	600
---------------------------	-----

Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	80
--	----

(1) : crochet non monté d'usine

(2) : crochet monté d'usine

Moteurs hybrides rechargeables

Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 10 % ou 12 % (kg)	1 500
Remorque non freinée (kg)	600
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	80

Moteurs électriques

Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 10 % ou 12 % (kg)	1 200
--	-------

Remorque non freinée (kg)	600
---------------------------	-----

Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	80
--	----

Capacités

Réservoir de carburant : 55 l

Roues et pneus

MARQUAGES / DÉSIGNATIONS DES PNEUS

par ex., **215/60 R17 96H**

215 : largeur des pneus, mm

60 : rapport de section (hauteur du pneu sur largeur du pneu), en %

R : type de carcasse : Radiale

RF : type: RunFlat

15 : diamètre des jantes, en pouces

91 : indice de capacité de charge par ex. : 95 correspond à 615 kg

T : indicatif de vitesse

Indicatif de vitesse :

Q : jusqu'à 160 km/h

S : jusqu'à 180 km/h

T : jusqu'à 190 km/h

H : jusqu'à 210 km/h

V : jusqu'à 240 km/h

W : jusqu'à 270 km/h

Choisir un pneu approprié à la vitesse maximale du véhicule.

La vitesse maximale peut être atteinte avec le poids à vide avec conducteur (75 kg) plus une charge utile de 125 kg. Des équipements optionnels peuvent réduire la vitesse maximale du véhicule.

Pneus directionnels

Les pneus directionnels doivent être montés de telle sorte qu'ils tournent dans le bon sens de rotation. Le sens de rotation correct est reconnaissable au symbole (par ex. une flèche) placé sur le flanc du pneu.

COUPLES DE SERRAGE

Avertissement

Veiller à toujours utiliser les vis de fixation de roue adéquates lors des changements de roues. Lors du montage de la roue de secours, pour un usage temporaire, les boulons pour jantes en alliage peuvent également être utilisés.

Selon le matériau des jantes, deux boulons différents sont disponibles.



Le couple de serrage des jantes en alliage est de 115 Nm.

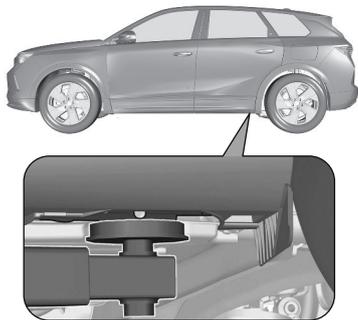


Le couple de serrage des jantes en acier est de 125 Nm.

Utiliser les boulons de roue adaptés aux jantes.

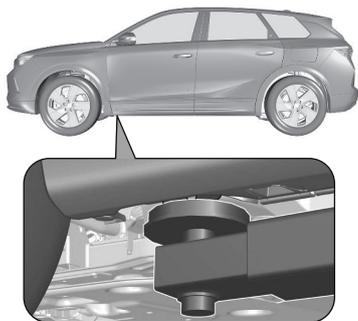
Positions de mise sur cric

Les positions de mise sur cric affichées concernent l'utilisation de bras de levage et de crics accessoires utilisés pour remplacer les pneus hiver/été.



La position de bras avant de la plateforme de levage est centrale sous le point concerné de levage du véhicule.

La position de bras arrière de la plateforme de levage est centrale sous le point concerné de levage du véhicule.
Sur les véhicules BEV, il faut d'abord retirer le couvercle de protection.



PRESSION DES PNEUS

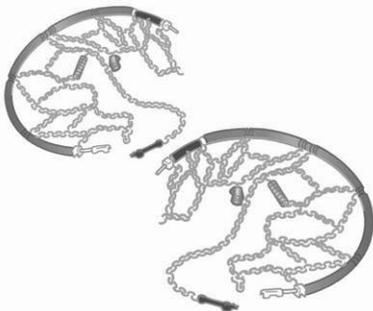
Pneus	Véhicule jusqu'à 3 personnes		À pleine charge		Roue de secours	Roue de secours de type "galette"
	Avant [kPa/bar] ([psi])	Arrière [kPa/bar] ([psi])	Avant [kPa/bar] ([psi])	Arrière [kPa/bar] ([psi])		
225/55 R19 103V	230/2,3 (29)	230/2,3 (29)	241/2,4 (35)	280/2,8 (40)	300/3 (43,5)	413/4,2 (61)
235/55 R19 105V	250/2,5 (36) ⁽¹⁾	220/2,2 (32) ⁽¹⁾	270/2,7 (39)	290/2,9 (42) ⁽¹⁾	s.o.	413/4,2 (61)
	260/2,6 (38) ⁽²⁾	260/2,6 (38) ⁽²⁾		320/3,2 (46) ⁽²⁾		
235/50 R20 104V	260/2,6 (38) ⁽¹⁾	230/2,3 (29)	280/2,8 (40)	290/2,9 (42) ⁽¹⁾	s.o.	413/4,2 (61)
		270/2,7 (39) ⁽²⁾⁽³⁾		320/3,2 (46) ⁽²⁾⁽³⁾		
	270/2,7 (39) ⁽²⁾⁽³⁾	290/2,9 (42) ⁽³⁾				
225/55 R19 103V XL 3PMSF	200/2,3 (29)	200/2,3 (29)	240/2,4 (35)	280/2,8 (40)	s.o.	413/4,2 (61)
235/55 R19 105V 3PMSF	230/2,3 (29)	230/2,3 (29)	240/2,4 (35)	280/2,8 (40)	s.o.	413/4,2 (61)
225/55 R19 103V M+S	250/2,5 (36) ⁽¹⁾	220/2,2 (32) ⁽¹⁾	270/2,7 (39)	290/2,9 (42) ⁽¹⁾	s.o.	413/4,2 (61)
	260/2,6 (38) ⁽²⁾	260/2,6 (38) ⁽²⁾		320/3,2 (46) ⁽²⁾		
235/50 R20 104V XL	240/2,4 (35)	220/2,2 (32)	240/2,4 (35)	280/2,8 (40)	s.o.	413/4,2 (61)

1 : PHEV FWD

2 : BEV FWD

3 : BEV AWD

CHAÎNES À NEIGE



Les chaînes à neige ne sont autorisées que sur les roues avant.

Utiliser uniquement des chaînes à neige conçues pour le type de pneus du véhicule :

- Pour les pneus 18" et 19", utiliser uniquement des chaînes à neige à maillons fins qui ne dépassent pas la bande de roulement et les flancs intérieurs des pneus de plus de 9 mm, fermoir de chaîne compris.
- Pour des pneus 20", utiliser uniquement des chaînes à neige Polaire PSGB 140.

Remarque

L'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée sont régulées par la législation de chaque pays.

Pour poser les chaînes à neige, suivre les instructions fournies par le fabricant des chaînes à neige.

Après avoir monté les chaînes à neige, arrêter le véhicule après avoir parcouru une courte distance et s'assurer que les chaînes à neige sont correctement serrées.

⚠ Avertissement

Un pneu endommagé est un pneu qui peut éclater.

Roue de secours temporaire

L'utilisation de chaînes à neige sur la roue de secours n'est pas autorisée.

Informations au client

Déclaration de conformité.....	235
REACH.....	236
Mise à jour logicielle.....	236
Marques commerciales déposées	237
Enregistrement des données du véhicule et confidentialité.....	238

Déclaration de conformité

Systèmes de transmission radio

Ce véhicule dispose de systèmes qui transmettent et / ou reçoivent des ondes radio soumises à la Directive 2014/53/EU et The Radio Equipment Regulations 2017 du Royaume-Uni. Les fabricants des systèmes mentionnés plus loin déclarent la conformité avec la Directive 2014/53/EU et The Radio Equipment Regulations 2017. Le texte intégral de la déclaration de conformité UE de chaque système est disponible à l'adresse Internet suivante : www.opel.com/conformity.

L'importateur est Opel Automobile GmbH, Bahnhofplatz, 65423 Ruesselsheim am Main, Allemagne.

Module BTA

Magneti Marelli S.p.A.

Viale A. Borletti 61/63, 20011 Corbetta, Italie

Fréquence de fonctionnement (MHz)	Puissance maximale (dBm)
--	--------------------------

880 – 915	33
1710 - 1785	24
1850 -1910	24
1920 - 1980	24
2500 - 2570	23

Module d'antenne

Laird

Daimlerring 31, 31135 Hildesheim, Fréquence de fonctionnement : s.o.

Puissance maximale : s.o.

Transmetteur de la télécommande radio

Hülsbeck & Fürst GmbH & Co. KG Steeger Str. 17, 42551 Velbert, Allemagne

Fréquence de fonctionnement : 433,92 MHz

Puissance maximale : 10 dBm

Récepteur de la télécommande radio

Delphi European, Middle Eastern & African Regional Offices Customer Technology

Center Avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage, G.D. de Luxembourg

Fréquence de fonctionnement : 119,0 - 128,6 kHz

Puissance maximale : 16 dB μ A/m à 10 m

Transmetteur de clé électronique

Valeo

43 Rue Bayen, 75017 Paris, France
Fréquence de fonctionnement : 433,92 MHz

Puissance maximale : 10 dBm

Antidémarrage

KOSTAL of America, Inc.

350 Stephenson Hwy, Troy MI 48083, USA

Fréquence de fonctionnement : 125 kHz

Puissance maximale : 5 dB μ A/m à 10m

Numéros d'homologation de type de l'ICASA

Liste de tous les numéros d'homologation de type de l'Independent Communications Authority of South Africa (ICASA) :

TA-2016/121, TA-2016/3261,

TA-2017/2387, TA-2017/2745,

TA-2013/430, TA-2017/1106,

TA-2016/929, TA-2017/3180

REACH

Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals (REACH) est un règlement de l'Union européenne adopté pour améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques. Visiter le site www.opel.com/reach pour de plus amples renseignements et pour accéder aux informations communiquées en application de l'article 33.

MISE À JOUR LOGICIELLE

Le système d'infodivertissement peut télécharger et installer des mises à jour logicielles sélectionnées grâce à une connexion sans fil.

Remarque

La disponibilité de ces mises à jour logicielles sans fil pour le véhicule dépend du véhicule et du pays. Des informations supplémentaires sont disponibles sur notre site Web.

Gestion à distance des appareils et mises à jour à

distance des logiciels et des microprogrammes

En tant que partie intégrante du service lié à l'exécution des contrats de services connectés souscrits, la gestion nécessaire des appareils et les mises à jour nécessaires des logiciels et des microprogrammes liés au service connecté nommé seront effectuées à distance, en particulier en utilisant la technologie hertzienne.

Pour cela, une connexion sécurisée par réseau radio entre le véhicule et le serveur de gestion des appareils sera établie lorsque le contact sera mis et qu'un réseau mobile sera disponible.

En fonction de l'équipement du véhicule, une connexion doit être paramétrée sur **Véhicule connecté** pour permettre l'établissement de la connexion au réseau radio.

Indépendamment d'un abonnement valable à un service connecté, la gestion à distance des dispositifs de sécurité des produits ou liés à la sécurité des produits et les mises à jour des logiciels et des micrologiciels seront effectuées lorsque le traitement est nécessaire pour le respect d'une obligation légale à laquelle le fabricant est soumis (par ex., la loi applicable en matière de responsabilité

des produits, la réglementation sur les appels d'urgence) ou lorsque le traitement est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux des utilisateurs et des passagers du véhicule en question.

L'établissement d'une connexion sécurisée au réseau radio et les mises à jour à distance correspondantes ne sont pas concernés par les paramètres de confidentialité et seront effectués en principe après une initiation par l'utilisateur du véhicule suite à une notification à ce sujet.

Le système est capable d'accuser réception d'une mise à jour dès qu'il est connecté à un réseau Wi-Fi extérieur ou à un réseau mobile. Les mises à jour lourdes sont uniquement téléchargées via le réseau Wi-Fi.

La disponibilité d'une mise à jour est notifiée à l'écran d'informations à la fin d'un trajet, avec une option d'installation immédiate ou de report de l'installation.

La durée de l'installation est variable et peut prendre plusieurs minutes, avec un maximum d'environ 30 minutes. Une notification donnera une estimation de la durée et une description de la mise à jour.

Les mises à jour peuvent être vérifiées manuellement via l'écran d'informations.

Suivre les invites à l'écran dans le menu correspondant.

Remarque

Les étapes du téléchargement et de l'installation des mises à jour peuvent varier d'un véhicule à l'autre.

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'installation doit être effectuée avec le contact mis sans faire démarrer le moteur. L'installation ne peut pas être effectuée dans les cas suivants :

- moteur en marche
- appel d'urgence en cours
- charge insuffisante de la batterie du véhicule
- charge de la batterie haute tension du véhicule

Remarque

Le véhicule peut ne pas être opérationnel pendant le processus d'installation. Si la mise à jour a échoué, prendre contact avec un atelier.

MARQUES COMMERCIALES DÉPOSÉES

Apple Inc.

Apple CarPlay™ est une marque commerciale d'Apple Inc.

App Store® et iTunes Store® sont des marques déposées d'Apple inc.

iPhone®, iPod®, iPod touch®, iPod nano®, iPad® et Siri® sont des marques déposées d'Apple inc.

Bluetooth SIG, Inc.

Bluetooth® est une marque commerciale déposée de Bluetooth SIG, Inc.

DivX, LLC DivX® et DivX Certified® sont des marques déposées de DivX, LLC.

Google Inc.

Android™ et Google Play™ Store sont des marques déposées de Google Inc.

Velcro Companies

Velcro® est une marque commerciale déposée de Velcro Companies.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES DU VÉHICULE ET CONFIDENTIALITÉ

Enregistrement des données des appels d'urgence et protection de la vie privée

Traitement des données

Tout traitement d'informations personnelles par la fonction d'appel d'urgence respecte le cadre de protection des informations personnelles établi par le règlement 2016/679 (RGPD) et la directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, cherche à protéger les intérêts vitaux de la personne concernée, conformément à l'article 6.1, paragraphe d) du règlement 2016/679.

Le traitement des informations personnelles est strictement limité aux exigences de la fonction d'appel d'urgence utilisée avec le numéro d'appel d'urgence européen.

La fonction d'appel d'urgence est uniquement en mesure de collecter et de traiter les données suivantes relatives au véhicule : numéro de châssis, type (véhicule de tourisme ou véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois derniers lieux

et sens de déplacement, nombre de passagers et un fichier journal horodaté enregistrant les données techniques liées au fonctionnement du système.

Les destinataires des données traitées sont les centres de traitement des appels d'urgence désignés par les autorités nationales compétentes sur le territoire où ils sont situés, permettant l'acheminement et le traitement prioritaires des appels au numéro d'urgence.

Conservation des données

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et n'est pas surveillé en permanence dans son mode de fonctionnement normal.

Les données contenues dans la mémoire interne du système sont automatiquement et continuellement effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.

Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

Accès aux données

Le conducteur a le droit d'accéder aux données et, si nécessaire, de soumettre une demande de rectification, d'effacement ou de restriction du traitement de toute information personnelle non traitée conformément aux dispositions du règlement 2016/679 (RGPD). Les tiers auxquels des données ont été communiquées sont informés de toute rectification, tout effacement ou toute restriction effectués conformément à la directive susmentionnée, à moins que cela ne soit impossible ou n'exige un effort disproportionné.

Le conducteur a également le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir ces droits, nous contacter par e-mail à l'adresse privacyrights@mps.com.

Pour plus d'informations concernant nos coordonnées, prière de consulter notre politique de confidentialité et de cookies sur notre site web.

ENREGISTREMENTS DES DONNÉES D'ÉVÉNEMENTS

Des unités de commande électronique sont installées dans votre véhicule.

Les unités de commande traitent les données qui sont reçues par les capteurs du véhicule, par ex., ou qui sont générées d'elles-mêmes ou encore qui s'échangent entre les unités. Certaines commandes sont nécessaires au bon fonctionnement du véhicule, d'autres assistent le conducteur (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

La section suivante contient des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule. Des informations supplémentaires relatives aux données spécifiques chargées, conservées et transférées à des tiers, ainsi que sur leur fonction dans votre véhicule sous le mot-clé Protection des données, en lien étroit avec les références des caractéristiques fonctionnelles concernées sont disponibles dans le Manuel d'utilisation correspondant ou dans les conditions générales de vente. Ces informations sont également disponibles en ligne.

Données de fonctionnement dans le véhicule

Les unités de commande traitent les données de fonctionnement du véhicule.

Ces données incluent par ex. :

- l'information sur l'état du véhicule (par ex. la vitesse, le délai de déplacement, l'accélération latérale, le taux de rotation de roue, l'affichage de bouclage de ceinture de sécurité)
- conditions ambiantes (par ex. la température, le capteur de pluie, le capteur de distance)

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les unités de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Selon les niveaux de l'équipement technique, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement de composants de système (par ex. niveau de remplissage, pression des pneus, état de la batterie)

- défaillances et défauts dans d'importants composants de système (par ex. les feux, les freins)
- réactions de système dans des situations de conduite spéciales (par ex. le déclenchement d'un coussin gonflable, la commande des systèmes de commande de stabilité)
- informations sur des événements qui endommagent le véhicule ;
- pour les véhicules électriques, part de charge dans la batterie haute tension, autonomie estimée.

Dans des cas particuliers (par ex. si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

Lorsque vous utilisez des services (par ex. réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau de service (par ex. les garages, les fabricants) ou des tiers (par ex. un service de dépannage) peut lire les données du véhicule. Ceci s'applique également aux mesures d'assurance qualité et du travail de garantie.

Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation document l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des défauts, le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres défauts, sont transmises au constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du fabricant est également engagée. Le fabricant peut également utiliser des données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie client et les réclamations en garantie.

Les mémoires de défauts dans le véhicule peuvent être mises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation, ou à votre demande.

Fonctions de confort et d'infodivertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés

dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- réglages de position de siège et de volant ;
- réglages de châssis et de climatisation ;
- réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

Il est possible de saisir ses propres données dans les fonctions d'infodivertissement du véhicule dans le cadre des caractéristiques sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré ;
- données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains libres intégré ou un système de navigation intégré ;
- saisie des destinations ;
- données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'infodivertissement peuvent être mémorisées localement dans le

véhicule ou conservées sur un appareil que vous avez connecté au véhicule (par ex. un smartphone, une clé USB ou un lecteur MP3). Les données que vous avez saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.

Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à votre demande, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages que vous avez sélectionnés.

Intégration smartphone, par ex. Android Auto ou Apple CarPlay

Si votre véhicule est équipé en conséquence, vous pouvez connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système multimédia. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone.

Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que les données de position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'information, prière

de consulter les consignes d'utilisation du véhicule/du système infodivertissement

L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. Si vous pouvez définir des paramètres et si oui lesquels, dépend de l'application en question et du système d'exploitation de votre smartphone.

Services en ligne

Si votre véhicule est relié à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre votre véhicule et d'autres systèmes. La connexion réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans votre véhicule ou à un appareil mobile que vous fournissez (par ex. un smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui sont fournies par le fabricant ou d'autres fournisseurs.

Services exclusifs

Dans le cas des services en ligne du fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par le fabricant dans un lieu adéquat (par ex. le manuel d'utilisation, le site web du fabricant) et les informations relatives à la protection des données sont fournies. Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne. L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par ex. à l'aide des systèmes informatiques du fabricant prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données à caractère personnel aux fins de l'élaboration des services sont effectués uniquement sur la base d'une autorisation légale, par ex. dans le cas du système de communication d'urgence légal ou d'un accord contractuel ou encore en vertu du consentement.

Vous pouvez activer ou désactiver les services et fonctions (qui sont facturés dans une certaine mesure) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion au réseau radio du véhicule. Ceci ne concerne pas les services et fonctions légales tels qu'un système de communication d'urgence.

Compteur de consommation de carburant embarqué (OBFCM)

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du véhicule.

Conformément à l'article 9 du règlement d'exécution (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service de régulation permet à l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) de collecter des données sur les véhicules liées à leur utilisation (telles que le VIN, la distance totale parcourue, le carburant total consommé, l'énergie totale du réseau dans la batterie, le cas échéant).

L'AEE utilise ces données pour surveiller en utilisation réelle la consommation de carburant et d'énergie, ainsi que les émissions de CO₂ des nouveaux véhicules, de manière anonymisée et agrégée.

La collecte et la transmission des données du véhicule aux fins de l'OBFCM réglementaire peuvent être refusées. Pour ce faire, contactez le Service Clientèle (coordonnées disponibles en ligne).

Services tiers

Si vous utilisez des services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la

protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question.

Le fabricant n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard.

Veuillez donc noter la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

En cas d'accident

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur des données d'événements. Ce système recueille et enregistre certaines données du véhicule sur une courte période (pendant quelques secondes) avant, pendant et après un événement, en cas d'accident ou de collision. Pour mieux comprendre les circonstances entourant l'événement, le système enregistre le fonctionnement des différents systèmes du véhicule au moment de l'événement, y compris :

- tout déploiement d'un système de retenue (airbag, ceinture de sécurité, etc.)
- l'état de toutes les ceintures de sécurité (attachées / détachées)
- le contact ou l'intensité de la pression exercée sur la ou les pédales engagées par le conducteur

- la vitesse du véhicule
- l'état de quelques systèmes de conduite et d'assistance au conducteur.

Les données suivantes ne sont pas enregistrées :

- les données sur les conditions de conduite normales, autrement dit les données n'étant pas directement liées à l'événement
- les données personnelles concernant le conducteur et les autres occupants
- l'emplacement géographique du véhicule au moment de l'événement.

La lecture des données enregistrées par l'enregistreur des données d'événements nécessite à la fois :

- d'accéder à l'intérieur du véhicule ou à l'enregistreur des données d'événements
- un équipement spécial qui peut être acheté au fabricant Bosch.

Outre le fabricant du véhicule, d'autres parties telles que les services de police peuvent accéder à ces données pour analyser l'événement.

IDENTIFICATION DE FRÉQUENCE RADIO (RFID)

La technologie RFID est utilisée sur certains véhicules pour des fonctions telles que l'antidémarrage. Elle est également utilisée en association avec des fonctions de confort comme les télécommandes radio pour le verrouillage/déverrouillage des portes et le démarrage. La technologie RFID dans les véhicules Opel n'utilise pas ou n'enregistre pas de renseignements personnels ou de lien avec tout autre système Opel contenant des renseignements personnels.

CONTENTS

Special Characters

Éclairage extérieur	46
Éclairage, extérieur	46
Écran d'obturation (pare-neige)	206
Écran de neige	206
Écrans, conditions très froides	206

A

ABS	120
Accessoire, 12 V	71
Accessoires	204
Affichage de service	77
Affichage, tête haute	19
Aide au maintien dans la voie	160
Aide au maintien de la position dans la voie	164
Aide au stationnement	167
Aides à la conduite	148
Airbag	28
Airbag, désactivation	32
Airbag, frontal	31
Airbag, latéral	31
Airbag, systèmes de retenue pour enfants	28
Airbags, rideau	31
Alerte d'angle mort latéral	157
Alerte de trafic arrière	176
Anneau de remorquage	203
Anneaux d'arrimage	57
Applications	97
Appuie-tête, arrière	18
Appuie-tête, avant	18
Assistance au freinage	122
Avertissement de collision frontale	154

B

Barres de toit	59
Batterie du véhicule	210
Batterie du véhicule, remplacement ..	211
Bluetooth (mains libres)	103
Bluetooth (téléphone)	103
Boîte à gants	55
Boîte manuelle	85
Bouclier, neige	206

C

Caméra arrière	170
Caractéristiques techniques	221
Ceintures de sécurité, trois points	27
Chaînes à neige	234
Changement de voie semi-automatique	162
Chargement	59
Charges remorquables	221
Clé, remplacement de la pile	8
combiné	73
Combiné	74
Commande automatique des feux	47
Commutateur de phares, d'éclairage ...	46
Connectivité	103
Connexion, Bluetooth	103
Consommation de carburant	132
Cric	231

D

Date (réglage)	113
Démarrage par câbles auxiliaires	199
Désignations des pneus	231
Dispositif antivol	10

E

Enjoliveurs	216
Entretien extérieur	216
Entretien intérieur	218
Essuie-glace	44

F

Feux antibrouillard, arrière	49
Feux arrière	47
Feux de direction	48
Feux, stationnement	52
Fixations ISOFIX	39
Fluides recommandés	212

Fonction entrée confort

.....	19
Fonction massage	24
Frein de stationnement	121
Freinage d'urgence actif	88, 122, 149
Freins	120, 209
Fréquence (radio)	107

G

Gonflage des pneus	214
--------------------------	-----

H

Heure (réglage)	113
Huile moteur	208, 212, 213

K

Kit de réparation des pneus	196
Kit mains libres	103

L

Lavage	217
Lave-glace	44
Limiteur de vitesse	178

Liquide de frein	210, 213
Liquide de lave-glace	213
Liquide de refroidissement du moteur	209
Liquide de refroidissement, antigel	213
Lombaire	22
Lubrifiants recommandés	212

M

Massage multipoint	24
Masses	221
Messages du véhicule	79
Mise à jour de l'heure	113
Mode délestage	60
Mode économie d'énergie	212
Modes de conduite	127
Moteurs	221

O

Opel Connect	72
Outillage	193

P

Pédales	115
Personnalisation	96
Phares, appel	48
Phares, réglage	47
Phares, route	47
Pneumatiques	214
Pneus	216
Pneus hiver	216
Pose des barres de toit	59
Position de conduite (mémorisation)	

Position de conduite (mémorisation) (continued)

Mémorisation des positions de conduite	18
Position de siège	20
Pression des pneus	215
Pressions, pneumatiques	214
Prises USB	71
Profils	92
Profondeur de sculptures	216

R

Rabattement du dossier	25
Radio	107
Rappel de ceinture de sécurité	26
Ravitaillement	130
Réglage de l'angle du siège	22
Réglage de l'heure	113
Réglage du siège	18
Réglage du support lombaire	22
Réglage manuel des sièges	20
Remorquage	143-145
Remorquage d'un autre véhicule	202
Remorquage du véhicule	201
Rétroviseurs	17
Rétroviseurs, extérieurs	17
Rétroviseurs, intérieurs	17
Rétroviseurs, rabattables	17
Rideau d'occultation	53
Roue de secours	194

S

Sécurité enfants	10
Serrures	217
Sièges arrière	24

Sièges chauffants et ventilés	23
Sièges enfants, ISOFIX	34
Sièges, chauffants	23
Sièges, électriques	21
Station, radio	107
Stop/Start	118
Streaming audio (Bluetooth)	109
Support, capot moteur	65
Surtapis	219
Système avancé d'aide à la conduite	148
Système de retenue pour enfant	33
Système de surveillance de la pression des pneus	185

T

Téléphone	103, 110
Témoins d'avertissement et indicateurs	80
Toit ouvrant panoramique	53
Triangle de présignalisation	58, 193
Trousse de premiers soins	58
Type de propulsion	3

V

Verrouillage, automatique	8
Vitres	14
Vitres, sécurité enfants	15
Volant, commandes	42



www.opel.com

Copyright Opel Automobile GmbH, Rüsselsheim, Allemagne.

Les informations contenues dans ce document sont valables à la date reportée ci-dessous. Opel Automobile GmbH se réserve le droit d'apporter des modifications aux caractéristiques techniques, aux fonctions et à la conception des véhicules en ce qui concerne les informations contenues dans cette publication, ainsi qu'à ce document.

Édition : Juillet 2024, Opel Automobile GmbH, Rüsselsheim.

Imprimé sur du papier blanchi sans chlore.

OGRANBO2407fr

